TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11302 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 2 JUIN 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pés. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Le représentant de l'O.L.P. en Belgique assassiné à Bruxelles

LIRE PAGE 6

La rébellion a tourné court au Bangladesh

La Chine et l'Asie du Sud

M. Zhao Ziyang était attendu le lundi 1er juin à Islamabad, où il doit avoir pendant plusieurs jours des entretiens avec les dirigeants pakistanais. Après son séjour au Pakistan, le chef du gouvernement chinois se rendra au Népal. En revanche, l'étape initialement prévue, du 7 au 10 juin, au Bangladesh paraît compromise en raison de la situation intérieure régnant dans ce pays à la suite de l'assassinat du président Ziaur Rahman. Des consultations diplomatiques doivent avoir lieu dans les prochains jours entre Dacca et Pékin afin de prendre une décision définitive à ce sujet.

Le maintien par M. Zhao Ziyang de sa visite au Pakistan, malgré le deuil national décrété pour honorer la mémoire de Mme Soong Ching-lin, la veuve de Sun Yat-sen, démontre toute l'importance que la Chine accorde à ses relations avec le Pakistan. Les rapports, traditionnellement bons, entre les deux pays se sont encore resserrés à la suite des événements qui ont affecté ces dernières années l'équilibre stratégique en Asie du Sud.

L'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique, le sentiment plus aigu qu'a de ce fait le Pakistan des menaces qui pèsent sur sa sécurité, le désir aussi bien d'Islamabad que de Pékin de s'opposer à l'hégémonie de l'U.R.S.S. dans cette région du monde, ont entraîné un rapprochement qui s'est traduit depuis un an et demi par de multiples contacts bilatéraux.

Le voyage de M. Zhao Ziyang — le deuxième hors de son pays depuis son entrée en fonctions en septembre 1980, le premier ayant été consacré à la Birmanie et à la Thaïlande — vient de confirmer la priorité que le problème de l'Afghanistan, avec celui du Cambodge, détient dans les préoccupations de Pékin en matière de politique étrangère.

Il sera intéressant de noter si, à l'occasion de sa visite, M. Zhao Ziyang ira jusqu'à parler d'une « alliance sino-pakistanaise », comme l'avait fait M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères, il y a un an et demi. La coopération entre les deux pays comprend en tout cas un important volet militaire qui complète l'aide que les États-Unis accordent à Islamabad. Les contacts entre militaires des deux pays se poursuivent à un bon rythme, la dernière visite en date étant celle que le chef de la marine pakistanaise a effectuée à Pékin il y a une dizaine de jours. Islamabad a démenti à cette occasion les informations d'origine soviétique sur la construction possible d'une base navale chinoise dans le port de Karachi.

Les entretiens de M. Zhao Ziyang avec les dirigeants pakistanais ne doivent pas être séparés des efforts de Pékin pour améliorer ses relations avec New-Delhi. M. Huang Hua doit en principe faire à la fin de ce mois une visite à New-Delhi, prévue à l'origine en août 1980 et annulée en raison de la reconnaissance par l'Inde du régime provietnamien du Cambodge. Une incertitude règne encore sur ce déplacement en raison de l'état de santé du ministre chinois. S'il a effectivement lieu dans les semaines qui viennent, il marquerait assurément une date, et M. Zhao Ziyang devrait tenir compte de cette donnée avant de prendre des engagements avec les dirigeants pakistanais, toujours méfiants à l'égard de l'Inde.

La situation est redevenue « absolument normale », affirmait-on, lundi matin 1er juin, à Dacca, de source officielle, après la reddition ou la fuite vers l'intérieur du pays des militaires — quelques officiers et une cinquantaine de soldats — tenus pour responsables de l'assassinat, samedi 30 mai, du chef de l'État, le général Ziaur Rahman, et de la rébellion de la garnison de Chittagong. Le chef de l'insurrection, le général Manzur Ahmed, a été arrêté, lundi, à une cinquantaine de kilomètres de la ville.

Un porte-parole indien avait qualifié de « totalement fausses » les informations d'une agence de New-Delhi selon lesquelles le groupe des Shanti Bahini, appuyé un moment par l'Inde, était mêlé au meurtre du président bangalais. « J'ai toujours condamné la violence. L'Inde a toujours considéré comme importants les progrès et la stabilité de ses voisins », a déclaré Mme Gandhi dans un message lu à la radio bangalaise.

La situation est redevenue « normale »

De notre envoyé spécial

Calcutta. — L'épreuve de force engagée, samedi 30 mai, entre les successeurs du président Ziaur Rahman, assassiné à Chittagong, et le lieutenant-général Manzur Ahmed, chef des mutins, qui avait aussitôt décrété la loi martiale, suspendu la Constitution, démis le gouvernement et constitué un « conseil révolutionnaire », a finalement tourné, lundi 1er juin, à l'avantage des autorités légales.

Selon Radio-Dacca, toutes les personnes impliquées dans l'assassinat du président « Zia » avaient quitté Chittagong, désormais contrôlé par les forces loyalistes. Une récompense de 500 000 roupies (31 000 dollars) avait été offerte pour la capture du lieutenant-général Manzur, « mort ou vif ».

Après avoir proposé aux autorités de Dacca d'œuvrer de concert pour « débarrasser le pays des politiciens corrompus », ce dernier avait ignoré les ultimatums successifs (le dernier expirait lundi matin à 6 heures locales) lancés par le chef d'état-major de l'armée, le lieutenant-général Ershad, ultimatums accompagnés d'une promesse d'amnistie en faveur de ceux qui déposeraient les armes. Selon Dacca, un nombre important d'officiers et de soldats auraient saisi cette opportunité pour rentrer dans le rang.

PATRICK FRANCÈS.

(Lire la suite page 4.)

La campagne des élections législatives est ouverte officiellement

M. Mauroy demande « des engagements précis » au parti communiste

Les délégations du parti communiste et du parti socialiste devaient se rencontrer, mardi matin, au siège du P.S., pour discuter les modalités d'un accord électoral. Les communistes se montrent toujours disposés à aboutir.

Le P.S. a soumis, dès la fin de la semaine dernière, au P.S.U. et au M.R.G., un « projet d'accord de gouvernement » qu'il devait présenter, mardi, à la délégation du P.C.F. Ce document comporterait notamment un « préambule de solidarité gouvernementale » liant les parties contractantes.

M. Mauroy, qui se trouvait à Lille pendant le week-end, s'est adressé en ces termes aux communistes : « Vous avez vocation à participer au gouvernement de la France, comme les autres formations, et c'est vous qui détenez la réponse. » Le premier ministre a aussi déclaré, à l'intention du P.C.F. : « Il ne s'agit pas de faire des déclarations, il faut prendre des engagements. La publication de sondages donnant une large avance au parti socialiste a entraîné un mouvement de baisse de 3,4 % lundi à la Bourse de Paris.

Les dernières inscriptions de candidats aux élections législatives des 14 et 21 juin ont été enregistrées, dimanche 31 mai, à minuit. Alors qu'aux législatives de mars 1978 il y avait eu quatre mille deux cent soixante-six candidats, ils ne sont que deux mille sept cents environ à s'être inscrits.

La campagne électorale est ouverte depuis lundi, elle durera jusqu'au vendredi 12. Campagne brève : un mois exactement se sera écoulé entre la dissolution de l'ancienne Assemblée (le 22 mai) et l'élection de la nouvelle.

Signe indubitable de l'approche d'un scrutin : la multiplication des sondages. Après la pause qui a suivi le deuxième tour de l'élection présidentielle, les instituts relancent leurs activités. S'il faut en croire l'IFOP et *le Point*, le parti socialiste devrait profiter d'une véritable vague : 36 % des intentions de vote se portaient encore sur lui les 25 et 26 mai. Le même résultat avait été enregistré les 12 et 13 mai, lors d'une enquête précédente. Ces chiffres incluent les intentions de vote en faveur des radicaux de gauche (lors du premier tour de l'élection présidentielle, MM. Mitterrand et Crépeau avaient respectivement obtenu 25,84 % et 2,21 % des suffrages exprimés). Cette enquête fait aussi apparaître les difficultés qu'auront probablement les candidats communistes présents au second tour. Selon l'IFOP, en effet, sur cent électeurs socialistes ou radicaux de gauche ayant voté pour le P.S. au premier tour, quarante-cinq seulement seraient prêts à se prononcer pour le P.C. au second. Pour le premier tour, les prévisions de ce sondage (14 %) sont à peine supérieures au résultat obtenu par M. Marchais le 26 avril (13,34 %), mais en légère hausse par rapport à l'enquête précédente (13 %).

De son côté, *le Nouvel Observateur* publie une étude postélectorale du scrutin présidentiel. Il en ressort que les raisons de l'échec de M. Giscard d'Estaing tiennent essentiellement, d'une part, au jugement négatif porté par les électeurs sur sa politique en matière d'emploi, d'autre part, au caractère défectueux du report des voix de M. Chirac sur M. Giscard d'Estaing (73 %). Quant à M. Mitterrand, son image de représentant de toute la gauche et de candidat susceptible d'apporter de profonds changements à la société française est parmi les causes principales de sa réussite.

Le pouvoir en place s'efforce donc d'exploiter les mêmes arguments : changement et combat commun à la gauche. Il y a, dans les décisions de M. Mauroy, des options à long terme : il a annoncé, ce week-end, à Lille, la mise en chantier d'un « plan intérimaire de deux ans » destiné à rétablir les équilibres fondamentaux de l'économie française.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 8.)

Un entretien avec Mme Nicole Questiaux

« La solidarité, c'est le contraire d'une société assistée »

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a entamé, lundi 1er juin, ses entretiens avec les syndicats et les organisations professionnelles. Il s'agit, pour le gouvernement, d'examiner plus en détail les mesures à caractère social qui seront prises à court et à moyen terme, dont les premières seront annoncées le 3 juin à l'issue du conseil des ministres.

La C.G.T., la C.F.D.T., la C.F.T.C., les P.M.E. et le C.N.P.F. devaient être reçus lundi, F.O. et la C.G.C. mardi. Participeront également à ces discussions M. Delors, ministre de l'économie et des finances ; Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme ; M. André Henry, ministre du temps libre, et Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, qui, dans une interview au « Monde », explique le sens de la création de ce nouveau ministère.

La généralisation de la cinquième semaine de congés payés serait effective avant la fin de l'année, a déclaré M. Georges Séguy à sa sortie de Matignon. Quant à M. Maire, il a indiqué qu'une rencontre tripartite (gouvernement-patronat-syndicats consacrée à la réduction de la durée du travail se tiendrait la semaine prochaine.

« Pourquoi un ministère de la solidarité ? Quel sens donnez-vous à ce mot ?

— Le domaine de ce ministère est celui des affaires sociales. Nous avons voulu un grand ministère des affaires sociales ; mais, en employant le mot solidarité, nous avons voulu avoir un autre regard sur ces questions. Qui dit solidarité pense à l'histoire, à l'expérience de ceux qui ont cotisé et conquis des droits. Ces droits n'ont jamais bien été reconnus qu'à l'occasion des grandes avancées — 1936, 1945. Le mot solidarité signifie d'abord que nous voulons que 1981 soit l'année de nouvelles avancées.

— Quel contenu donnez-vous à ce mot ?

— Le contenu que nous pensions lui donner est celui que lui donnent les gens quand ils nous parlent. La solidarité, cela veut dire que les personnes prennent en charge et ensemble, elles-mêmes, leurs affaires, leur sécurité, leurs besoins sociaux, de façon responsable. Pensez à ceux qui, au dix-neuvième siècle, se sont organisés en mutuelles pour se couvrir contre les risques de la vie, qui ont été les premiers à imaginer que l'on paierait en fonction de ses ressources, que l'on introduirait une forme de redistribution à l'intérieur d'un petit groupe. Nous, nous pensons à cela ; et, lorsque les gens en parlent, on s'aperçoit qu'ils ont parfaitement bien compris. Pour eux, solidarité, c'est le contraire d'une société d'assistés.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 44.)

POINT

Air France ses Boeing ses pilotes

Il aura fallu trois ans au Syndicat national des pilotes de ligne pour accepter ce qui lui paraissait d'abord inconcevable : le pilotage en équipage à deux du Boeing-737. Cette même organisation, qui contraignait alors, par son intransigeance, Air France à annuler une commande de dix-huit appareils de ce modèle, accepte aujourd'hui l'achat de seize de ces avions.

Ces trois années de refus n'en laisseront pas moins de profonds stigmates tant au sein de la compagnie que parmi les navigants. Près de deux cents élèves recrutés pour piloter les avions se sont retrouvés au chômage, certains même avant d'avoir achevé leur formation. Quant à Air France, il lui a fallu remodeler son réseau moyen-courrier en abandonnant ou en concédant à des compagnies françaises et étrangères l'exploitation de ses routes les moins fréquentées, compromettant ainsi son activité et ses recettes. Trente et un mille heures de vol (le dixième de sa « production ») lui échapperont de ce fait cette année.

Le temps effacera les amertumes. Mais pas certaines interrogations, au premier rang desquelles celle-ci : au début de leur « croisade », les pilotes français arguaient que la conduite à trois d'un appareil était essentielle à la sécurité. En irait-il autrement aujourd'hui — alors que près de deux mille moyen-courriers (Boeing-737 et Douglas DC-9) volent avec des équipages de deux personnes sans présenter, apparemment, de dangers particuliers — ou bien nos « chevaliers du ciel » auraient-ils préféré oublier l'argument pour préserver leur carrière ?

(Lire page 45.)

Un dossier industriel brûlant pour le gouvernement : BOUSSAC - SAINT-FRÈRES AU BORD DU GOUFFRE

(Lire page 43 l'article de Véronique MAURUS.)

AU JOUR LE JOUR

POUR ET CONTRE

Pour un journaliste de droite, quoi de plus normal que de soutenir la droite quand elle est au pouvoir ? En revanche, pour un journaliste de gauche, soutenir la gauche quand elle est au pouvoir est un fait bien suspect.

D'où il ressort que la droite, quand elle est au pouvoir, trouve davantage de soutien que la gauche. Et d'où, subsidiairement, l'impression que tout journaliste de gauche porte dans son cœur — serait-ce inconsciemment — la devise qu'avait donnée Pierre Dac à l'Os à moelle : « Pour tout ce qui est contre. Contre tout ce qui est pour. »

MICHEL CASTE.

DESSINS A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Un festin de prince

L'Ecole des beaux-arts présente, jusqu'au 12 juillet, « De Michel-Ange à Géricault », exposition des dessins et documents de la collection Alfred Armand.

Dans un récent article consacré au musée de Nemours, nous évoquions ces innombrables amateurs, « curieux » du dix-septième siècle, « antiquaires » du dix-neuvième, qui ont veillé sur l'héritage et rendu possible une histoire de l'art qui, bien souvent, se confond avec leur propre histoire. C'est une histoire où, de Verrès et Suger à Calouste Gulbenkian et à l'inénarrable Barnes, se rencontre toute la diversité des espèces culturelles. Les princes y côtoient les cousins Pons, et, si Daumier a donné figure immortelle aux amateurs d'estampes, il y a aussi un physique du numismate, du bibliophile, du collectionneur de pâtes tendres ou de serrurerie médiévale.

Pour la passion et le savoir, le goût du secret et le quant-à-soi élitiste, c'est l'amateur de dessins que l'on mettrait volontiers au sommet de la pyramide. Le dessin permet (parfois, de moins en moins) les petits prix et les grandes découvertes, pose les plus délicats et délicieux problèmes d'attribution, introduit « les amoureux fervents et les savants austères » au cœur même de la création artistique. En voici un exemple avec la donation Armand-Valton que présente l'Ecole des beaux-arts.

Valton ne se prénommait pas Armand et Armand ne se nommait pas Valton. Prosper Valton était le neveu d'un architecte, Alfred Armand (1805-1888) spécialisé dans la construction des gares et des hôtels (on lui doit en particulier la gare Saint-Lazare et le Grand Hôtel de la place de l'Opéra) qui se retira vers la soixantaine pour se consacrer entièrement à sa collection de dessins et de médailles. Aux médailles, il rendit hommage par un ouvrage traitant de l'Italie des quinzième et seizième siècles. Grand voyageur, et voyageant toujours le crayon en main, il constitua un impressionnant ensemble de photographies et de gravures qu'il légua à la Bibliothèque nationale.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 16.)

Le Monde

idées

LE NOUVEAU SEPTENNAT ET L'ÉTRANGER

L'élection de M. Mitterrand a suscité, à l'étranger, de nombreuses réactions. Nous donnons ici la parole à un Belge, Ernest Carlier, qui trouve des points de ressemblance entre le nouveau président, Clemenceau et de Gaulle. A un Africain, Sissa-Le Bernard, qui espère que les mots de paix, de sécurité et de développement figurant dans les propositions socialistes deviendront une réalité concrète. A un Libanais, Jawad Sidaoui, qui espère que la France jouera un grand rôle dans le rétablissement au Proche-Orient d'une paix fondée sur la justice. Le socialiste français Gabriel Enkiri exprime en l'étendant le même espoir à d'autres zones troublées tandis que Paul Giniewski craint que le nouveau président ne déçoive rapidement les juifs et les amis d'Israël qui ont contribué à son succès.

Clemenceau, de Gaulle, Mitterrand

par ERNEST CARLIER (*)

EN Wallonie comme dans d'autres régions francophones extérieures à la France, nous sommes nombreux à ressentir l'arrivée de M. Mitterrand à la présidence comme un événement positif et, chose moins évidente, comme un signe de secrète continuité.

Autrement dit, nous retrouvons chez François Mitterrand une conception globale du rôle de la France qui — au-delà des différends institutionnels — fut celle du général de Gaulle et, avant lui, d'un homme comme Clemenceau.

Tous trois ont réussi à faire éclater les cloisons partisanes à l'intérieur et à mobiliser un immense assentiment au-delà des frontières de la République.

Quelques exemples me feront sans doute comprendre.

D'abord ces trois hommes (Clemenceau, de Gaulle, Mitterrand) ont les mêmes ennemis irréductibles qui se nomment : la « corbeille », les « profiteurs » des deux guerres, Vichy, le marais de toujours, ce qu'on nomme pudiquement (cela fait sourire les étrangers) le « centre droit ». Tout cela symbolisé de manière curieuse par un certain nombre de familles qui firent florès sous Napoléon III. Un *Who's Who* mondain, aggluttiné autour des salons et des casinos, n'a jamais admis ces trois hommes qui s'habillaient mal.

Le sentiment d'une communauté française élargie est également commune à tous trois. Clemenceau commentant une lutte sociale au Borinage, de Gaulle s'épanouissant devant un groupe de Wallons qui l'acclament à Maubeuge et tel lieutenant de Mitterrand avouant son plaisir d'être ici, cela signifie beaucoup pour nous.

Tous trois sont comme nous : des provinciaux. Ils ont de la terre à leurs souliers. Des parents aimés et respectés leur ont donné à chacun ce « simple amour de la patrie » que François Mitterrand disait le 10 mai au soir. A-t-on entendu, en sept ans de pouvoir giscardien, utiliser une seule fois le mot de *patrie*, avec sa connotation culturelle immense, où apparaissent Sambre et Meuse, Michelet, et la glèbe d'une enfance vendéenne, ou nordiste, ou charentaise.

Affermis dans l'épreuve

Ces trois hommes ont également en commun — et c'est rare — une éloquence et une plume qui peuvent tantôt être incisives, tantôt revêtir l'ampleur de Chateaubriand (qu'ils ont beaucoup pratiqué tous trois).

On pourrait encore parler d'eux comme étant capables d'admiration sans réserve : Georges Clemenceau amoureux des *Nymphéas*, de Monet, de Gaulle plein de déférence publique pour Malraux, et François Mitterrand n'hésitant pas à dire sa dette envers Mauriac (dont on sait par ailleurs quelle fut sa relation avec le général). Pas de condescendance aristocratique dans ces admirations-là.

Bien d'autres analogies font surgir de partout une sorte de continuité et peut-être simplement une certaine idée qu'ils ont ensemble d'une France-personne, d'une identité historique, d'un destin national exemplaire. Tout cela vu de haut.

Aucun des trois, par exemple encore, n'entre et n'entrera dans l'extrême détail d'exécution. Aucun des trois n'a fixé et ne fixera le prix des pommes de terre : l'intendance le fera. Pas de technocratie pointilliste. Aucun des trois ne commence ses phrases par : « *J'observe, j'indique* », etc. Question d'ampleur.

Et puis ils ont traversé tous trois le désert : Clemenceau deux fois cinq ans, de Gaulle douze ans, Mitterrand vingt-deux ans. L'épreuve les a affermis. Une salutaire distanciation les a rendus lucides et, en plus, leur a donné cette « force tranquille » qu'on vient de découvrir.

Ce ne sont pas des hommes dans le vent. Ils ressemblent à un paysage français.

Du dehors, voilà quelques-unes des choses que nous percevons. La continuité n'est pas toujours où on pense.

(*) Directeur d'école normale, Mons (Belgique).

Quand les émirs s'impatientent

par PAUL GINIEWSKI (*)

LES juifs et les amis d'Israël qui ont pavoisé lors de l'élection de François Mitterrand, ceux qui ont « sanctionné » le précédent gouvernement à cause de sa politique moyen-orientale (et il le méritait assurément), n'auront pas eu longtemps à se réjouir. Ils ne seront pas restés longtemps dans l'incertitude.

Le 26 mai, M. Cheysson déclarait à Europe 1 que la France respecterait ses engagements politiques et commerciaux, et qu'il n'était pas question de dénoncer le contrat nucléaire franco-irakien. Le 28 mai, il précisait les « nouvelles » orientations moyen-orientales de la France dans une interview au *Monde* : « *Au départ, elles sont exactement celles du gouvernement précédent.* » Le ministre des relations extérieures précisait bien que son gouvernement est engagé « *dans une série de résolutions des Nations unies, de prises de positions communes des Européens au Proche-Orient* ». Et qu'il les respecterait

C'est clair. Peut-être pas inattendu, mais, pour certains électeurs confiants, d'un effet stupéfiant.

L'élection de François Mitterrand incarnait, pour les amis d'Israël et pour des millions de Français, l'espoir d'un changement. La croyance, aussi, que les promesses électorales seraient tenues. Mais que deviennent alors celles que le président avait faites lors de son entretien avec les dirigeants du CRIF ?

Si l'on en croit les comptes rendus de la presse, il avait rappelé que les socialistes avaient protesté contre les livraisons de matériel nucléaire à l'Irak. Il va de soi, avait déclaré M. Mitterrand, qu' « *un pays qui appartient, quoi qu'on en dise, au champ de bataille, ne peut recevoir des matériels dont l'usage militaire est évident* ».

M. Mitterrand avait aussi répondu à l'exigence de la fermeture du bureau de l'O.L.P. à Paris, formulée par le CRIF. « *S'il apparaissait*, avait-il dit, *que l'O.L.P. est à l'origine d'attentats commis en France, la présence du bureau de l'O.L.P. à Paris devrait être reconsidérée.* »

Et M. Mitterrand avait annoncé son intention d'abroger la circulaire ministérielle qui viole le principe de la loi de 1977, sanctionnant les complices français du boycottage arabe.

Que faire maintenant ? Qui sanctionner ? Comment traduire le désespoir qui est en train de s'emparer de ceux des juifs de France et des millions de Français qui espéraient le renouveau ? Que reste-t-il des espoirs du « Renouveau juif », qui avait appelé au vote-sanction contre le régime précédent ?

J'avais écrit dans *le Monde* du 2 février : « *Quel serait le sens d'un vote-sanction en faveur de M. Mitterrand des électeurs insatisfaits de M. Giscard d'Estaing ? Ils feraient un marché de dupe. La seule réponse cohérente qu'ils puissent donner au discours proche-oriental de la majorité et de l'opposition, c'est de les renvoyer dos à dos.* »

J'ai eu raison de craindre le pire Le pire, du point de vue des amis d'Israël, et dès avant la « troisième manche » des élections, est de s'entendre dire qu'on va pratiquer la même politique que le régime précédent.

Indépendamment du fond des problèmes, on ne pouvait leur signifier plus clairement le peu de cas qu'on fait d'eux, « électoralement » parlant, quand les émirs s'impatientent.

(*) Journaliste et écrivain.

Paix, sécurité, développement

par SISSA-LE BERNARD (*)

LES mots paix, sécurité, développement, résument les propositions socialistes en vue de changer les relations entre la France et l'étranger. Leur contenu a malheureusement souffert de la pratique qui les a amputés de leur charge positive. Il s'agit pourtant des aspirations fondamentales de l'homme ; des objectifs à la réalisation desquels les individus, les Etats et les organisations internationales déclarent œuvrer ; des impératifs auxquels tout le monde prétend se conformer : il ne peut y avoir de paix véritable sans un développement harmonieux à l'échelle planétaire, ni de développement harmonieux en dehors de la sécurité, d'un climat de paix juste et durable.

L'aventure coloniale a conduit les Européens à établir avec les peuples africains des rapports de domination dont on a cherché la justification dans la différence des races. Ils les ont soumis à un totalitarisme culturel, politique, religieux et idéologique imprégnant toutes les structures sociales et économiques. Le développement n'est pas réductible à son aspect économique ; c'est aussi l'épanouissement de la personne humaine en harmonie avec la communauté. Cela suppose une charte éthique dans les rapports entre pays développés et pays sous-développés. L'homme a le droit de vivre dans une structure sociale qui soit, au sens plein du terme, non violente.

On sait l'importance démesurée qu'ont prise les pays industrialisés au cours des dernières décennies. Tout s'est passé comme si les pays africains étaient considérés comme des « théâtres de guerre » où les pays industrialisés s'affrontent et cherchent à resserrer leur emprise sur les Etats et sur les peuples. La paix est un concept intégratif qui prend la vie de l'homme dans toutes ses dimensions.

Il en ressort que la paix est par essence un appel à la solidarité entre les peuples pour tous les aspects de leur existence : le développement implique que, à partir d'un certain état, il y a *processus de libération, de pacification* vers le plein équilibre de tous les possibles de l'homme : c'est l'idée du passage d'un état de sous-développement des pays dits « en voie de développement » vers un développement plus affirmé. Le problème de la paix et de la sécurité exige désormais un détour qui passe par la réduction de la raison profonde des conflits armés : l'inégalité entre les hommes, l'inégalité des possibilités... le développement inégal.

La bonne coopération est celle qui vise soit à se supprimer elle-même, soit à devenir intégralement réciproque et fondée sur les caractéristiques nationales, spécifiques de chaque pays. L'engagement pour le développement ne saurait impliquer aucune condescendance ou supériorité, aucun diktat quant aux modalités d'application de l'aide de la part de ceux qui s'y engagent.

Le développement passe par l'acquisition plénière d'une vraie dignité. On peut inonder un pays de subsides, de possibilités économiques et matérielles. Mais s'il n'y a pas une estime profonde, une conscience de la dignité et une égalité reconnue, tout cela ira à l'encontre du but recherché, mènera à l'enrichissement de « gens » et fera que le « pactole » obtenu sera source de corruption et plus encore d'antidéveloppement.

La première dimension d'un développement, c'est de se situer à l'égard de l'autre dans une estime, un respect et un honneur total, base essentielle pour la paix. Le parti socialiste peut y parvenir. Des hommes comme Lione. Jospin, Laurent Fabius, J.-P. Chevènement, Paul Quilès, Jacques Attali, etc. sont de la même tranche d'âge que la nouvelle élite africaine et sont comme elle sortie des grands centres occidentaux du savoir. Ils appartiennent à la génération des ordinateurs, mais ont le sens de l'humain, de l'équité et de la dignité. On est en droit d'attendre l'avènement d'une coopération basée sur de nouvelles relations entre des hommes nouveaux de France et d'Afrique.

(*) *Philosophe centrafricain.*

Une amitié à «double sens»

par JAWAD SIDAOUI (*)

LE nouveau président de la République française est l'ami personnel de certains dirigeants d'Israël. C'est son affaire. Chacun est libre de choisir ses amis et ses ennemis. Mais être ami d'Israël ne veut pas forcément dire être ennemi des Arabes. L'homme a, à notre connaissance, de très anciennes amitiés avec plusieurs Etats et dirigeants arabes.

Mais au-delà des amitiés ou des animosités personnelles, il existe un problème : le problème du Proche-Orient qui, malgré sa complexité apparente, est très clair : on est en face de deux peuples, l'un qui a accaparé une terre et l'a annexée à son territoire et l'autre devenu sans terre ni territoire. On voit dans cette situation une injustice flagrante et une atteinte aux principes du droit international. Les efforts visant à rendre leur droit à ceux qui en sont privés ne doivent fléchir devant les différents aspects d'humiliation matérielle ou morale que subit la partie opprimée à travers la politique adoptée par le gouvernement de M. Begin à l'égard des Palestiniens.

De là, nous croyons que l'amitié de M. François Mitterrand pour Israël pourrait jouer un grand rôle dans le rétablissement de la justice et l'élimination des causes des tensions qui accaparent les énergies et les richesses des peuples. En jouant ce rôle dans l'immédiat, M. Mitterrand n'agirait pas comme chef d'un parti politique, mais en tant que président d'un pays lié à tous les peuples de la région par des liens historiques, des intérêts et des objectifs communs tendant à construire un monde nouveau fondé sur la coopération et l'amitié.

Partant de ces données fondamentales, M. Mitterrand peut utiliser l'amitié qu'il a avec l'Etat hébreu pour convaincre les extrémistes, au sein même de cet Etat, de céder au langage du droit international et de la justice. Nous ne pouvons croire que l'héritier de Jean Jaurès va donner la priorité aux considérations personnelles aux dépens des considérations humanitaires.

C'est la leçon que nous a enseignée l'histoire du socialisme en France, et c'est justement ce que nous souhaitons voir faire le nouveau président de la République française.

(*) Ecrivain libanais.

Afghanistan, Pologne, Palestine... et Irlande

par GABRIEL ENKIRI (*)

DEPUIS le 10 mai, l'espoir nous habite de nouveau. Nous avons avons élu François Mitterrand, nous le soutenons résolument. Les élections législatives de juin lui apporteront une majorité à l'Assemblée nationale, nous n'en doutons pas. Il lui sera ainsi possible de gouverner. Sur le plan intérieur, nous attendons beaucoup de lui. Entre autres, l'intégration des hors-statut — comme ces vendeuses des bibliothèques de gare, — dans les entreprises qui les exploitent sans les reconnaître. Oui, nous sommes heureux et confiants depuis le 10 mai.

Pourtant, reconnaissons-le, en politique étrangère surtout, l'équivoque demeure. Le premier secrétaire du parti socialiste, Lionel Jospin, vient de déclarer à *l'Express* qu'il comptait interroger le parti communiste sur trois cas précis : l'Afghanistan, la Pologne et le Proche-Orient. Bravo Lionel, s'il y a bien trois peuples aujourd'hui déchirés, occupés, ce sont bien ceux de Pologne, d'Afghanistan et de Palestine.

Entre parenthèses, Lionel, pourquoi ne parles-tu pas du peuple irlandais ? Exiger des communistes français qu'ils prennent position en faveur des peuples afghan et polonais, certes. Mais ne peuvent-ils pas exiger, en retour, des socialistes qu'ils prennent position en faveur des peuples irlandais et Palestinien ?

Depuis le 10 mai, tout devient possible. Mais la libération des peuples est d'abord l'affaire des peuples. C'est donc notre affaire. Socialiste, je souhaite que le P.S. se retrouve aux côtés des peuples, et non pas comme hier embarqué dans une nouvelle « expédition de Suez » de sinistre mémoire. C'est pourquoi j'en appelle à tous ceux qui, à gauche sans exclusive, souhaitent que le 10 mai ne soit pas une victoire sans lendemain, mais un tournant historique.

Constituons sans plus tarder un puissant mouvement pour la paix au Proche-Orient. Oui, socialistes, communistes, et tous les autres, pouvons dès maintenant conjuguer nos efforts pour que les enfants du Liban et de Galilée connaissent aussi la joie de vivre.

Le nouveau président de la République doit œuvrer pour la paix, nous devons l'aider. Pourquoi ne pas envisager, à Genève ou ailleurs, une conférence qui réunirait les parties concernées (O.L.P., Israéliens) auxquels se joindraient tous les peuples de la région, Européens et Africains unis dans le même avenir + l'U.R.S.S., les Etats-Unis, la Chine, l'Inde et le Japon ? Mendès France a mis fin à la guerre du Vietnam, Mitterrand doit mettre fin à celle du Proche-Orient. Il n'y a pas d'autre voie que la recherche de la paix...

(*) Membre du parti socialiste depuis 1976.



Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



هكذا من الاصل

EUROPE

Espagne

Terrorisme, rumeurs de coup d'État, bavures policières

La crédibilité du gouvernement Calvo Sotelo est largement entamée

Barcelone *(Reuter, A.F.P.)*. — Trois mois après le coup d'État manqué de Madrid, une semaine après le siège de la Banque centrale de Barcelone, le grand défilé des forces armées s'est déroulé dans une ambiance de fête et sans incident majeur, dimanche 31 mai à Barcelone.

Plus de treize mille hommes de troupe, représentant toutes les unités de l'armée, ont défilé pendant deux heures devant des dizaines de milliers de personnes. A leur passage devant la tribune, les soldats ont salué le souverain au cri de *« Vive le roi ! »*. Les spectateurs ont répondu par des applaudissements nourris. Des fleurs ont été lancées au détachement de la garde civile, dont des membres ont été impliqués dans l'occupation des Cortès, le 23 février.

Un seul incident, bref et sans conséquence, a été signalé. Peu après le départ du roi, une poignée d'extrémistes de droite ont crié des slogans favorables au lieutenant-colonel Tejero, qui avait dirigé l'assaut contre le Parlement.

D'importantes mesures de sécurité avaient été prises dans le centre de la capitale de la Catalogne. Tout le long du trajet emprunté par le défilé, des policiers en civil ou en uniforme avaient pris position à tous les endroits stratégiques, et des tireurs d'élite déployés sur les toits se tenaient prêts à réagir à tout mouvement de foule suspect.

Malgré la hantise de l'attentat, Barcelone s'est progressivement abandonnée à l'atmosphère de fête, et les appels lancés par les dirigeants politiques, notamment par M. Jordi Pujol, président du gouvernement autonome de Catalogne, ont été largement entendus.

Cependant, une grave « crise de confiance » se développe dans le pays, entamant la crédibilité du gouvernement Calvo Sotelo. Cette crise a pris naissance voici trois semaines avec l'affaire d'Almeria et son prolongement houleux devant le Congrès des députés. Elle s'est ensuite nourrie des contradictions apparues lors de la prise d'otages de Barcelone.

Le 10 mai, à Almeria, en Andalousie, trois jeunes gens de Santander se rendant à une communion ont été tués dans des circonstances obscures après qu'ils eurent été pris pour des membres de l'ETA. L'opposition a qualifié l'affaire de *« bavure monumentale »*, et a exigé des explications au Parlement. Le ministre de l'intérieur, M. Juan Jose Roson, précisait à l'issue de son interminable plaidoyer, le 19 mai, qu'il n'était pas sûr que sa version était la bonne, mais que c'était la seule dont il disposait.

La formule du ministre de l'intérieur n'a cependant pas été reprise, une semaine plus tard, par le chef du gouvernement, M. Calvo Sotelo, chargé le 26 mai de la délicate tâche d'« *expliquer clairement la réalité confuse* » de la prise d'otages de Barcelone. Les affaires de Barcelone et d'Almeria se situent dans un contexte empoisonné par la recrudescence du terrorisme et le développement de plusieurs autres affaires, à la télévision et au Parlement.

Le 8 mai, le ministre de l'intérieur a présenté sa démission — refusée — au lendemain de l'attentat contre le chef de la maison militaire du roi, qui concluait deux mois d'une offensive sans précédent contre les forces armées. Le 22 mai, le gouvernement s'est défendu d'être pour quoi que ce soit dans l'éviction de la télévision nationale d'un très populaire directeur de l'information, M. Gabilondo, à qui l'on semble reprocher plusieurs reportages peu « conformistes ». louscir-cvuLes- ?

Selon un sondage publié le 30 mai par un journal catalan, la majorité pense que le gouvernement a menti dans l'affaire de la prise d'otages. Un sondage national révélait jeudi qu'en cas d'élections législatives le parti au pouvoir, l'U.C.D. (Union du centre démocratique) serait écrasé par les socialistes qui obtiendraient la majorité absolue au Congrès des députés. Profondément divisée sur des thèmes majeurs comme le divorce, l'U.C.D. paraît devoir éclater à moyen terme, son aile droite rejoignant alors la droite classique pour former un nouveau parti.

Pologne

Les funérailles du cardinal Wyszynski se sont transformées en une gigantesque manifestation populaire

De notre correspondant

Varsovie. — Homme d'État autant que d'Église, Stefan, Cardinal Wyszynski a eu, dimanche 31 mai, un enterrement de chef d'État. Pourtant, malgré tant d'ors, de pourpre, de fastes et de cérémonial d'un autre âge, ces funérailles nationales ont été avant tout une gigantesque manifestation populaire de simple et profond respect.

L'atmosphère était grave, recueillie, mais on sentait dans cette foule une si grande fierté d'être si fort qu'il y avait aussi dans l'air une sorte de gaieté. Dès le début de la matinée, on avait, pour être bien placés, commencé d'affluer sur cette immense place de la Victoire où le pape, il y a deux ans, avait célébré la messe. L'autel et la croix de 15 mètres de haut, dressés en quarante-huit heures, sont les mêmes qu'alors. Les vieilles s'asseyent sur leurs pliants, tirent discrètement des petits sandwiches de leur sac ; on bavarde, et la foule s'enfle jusqu'à atteindre quelque deux cent mille personnes.

A 16 heures, le tocsin sonne sous un petit soleil. Là-bas, à 600 mètres, la procession s'ébranle de l'église Saint-Joseph, devant laquelle les Varsoviens ont fait deux jours de queue ininterrompue pour aller s'incliner devant leur primat. Les fleurs jonchent le sol, formant un tapis d'une admirable beauté. Un jeune prêtre balançant lentement l'encensoir ouvre la marche. Les délégués des provinces suivent, étendards dressés, une énorme couronne à la main.

Puis viennent les congrégations religieuses, formant d'impeccables carrés gris, noirs, marron, bleus ou blancs ; les prêtres du diocèse en aube, les évêques et les archevêques imbus de majesté. Derrière le cercueil, les deux sœurs du cardinal, voilées de noir ; le chef de l'État, M. Jablonski, accompagné d'un membre du bureau politique, M. Barcikowski, et de M. Rakowski, le vice-premier ministre chargé des relations avec les syndicats ; enfin les deux Solidarité, ouvrière et paysanne, conduites par M. Walesa. Les professeurs de l'université sont en toge, les mineurs ont leur chapeau au plumet et leur uniforme noir. Les montagnards, leur costume brodé. Un spectacle à faire pâlir Hollywood de jalousie ; jusqu'à la descente dans la crypte de la cathédrale Saint-Jean, il va durer cinq heures.

Dans un prêche qui ira droit au cœur des Polonais, Mgr Casaroli, le secrétaire d'État du Vatican dépêché par le pape, évoque les « *deux grands idéaux* » du cardinal, la Pologne et l'Église, et son « *espoir indomptable qui puisait sa source dans la force de son peuple et dans sa foi* ». Il dit la messe. Repris par la foule, les chants succèdent aux psaumes, la lecture de l'Évangile aux prières.

Le pape lui-même est là, grâce au cardinal Makharski, le vice-président de la conférence épiscopale qui lui prête sa voix en lisant la lettre qu'il a, du Vatican, adressée à sa patrie. Jean-Paul II dit qu'il aurait voulu être personnellement présent, fait comprendre que seules ses blessures l'en ont empêché et rend un hommage passionné au primat, sans oublier les dangers qui pèsent sur la Pologne.

La veille, après s'être entretenu avec Mgr Casaroli durant deux heures, le premier secrétaire du parti, M. Kania, a reçu la visite impromptue du commandant en chef des forces du pacte de Varsovie, le maréchal Koulikov. La conversation « *amicale* », dit simplement le communiqué, a porté sur les « *tâches communes de l'armée polonaise, des forces armées soviétiques et des autres armées du traité dans la défense de la paix et du socialisme.* »

Pour sa part, le pape demande à ses compatriotes, dans un souci avant tout politique, de prolonger leur deuil d'une période de trente jours consacrés « *à la prière, la paix et la réflexion (...) sur cette période tellement difficile de notre histoire.* »

Une « athéisation programmée »

On écoute dans un silence absolu, mais les applaudissements ne fuseront, vite réprimés, que lorsque Mgr Makharski, dominant mal son émotion, lancera « *en tant qu'évêque polonais* », d'une voix de tribun : « *Je veux dire à tous les Polonais et au monde entier que nous ne baisserons pas les bras et que nous combattrons pour tout ce pour quoi le primat a livré combat durant sa vie.* » « *Je dois vous dire*, ajoute-t-il, *avec quel respect je regarde ce peuple indomptable de Varsovie, ce peuple indomptable de Pologne qui, depuis quatre jours, rend hommage à son grand primat dans un extraordinaire témoignage de ce qu'un Polonais considère comme vraiment grand, comme valeur impérissable et de ce qu'est pour lui l'autorité.* »

Porté maintenant par des membres du nouveau syndicat indépendant des étudiants, le cercueil est à nouveau levé. Seuls le suivront jusqu'à la cathédrale les représentants des autorités, les dirigeants de Solidarité, les délégations étrangères (1), les dignitaires de l'Église polonaise et ceux des Églises étrangères, parmi lesquels l'archevêque de Prague, Mgr Tomasek qui, citant l'hymne national polonais, a déclaré à sa descente d'avion : « *La Pologne n'est pas encore perdue.* »

C'est devant cette assemblée aussi étrangement composite qu'officielle que seront lus des extraits d'un testament du primat, rédigé pour l'essentiel en août 1979. Le cardinal y parle de son combat essentiel (« *J'ai toujours voulu défendre l'Église face à une athéisation programmée* »), de son soutien à la cause ouvrière et de sa conviction de la nécessité de réformes pour sa patrie (« *C'est dans cet esprit que j'ai servi d'une façon désintéressée les masses laborieuses* ») ; des « erreurs » commises par le régime (« *J'ai toujours eu l'espoir que de nombreuses personnes qui réalisaient la prétendue transformation agissaient de bonne foi et qu'elles y étaient contraintes par le rapport de forces politiques* ») ; et aussi de ses années de prison durant l'époque « stalinienne », des « *injustices et calomnies qui m'ont honoré* », enfin du soutien inébranlable qu'ont toujours apporté à l'Église polonaise les papes qu'il a connus.

Dans la crypte, certains s'agenouillent. Tous, sauf les représentants du pouvoir qui inclinent seulement la tête, se penchent pour poser leurs lèvres sur le cercueil.

La télévision, qui a intégralement retransmis la cérémonie, enchaîne sur le journal. Elle rediffuse, jusqu'à la saturation absolue, les grands moments de la journée et donne la parole à un évêque : Radio-Vatican n'aurait pas fait plus.

Le roi est mort. La date de la prochaine réunion de la conférence épiscopale qui devrait faire connaître le nom de son successeur devait être fixée ce lundi. En attendant, le violent tir de barrage suscité au sein du parti par la déclaration du forum de Katowice (*le Monde* du 30 mai) s'est encore renforcé samedi de nombreuses motions de protestation, et le Parlement se réunira le 9 juin prochain. A l'ordre du jour, un rapport sur l'état de l'économie, l'examen du projet de loi sur les syndicats et un débat sur des propositions de restructuration des ministères industriels.

BERNARD GUETTA.

(1) Citons parmi ces dernières deux membres du Congrès présents en tant que représentants personnels du président Reagan : MM. Zablocki, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, et Bloomfield.

L'ambassadeur de France, comme les autres membres du corps diplomatique, a assisté aux obsèques.

● « *Il ne faut pas sous-estimer la menace qui pèse sur la Pologne socialiste* », écrivait dimanche 31 mai le *Rabotnichesko Delo*, organe du P.C. bulgare. Le journal s'inquiète particulièrement des « *concessions incessantes* » du pouvoir qui « *laissent l'impression que la force réelle* » n'est pas de son côté et conclut : « *Le peuple bulgare s'attend que les communistes polonais réussissent à unifier les forces saines dans la lutte pour sauver et consolider les conquêtes socialistes du peuple polonais* ». — *(A.F.P.)*

Portugal

Les relations se tendent entre les sociaux-démocrates et les centristes

De notre correspondant

Lisbonne. — Le premier ministre, M. Pinto Balsemao, devait soumettre au président de la République ce lundi 1er juin les noms des nouveaux membres du gouvernement qui remplaceront MM. Ferreira do Amaral et Marques de Carvalho, anciens ministres, respectivement de la qualité de la vie et de la réforme administrative, dont la démission a été rendue publique vendredi.

M. Ferreira do Amaral, membre du parti populaire monarchiste (P.P.M.) sera remplacé par une autre personnalité de cette formation politique, M. Ferra e Moura. Comme son prédécesseur, le nouveau responsable de la réforme administrative, M. Robin Andrade, n'a pas de filiation politique.

M. Balsemao a annoncé d'autre part la création d'un secrétariat pour les affaires politiques auprès du premier ministre confié à M. Rebelo de Souza, ami personnel du chef du gouvernement et directeur de l'*Expresso*, hebdomadaire politique de grande réputation à Lisbonne. M. Rebelo de Souza sera également chargé de la supervision des questions de communication sociale (information).

Auparavant, la communication sociale avait un secrétariat rattaché au ministère de la qualité de la vie. Son responsable, M. Fontoura, avait décidé d'abandonner son poste par solidarité avec le ministre, M. Ferreira do Amaral. Mini-crise ou première étape d'une crise profonde ? C'est la question que se posent les observateurs à la suite du premier remaniement décidé par M. Balsemao depuis son investiture en janvier dernier. Les départs de MM. Ferreira do Amaral et Marques de Carvalho interviennent alors que les relations entre les partis de la coalition au pouvoir sont tendues. « *Je suis obligé d'avaler des éléphants vivants* », s'était exclamé le ministre de la qualité de la vie lors du congrès des monarchistes en mai. Il faisait allusion à l'impossibilité d'écarter le directeur général de la télévision, M. Proença de Carvalho, très critiqué pour la mauvaise qualité des programmes. A plusieurs reprises, il aurait insisté dans ce sens auprès du premier ministre, mais en vain, M. de Carvalho bénéficiant du soutien du Centre démocratique et social (C.D.S.).

De son côté, le ministre de la réforme administrative aurait protesté contre une décision unilatérale du ministre des finances, membre du C.D.S., de limiter à 13 % l'augmentation du salaire des fonctionnaires. Dans certains milieux du parti social-démocrate, on estime que le C.D.S. prend de plus en plus de poids au sein de la coalition. Des personnalités du P.S.D., comme MM. Enrico de Melo et Cavaco Silva, hostiles à la désignation de M. Balsemao, successeur de M. Sa Carneiro à la tête du gouvernement, l'accusent en coulisse de manque d'énergie. Discrètement ils s'affirment prêts à prendre le relais.

JOSÉ REBELO.

Belgique

DES EXTRÉMISTES FLAMANDS PROVOQUENT DE GRAVES INCIDENTS DANS LES FOURONS

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Après un an de paix relative, des incidents se sont à nouveau produits dans les Fourons, région à majorité francophone rattachée au Limbourg flamand en application des lois linguistiques de 1963. Une manifestation d'extrémistes flamands a fait huit blessés dont un est dans un état grave, le dimanche 31 mai.

Cette manifestation avait été interdite et d'importantes forces de gendarmerie quadrillaient les six villages des Fourons. Les extrémistes ont cependant réussi à s'infiltrer et ont été accueillis par des contre-manifestants wallons, drapeau en tête. Des bagarres ont alors éclaté, les gendarmes ne réussissant pas à séparer les adversaires. Pour éviter le pire les forces de l'ordre ont alors protégé l'évacuation des extrémistes flamands, allant jusqu'à arrêter des francophones. Mais cette attitude a provoqué la colère du monde politique wallon. Plusieurs parlementaires du F.D.F. et du Rassemblement wallon ont décidé d'interpeller le gouvernement. Le ministre socialiste de l'intérieur, M. Busquin, a ouvert une enquête. — P. de V.

Italie

● L'ANCIEN PRESIDENT DU CONSEIL, M. GIUSEPPE PELLA, EST MORT le dimanche 31 mai à Rome, à l'âge de 79 ans.

[Élu député démocrate-chrétien en juin 1946, M. Pella fit partie, en octobre de la même année, du second ministère De Gasperi, en qualité de sous-secrétaire des finances. Ministre du trésor en 1947, puis du budget en 1952, il devient gouverneur du Fonds monétaire international. Président du conseil d'août 1953 à janvier 1954, il assume en même temps les portefeuilles des affaires étrangères et du budget.]

Union soviétique

TROIS EXÉCUTIONS POUR « CRIME ÉCONOMIQUE »

Moscou *(A.F.P.)*. — Un inspecteur du ministère de la justice, un procureur et l'ingénieur en chef d'une usine de textile ont été récemment passés par les armes en Azerbaïdjan (Caucase) pour « *crime économique* », a annoncé dimanche 31 mai *Bakinski Rabotchi*, organe local du parti communiste.

En un peu plus de trois ans, les trois hommes avaient réussi à détourner des caisses de l'État pour plus de 17 millions de francs en transformant en entreprise privée une partie de l'usine de textile de Bakou, révèle le journal.

Les activités de cette « *bande criminelle* », qui tendaient à « *détruire la puissance économique de l'État* » ont causé un tort moral autant que matériel à la société, a souligné le tribunal. Les condamnés ont été fusillés après que la Cour suprême eut rejeté leur recours en grâce, en raison du « *grand danger* » qu'ils représentaient pour la société, ajoute *Bakinski Rabotchi*.

Cette affaire semble être l'une des plus importantes des dernières années dans le domaine des détournements de fonds en Union soviétique avec le scandale qui a récemment éclaboussé plusieurs ministères de la République autonome des Tchétchènes-Ingouches (Caucase) et l'« *affaire du caviar* », où semblent impliqués de nombreux hauts fonctionnaires du ministère des pêches.

● *M. Mikhail Yakovlev*, collaborateur de la revue clandestine Polski (recherches) a été arrêté vendredi 29 mai à Moscou par le K.G.B. (police secrète), apprend-on de sources dissidentes. Âgé de trente-trois ans, spécialiste des langues romanes, M. Yakovlev avait fait l'objet de plusieurs mises en garde des autorités. Il travaillait ces derniers temps dans une chaufferie — *(A.F.P.)*

Le Monde *publiera demain*

- ● UN ARTICLE DE M. DEFFERRE sur les écoutes téléphoniques.
- ● IDÉES : Économie et politique.
- ● « LE MONDE DE LA MÉDECINE » : L'éthique des manipulations généfiques ; Le droit de mourir ; Congrès de diététique à Marseille.
- ● RÉGIONS : La desserte des îles bretonnes.

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Le gouvernement dément que l'octroi de prêts par l'Arabie Saoudite dépende de la vente de chars Léopard-2

De notre correspondant

Bonn. — Le congrès du parti libéral (F.D.P.) s'est terminé, le dimanche 31 mai, à Cologne, par la réaffirmation de l'alliance avec le parti social-démocrate. Les débats n'en ont pas moins mis en évidence les conflits au sein de la coalition gouvernementale, particulièrement à propos de la dette publique évaluée à 262,5 milliards de marks (1).

Alors que le S.P.D. refuse d'envisager des coupes dans le « budget social », le président du F.D.P., M. Genscher, et plus nettement encore le comte Lambsdorff, ministre de l'économie, ont estimé que des mesures « *pénibles pour tous* » doivent être prises lors de l'élaboration du budget 1982. Il est question en particulier de réduire les allocations familiales, les allocations de logement et aussi les indemnités de chômage, ainsi que des subventions à l'agriculture et à la construction.

Le ministre de l'économie a démenti, mais pas aussi catégoriquement qu'on s'y attendait, les rumeurs selon lesquelles l'Arabie Saoudite refuserait désormais tout nouveau crédit à la R.F.A. si cette dernière n'acceptait pas de lui livrer des chars du type Léopard-2. Selon le comte Lambsdorff, il est « *naturel* » que les Saoudiens souhaitent « *diversifier* » leurs prêts à l'étranger et recherchent des taux d'intérêt élevés. On peut se demander si la République fédérale va effectivement obtenir les 28 milliards de marks qu'elle envisage d'emprunter en 1981 à l'Arabie Saoudite, ainsi que les 6,5 milliards qui constituent la tranche allemande de l'emprunt préparé en commun par la France et la R.F.A. avant que le nouveau gouvernement français ne se retire de l'opération.

Vendredi, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, avait, comme le chancelier Schmidt la semaine dernière, brandi devant le Congrès la menace de sa démission si la double résolution de l'OTAN relative à l'installation de nouvelles fusées à moyenne portée en Europe était remise en cause. Le Congrès avait finalement approuvé la politique du ministre des affaires étrangères par 271 voix contre 103.

Pour le reste, le congrès de Cologne s'est occupé surtout de redorer son blason libéral en adoptant un nouveau programme écologique. Celui-ci propose que les associations — et pas seulement les individus — puissent elles-mêmes saisir la justice pour combattre tous les projets de nature à menacer l'environnement. Il s'est prononcé aussi pour une très sévère limitation des projets routiers en spécifiant, en outre, que, pour 25 %, les sommes dépensées à cet effet soient consacrées à la protection des riverains contre les bruits et les nuisances occasionnées par le trafic. Un second programme approuvé par les congressistes vise à lutter contre l'usage de la drogue.

JEAN WETZ.

(1) 1 mark = 2,40 francs environ.

Grèce

LA VISITE DU PRÉSIDENT BULGARE

Les relations entre Sofia et Athènes marquent le pas

De notre correspondant

Athènes. — Les entretiens entre les présidents Caramanlis, de Grèce, et Jivkov, de Bulgarie, qui se sont déroulés à Rhodes, du 27 au 30 mai, ont surtout illustré leur volonté commune de préserver la paix dans cette région.

Les relations gréco-bulgares, qui se développent dans tous les domaines, pourraient cependant être plus chaleureuses si la question des eaux du fleuve Nestos était réglée. Le débit de ce fleuve en territoire grec a, en effet, considérablement baissé depuis que les Bulgares l'ont détourné en partie vers la fin de 1974, pour effectuer d'importants travaux d'irrigation dans la région agricole de Plovdiv. A Rhodes, les présidents Caramanlis et Jivkov ont ignoré ce problème qui continuera à être négocié au niveau des experts.

Les deux présidents ont fait le point sur la coopération balkanique, avant la conférence qui doit avoir lieu à Sofia du 15 au 19 juin. La première conférence balkanique à Athènes en janvier 1976 avait précisé les limites d'une collaboration qui ne peut être que bilatérale. La prochaine conférence, qui réunira des experts, portera sur les problèmes de transports. On est loin de toute idée de pacte ou d'entente, et en fait la collaboration balkanique marque le pas.

En ce qui concerne la situation dans le bassin oriental de la Méditerranée, c'est un dialogue de sourds. Le 11 février 1980, le président Jivkov a qualifié la réouverture des bases américaines en Grèce de menace contre la paix dans les Balkans et, à maintes reprises, les dirigeants de Sofia ont exprimé à ceux d'Athènes leur espoir d'un désengagement de cette région. Or la Grèce a réintégré l'OTAN et se prépare à signer un nouvel accord de défense et de collaboration avec les Etats-Unis. La question des bases américaines et de l'OTAN se trouve donc réglée en Grèce, ce qui n'incite pas Sofia à renforcer sa collaboration avec Athènes.

M. M.

ASIE

L'ÉCHEC DU COUP D'ÉTAT AU BANGLADESH

Une armée en proie à de meurtrières luttes de factions

A l'origine de l'assassinat du président Ziaur Rahman, à Chittagong — la ville d'où il proclama l'indépendance du Bangladesh, en mars 1971, — et de la rébellion du lieutenant-général Manzur Ahmed, il y a sans doute une âpre rivalité et un conflit politique entre les deux hommes.

Agé de quarante-cinq ans, formé lui aussi dans les rangs de l'armée pakistanaise, le lieutenant-général Manzur Ahmed avait rejoint les forces de libération durant la guerre de 1971 et y avait gagné, comme sa victime, ses titres de noblesse. A l'indépendance, Mujibur Rahman, le premier chef de l'Etat, qui n'aimait guère les militaires, fussent-ils des héros de la résistance, l'avait nommé attaché militaire à l'ambassade du Bangladesh à New-Delhi. Après son arrivée au pouvoir, en novembre 1975, le général Ziaur Rahman (« Zia ») rappela son compagnon de résistance, lui fit gravir rapidement les échelons de la hiérarchie ; il le nomma à l'état-major. Devant l'ascendant pris par cet officier intelligent et cultivé, et en raison des divergences entre les deux hommes, le chef de l'Etat l'avait récemment placé à la tête de la région militaire de Chittagong. Cela pourrait expliquer la réaction violente, expéditive et quasi suicidaire des putchistes (mais la violence, parfois révolutionnaire, fait partie de l'histoire du Bengale).

Il est probable aussi que le « *facteur indien* » (*le Monde* daté 31 mai - 1[er] juin) avait également joué un rôle. Non que l'Inde ait eu maille à partir au drame de Chittagong, mais que son raidissement depuis quelque temps à l'égard du Bangladesh y a vraisemblablement exacerbé chez certains militaires, comme c'est le cas dans une partie de l'intelligentsia, reprochant au général Ziaur Rahman sa tiédeur face aux manœuvres d'intimidation de New-Delhi, un nationalisme toujours à fleur de peau. On en veut pour preuve le fait que la radio rebelle a annoncé que le « *conseil révolutionnaire* » annulerait le traité d'amitié et de coopération signé, en 1972 (sous le régime Mujibur Rahman), entre les deux pays. Or, lorsqu'ils ne sont pas conservateurs musulmans, les milieux nationalistes hostiles à l'Inde passent volontiers pour « pro-chinois », ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils sont « maoïstes ».

Purges et répression

Dans ces conditions, on imagine mal qu'un groupe d'opposants voulant restaurer le « *moujibisme* » pro-indien ait prêté main forte aux insurgés. En a-t-il été de même des tribus autochtones des contreforts de Chittagong (Chittagong Hill Tracts) qui, depuis des années, réclament — parfois les armes à la main — l'autonomie pour leur territoire et qui se sont dressées en particulier contre l'« invasion » de Bengalis — l'ethnie du delta du Bengale — venus de la plaine avec l'intention de conquérir des terres ? Une loi donnant à la police et aux forces armées le droit de tirer à vue sur les « *perturbateurs* » de ces régions a été votée, malgré des protestations, à la fin de l'année dernière par le Parlement de Dacca. Depuis, la répression aurait fait, selon un journal londonien, plusieurs centaines de victimes. Le général Manzur Ahmed ne considérait-il pas comme un cadeau empoisonné son affectation dans ce secteur ?

Le général Ziaur Rahman s'appuyait sur trois forces pour gouverner : d'abord sur l'armée (70 000 hommes pour l'armée de terre, 4 000 marins et quelques milliers d'aviateurs) ; sur le parti majoritaire — le parti national du Bangladesh (depuis 1979), représentant un large éventail de courants depuis le centre-gauche jusqu'à la droite musulmane ; enfin sur l'administration, où la Ligue Awami, l'ancienne formation gouvernementale de Mujibur Rahman, conserve cependant, comme auprès des syndicats, de l'influence.

L'ancien chef de l'Etat n'était pas parvenu à venir à bout, dans les forces armées, des luttes de factions et des divisions entre militaires issus du Pakistan et maquisards ayant fait leurs premières armes pendant la guerre de libération, entre membres de la hiérarchie bénéficiant de privilèges et hommes de troupes turbulents et vindicatifs, appartenant déjà à une autre génération. Les événements de Chittagong doivent être replacés aussi dans le prolongement de plusieurs crises graves qui ont secoué la jeune armée bangalaise, des purges et de la répression qui les ont suivies. Ainsi peut-on estimer que des centaines d'officiers et de sous-officiers ont été éliminés physiquement ; d'autre part, le général Zia avait nommé divers militaires à des postes de responsabilités au gouvernement et dans les entreprises publiques.

La manière dont il s'est débarrassé de ceux qui le sortirent de sa résidence surveillée et le portèrent au pouvoir le 7 novembre 1975 — de jeunes militaires nationalistes et « radicaux » liés au parti socialiste national — a laissé de profondes cicatrices dans l'armée. Le principal animateur du coup d'Etat, le lieutenant-colonel Abu Taher, accusé par la suite de complot, fut pendu, tandis qu'étaient pourchassés les dirigeants du parti socialiste national. L'un d'entre eux, Sirajul Alan Khan, devait disparaître après son arrestation. Sans doute un coup important avait-il été porté ainsi à une gauche révolutionnaire aux contours imprécis (1).

En octobre 1977, le régime eut à déjouer une tentative de coup d'Etat au moment où se déroulaient des négociations sur l'aéroport de Dacca après le détournement d'un avion japonais. L'opération fut matée, au prix de dizaines de morts. Elle était considérée comme la suite du soulèvement des soldats politisés par la branche militaire du P.S.N., le 7 novembre 1975. Des affrontements eurent également lieu à la même époque dans plusieurs casernes et notamment à Bogra, dans le Nord. Amnesty International a estimé, après une enquête, que « *peut-être plusieurs centaines* » de militaires furent exécutés à la suite de ces événements, après des jugements sommaires, à huis clos, par des tribunaux spéciaux.

Un risque d'instabilité

Une autre tentative de coup d'Etat, moins sérieuse, semble-t-il, a été apparemment démantelée le 17 juin 1980. Récemment, une cour martiale a condamné deux officiers, accusés d'y avoir participé, le lieutenant-colonel Didarul Alam, à dix ans de travaux forcés, et le lieutenant-colonel (en retraite) Narunnabi Khan, à un an de prison. Il leur était notamment reproché d'avoir recherché des appuis auprès du P.C.N. et d'autres groupes politiques, ainsi que des jeunes officiers — tel le colonel Rachid — qui participèrent à l'assassinat de Mujibur Rahman, et des principaux responsables de la Ligue Awami, à la mi-août 1975.

De vives pressions étaient exercées ces derniers temps, par certains militaires, sur le général Zia pour qu'il accorde son pardon aux jeunes officiers assassins du « *père de la nation* », qui bénéficient actuellement d'un appréciable exil à des postes diplomatiques, et pour leur permettre de regagner Dacca. Ce serait, affirme un journal indien, en quelque sorte pour tenter, au moins dans un premier temps, de les dissuader de rentrer que le chef de l'Etat aurait permis le retour de la fille de Mujibur Rahman, Mme Hassina Wazed, après qu'elle eut été portée, malgré son inexpérience, à la tête de la Ligue Awami, lors d'une réunion de la direction de son parti à New-Delhi. Ce retour n'a fait qu'ajouter à la confusion et fortement irriter les adversaires du chef de l'Etat.

Quoi qu'il en soit, s'il pressentait des menaces, comme il a été dit, pourquoi le général Zia est-il allé passer la nuit auprès des unités de l'un de ses principaux rivaux ? Sans doute, les insurgés s'attendaient à recevoir de plus larges appuis dans les rangs de l'armée, et peut-être de la part des éléments restés attachés au P.S.N., et les milieux politiques. Assassiner le chef de l'Etat et prendre la radio locale, à 200 kilomètres de Dacca, ce n'est cependant pas conquérir le pouvoir dans la capitale. Les obstacles ne manquent d'ailleurs pas entre les deux villes. Le fait que le chef de l'état-major de l'armée de terre (la principale force), le lieutenant général Ershad qui avait de l'influence auprès du général Zia, et pourrait bien se poser comme son successeur virtuel, et la marine, basée à Chittagong, se soient rangés aux côtés des autorités légales a fait pencher de façon décisive la balance en faveur des loyalistes. Il n'est toutefois pas certain que cela suffise à mettre le Bangladesh complètement à l'abri d'une période d'instabilité.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Les auteurs du soulèvement du 7 novembre 1975, qui voulaient former une « *armée révolutionnaire sans classes* », estimaient que l'esprit de leur révolte avait été trahi par le général Zia. Dans un livre, *Bangladesh, the Unfinished Revolution*, Lauwrence Litschultz, éd. Zed press, Londres, en fait par le menu le récit et évoque également les relations entre certains milieux bangalais et américains.

Dacca assure que la situation est redevenue « absolument normale »

(Suite de la première page.)

Le lieutenant-général Manzur, qui, selon des sources indiennes, bénéficiait du soutien d'environ vingt mille hommes, posait à terme au gouvernement légal une autre menace : celle de voir le pays manquer rapidement de produits pétroliers (l'unique raffinerie du Bangladesh se trouve à Chittagong).

A Dacca, la journée de dimanche avait été marquée par une importante cérémonie religieuse publique à laquelle, selon la radio, ont participé des milliers de personnes, rassemblés au stade local pour rendre hommage à la mémoire du président assassiné. A cette fin, la journée de lundi a également été décrétée fériée ; la convocation du Parlement était reportée à mardi matin.

Outre le président en exercice, M. Abdous Sattar, assistaient à la cérémonie de dimanche le premier ministre, le speaker du Parlement, des membres du gouvernement ainsi que des représentants des principaux mouvements d'opposition, dont la Ligue Awami.

Les relations avec l'Inde

La rumeur selon laquelle Mme Hasina Wajed, fille de Mujibur Rahman et nouvelle présidente de la Ligue Awami, principale formation de l'opposition, aurait été arrêtée alors qu'elle tentait de rejoindre l'Inde a été démentie par les autorités, qui ont, au contraire, fait état d'un appel à l'union qu'elle aurait lancé.

En ce qui concerne les raisons qui auraient été à l'origine du soulèvement, la plupart des observateurs s'en tiennent à une « *lutte de pouvoir au sein des forces armées* », rien ne permettant jusqu'à présent d'affirmer qu'un parti ou un groupe politique (notamment dans les milieux islamiques, dont on souligne d'autre part le regain d'activité et d'influence), ait été impliqué, d'une manière ou d'une autre.

Chacun relève toutefois l'abrogation, par le général Manzur, du traité d'amitié qui, depuis 1972, liait le Bangladesh à l'Inde, ainsi que le fait que Radio-Chittagong ait revendiqué la possession d'un îlot de la baie du Bengale, l'île New-Moore, dont la souveraineté est également revendiquée par Delhi, ce qui a provoqué, récemment, une certaine tension entre les deux pays.

PATRICK FRANCÈS.

A TRAVERS LE MONDE

Gabon

● L'EVACUATION DES RESSORTISSANTS CAMEROUNAIS. — Le pont aérien établi la semaine dernière entre Libreville et Douala (*le Monde* du 29 mai) a permis le rapatriement de près de huit mille ressortissants camerounais. Pour leur part, les deux Transall de l'armée française qui ont participé à l'opération — leur première mission humanitaire en Afrique depuis l'élection de M. Mitterrand — ont terminé leur intervention vendredi soir après avoir évacué entre mille deux cents et mille quatre cents Camerounais, en majorité des femmes, des enfants et des personnes âgées. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● LA REINE BEATRIX a désigné, le samedi 30 mai, deux chrétiens-démocrates du parti C.D.A. comme « informateurs » chargés d'étudier la mise en place d'un nouveau gouvernement, la coalition sortante ayant perdu la majorité aux élections législatives du 26 mai. MM. Rud Lubbers, ancien dirigeant du groupe parlementaire du C.D.A. et Jan de Koning, ministre démissionnaire de la coopération, consulteront les dirigeants des quatre principaux partis.

Les socialistes du P.V.D.A. et les Démocrates 66 (D'66) se sont déjà prononcés en faveur d'un gouvernement de centre gauche avec la participation des chrétiens-démocrates, excluant ainsi les libéraux de droite. — *(Corr.)*

République Sud-Africaine

● ATTENTATS A LA BOMBE. — Trois bombes à essence ont explosé, lundi 1[er] juin, dans les locaux du parti fédéral progressiste (opposition parlementaire) dans une banlieue de Johannesburg, causant de sérieux dommages mais pas de victimes. L'attentat a été revendiqué, par téléphone auprès de l'agence sud-africaine de presse SAPA, par un « Front de libération nationale » qui serait formé par des extrémistes blancs. — *(U.P.I.)*

● DEUX SYNDICALISTES NOIRS ARRETES. — La police sud-africaine a annoncé, samedi 30 mai, l'arrestation de deux dirigeants syndicalistes noirs qui avaient pris la parole, la semaine dernière au cours d'une manifestation de protestation contre les cérémonies du vingtième anniversaire de la République Sud-Africaine. M. Joseph Mavi, président du Syndicat des employés municipaux noirs, et M. Sisa Njekelana, vice-président du Syndicat des travailleurs unis, sont détenus aux termes d'une loi qui autorise la détention sans procès pour quatorze jours au maximum. — *(Reuter.)*

Cambodge

M. Son Sann et les Khmers rouges sont d'accord pour former un gouvernement de coalition

Les Khmers rouges sont prêts à former un front uni anti-vietnamien avec le Front national de libération du peuple khmer de M. Son Sann et avec le prince Sihanouk, a déclaré Mme Ieng Thirith, ministre des affaires sociales des Khmers rouges, à Tokyo, samedi 30 mai. Les Khmers rouges, a-t-elle précisé, « ont décidé de se montrer conciliants dans tous les domaines, à l'exception du domaine militaire », et refusent de désarmer leurs forces. Ils acceptent cependant de ne pas avoir de postes ministériels dans un futur gouvernement de coalition. — (A.F.P.)

Longtemps réticent à l'idée de former un gouvernement de coalition avec les Khmers rouges — comme le lui demandaient avec insistance les pays de l'ASEAN (1), la Chine, voire les Etats-Unis, — M. Son Sann semble s'être finalement rallié aux « *conseils amicaux* » de ceux qui le soutiennent. Etant données la mauvaise réputation des Khmers rouges, tant au Cambodge qu'à l'extérieur, et l'extrême méfiance qu'il conserve à leur encontre, M. Son Sann, de passage à Paris, nous a dit qu'il exigeait des garanties « *de tous les pays qui nous aident* ».

« *On me demande d'entrer dans la cage aux tigres ; je n'ose pas y entrer sans le bâton. On me dit : « Entrez-y d'abord, nous » vous donnerons le bâton en- » suite. » Non !* » La seconde condition est la majorité des portefeuilles dans un tel gouvernement, dont seraient exclus les dirigeants khmers rouges « *les plus marqués et détestés* ». M. Son Sann « *comprend les raisons pour lesquelles on nous demande de former rapidement ce gouvernement* », c'est-à-dire, avant la réunion de l'ASEAN à la mi-juin, à Manille, de l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre, ou bien de la conférence internationale sur le Cambodge prévue à New-York le 13 juillet. « *J'ai fait des concessions, je m'approche de la cage ; Faites-moi voir le bâton.* » Ce « bâton », « *ce sont les forces nécessaires pour que le peuple croie que j'ai les moyens suffisants pour le protéger* ».

Ces propos indiquent que le processus visant à remplacer, sous la bannière du « Kampuchéa démocratique », internationalement reconnu, les Khmers rouges par des résistants anti-vietnamiens plus présentables serait proche de son terme.

Enfin, M. Son Sann nous a parlé d'une éventuelle rencontre avec son rival, le prince Sihanouk, qui est arrivé récemment en France. Il est en faveur d'une telle rencontre : « *Mais cela dépend du moment, des circonstances ; il faut que les choses se décantent, que l'atmosphère soit propice* ».

P. de B.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

Chine

Le président de Taiwan, M. Chiang Ching-kuo est implicitement invité à assister à Pékin aux funérailles de la veuve de Sun Yat-sen

Pékin *(A.F.P.)*. — Mme Soong Ching-ling, la veuve de Sun Yat-sen, décédée le 29 mai à Pékin, avait « un désir ardent » que Taiwan, où s'était réfugié en 1949 le régime nationaliste du Kuomintang, soit rattachée à la Chine par voie de négociations, a affirmé dimanche 31 mai le *Renmin Ribao* (*Quotidien du peuple*).

Dans un long éditorial marquant l'ouverture du deuil officiel de quatre jours proclamé après la mort de Mme Soong, l'organe central du parti communiste chinois rend un vibrant hommage à la veuve du fondateur de la République en Chine, également honoré à Pékin et à Taipeh.

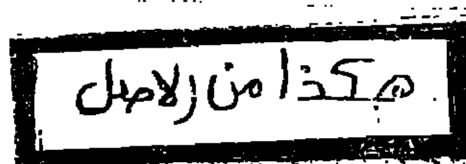
« *A son grand regret, Soong Ching-ling n'a pu voir se réaliser son désir ardent de négociations de paix entre le Kuomintang et le parti communiste chinois pour le retour de Taiwan à la mère patrie et la réunification du pays* », affirme *le Quotidien du peuple*.

Par ailleurs, on indique à Pékin que la veuve de Sun Yat-sen a laissé un testament, dont le contenu n'a pas encore été rendu public. Aussitôt après sa mort, le régime de Taiwan avait affirmé qu'il ne serait pas surprenant que les dirigeants de Pékin « *aient composé un faux testament de Mme Soong*. » Il s'était élevé ainsi, par avance, contre les possibles aspects politiques de ce testament.

Au lendemain de la mort de Mme Soong, le régime de Pékin a accompli le geste sans précédent d'inviter le président de Taiwan, M. Chiang Ching-kuo, à ses funérailles nationales, qui auront lieu mercredi au palais du peuple.

M. Chiang Ching-kuo a été invité à se rendre en Chine sans que son nom soit spécifiquement mentionné, par la voie d'un communiqué officiel offrant à « *tous les parents et amis de la camarade Soong à Taiwan* » de venir assister aux funérailles.

M. Chiang Ching-kuo est devenu le président de Taiwan en 1975, à la mort de son père, Tchiang Kai-chek. Il avait épousé une sœur de Mme Soong, Mme Soong Mayling, qui vit à New-York, où elle est soignée pour un cancer de la peau.



NÉPAL — LA RÉUNION DU NOUVEAU PARLEMENT

Le succès des partisans du régime ne saurait dissimuler la gravité de la crise politique

Le nouveau Parlement népalais se réunira le 11 juin pour élire un premier ministre. Celui-ci, aux termes de la Constitution amendée, doit être présenté par trente-cinq des cent quarante députés — cent douze élus et vingt-huit nommés par le roi Birendra — et recueillir les suffrages d'au moins quatre-vingt-quatre d'entre eux.

On s'attend que le chef du gouvernement sortant, M. S. Bahadur Thapa, brillamment réélu, soit reconduit dans ses fonctions. Les résultats du scrutin du 9 mai ont cependant été une surprise, car on a assisté au succès inattendu de candidats pro-gouvernementaux qui s'opposaient aux candidats « officiels » et, d'autre part, d'« indépendants », dont une vingtaine liés aux formations politiques (toujours interdites au Népal), et qui avaient pour la plupart appelé au boycottage du scrutin. Cette consigne a été peu suivie.

De notre envoyé spécial

Katmandou. — *« I belong to the watch. » « J'ai voté pour la montre. »* L'homme qui, fièrement, nous fait cette confidence observe, l'air méfiant, le dépouillement en cours au premier étage de l'hôtel de ville de Katmandou.

Toute la capitale n'a d'yeux que pour une jeune femme de trente-huit ans, Mme Nani Maiya Dahal, « social worker » (« travailleuse sociale ») dans un petit village de la banlieue de Katmandou dont elle a été, un jour, « maire adjoint ». Totalement inconnue avant les élections, la voilà aujourd'hui portée par une « vague » qui laisse loin derrière elle la « bicyclette » — symbole électoral du candidat « officiel », M. Jog Mehar Shresta, ancien ministre de l'intérieur, — le « topi » — chapeau népalais — de M. Bhuwan Man Singh, également ancien ministre, et l'« encrier » de Mme *Kamal* Rana, membre du précédent Parlement national, le Rashtriya Panchayat.

La « montre », c'est elle. Elle est d'ailleurs là, en os plus qu'en chair, dans le hall d'entrée. Large sourire, très maîtresse de maison, un peu beauté défraîchie. Un imposant chignon et un sari élimé d'un blanc douteux. Cendrillon attendant le coup de baguette magique. Depuis la clôture du scrutin, elle arpente les lieux, visage fatigué mais regard malicieux, amusé. Il y a de quoi !

Elle a été proclamée élue avec plus de 65 000 voix (près de 57 % des suffrages exprimés), deux fois plus que son second, le ministre de l'intérieur. Un score qui en fera le candidat le mieux élu du royaume. Le soir même, la capitale en liesse lui réservera un sacre populaire sans précédent. Il est vrai que sa victoire est d'abord celle du petit peuple de Katmandou. Sa campagne, elle l'a menée dans la rue, et l'argent nécessaire a été collecté, chaque jour, sur les marchés de la ville.

Mme Sans-Gêne

Pensez-vous, la capitale du royaume, la ville de l'élite, plébiscitant une femme presque illettrée, à la réputation plus que douteuse. *« Ce fut une fameuse prostituée »*, vous précise-t-on, l'œil égrillard. *« Quand le roi Mahendra* (le père de l'actuel souverain) *est mort, je me suis retrouvée veuve »*, aurait-elle confié au cours de sa campagne.

Inutile de dire que cette Mme Sans-Gêne népalaise, devenue, par la grâce du suffrage universel, *« l'honorable représentante du district de Katmandou »*, trouble et perturbe singulièrement le petit monde politique de la capitale.

A commencer par l'opposition, qui, estimant inacceptables les règles du jeu fixées par la nouvelle Constitution, avait décidé de boycotter les élections (*le Monde* du 9 mai). Dans sa maison de Shabel, près de Katmandou, M. B.P. Koirala, le dirigeant prestigieux du Congrès népalais (principale formation de l'opposition), avoue une certaine perplexité. *« Je lui avais conseillé de renoncer,* se souvient-il, *estimant qu'elle n'avait aucune chance. Son élection est une aberration, et sa victoire ne peut en aucun cas témoigner de la crédibilité d'un scrutin caractérisé, une fois de plus, par une très large fraude. »*

« Nous essayons de comprendre ce phénomène », poursuit-il, en s'attachant à justifier la stratégie adoptée, *« après un large débat »*, par son parti. *« Nous ne pouvions risquer de compromettre notre image en acceptant l'inacceptable »*, explique-t-il. *« Et puis*, ajoute-t-il, *une hirondelle ne fait pas le printemps, et l'euphorie créée par la victoire de Mme Nani Maiyai retombera vite, les vrais problèmes* [la situation économique, la critique du système en place, l'instauration d'un régime démocratique], *un instant oubliés, revenant à la surface. »*

Hors des milieux politiques, le phénomène suscite la même perplexité. La thèse du canular monté par des étudiants pour ridiculiser le système, un instant avancée, ne trouve plus guère d'avocats. On parle plutôt de vote négatif, d'expression d'un « ras-le-bol » à l'égard de l'« establishment » Sortons les sortants ! Certes, le district de Katmandou avait été l'un des vingt et un — sur soixante-quinze — à avoir, lors du référendum, voté en faveur du retour au multipartisme. Le résultat n'en est pas moins impressionnant. Un pied de nez magistral, ur gifle re: ntissante, infligés au système établi.

Une erreur de l'opposition

Dans le camp du Panchayat, toutefois, on ne semble guère s'émouvoir outre mesure. On relève que Mme Nani Maiyai a occupé des fonctions au sein de l'organisation du Panchayat. Et lorsqu'on remarque qu'elle a fait campagne sur des slogans antigouvernementaux, insistant notamment sur la « corruption » de l'équipe en place, on souligne, comme le premier ministre lui-même, M. Bahadur Thapa, qu'elle est l'illustration des vertus du suffrage univers-`, « the beauty of democracy ». Et on envisage sa présence au Parlement comme *« une source d'amusement »*.

Mme Nani Maiyai a été élue par des partisans du multipartisme qui, invités au boycottage des élections par des leaders de l'opposition, ont décidé, à Katmandou du moins, de se réfugier dans la dérision, apportant ainsi, involontairement san- doute, la preuve de l'erreur de stratégie commise par les adversaires du Panchayat.

D'une part, en effet, le mot d'ordre de boycottage semble avoir été médiocrement suivi (dans l'entourage d premier ministre on escomptait une participation d'environ 60 %) ; d'autre part, l'élection de Mme Nani Maiyai ainsi que celles de quelques candidats du parti communiste prosoviétique (dont les résultats sont toutefois moins bons que prévus), permettent de penser que l'opposition, présente dans la bataille, aurait pu figurer honorablement.

M. B. P. Koirala constate que l'édifice savant mis en place par la nouvelle Constitution excluait toute prise du pouvoir par l'opposition (il lui aurait fallu quatre-vingt-quatre des cent douze élus pour pouvoir désigner un premier ministre de son choix) et faisait plus que jamais du roi, face à un Parlement étroitement surveillé, voire verrouillé, le véritable maître du jeu.

Nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, estiment que M. B. P. Koirala, en s'accrochant aux principes et en refusant, par conséquent, de participer aux élections, a commis une lourde erreur. Sur la touche depuis des années, fait-on remarquer, l'opposition aurait pu se remettre dans le bain, se rajeunir, se frotter aux réalités.

« Ils ont manqué le coche, constate un journaliste, *et aujourd'hui le vieux et prestigieux leader historique est dépassé par l'histoire. » « Mais,* ajoute-t-il aussitôt, *il est difficile de condamner un homme qui, au nom du combat pour la démocratie, a passé dix ans de sa vie en prison et huit ans en exil volontaire. » « De plus,* poursuit-il, *il n'est pas le seul à blâmer. Après le référendum, le pays était coupé en deux ; l'heure était à la réconciliation,* au *rassemblement. Le roi avait d'ailleurs promis que la minorité serait respectée. Il n'en a rien été, les conseillers du souverain ayant, semble-t-il, opté pour la fermeté et la fermeture, estimant que M. B. P Koirala, ce vieil homme malade, ne représentait plus grand-chose. »*

M. B. P. Koirala confie d'ailleurs lui-même qu'il a tenté, sans résultat, de rencontrer le jeune monarque. Aujourd'hui, il joue les Cassandres, au milieu d'une cour respectueuse, annonçant la chute *« inéluctable »* du système en place *« sous la pression conjuguée des conflits d'ambitions, de l'affrontement qui se produira un jour ou l'autre entre le Parlement et le roi et du mécontentement populaire »*. *« Sans oublier*, ajoute-t-il avec des airs mystérieux, *le facteur étranger. »* La preuve, il la voit dans le *« boom »* immobilier que connaît Katmandou. *« Dans un pays aussi pauvre,* demande-t-il, *d'où vient tout cet argent ? »* Et de fustiger cette classe dirigeante *« corrompue, soutenue par l'étranger, enrichie par la contrebande et qui dilapide les richesses nationales, par exemple, les forêts »*.

Le ver est dans le fruit

En attendant, se perpétue un certain *statu quo*. *« Depuis le référendum*, constate le correspondant d'un grand journal indien, *le pays est plus que jamais upé en deux, divisé en deux camps irréconciliables. »*

Statu quo apparent, cependant, dans la mesure où l'introduction du suffrage universel dans l'organisme institutionnel népalais est peut-être en train de miner le système de l'intérieur. *« Le ver est dans le fruit »*, avaient d'ailleurs fort lucidement constaté ceux qui, à l'époque, critiquaient, dans le camp du Panchayat, le recours à un référendum qui, à leur avis, remettait en cause, d'une part, le principe de la souveraineté royale absolue, d'autre part, celui d'une idéologie nationale commune à tous les Népalais, ciment de l'édifice des Panchayats.

Le plus préoccupant est la remise en cause, à terme, de l'équilibre subtil et complexe qui caractérisait jusqu'à présent, dans la société népalaise, les rapports entre différentes ethnies, castes et religions.

Reste la personne du roi, protégée, cuirassée par son identification avec le dieu Vishnou, symbole et garant de l'unité nationale. Un roi dont même les opposants les plus conciliants observent avec inquiétude que son implication dans la direction du pays, son association à une politique impopulaire, compromettent, à terme, sa position.

« La situation se radicalise, observe B. P. Koirala, *et le* ·*oi, à moins qu'il ne se décide à tendre la main au peuple, risque de perdre son trône. » « Désormais*, conclut-il, *le temps lui est compté. »*

PATRICK FRANCÈS.



PROCHE-ORIENT

Représentant de l'O.L.P. en Belgique

M. NAÏM KHADER A ÉTÉ ASSASSINÉ A BRUXELLES

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le représentant de l'O.L.P. en Belgique, M. Naïm Khader, quarante et un ans, a été tué, en plein centre de Bruxelles, ce lundi 1er juin, de cinq balles de gros calibre. L'assassin, un homme de grande taille et qui porte moustache, a été aperçu par un facteur des postes qui a pu donner un signalement assez complet. L'attentat a été commis dans un des quartiers résidentiels de la capitale, à l'angle de l'avenue des Scarabées, où M. Naïm Khader habitait au numéro 5, et de l'avenue Franklin-Roosevelt, près de l'Université libre de Bruxelles.

L'assassinat de Naïm Khader, considéré comme un « modéré », a provoqué une vive émotion à Bruxelles, où le représentant de l'O.L.P. avait de très nombreux amis. Il avait été, en 1980, le premier à condamner l'attentat contre les enfants juifs d'Anvers et avait par la suite eu des propos très durs pour les auteurs de l'agression contre la synagogue de la rue Copernic à Paris. Son rôle à Bruxelles, capitale du Marché commun, était important, et son influence dans les milieux diplomatiques arabes était déterminante. Il était considéré comme une des figures montantes dans l'entourage de M. Arafat, et, à plusieurs reprises, on avait parlé de lui comme éventuel représentant de l'O.L.P. à Paris.

Né dans un village des territoires occupés où sa mère vit toujours, M. Naïm Khader avait fait ses études de droit à l'université catholique de Louvain.

Le gouvernement français « déplore profondément l'assassinat de M. Naïm Khader », indique un communiqué du quai d'Orsay qui précise que le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, est « particulièrement bouleversé par cet assassinat, car il avait établi des relations personnelles avec M. Khader lorsqu'il était à Bruxelles ».

La guerre irano-irakienne

LE PRÉSIDENT SADDAM HUSSEIN ACCUSE LES PAYS DE L'EUROPE DE L'EST DE LIVRER DES ARMES A TÉHÉRAN

Le président irakien Saddam Hussein a déclaré, dans une interview publiée dimanche 31 mai par l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, que l'Iran recevait des armes du bloc soviétique par l'intermédiaire de la Libye et de la Syrie.

Rappelant que les ambassadeurs des pays de l'Est avaient toujours nié la livraison d'armes à l'Iran, il a affirmé :

« *Une chose est sûre, l'Iran possède des armes des pays de l'Est (...). Ces armes sont acheminées en Iran par la Libye et la Syrie. J'aimerais savoir si l'Union soviétique sait que ses armes sont envoyées en Iran via la Libye et la Syrie.* »

Le président Hussein a ajouté que l'Iran avait également reçu des pièces détachées et des armes d'Europe occidentale, et notamment des hélicoptères de combat livrés par l'Italie.

Israël

Le gouvernement réagit avec modération aux déclarations du président Sadate sur Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Pour ne pas créer d'incident qui puisse jeter une ombre sur la rencontre au sommet entre MM. Begin et Sadate, à Charm-el-Cheikh, le cabinet israélien vient de réagir avec modération aux déclarations du chef de l'Etat égyptien sur le statut de Jérusalem.

En affirmant le 30 mai que « *le peuple palestinien avait sur Jérusalem un droit éternel, national et religieux* », le président Sadate avait provoqué l'irritation des dirigeants israéliens, d'autant que ces derniers s'apprêtaient à célébrer ce lundi 1er juin le quatorzième anniversaire de la « *réunification* » de la ville lors de la guerre de six jours. Recevant le lendemain une délégation de parlementaires israéliens au Caire, le président Sadate a précisé que si la cité ne devait pas être redivisée, elle pourrait être dirigée par une « *administration conjointe arabe et israélienne* ». Le président Sadate indiquait de cette manière qu'il maintenait son idée d'assurer un retour de la partie orientale de Jérusalem sous « *souveraineté arabe* ».

Dans un communiqué publié dimanche, après le conseil des ministres, le gouvernement s'est contenté de rappeler que « *Jérusalem est la capitale éternelle d'Israël, une et indivisible* », employant ainsi les termes mêmes du texte de loi voté l'an dernier par la Knesset pour confirmer l'annexion de Jérusalem-Est en 1967. Cependant, M. Begin et les membres de son cabinet se sont abstenus de critiquer nommément le président Sadate alors que la presse dénonçait vivement l'attitude du raïs.

M. Begin a donc fait taire son ressentiment, car, ainsi que le font remarquer la plupart des commentateurs, le premier ministre est trop heureux d'avoir pu obtenir une rencontre avec le chef de l'Etat égyptien, événement qui ne peut que lui être profitable à quelques semaines des élections et au moment où la tension entre Israël et les pays arabes s'est de nouveau aggravée à propos de la crise libanaise. Dans les milieux politiques de Jérusalem, on continue de souligner que M. Begin a réalisé pour lui et le Likoud une bonne opération électorale en renouant avec le président Sadate un dialogue interrompu — à l'initiative du chef de l'Etat égyptien — depuis dix-huit mois et en faisant croire ainsi que tout va pour le mieux entre Israël et l'Egypte, même si les pourparlers sur l'autonomie palestinienne ont pratiquement cessé depuis un an et si la normalisation des rapports entre les deux pays continue de se faire très lentement. On fait observer, d'autre part, que M. Begin a non seulement placé une fois de plus l'opposition travailliste dans une situation embarrassante, mais encore a marqué des points contre ceux qui, sur sa droite, au sein même de la coalition gouvernementale, critiquent le traité de paix et l' « *abandon* » du Sinaï en doutant de surcroît de la sincérité et de la bonne volonté de l'Egypte.

FRANCIS CORNU.

Liban

Une vingtaine de morts à Beyrouth

Une nouvelle et soudaine flambée de violence a fait, samedi et dimanche, une vingtaine de morts et quelque trois cents blessés dans les deux secteurs de la capitale libanaise. Commencés samedi à minuit, les duels d'artillerie se sont étendus jusqu'à Hadeth, dans la banlieue sud-est, et se sont poursuivis, sans interruption jusqu'à dimanche matin.

Après une accalmie de quelques heures, les échanges de tirs ont repris, dimanche en fin de matinée, atteignant des régions épargnées jusqu'à présent. A l'est, les bombardements se sont étendus jusqu'à Maameltein, près du port de Jounieh, à 20 kilomètre de Beyrouth, et à l'est, jusqu'à Ouzaï et Aramoun, à 5 kilomètres au sud de la capitale.

Pour la première fois, depuis le 2 avril, les zones des plages de Beyrouth-Ouest ont été atteintes, provoquant un début de panique parmi les baigneurs. Un cessez-le-feu, le vingt-septième depuis le début de la crise, est entré en vigueur dimanche après-midi et semblait respecté ce lundi matin, malgré la présence dans le ciel d'avions israéliens qui ont survolé la capitale libanaise en franchissant le mur du son.

A Tripoli, en Libye, l'agence de presse officielle Jana a annoncé, samedi, que quatre « *volontaires* » libyens avaient été tués et trois autres blessés au cours des raids israéliens contre la localité de Damour (au sud de Beyrouth). « *Plusieurs autres volontaires arabes, dont trois yéménites ont, également, été tués ou blessés au cours des mêmes raids* », a précisé l'agence.

L'agence n'a fait, par contre, aucune mention de la présence ou non au Liban de bases libyennes de missiles sol-air de type Sam.

De source américaine, on évalue à environ cent cinquante le nombre de « *volontaires* » libyens, répartis en plusieurs groupes entre le Sud-Liban et le littoral. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

« Normalisation » des relations entre Washington et Santiago ?

Deux Cubains impliqués dans le meurtre de l'ancien ministre chilien Orlando Letelier ont été acquittés

De notre correspondant

Washington. — L'assassinat d'Orlando Letelier, ancien ministre chilien des affaires étrangères, n'est pas près d'être sanctionné. On est quasiment revenu au point zéro de l'enquête, samedi 30 mai, avec l'acquittement en appel de deux Cubains anticastristes, MM. Guillermo Novo Sampol et Alvin Ross Diaz, qui avaient été reconnus coupables de ce crime lors d'un précédent procès en février 1979. Aucune autre procédure n'est prévue. Si des pressions politiques doivent empêcher la justice américaine d'enterrer le dossier, elles ne viendront certainement pas de l'administration Reagan qui cherche à améliorer ses relations avec le régime du général Pinochet.

L'ex-collaborateur de Salvador Allende vivait en exil à Washington depuis 1975. C'est là qu'il fut tué, le 21 septembre de l'année suivante, en compagnie d'une collaboratrice, Ronni Moffitt, par une bombe à retardement placée dans sa voiture. Très vite, les soupçons se portèrent sur la Dina (police politique chilienne), dont un agent — M. Michael Townley, citoyen des Etats-Unis — allait être arrêté. Il plaida coupable et fut condamné à dix ans de prison seulement en échange d'aveux complets. Sept personnes s'ajoutèrent sur la liste d'accusation : les deux hommes qui viennent d'être acquittés, deux autres Cubains en fuite, MM. José Dionisio Suarez et Virginio Paz Romero, ainsi que trois officiers chiliens, le général Contreras, alors commandant de la Dina, le colonel Espinoza et le capitaine Fernandez. Ces trois officiers n'ont jamais pu être entendus par la justice fédérale, malgré des requêtes insistantes de l'administration Carter.

M. Michael Townley, l'ancien agent de la Dina, a fait figure de principal témoin de l'accusation. Il affirme avoir recruté, sur ordre de ses supérieurs, MM. Novo Sampol et Ross Diaz, qui dirigeaient à l'époque un mouvement nationaliste cubain basé dans le New-Jersey. A l'en croire, ces anticastristes militants étaient désireux de se faire bien voir du régime chilien pour pouvoir installer à Santiago un gouvernement cubain en exil. D'où leur participation à l'attentat.

MM. Novo Sampol et Ross Diaz furent condamnés à la prison à vie lors du premier procès. Mais leurs défenseurs obtinrent un pourvoi en appel, faisant valoir un défaut de procédure : on avait tenu compte du témoignage — illégal — des compagnons de cellule des accusés. Ceux-ci bénéficièrent, le 9 avril dernier, de la liberté provisoire contre une caution de 400 000 dollars.

« Un acte de terrorisme international »

Lors du jugement en appel, les avocats de la défense ont traité une nouvelle fois M. Michael Townley de « menteur » et présenté leurs clients comme des boucs émissaires. Il a fallu dix-sept heures de délibération aux jurés pour les acquitter. M. Novo Sampol n'a été reconnu coupable que de faux témoignage. Sa peine sera prononcée le 26 juin prochain. Quant à M. Ross Diaz, il a fait savoir qu'il se consacrerait de nouveau « *au renversement de Castro* ».

L'affaire Letelier avait largement contribué à empoisonner les rapports entre les deux pays du temps de l'administration Carter. Celle-ci, n'obtenant pas l'extradition des trois officiers, accusa en novembre 1979 le régime chilien d'avoir « *donné son aval à un acte de terrorisme international* ». Et elle prit plusieurs mesures punitives pour marquer son mécontentement.

Deux de ces sanctions (arrêt du financement des exportations américaines et suspension des manœuvres navales communes) ont été levées le 20 février dernier par l'administration Reagan. Une explication intéressante devait en être donnée le 10 mars suivant, à une sous-commission de la Chambre des représentants, par M. John Bushnell, nouvel assistant du secrétaire d'Etat pour les affaires interaméricaines.

Dans ce discours peu connu, l'adjoint du général Haig commençait par justifier à moitié le coup d'Etat de 1973, affirmant que les putschistes avaient « *un vaste soutien populaire* ». Il soulignait ensuite que le Chili est un allié fidèle des Etats-Unis, qu'il a appuyé ses positions dans de nombreuses affaires internationales, y compris le boycottage des Jeux olympiques.

Selon M. Bushnell, « *la situation des droits de l'homme au Chili a commencé à s'améliorer de manière significative à la fin de 1976* ». Moins de deux ans plus tard, une commission spéciale de l'ONU avait carte blanche pour visiter le pays, ce qu' « *aucun autre Etat n'a encore permis* ». On ignore souvent, ajoutait l'assistant du secrétaire d'Etat, que « *le gouvernement actuel est soutenu par un grand nombre de Chiliens qui croient en la démocratie et les droits de l'homme* ».

A propos de l'affaire Letelier, « *quoique étant extrêmement déçus par la Cour suprême du Chili* [qui a refusé l'extradition des trois officiers], *nous avons épuisé nos recours légaux* ». Ce refus, expliquait M. Bushnell, se fondait sur l'argument suivant : « *La plupart des preuves provenaient du témoignage de M. Michael Townley (un citoyen américain), ce qui est irrecevable au regard de la loi chilienne.* »

L'adjoint du général Haig tentait de convaincre les parlementaires de la bonne volonté du gouvernement de Santiago. N'avait-il pas expulsé M. Townley ? « *relevé de leurs fonctions et placé en détention* » les trois officiers chiliens ? M. Bushnell répliquait à ceux qui accusaient l'administration Reagan de blanchir un terrorisme d'Etat : « *Au Chili, et dans d'autres pays, la presse a couvert l'affaire de manière très détaillée. (...) Il ne peut y avoir aucun doute dans l'esprit des dirigeants chiliens, et ceux d'autres pays, que la complicité dans un acte de terrorisme survenant aux Etats-Unis a de grandes conséquences sur les relations avec nous.* »

Cela ressemblait fort à la fermeture du dossier. Evoquant l'avenir, M. Bushnell déclarait à son auditoire : « *Nos intérêts — y compris les droits de l'homme — sont mieux servis par une approche moins conflictuelle que celle qui a caractérisé notre politique ces récentes années. Je prévois, dans les prochains mois, de nouvelles mesures pour accorder au Chili un traitement équitable et impartial.* » On peut donc s'attendre à la levée des autres sanctions prises en 1979, c'est-à-dire au rétablissement d'une représentation diplomatique complète à Santiago et à la livraison de matériel militaire.

ROBERT SOLÉ.

LES RELATIONS FRANCO-AMÉRICAINES

Nous ne serons pas des partenaires faciles mais nous serons des partenaires solides

déclare M. Cheysson

« *Le président Mitterrand a déjà dit toute l'importance que représente l'alliance atlantique dans sa politique extérieure, et je crois qu'il est bon de le répéter à Washington même* », a déclaré M. Cheysson, ministre des relations extérieures, au cours d'un entretien publié, dimanche 31 mai, par l'Agence France-Presse. Le ministre se rendra à Washington du 4 au 6 juin.

« *Les Américains, qui ne s'attendaient pas du tout au changement de majorité* (en France) *ont été éberlués, interloqués*, a ajouté M. Cheysson. *Ils se posent évidemment beaucoup de questions et je serais heureux (...) d'expliquer ce que nous sommes, que ce n'est pas le chaos, l'enfer ou la révolution, et que l'on continue à travailler (...). Tout ce qui peut être fait pour confirmer aux Américains que nous serons des partenaires sûrs est important (...). Je ne dis pas que nous serons des partenaires faciles, nous allons certainement poser à nos partenaires européens et à nos alliés américains des problèmes dans des termes qui ne sont pas les leurs, mais nous serons des partenaires solides, et nous partons de positions sur lesquelles nous sommes engagés par l'administration précédente.* »

Faisant allusion à ses déclarations au *Monde* sur le neutralisme (nos éditions du 28 mai), M. Cheysson a ajouté : « *J'ai dit combien j'ai été bouleversé de voir que dans certains très grands pays, le neutralisme représentait maintenant une force importante. Car le neutralisme, ce n'est pas une politique, c'est la traduction d'un abandon, d'une lassitude, d'un mal à l'estomac, et cela est alors dramatique. Si quelque part en Europe une décision sur l'implantation de missiles américains est prise par abandon, c'est d'une gravité extrême (...). Nous imaginons mal comment une négociation sérieuse avec les Russes sur le rétablissement de l'équilibre rompu par les SS-20 est possible si nous ne nous mettons pas en mesure nous-mêmes de répondre sur le terrain, dans le cas où il n'y aurait pas d'autres moyens. Si on peut trouver une autre politique, alors je comprendrais que tel pays préfère l'autre politique, mais si le rejet de la riposte aux SS-20 est un rejet sec, sans politique alternative, alors je crains d'y trouver ce réflexe d'abandon.* »

AFRIQUE

Algérie

M. Benyahia échappe à la mort dans un accident d'avion au Mali

De notre correspondant

Alger. — Drapeaux en berne, programmes de radio remplacés par la lecture de versets du Coran : les Algériens ont cru pendant plusieurs heures, dimanche 31 mai, à la mort de leur ministre des affaires étrangères, M. Benyahia. Son avion, un Mystère 20, s'était écrasé samedi soir dans la brousse, à quelques kilomètres de l'aéroport de Bamako au Mali, où il devait faire escale avant de partir pour Freetown.

Le ministre allait représenter l'Algérie, dans la capitale de la Sierra Leone, aux commissions *ad hoc* de l'O.U.A. sur le Sahara occidental et le Tchad afin de préparer le sommet de l'Organisation à Nairobi à la fin du mois de juin. Il était accompagné de M. Abdelwahab Abada, directeur des affaires africaines, et d'un équipage de quatre membres.

Sur la foi des premières indications, l'agence Algérie Presse Service (A.P.S.) annonçait tout d'abord qu'il n'y avait pas de survivant. Le chef de l'Etat a communiqué la nouvelle au conseil des ministres, dimanche matin, tandis que M. Abdelmalek Benhabyles, secrétaire général à la présidence, était chargé d'annoncer la nouvelle aux familles des victimes. Une commission d'enquête était désignée.

On devait apprendre, finalement, en milieu d'après-midi, que trois des passagers de l'avion avaient survécu : le ministre, M. Abada et l'un des membres de l'équipage. Mais l'appareil était tombé dans une région très difficile d'accès, les recherches avaient été assez longues. Un avion français basé à Dakar y a participé. M. Benyahia, comme les deux autres rescapés, a été hospitalisé à l'hôpital du Point G de Bamako avec une fracture à une jambe ; son état général n'inspire pas d'inquiétude. M. Abada « *souffre de contusions multiples* ».

Ces événements ont suscité une vive émotion à Alger et dans de nombreuses capitales étrangères : M. Benyahia, qui a succédé, en mars 1978, à M. Bouteflika, s'est très vite imposé dans l'arène internationale. Le gouvernement algérien a ainsi reçu, tout au long de la journée, de nombreux messages de sympathie. Le président François Mitterrand a annoncé aux autorités algériennes qu'il avait pris toutes les mesures nécessaires pour que soient mis à leur disposition, au cas où elles le jugeraient utile, les moyens d'assurer aux rescapés de l'accident les meilleures conditions possibles de transport et de soins.

DANIEL JUNQUA.

Tchad

LES FACTIONS AU POUVOIR SE SERAIENT ENTENDUES SUR UNE « INTÉGRATION » DE LEURS ARMÉES RESPECTIVES

Freetown (*A.F.P.*). — Les chefs des diverses factions tchadiennes, à l'exception de M. Hissène Habré, ont décidé de « *déposer définitivement les armes* » et de mettre leurs forces à la disposition du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT), a annoncé dimanche 31 mai, à Freetown (Sierra-Leone), M. Goukouni Oueddei, président du GUNT. Il a précisé que ces forces seraient rassemblées au sein d'une « *armée nationale intégrée* » (ANI) et que des discussions seraient engagées avec la Libye pour « *établir un calendrier* » du retrait des forces libyennes du Tchad.

Cet accord, a également indiqué M. Goukouni Oueddei, a été signé le 29 mai à N'Djamena, par les Forces armées populaires, qu'il dirige lui-même, les Forces armées tchadiennes (M. Kamougué), le Conseil démocratique révolutionnaire (M. Acyl Ahmat), la première armée des Forces populaires de libération (M. Mahamat Abba), et les Forces armées occidentales (M. Mahamat Moussa).

En revanche, la réunion du comité *ad hoc* de l'Organisation de l'unité africaine sur le Tchad, prévue le week-end dernier à Freetown, a été reportée de quinze jours. Elle se tiendra à Nairobi, à la veille du sommet annuel de l'O.U.A., qui se réunira du 24 au 27 juin dans la capitale du Kenya. Le président Goukouni Oueddei a précisé que l'arrivée au pouvoir en France de M. Mitterrand n'était pas étrangère à ce report. « *Je suis convaincu,* a-t-il dit, *qu'avec l'arrivée de M. Mitterrand au pouvoir, le problème tchadien trouvera une solution définitive.* »

LE CONFLIT SAHARIEN

Le général Dlimi annonce que le « mur » protège désormais toute la région « utile » du Sud marocain

Le roi Hassan II devait tenir, ce lundi 1er juin, à Rabat, une conférence de presse devant plus d'une centaine de journalistes de la presse nationale et internationale, qui rentraient d'un voyage organisé à leur intention dans les territoires sahariens du sud marocain. Ces déclarations préludent au sommet de l'O.U.A., qui s'ouvrira à Nairobi le 22 juin et qui sera précédé, dès le 15 juin, d'une conférence des ministres des affaires étrangères. La session du comité « ad hoc », qui s'est tenue à Freetown, samedi 30 mai, n'a duré que trois heures. Le premier ministre marocain, M. Maati Bouabid, et M. Mohamed Lamine, « premier ministre sahraoui », ont réaffirmé leurs positions respectives.

De notre envoyé spécial

Dakhla. — Le général Dlimi, commandant de la zone sud, a tenu jeudi 28 mai à Dakhla, capitale de la province saharienne de Oued Eddahab (ex-Rio de Oro) rattachée au Maroc en 1979, une conférence de presse, en compagnie de M. Driss Basri, ministre de l'intérieur, qui a donné des précisions sur les élections législatives partielles qui se sont déroulées vendredi 29 mai dans cette lointaine province et dans six autres du royaume.

A Dakhla et à La Guerra, où l'on votait pour la première fois, deux personnalités sans appartenance politique ont été élues contre les candidats de l'Istiqlal. En revanche, ce parti a réussi à enlever un siège au R.N.I. (Rassemblement national des indépendants) à Ouezzane et un autre au parti socialiste (U.S.F.P.) à Kasbah Tadla. L'Istiqlal a conservé, d'autre part, les sièges qu'il occupait déjà à Smara et Boujdour. Le Mouvement populaire, de tendance berbère, a gagné à Agadir un siège détenu auparavant par le Parti de l'action, issu de la guerre de libération et a conservé celui de Ouarzazate.

Le général Dlimi a fait le point de la situation : « *L'adversaire est toujours là à Tindouf où il est hébergé et protégé par les Algériens, et ses moyens militaires viennent à 80 % de la Libye. Pour notre part, nous nous sentons soutenus par l'ensemble du peuple marocain et la victoire est au bout de nos fusils* », a-t-il déclaré.

Répondant aux questions, il a affirmé tout d'abord que le « mur » de sécurité partant de Zag au nord, ville située au pied du massif du Ouarkziz, et à 60 kilomètres de la frontière algérienne, se prolonge désormais jusqu'à l'Océan en passant par Smara et Bou-Craa. L'espace compris entre les gisements de phosphates de Bou-Craa et la mer est couvert par une ancienne ligne fortifiée longeant le tapis roulant qui transporte le minerai jusqu'à El Aioun, a précisé le général.

Le « mur », en atteignant Bou-Craa, a donc « *fermé la boucle* ». Smara a été atteint le 3 mars et Bou-Craa le 11 mai (*le Monde* du 22 mai). Le « mur », a encore indiqué le général, s'étend sur 450 kilomètres et protège désormais tout le Sahara « *utile* » ; il sera ultérieurement prolongé de Bou-Craa jusqu'à Boujdour.

Le général Dlimi, tout en se refusant à répondre de façon précise sur le coût de la guerre, s'est déclaré « *très satisfait du résultat obtenu* ». Quant au droit de suite, il appartiendrait au pouvoir politique d'en décider l'usage. Le Maroc, selon le général, a fait « *beaucoup de prisonniers* », dont la plupart ont été graciés par le roi Hassan II. Pour finir, à un journaliste qui lui demandait jusqu'à quand la guerre continuerait, il a répondu tout de go : « *Jusqu'à ce qu'on nous foute la paix !* ».

ROLAND DELCOUR.

La préparation des élections législatives

M. Mauroy : les communistes ont vocation à participer au gouvernement mais celui-ci ne peut avoir deux logiques

De notre correspondant

Lille. — « *Vous avez dit, Monsieur Marceau... Et puis non ! Tu as dit, Marceau... Pas de solennité inutile !* » Il est sans doute difficile, à qui a dirigé un conseil municipal pendant près de dix ans, d'abandonner la familiarité du maire parce que quatre adjoints viennent de complimenter M. le premier ministre. D'ailleurs c'est trop visible : Pierre Mauroy dans ce hall de l'hôtel de ville de Lille, ce samedi après-midi 30 mai, se retrouve pleinement lui-même, à l'aise. Si heureux même qu'il réaffirme : « *Je suis maire de Lille, je reste maire de Lille. J'ai découvert que Matignon est un palais clos au rythme incessant. Je ne me laisserai pas enfermer. J'ai besoin de retrouver la réalité, j'ai besoin du contact avec ma ville.* »

C'est pourtant au chef de gouvernement que s'adressent les compliments des adjoints. Satisfaction totale pour les uns, quelques réserves pour les autres. L'adjoint radical de gauche estime que le P.S. ne fait pas une juste part à sa formation pour les législatives et il le dit ; le porte-parole du parti communiste fait des offres de service...

M. Mauroy s'explique sans notes : « *Depuis dix ans, je vous dis combien un changement est nécessaire. Je suis tellement habité par cette idée, fondée sur mon idéal socialiste, que maintenant, au poste où je suis, elle doit se concrétiser. Nos premières mesures ont été pour les plus démunis. Nous attendons surtout une relance économique, qui sera certes relative, mais significative. Oui, il nous faudra beaucoup de rigueur pour respecter les grands équilibres et défendre le franc. Le changement sera progressif...* »

M. Mauroy s'étend sur les mesures sociale et notamment sur la cinquième semaine de congés : « *Sera-ce une semaine de plus en été ? Sera-ce une semaine d'hiver ou une semaine répartie selon les professions ? Rien n'empêchera le changement. Nous conduirons les négociations avec les partenaires sociaux. La grande affaire, dans cette époque de progrès, ce n'est pas le changement de société. A la vérité, c'est un changement de civilisation, où les hommes ne seront plus soumis exclusivement au travail.* »

« Êtes-vous prêts à l'admettre ? »

M. Mauroy parle aussi de la décentralisation et des consignes données aux préfets : « *Plus de tutelle inutile et tatillonne, une plus grande responsabilité aux collectivités locales. Quant aux préfets, il leur suffira d'être les représentants du gouvernement dans le département ou la région, ce qui restera un très beau métier. La réforme que nous allons mettre en chantier finira de liquider ce qui reste de l'Empire de Napoléon...* » On parle aussi du cumul des mandats : « *Deux mandats, cela suffit, et j'ai donné moi-même l'exemple. Beaucoup d'élus devront y réfléchir et aller vers cette formule, mais je trouve qu'il serait ridicule d'interdire le cumul d'un mandat local, qui est le mandat fondamental, avec un mandat national ou régional.* »

Et le premier ministre répond alors aux interrogations politiques. Aux radicaux de gauche : « *Il est faux de fabriquer la politique artificiellement. Ce sont les électeurs qui donnent leur poids aux partis.* » Aux communistes : « *Dans la gestion de la ville, nous n'avons jamais eu de problèmes majeurs, mais depuis plus de deux ans, vous n'avez cessé de rappeler les différends entre socialistes et communistes. Vous avez vocation à participer au gouvernement de la France comme les autres formations et c'est vous qui détenez la réponse. Le 10 mai, une majorité présidentielle s'est dégagée. Un gouvernement ne peut avoir deux logiques, deux solidarités. Il y a une seule politique, une logique, une perspective avec François Mitterrand. C'est pourquoi il a été élu. Etes-vous prêts à l'admettre ?* »

On en vient alors à l'ordre du jour. Une petite centaine de questions diverses expédiées en moins de deux heures. Tout a été étudié, préparé. Le maire pourra passer tranquillement les consignes de travail.

Dans la soirée, à la préfecture, M. Mauroy et M. Harry Hugues, gouverneur de l'Etat du Maryland (Etats-Unis), signent une charte de jumelage. On a, en effet, choisi cet Etat américain, qui a quelque ressemblance avec le Nord-Pas-de-Calais, et des échanges ont déjà eu lieu. On va les multiplier. En tout cas, on annonce la création d'un centre international de jeunes dans un château du Valenciennois, auquel seront associés l'université Johns-Hopkins de Baltimore et les universités régionales.

Enfin, gala de clôture officiel de la visite de la délégation américaine à l'Opéra de Lille. Le premier ministre, contrairement à son habitude, ne s'attarde pas après le dessert d'un repas promptement servi. Il est bientôt minuit. Pour la première fois, quelques centaines de badauds attendent devant l'Opéra pour voir le premier ministre. M. Mauroy ne perd pas de temps. Il prend lui-même le volant de sa voiture. Il n'aime pas les escortes pétaradantes.

GEORGES SUEUR.

A CHATEAU-CHINON

« Il fallait déjà rentrer »

De notre envoyé spécial

Château-Chinon. — 30 mai 1972 : « *La fatigue m'a cloué plusieurs fois sur place, comme un arbre : les racines poussent vite à qui sait s'arrêter. Mais il fallait déjà rentrer.* » Ce jour-là, M. François Mitterrand racontait dans sa chronique *la Paille et le Grain* (1) comment, l'« *autre dimanche* », il avait garé sa voiture « *sur le bas-côté de la route, à 2 kilomètres de Pierre-Ecrite, en Morvan, point culminant de l'ancienne voie Paris-Lyon* », puis s'en était allé à pied — deux heures aller, retour non précisé — « *par les champs et les bois* », jusqu'à Alligny, « *au creux de la vallée* ».

30 mai 1981 : M. François Mitterrand est revenu pour la première fois depuis son élection à la présidence de la République à Château-Chinon, en Morvan, ville dont il était le maire depuis 1959. Il s'y est fait tailler les racines : le conseil municipal, samedi 30 mai, a élu un nouveau maire.

Racines taillées, mais pas complètement coupées. Le « *président* » a dit, sitôt l'élection de son successeur passée : « *Je resterai, comme cela, encore quelque temps conseiller municipal.* » Puis il a confié : « *Au travers de Château-Chinon, j'ai bien souvent compris la France. Lorsque je m'interrogeais, il me suffisait de venir parmi vous pour trouver un début de réponse.* »

Discours de circonstance ? Georges Pompidou et Cajarc, commune du Lot dont il était conseiller municipal jusqu'à son entrée à l'Elysée, M. Valéry Giscard d'Estaing et Chamalières, ça n'était pas rien non plus. M. Jacques Chirac, sans doute, pourrait en dire autant de n'importe quel clocher de Corrèze. Ces gens-là, il a bien fallu qu'ils se trempent quelque part et s'y retrempent si nécessaire. D'ailleurs le conseil municipal, les « *compagnons de travail* », la « *famille* » de M. Mitterrand ne s'y sont pas trompés lorsque le « *président* » leur a dit que Château-Chinon, « *une petite ville de la Nièvre qui compte* », et ses trois mille habitants — petite ville sans même une gare S.N.C.F. — « *ce n'est pas un monde, mais c'est un sérieux banc d'essai* ».

« *L'esprit critique doit être vigilant pour surveiller ses propres actes* », a ajouté M. Mitterrand. Quel meilleur terrain, pour s'exercer, qu'une modeste commune où « *l'on voit ce que l'on fait* » ? Le « *président* » reviendra donc. C'est certain.

Le « *président* » ? L'appellation n'est pas nouvelle. On l'a toujours salué ainsi. Président de qui, de quoi ? Du conseil général de la Nièvre, poste qu'il occupait depuis 1964 ? Le « *président* », cela suffisait et cela suffit. Sans doute M. Mitterrand avait-il la tête à cela. Et sa tête n'a pas changé. Le président d'après le 10 mai, c'est le président d'avant. Mais on le verra moins à Château-Chinon.

Il y venait chaque semaine, passait à la mairie « *quelques minutes, une heure parfois* ». Samedi 30 mai, comme d'habitude, il a fait attendre le conseil municipal, convoqué pour 11 heures. Il est allé d'abord à l'Hôtel du Vieux Morvan, puis, à pied, par la rue du Centre, à l'hôtel de ville afin de participer à l'élection du nouveau maire et des adjoints.

Le 8 octobre 1972, il avait fêté là ses vingt-cinq ans de vie parlementaire. « *J'ai abordé cette journée avec un rien de contention. Je n'aime pas que les sentiments se paient de mots* », écrivait-il alors (1). A-t-il fait effort, cette fois aussi, pour écouter sans broncher le discours de son successeur, M. René-Pierre Signé, médecin, natif de Chirac (Corrèze) ? On ne sait pas. Tout juste s'est-il gratté une fois l'aile du nez, geste qui lui est familier. Le nouveau maire n'a pas lésiné sur la louange et le sentiment : « *Ici, rien ne sera plus comme avant* », dans « *cette mairie qui est la sienne, cette ville qui est la sienne* », à Château-Chinon, « *qui rend à la France avec regret mais avec joie* » le « *meilleur des Château-chinonnais, le meilleur des maires* ».

M. Mitterrand a retrouvé le maire et ses adjoints au Vieux Morvan, où il a déjeuné, comme d'habitude, à la table d'hôte et ri, comme d'habitude, aux histoires du deuxième adjoint, M. Marcel Truchot, qui l'a si souvent trimballé dans sa 2 CV fourgonnette. Puis il est allé faire une visite rapide Chez Monique, café-restaurant.

« *Alors, monsieur le président, c'est pas trop dur ?*

— *Pas pour l'instant. Je n'ai pas eu le temps de m'en fatiguer encore.* »

Visite rapide. Ce n'est pas le moment de prendre racine, comme les arbres « *Plop !* », champagne ! La mousse arrose la manche droite du chef de l'Etat. « *Il est baptisé, le président* », dit la patronne. La Renault grise de la présidence de la République attend devant la porte. Déjà, il faut rentrer.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) *La Paille et le Grain*, chronique, éditions Flammarion.

A R.T.L. : le P.S. et le P.C. doivent négocier et arriver à des conclusions.

Interrogé sur les rapports entre le P.S. et le P.C.F., M. Mauroy a notamment déclaré, samedi 30 mai, au micro de R.T.L. : « *Le parti communiste (...) a un programme dont il a accentué les divergences et les oppositions depuis deux ans. Toute la question est de savoir où il en est maintenant. Il ne s'agit pas seulement de faire des déclarations, il faut prendre des engagements précis. En effet, un gouvernement ne peut pas mener deux politiques à la fois. Il ne mènera qu'une politique, celle des options et des orientations qui sont maintenant celles de la France et des Français. Un gouvernement doit faire jouer à plein une règle qui est essentielle, celle de la solidarité gouvernementale (...). La solidarité, c'est non seulement adopter des mesures qui font plaisir, qui sont attendues, qui correspondent à une grande espérance, mais c'est également les financer. Il n'appartient pas au premier ministre d'entrer dans le détail des négociations. Le parti socialiste et le parti communiste doivent se rencontrer, négocier et arriver à des conclusions.* »

● *M. Robert Pontillon*, sénateur socialiste des Hauts-de-Seine, est chargé, par décret paru au *Journal officiel* du 27 mai, d'une mission temporaire auprès du premier ministre.

La négociation P.C.F.-P.S.

M. MARCHAIS : l'équilibre des forces doit être maintenu en Europe.

Interrogé samedi 30 mai par la rédaction d'Antenne 2, M. Georges Marchais a déclaré que la question du nombre de ministres communistes dans le gouvernement qui sera formé au lendemain des élections législatives n'avait pas été abordée au cours des premières discussions entre le P.C.F. et le P.S. « *Le problème*, a-t-il dit, *qui est posé actuellement est le suivant : est-ce que l'on peut parvenir à un accord malgré les divergences qui existent entre nos deux partis. Il y a des divergences, c'est évident, sinon nous serions dans le même parti (...), mais, si on met d'un côté les divergences et si nous mettons de l'autre côté toutes les questions sur lesquelles nous avons une position convergente, je dis, moi : il est possible de parvenir à un accord pour gouverner ensemble, autrement dit pour que les communistes participent à part entière au gouvernement de la France.* »

M. Marchais a ajouté qu'une « *attitude commune* » au P.C.F. et au P.S. sur l'Afghanistan est possible « *si le gouvernement français — contrairement à ce qu'a été l'attitude de M. Giscard d'Estaing, qui a voulu prendre une initiative personnelle — exprime le souhait que la négociation entre les pays concernés s'engage sérieusement, aboutisse à un accord garantissant, comme le demande le gouvernement afghan, son indépendance* ». Au sujet des missiles nucléaires soviétiques SS-20, le secrétaire général du P.C.F. a déclaré : « *Nous disons : il faut se réunir autour d'une table et procéder à un examen sérieux des forces nucléaires, des forces militaires qui sont stationnées sur le continent européen, veiller à ce que l'équilibre soit maintenu. Et s'il faut prendre des mesures dans un sens ou dans l'autre, on les prendra.* »

M. FITERMAN : constater ce qui permet l'accord.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a déclaré, dimanche 31 mai, au « Club de la presse » d'Europe 1, que le P.C.F. a voulu mener, dans la campagne pour l'élection présidentielle, un débat politique. « *Je sais bien*, a-t-il dit, *que certains hommes et certaines femmes de gauche ont perçu ce débat politique de manière négative. Nous le savons. Ils l'ont perçu d'autant plus qu'on a considérablement déformé notre attitude et nos positions (...).*

» *Nous avons lutté. Dans ce débat, je pense que nous avons semé des idées. Et des idées concernant toutes ces réformes à faire, qui, j'en suis persuadé, porteront leurs fruits. Il faut évidemment réfléchir sur tout cela. Nous avons d'ailleurs, lors de notre vingt-troisième congrès, tiré déjà des conclusions de cette expérience. Nous y sommes revenus à l'occasion de nos récents comités centraux et je pense que nous aurons encore à y revenir à l'avenir, à pousser comme il le faut toujours cette réflexion en réfléchissant sur l'expérience et en en tirant toutes les leçons (...).*

» *Vous me parlez de la campagne pour l'élection présidentielle. Mais enfin, tout de même, dans cette campagne l'axe a été l'anti-Giscard, battre Giscard d'Estaing, changer de politique. Par conséquent, au lendemain du premier tour, nous n'avons pas eu besoin d'opérer une révision stratégique pour prendre les décisions que nous avons prises.* »

M. Fiterman a indiqué, au sujet de la négociation avec le P.S., que « *la meilleure démarche possible est celle qui consiste à constater ce qui permet l'accord* ».

● Treize candidats M.R.G. reçoivent l'investiture du P.S.
● Les socialistes présentent un projet d'accord de gouvernement à leurs partenaires

Les délégations du parti socialiste et du mouvement des radicaux de gauche ont abouti à un accord, vendredi 29 mai, en ce qui concerne les élections législatives. Le P.S. ne présente pas de candidat dans les dix circonscriptions où le député sortant est M.R.G. (aucun d'entre eux n'a été obligé de prendre un suppléant socialiste), et il accorde son investiture à un candidat radical de gauche dans trois autres circonscriptions, dont les deux premières sont réputées « gagnable » (troisième circonscription de la Côte-d'Or, M. Pierre Charles ; troisième de l'Eure, M. François Loncle ; deuxième de la Corse-du-Sud, M. Toussaint Lucciani). En contrepartie, les radicaux de gauche ont accepté de ne pas présenter de candidats dans quinze circonscriptions. Ce dernier point de l'accord a été obtenu difficilement, le M.R.G. estimant disposer d'une assez bonne implantation dans plusieurs de ces circonscriptions.

Des « primaires » entre les deux partis se dérouleront, en revanche, dans soixante et une circonscriptions. Les radicaux de gauche, qui présentent donc au total soixante-quinze candidats, ont également regretté la fermeté de leurs interlocuteurs, qui n'ont pas accepté de laisser deux autres sièges aux seuls candidats du M.R.G., ceux des quatrièmes circonscriptions de la Seine-et-Marne et du Val-d'Oise.

Socialistes et radicaux de gauche sont, d'autre part, parvenus à un accord de principe sur un « projet d'accord de gouvernement » qui devait être soumis mardi 2 juin, au bureau national du Mouvement des radicaux de gauche. Dès mercredi, une nouvelle réunion aura lieu entre les deux délégations pour mettre au point un texte définitif.

Les radicaux de gauche ont, d'ores et déjà, souhaité des modifications sur plusieurs points : limitation des nationalisations, développement des chapitres consacrés, d'une part, au mouvement coopératif (notamment dans le système banquaire), d'autre part, aux rapports avec le tiers-monde.

Ils ont également insisté sur la liberté de la presse et l'indépendance de la magistrature. Le texte initial, qui comporte trois pages, devait également être examiné, mardi 2 juin, par le parti communiste. Pour sa part, le P.S.U. a rencontré, vendredi 29 mai, la délégation socialiste, et une nouvelle réunion devrait avoir lieu, en principe, mardi soir.

Selon M. Jean Béranger, vice-président du M.R.G., ce document s'apparente beaucoup plus à une plate-forme regroupant les principales orientations données par M. Mitterrand au cours de la campagne présidentielle qu'au programme du parti socialiste, le sénateur des Yvelines estime que le texte est suffisamment précis pour qu'il n'y ait « *aucune ambiguïté par la suite* ».

Les mesures proposées (relèvement du SMIC, trente-cinq heures) ne seraient pas assorties d'un échéancier contraignant, mais il serait spécifié que leur réalisation devra intervenir avant une date limite. Le document comporterait également un préambule sur la solidarité gouvernementale qui lierait les parties contractantes, notamment en ce qui concerne les mesures économiques et sociales, qui sont précisées.

Dans le domaine de la politique étrangère, le texte insisterait sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sur le principe de la non-ingérence (par exemple en Pologne) et comporterait une condamnation ferme de l'intervention soviétique en Afghanistan. Outre l'élargissement de l'Europe à l'Espagne et au Portugal, le texte proposé par les socialistes met l'accent sur le lien entre la non-installation des fusées américaines Pershing en Europe et le retrait des missiles soviétiques SS-20.

Les accords de Camp David, est-il indiqué d'autre part, constituent la base d'un processus de paix au Proche-Orient. Enfin, un soutien au « Front salvadorien » (Front Farabundo-Marti de libération nationale) est clairement précisé.

La campagne est officiellement ouverte

(Suite de la première page.)

C'est d'ailleurs en préambule à ce plan que devrait, en principe, être publié le bilan sur l'état de la France demandé par M. Mitterrand. La mise en place de ministères chargés du Plan et de l'aménagement du territoire, ou encore de la recherche et de la technologie, témoigne aussi de ce souci de la durée. Mais, parallèlement, M. Mauroy œuvre avec application pour la réussite de son parti aux élections législatives : les mesures sociales, la lutte contre les inégalités, les assurances données aux commerçants, aux artisans et aux agriculteurs, sont autant d'éléments d'une politique bien comprise... Il s'agit de prolonger l'image de M. Mitterrand homme de la transformation de la société française.

M. Mauroy commence cette semaine une tournée en province au cours de laquelle il apportera son soutien à ses ministres candidats et développera sans aucun doute ces thèmes.

Prolonger l'effet « unitaire » du second tour est l'affaire du P.S. La négociation qui s'est ouverte vendredi avec le P.C. devrait se poursuivre mardi. A entendre les porte-parole du parti communiste, il semble qu'il y ait chaque jour un peu moins de raisons de désaccord. M. Charles Fiterman reprenait encore ce thème, dimanche soir, au micro d'Europe 1 : « *Nous n'attendrons pas le P.S. au coin du bois avec un fusil chargé* », a-t-il dit, avant d'estimer que des sujets comme la Pologne ou l'Afghanistan n'intéressaient pas assez les Français pour constituer des motifs de rupture.

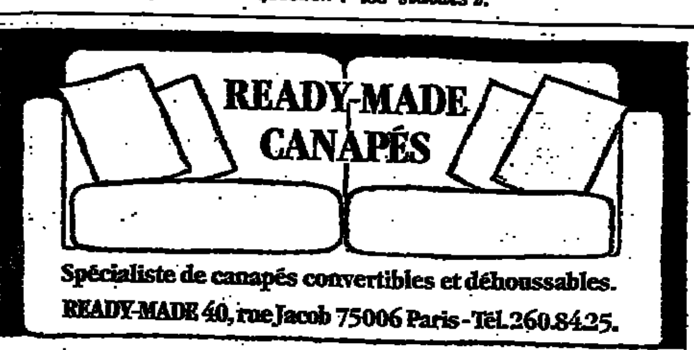
Pourtant, s'ils paraissent soucieux de parvenir à un résultat positif, les socialistes ne semblent toujours pas disposés à se montrer moins rigoureux sur les points qui leur tiennent à cœur : « *Il faut une concordance entre majorité présidentielle et majorité parlementaire* », a déclaré M. Mauroy, mais « *le P.C. a augmenté ses divergences et ses oppositions depuis deux ans, toute la question est de savoir où il en est maintenant* ». Et le premier ministre a eu cette phrase à l'intention des communistes : « *Il ne s'agit pas de faire des déclarations, il faut prendre des engagements précis.* »

Des engagements précis, c'est bien ce que semble comporter le projet de texte que le P.S. a décidé de soumettre à ses alliés : les radicaux de gauche ont eu à le connaître vendredi, le P.S.U. également. Les communistes devraient en prendre connaissance mardi. Le document, quoique bref, serait assez précis et net aussi bien sur l'Afghanistan que sur la Pologne ou les euromissiles. Il comporterait un préambule dit de « *solidarité gouvernementale* » qui serait la manière de se prémunir contre les défections éventuelles...

Il ne fait pas de doute que, dans leur for intérieur, nombre de socialistes sont troublés par le ton décidément très accommodant adopté par le P.C. Certains d'entre eux ne sont pas loin d'y voir la démonstration d'une possibilité de retournement telle qu'elle pourrait fort bien s'exercer à nouveau dans l'autre sens et tout aussi brutalement. D'où le souci de lier ce partenaire par un contrat contraignant et strict, si l'accord politique est conclu.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

● *M. Claude Roux*, député R.P.R. de Paris (quinzième arrondissement) a décidé, samedi 30 mai, d'engager des poursuites judiciaires contre les responsables de son parti, qu'il accuse de « forfaiture » à la suite de son exclusion (*le Monde* du 29 mai). M. Roux élève une « *véhémente protestation* » contre cette décision prise, selon lui, « *sous prétexte qu'il refuse de se retirer au profit d'un « apparatchik » de l'appareil R.P.R., M. Jacques Toubon* ». Selon M. Roux, « *aucune procédure régulière d'exclusion n'a été diligentée contre lui, et il n'a jamais été appelé à comparaître devant les instances disciplinaires du R.P.R. prévues dans les statuts* ».



Me Gisèle Halimi n'est pas candidate dans le Loir-et-Cher...

De notre correspondante

Blois. — Me Gisèle Halimi ne sera pas la candidate du parti socialiste dans la première circonscription du Loir-et-Cher. Arrivée vendredi soir 29 mai à Blois avec la certitude qu'il ne lui restait plus à régler que la question de son suppléant, elle en est repartie samedi midi, après avoir annulé les neuf jours de réservation qu'elle avait effectuée dans un hôtel de la ville. Entre-temps, elle avait pu constater en rencontrant les militants socialistes de la circonscription que ceux-ci préféraient voir un homme du cru défendre les couleurs du P.S.

« *Si elle est candidate*, disait l'un d'entre eux, *il faudra la démolir* », tandis qu'un certain nombre d'autres menaçaient déjà de voter communiste. Et pourtant, il ne suffisait pas que Me Halimi renonce pour que tous les problèmes de la circonscription de Blois soient réglés. En effet, le candidat désigné par les sections locales du P.S., M. Michel Eimer, n'avait pas obtenu l'investiture nationale de son parti en raison du parrainage qu'il avait accordé à Mme Huguette Bouchardeau avant le premier tour de l'élection présidentielle.

M. Eimer a donc décidé, à la veille de la date limite du dépôt des candidatures, de retirer la sienne pour éviter l'épreuve de force avec les instances nationales de son parti. C'est finalement M. François Morteletté, employé de banque, conseiller général, qui sera le candidat socialiste dans la circonscription laissée vacante par M. Pierre Sudreau. Il y affrontera notamment M. Gérard Belorgey, ancien préfet du Loir-et-Cher, qui se présente sans étiquette, et M. Jacques Blot, ancien porte-parole adjoint de l'Elysée, qui a reçu l'investiture de l'Union pour la nouvelle majorité.

BÉATRICE HOUCHARD.

... mais dans l'Isère

De notre correspondant

Grenoble. — Le décès, vendredi 29 mai, de Jacques-Antoine Gau, député socialiste sortant dans la quatrième circonscription de l'Isère (Voiron), a contraint les militants socialistes à se réunir à nouveau dimanche pour désigner leurs candidats : M. Yves Pillet, conseiller général et maire de Pont-en-Royans, suppléant du député décédé, M. Maurice Rival, conseiller général de Voiron et maire de Chirens, et Mme Paule Duport, conseillère municipale de Saint-Egrève, étaient candidats à la candidature.

Dès l'ouverture de l'assemblée générale, le secrétaire de la Fédération départementale du P.S. informait les militants que le bureau exécutif du parti avait « réservé » cette circonscription à Me Gisèle Halimi, présidente du Mouvement Choisir. Cette décision suscitait un vif mécontentement parmi les deux cents militants présents qui décidaient de ne pas prendre en compte cette candidature.

Au terme d'un vote intervenu en fin de matinée, l'assemblée désignait M. Yves Pillet, et comme suppléant, M. Henri Trémeau, maire de Saint-Martin-de-Vinoux. A 19 heures, le siège parisien du P.S. annonçait qu'il déposait la candidature de Mme Halimi avec comme suppléant, M. Rival.

Quelques minutes avant minuit, M. Yves Pillet faisait de même, tandis que M. Trémeau « décidait » de ne pas participer à la bataille. En l'absence de suppléant, la candidature de M. Pillet devrait être invalidée. Celui-ci a tout de même décidé de déposer un recours devant le bureau exécutif de son parti.

CLAUDE FRANCILLON.

TRIBUNES ET DÉBATS RADIO-TÉLÉVISÉS

LUNDI 1er JUIN

— *Mme Gisèle Moreau*, secrétaire du comité central du P.C., est l'invitée de l'émission « le Téléphone sonne », sur France-Inter à 19 h. 15.

— *MM. Olivier Guichard*, député R.P.R. de Loire-Atlantique, ancien ministre, et *Alain Chenard*, député P.S. de Loire-Atlantique et maire de Nantes, sont reçus à Europe 1 à 19 h. 15, en direct de Nantes.

— *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du R.P.R., participe au « Grand Débat de la presse », sur TF 1, à 20 h. 35.

MARDI 2 JUIN

— *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., est reçu à l'émission « le Téléphone sonne », sur France-Inter à 19 h. 15.

— *MM. Pierre Méhaignerie*, ancien ministre de l'agriculture, et *Charles Josselin*, ancien député P.S. des Côtes-du-Nord, sont les invités d'Europe 1, à 19 h. 15, en direct de Rennes.

— *M. Lionel Jospin*, secrétaire national du P.S., participe au « Grand Débat de la presse », sur TF 1, à 20 h. 35.

L'HEBDOMADAIRE DU P.C. TCHÉCOSLOVAQUE SE DEMANDE SI M. MITTERRAND SE TRANSFORMERA EN « PRÉSIDENT DE DROITE ».

Prague (A.F.P.). — L'hebdomadaire du P.C. tchécoslovaque *Tribuna* a mis en garde, samedi 30 mai, le nouveau président français, contre ses efforts en vue d'« *affaiblir le parti communiste français* ».

Selon l'hebdomadaire, M. Mitterrand « *oublie ainsi que l'existence de la démocratie bourgeoise française et du socialisme démocratique* (dont il fait partie) *est conditionnée par l'existence et la force des Etats socialistes et du mouvement international ouvrier, révolutionnaire et de libération nationale* (...). *Quand il lutte contre les communistes ou quand il coopère avec eux en suivant des objectifs de trahison, il coupe la branche sur laquelle il est assis.* »

Tribuna exprime également le souhait que les communistes et les socialistes gagnent la majorité aux prochaines élections législatives. « *Dans le cas contraire*, affirme-t-il, *M. Mitterrand se transformera de président de gauche en président de droite.* »

Deux sondages

IFOP-« LE POINT » : les intentions de vote

L'hebdomadaire *le Point* publie dans son numéro du 1er juin un sondage réalisé par l'IFOP les 25 et 26 mai auprès d'un échantillon de 1583 personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Les intentions de vote pour les élections législatives manifestées à cette date donnent 36 % de suffrages au parti socialiste et au M.R.G. (lors de l'enquête précédente, les 12 et 13 mai, ce taux était déjà de 36 %). Le P.C. obtient 14 % (13 %, lors du sondage précédent) ; l'U.D.F., 18,5 % (contre 20,5 %) ; le R.P.R. 17 % contre 18,5).

L'étude des intentions relatives aux reports de voix indique que si 92 % des électeurs ayant voté communiste au premier tour se reportent sur un candidat socialiste, cette proportion n'est que de 45 % dans le cas inverse. Soixante-deux pour cent des électeurs écologistes du premier tour voteraient au second tour pour un socialiste, 20 % pour un communiste.

Cinquante-huit pour cent des personnes interrogées pensent qu'il y aura des ministres communistes dans le gouvernement qui sera formé après les élections législatives. Cinquante-huit pour cent déclarent faire confiance au gouvernement de M. Pierre Mauroy.

A la cote de popularité, c'est M. Michel Rocard qui est en tête avec 68 % d'opinions favorables. Il est suivi de M. Pierre Mauroy (67 %), de M. Chirac et de Mme Veil (46 %) et de M. Jospin, (45 %).

« Sofres-le Nouvel Observateur » : les explications du succès de M. Mitterrand

Le Nouvel Observateur daté 1er-7 juin publie un sondage effectué par la Sofres entre les 15 et 20 mai, auprès d'un échantillon national de deux mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus.

Parmi les raisons proposées par la Sofres pour expliquer le succès de M. Mitterrand, 42 % des personnes interrogées citent : « *M. Mitterrand avait la volonté d'apporter de grands changements à la société française* » ; pour 34 %, « *il avait le soutien de tous les partis de gauche* » ; pour 29 %, « *c'était la seule façon de se débarrasser de M. Giscard d'Estaing* » ; pour 20 %, il « *paraissait le plus capable de diminuer le chômage* » ; pour 2 %, il « *avait davantage que M. Giscard d'Estaing l'étoffe d'un président de la République* ».

A cette question, ainsi qu'aux deux suivantes, les personnes interrogées pouvaient donner plusieurs réponses, ce qui explique que le total des pourcentages est supérieur à 100 %.

Pour 44 %, M. Giscard d'Estaing a été battu parce qu'il « *n'a pas su lutter efficacement contre le chômage* » ; pour 27 %, parce que « *M. Chirac a tout fait pour le faire battre* » ; pour 26 %, parce que « *deux mandats de sept ans auraient constitué une durée trop longue au pouvoir* » ; pour 25 %, parce que M. Giscard d'Estaing « *n'a pas fait assez de propositions nouvelles au cours de la campagne électorale* » ; pour 25 % également, parce qu'il « *a gardé trop longtemps M. Barre comme premier ministre* » ; pour 13 %, parce que « *les attaques sur* [son] *style monarchique ou ses relations avec Bokassa ont nui à son image* ».

Le recul du P.C. au premier tour est, aux yeux de 38 %, la conséquence du désir d'un grand nombre d'électeurs communistes de « *renforcer les chances du candidat de gauche le mieux placé pour battre M. Giscard d'Estaing* ». Selon l'avis de 31 %, il est dû à la « *peur* » d'un grand nombre d'électeurs communistes de voir la gauche éliminée à l'issue du premier tour laissant ainsi M. Chirac face à M. Giscard d'Estaing le 10 mai. Pour 32 %, le recul du P.C. est le résultat de la condamnation faite par un grand nombre d'électeurs communistes de la politique de la direction du P.C. Pour 31 %, il s'explique par le fait que M. Georges Marchais « *n'était pas un très bon candidat* ».

Les jeunes électeurs ont préféré M. Marchais

L'examen de la structure de l'électorat montre que M. Marchais est arrivé en tête parmi les 18-24 ans avec 24 %, devançant M. Giscard d'Estaing (23 %) et M. Mitterrand (22 %). Ce dernier prend la première place avec 27 % dans la catégorie des 25-34 ans et il la partage avec M. Giscard d'Estaing (tous deux ont 27 %) dans celle des 35 à 49 ans. M. Giscard d'Estaing devance très largement ses concurrents chez les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans (48 %). Le candidat des socialistes obtient 33 % des voix des ouvriers contre 30 % à M. Marchais, 18 % à M. Giscard d'Estaing et 10 % à M. Chirac. Ce dernier est le mieux placé chez les agriculteurs (36 %) et dans les professions libérales, chez les cadres supérieurs, les industriels et les gros commerçants (36 %).

L'analyse des transferts de voix entre les deux tours confirme que l'électorat communiste (92 %) s'est massivement reporté sur M. Mitterrand. En revanche, 73 % seulement des électeurs de M. Chirac ont voté pour le président sortant et 16 % se sont prononcés pour son adversaire socialiste. 53 % des électeurs de M. Brice Lalonde ont voté, le 10 mai, pour M. Mitterrand et 26 % pour M. Giscard d'Estaing (21 % déclarent s'être abstenus ou ne donnent pas de réponse).

Alors que, en mai 1974, 73 % des personnes interrogées affirmaient que l'élection de M. Giscard d'Estaing « *correspondait* » à ce qu'ils attendaient, ils ne sont plus que 43 % en mai 1981. 53 % se déclarent surpris par l'élection de M. Mitterrand, alors qu'il y a sept ans 22 % l'avaient été par celle de M. Giscard d'Estaing.

POLITIQUE

L'évolution des principaux partis dans les circonscriptions législatives (V)

Nous continuons ci-contre la publication des résultats de l'élection présidentielle dans les quatre cent *soixante-quatorze* circonscriptions de la métropole commencée dans « le Monde » des 27, 28, 29 et 30 mai.

Nous rappelons les résultats pour ces circonscriptions des législatives de mars 1978. Dans les cinq circonscriptions où le scrutin de mars avait été annulé par le Conseil constitutionnel, nous donnons les résultats des partielles qui avaient été organisées au cours du second semestre 1978. Ces cinq cas, ainsi que huit autres (élections partielles organisées à la suite de vacances) sont signalés en note.

Figurent, pour chaque circonscription, en regard de leur étiquette de 1978, les noms des élus de 1978 (y compris ceux qui, décédés ou appelés à d'autres fonctions, ont été, depuis lors, remplacés par leur suppléant). Pour le scrutin du dimanche 26 avril 1981 ont été retenus les scores respectifs de MM. Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac, François Mitterrand et Georges Marchais.

Nous mentionnons en outre les scores recueillis par le M.R.G. là où il présentait des candidats en 1978 et nous les comparons à ceux obtenus par M. Michel Crépeau le 26 avril.

Dans cette cinquième série, qui va de la Somme au Territoire de Belfort, plus Paris et trois départements de la région parisienne (Seine-et-Marne, Essonne et Hauts-de-Seine), et qui concerne quatre-vingt-neuf circonscriptions, M. Chirac a devancé M. Giscard d'Estaing dans vingt-cinq circonscriptions (vingt-deux à Paris, et les trois circonscriptions de la Haute-Vienne représentées à l'Assemblée nationale par trois élus communistes).

Dans cette même série, M. Marchais n'est arrivé en tête de la gauche, le 26 avril, que dans quatre des dix-neuf circonscriptions détenues par le P.C. Dans les quinze autres, M. Mitterrand avait pris l'avantage sur le secrétaire général du P.C.F.

Demain :

FIN DE LA RÉGION PARISIENNE

LISTE COMPLÉMENTAIRE DES CANDIDATS SOCIALISTES

Le parti socialiste a rendu public, vendredi 29 mai, une liste complémentaire des candidats — jusque-là non désignés — auxquels il accorde son investiture lors des élections législatives.

Ardennes, 2e (Charleville) : M. Gérard ISTACE (P.S.) ; Aube, 2e (Troyes III) : M. Jean WEINLING ; Corse-du-Sud, 2e (Sartène) : M. Toussaint LUCCIANI (M.R.G.) ; Côte-d'Or, 2e (Dijon est et nord) : M. Hervé VOUILLAU ; Côtes-du-Nord, 1re (Saint-Brieuc) : M. Yves DOLLO ; Loire, 1re (Saint-Etienne nord) : Mme Huguette BOUCHARDEAU (P.S.U.) ; Loiret, 2e (Orléans nord-ouest, ouest) : M. Jean-Claude PORTHEAULT (P.S.) ; Meurthe-et-Moselle, 7e (Longwy) : M. Jean-Paul DURRIEU (P.S.) (1) ; Morbihan, 1re (Vannes) : M. René LE NORMAND (P.S.), 6e (Hennebont) : Mme Chantal PEREZ (P.S.) ; Nord, 1re (Lille, centre et ouest) : M. Christian BURIE (P.S.) ; Pyrénées-Atlantiques, 2e (Oloron) : M. Henri PRAT (P.S.) ; Vaucluse, 3e (Crapentras, Apt) : M. André BOREL (P.S.) ; Essonne, 3e (Longjumeau-Savigny) : M. Claude GERMON (P.S.).

(1) Dans la première liste des candidats socialistes (voir *le Monde* du 27 mai), c'est M. Pierre Mersch (M.R.G.) qui avait été officiellement désigné.

CIRCONSCRIPT.	PARTIS	ÉLU EN 1978	1er TOUR 1978 % exprimés	1er TOUR 1981 % exprimés	2e TOUR 1978 % exprim.	2e TOUR 1981 % exprim.
SOMME						
1re	U.D.F.		34,42	27,01	47,28	43,40
	R.P.R.		7,37	13,81		
	P.S.		16,89	23,82		56,59
	P.C.F.	GREMETZ	35,42	23,28	52,71	
2e	U.D.F.		9,04	26,55		46,23
	R.P.R.	MASSOUBRE	27,76	17,35	50,22	
	P.S.		24,78	24,60		53,76
	P.C.F.		25,97	19,53	49,77	
3e	U.D.F.		7,44	23,07		43,21
	R.P.R.		38,49	18,71	49,14	
	M.R.G.		1,35	1,22		
	P.S.		15,87	22,17		56,78
	P.C.F.	COUILLET	34,39	26,54	50,85	
4e	U.D.F.		26,36	28,25		46,46
	R.P.R.		21,71	16,74	49,76	
	P.S.		20,46	24,02		53,53
	P.C.F.	LEBLANC	26,18	21,88	50,23	
5e	U.D.F.	AUDINOT	48,89	27,60	53,81	45,85
	R.P.R.			16,54		
	P.S.		17,01	23,46		54,14
	P.C.F.		28,48	20,97	46,18	
TARN						
1re	U.D.F.		14,69	23,77		41,61
	R.P.R.		21,57	16,63	40,25	
	P.S.	BILLOUX	38,68	30,64	59,74	58,38
	P.C.F.		20,58	17,15		
2e	U.D.F.		4,43	26,09		48,52
	R.P.R.	LIMOUZY	43,70	20,95	52,99	
	M.R.G.		2,51	2,88		
	P.S.		25,53	28,42	47,00	51,47
	P.C.F.		12,89	11,62		
3e	U.D.F.		27,36	25,56	48,18	44,71
	R.P.R.		15,76	17,96		
	M.R.G.		8,65	2,32		
	P.S.	PISTRE	28,60	29,57	51,81	55,28
	P.C.F.		14,86	14,26		
TARN-ET-GARONNE						
1re	U.D.F.			23,06		46,12
	R.P.R.	BONHOMME	47,46	22,08	52,55	
	P.S.		30,38	27,88	47,44	53,87
	P.C.F.		14,81	12,84		
2e	U.D.F.			22,85		41,95
	R.P.R.		37,86	17,54	48,09	
	M.R.G.	BAYLET	25,76	6,90	51,90	
	P.S.			27,55		58,04
	P.C.F.		22,47	15,17		
VAR						
1re	U.D.F.		25,87	28,83	46,18	47,02
	R.P.R.		12,88	15,28		
	P.S.	HAUTECŒUR	26,90	25,35	53,81	52,97
	P.C.F.		26,08	19,86		
2e	U.D.F.	LEOTARD	28,38	33,53	57,98	56,69
	R.P.R.		24,38	20,43		
	P.S.		20,92	22,57	42,01	43,30
	P.C.F.		17,21	13,28		
3e	U.D.F.	ARRECKX	26,24	32,26	56,23	52,84
	R.P.R.		17,21	17,58		
	P.S.		15,67	22,57		47,15
	P.C.F.		24,16	16,74	43,76	
4e	U.D.F.	PAECHT	25,75	30,78	53,41	49,73
	R.P.R.		16,62	15,99		
	P.S.		19,31	21,51		50,26
	P.C.F.		28,39	21,65	46,58	
VAUCLUSE						
1re	U.D.F.		18,40	26,07		45,03
	R.P.R.		24,92	16,36	48,42	
	M.R.G.		1,55	1,95		
	P.S.	TADDEI	24,29	27,33	51,57	54,96
	P.C.F.		22,80	17,97		
2e	U.D.F.	CHARRETIER	25,19	28,21	51,49	47,09
	R.P.R.		22,95	15,97		
	P.S.		20,37	25,76		52,90
	P.C.F.		24,33	18,07	48,50	
3e	U.D.F.		7,21	26,18		45,22
	R.P.R.		30,28	16,43	48,68	
	M.R.G.		1,33	1,85		
	P.S.		20,37	24,12		54,77
	P.C.F.	MARIN	29,41	21,38	51,31	
VENDÉE						
1re	U.D.F.	CAILLAUD	25,07	36,77	61,82	58,72
	R.P.R.		18,38	19,26		
	P.S.		21,87	23,29	38,17	41,27
	P.C.F.		9,10	6,28		
2e	U.D.F.		54,61	32,54		52,10
	R.P.R.	FORENS		17,32		
	P.S.		23,07	25,97		47,89
	P.C.F.		14,75	9,72		
3e	U.D.F.		31,25	34,29		59,17
	R.P.R.	MAUGER	36,35	22,94	66,32	
	P.S.		19,64	21,56	33,67	40,82
	P.C.F.		9,68	7,34		
4e	U.D.F.		8,28	43,57		70,29
	R.P.R.	ANSQUER	61,97	23,14		
	P.S.		14,66	16,46		29,70
	P.C.F.		5,08	3,93		
VIENNE						
1re	U.D.F.		21,28	26,54	47,96	46,05
	R.P.R.		20,39	17,93		
	P.S.	SANTROT	33,66	29,20	52,03	53,94
	P.C.F.		13,11	11,30		
2e	U.D.F.	ABELIN	37,76	28,43	52,11	46,06
	R.P.R.		13,30	17,28		
	P.S.		25,91	27,39	47,88	53,93
	P.C.F.		17,99	14,29		
3e	U.D.F.		19,56	28,12		49,33
	R.P.R.	LEPERCQ	31,34	21,63	51,47	
	P.S.		26,21	22,84	48,52	50,66
	P.C.F.		19,95	15,18		
HAUTE-VIENNE						
1re	U.D.F.		13,26	16,26		36,41
	R.P.R.		18,66	23,24	41,88	
	P.S.		27,75	27,65		63,58
	P.C.F.	CONSTANS	34,16	22,95	58,11	
2e	U.D.F.		13,36	16,90		38,45
	R.P.R.		21,25	24,90	43,36	
	P.S.		23,30	22,66		61,54
	P.C.F.	RIGOUT	39,44	27,39	56,63	
3e	U.D.F.			18,30		38,47
	R.P.R.		19,50	22,01	44,05	
	P.S.		28,13	26,70		61,52
	P.C.F.	JOUVE	29,54	23,16	55,94	
VOSGES						
1re	U.D.F.		17,93	29,51		
	R.P.R.	SÉGUIN	32,18	18,78	52,08	49,82
	P.S.		29,17	27,68	47,91	50,17
	P.C.F.		13,78	11,24		
2e	U.D.F.		28,22	28,39	48,41	45,79
	R.P.R.		20,08	15,74		
	M.R.G.		1,99	1,55		
	P.S.	PIERRET	27,96	29,15	51,58	54,20
	P.C.F.		16,76	15,09		
3e	U.D.F.		8,94	28,36		51,39
	R.P.R.	BRAUN	43,55	20,22	54,70	
	P.S.		28,18	25,77	45,29	48,60
	P.C.F.		10,56	10,02		
4e	U.D.F.	VOILQUIN	32,75	33,32	52,42	53,41
	R.P.R.		23,83	18,25		
	P.S.		30,29	25,83	47,57	46,58
	P.C.F.		9,92	9,44		
YONNE						
1re	U.D.F.	SOISSON	46,31	31,51	56,21	49,39
	R.P.R.		8,37	15,94		
	P.S.		22,90	27,11	43,78	50,60
	P.C.F.		15,78	12,18		
2e	Div. maj.	DELPRAT (19)	20,57	–	51,79	
	U.D.F.		15,49	29,70		48,99
	R.P.R.		15,27	17,87		
	P.S.		22,04	25,72	48,20	51,00
	P.C.F.		21,44	14,46		
3e	U.D.F.			29,59		50,99
	R.P.R.	PIOT	45,63	19,85	55,12	
	P.S.		18,22	23,13		49,00
	P.C.F.		25,51	15,11	44,87	
TERRITOIRE DE BELFORT						
1re	U.D.F.		23,41	24,85	43,35	43,44
	R.P.R.		16,85	15,88		
	P.S.	CHEVÈNEMENT	36,64	22,89	56,64	56,65
	P.C.F.		13,46	12,43		
2e	U.D.F.		24,52	24,76	43,59	43,72
	R.P.R.		16,63	16,87		
	P.S.	FORNI	38,97	34,03	56,40	56,27
	P.C.F.		11,62	11,20		
PARIS						
1re	U.D.F.		18,73	24,04		
	R.P.R.	KRIEG	33,37	28,32	58,94	52,84
	P.S.		19,57	25,79	41,05	47,15
	P.C.F.		13,85	8,21		
2e	U.D.F.	DOMINATI	35,94	23,56	58,37	47,26
	R.P.R.		13,68	24,25		
	M.R.G.		15,24	1,89		
	P.S.			28,52		52,73
	P.C.F.		16,73	18,29	41,62	
3e	U.D.F.			20,45		51,90
	R.P.R.	TIBERI	53,53	33,16		
	P.S.		17,84	25,68		48,09
	P.C.F.		11,69	6,01		
4e	U.D.F.		18,58	30,25	34,30	62,08
	R.P.R.	BAS	41,96	28,37	65,69	
	P.S.		16,30	22,50		37,91
	P.C.F.		7,68	3,99		
5e	Div. maj.	FREDERIC-DUPONT (20)	64,95			
	U.D.F.			34,99		71,85
	R.P.R.			32,90		
	P.S.		13,33	16,36		28,94
	P.C.F.		5,35	3,05		
6e	U.D.F.			34,16		
	R.P.R.	COUVE DE MURVILLE	46,59	35,77	68,31	72,44
	P.S.		13,49	15,39		27,55
	P.C.F.		4,54	2,97		
7e	U.D.F.		13,72	26,36		57,90
	R.P.R.	KASPEREIT	45,34	31,56	65,56	
	P.S.		18,11	23,80	34,43	42,09
	P.C.F.		9,51	5,88		
8e	U.D.F.		7,02	22,19		47,84
	R.P.R.	MARCUS	42,51	26,56	56,99	
	P.S.		20,38	28,08	43,00	52,15
	P.C.F.		17,60	10,26		
9e	U.D.F.		11,26	21,76		45,92
	R.P.R.	DEVAQUET	38,63	24,78	51,97	
	P.S.		24,36	28,94	48,02	54,87
	P.C.F.		18,40	11,51		
10e	U.D.F.		7,68	21,44		45,22
	R.P.R.	MARTIN	33,14	24,50	53,22	
	M.R.G.		21,12	2,10		
	P.S.			28,54		54,77
	P.C.F.		22,63	12,43	46,77	
11e	U.D.F.	PERNIN	37,04	25,31	58,04	58,84
	R.P.R.		10,51	25,84		
	M.R.G.		2,91	2,35		
	P.S.		19,77	26,24	41,95	40,17
	P.C.F.		13,58	8,12		
12e	U.D.F.	DE BENOUVILLE	46,57	23,18	54,08	48,04
	R.P.R.			24,52		
	P.S.		21,75	26,43	45,91	51,95
	P.C.F.		18,31	11,55		
13e	U.D.F.		11,31	19,37		39,91
	R.P.R.		27,41	30,33	46,67	
	P.S.		21,94	29,67		60,08
	P.C.F.	MOREAU	25,92	16,85	53,32	
14e	U.D.F.		16,69	21,41		44,13
	R.P.R.		22,96	21,31	48,15	
	P.S.	QUILES	23,68	30,09	51,84	55,86
	P.C.F.		21,66	12,49		
15e	U.D.F.		28,80	25,51		53,49
	R.P.R.	LANCIEN	24,19	26,67	58,50	
	P.S.		20,13	26,40	41,49	46,50
	P.C.F.		12,37	7,07		
16e	U.D.F.			21,86		44,25
	R.P.R.		39,20	24,40	45,97	
	P.S.	AVICE (21)	33,01	28,11	54,02	55,74
	P.C.F.		19,33	12,48		
17e	U.D.F.		15,64	26,12		54,56
	R.P.R.	MARETTE	37,57	27,76	59,67	
	P.S.		19,99	24,81	40,32	45,43
	P.C.F.		12,24	7,44		
18e	U.D.F.		17,59	28,90		
	R.P.R.	DE HAUTECLOCQUE	40,79	29,23	65,73	59,87
	P.S.		18,87	22,76	34,26	40,12
	P.C.F.		9,46	5,40		
19e	U.D.F.		17,98	27,45		56,45
	R.P.R.	ROUX	36,43	27,82	60,71	
	P.S.		19,50	23,41	39,28	43,34
	P.C.F.		12,92	7,42		
20e	U.D.F.	MESMIN	41,73	37,98	100,00	74,78
	R.P.R.		30,86	33,38		
	P.S.		11,68	15,81		25,21
	P.C.F.		4,56	2,47		
21e	U.D.F.	GANTIER	70,15	39,75	100,00	78,90
	R.P.R.			36,31		
	M.R.G.		8,61	1,46		
	P.S.			12,09		21,09
	P.C.F.		4,35	2,87		
22e	U.D.F.		32,91	34,56	39,78	72,82
	R.P.R.	DRUON	38,29	35,24	60,29	
	P.S.		13,18	15,93		27,17
	P.C.F.		5,11	2,55		
PARIS (suite)						
23e	U.D.F.		24,83	22,04	36,18	64,41
	R.P.R.	DE PREAUMONT	38,33	31,17	63,89	
	P.S.		15,45	19,24		35,58
	P.C.F.		8,57	5,18		
24e	U.D.F.			25,44		50,12
	R.P.R.	MISSOFFE	46,55	24,51	55,42	
	P.S.		19,77	24,97	44,57	49,87
	P.C.F.		19,23	11,52		
25e	U.D.F.	CHINAUD	35,11	26,74	54,48	49,63
	R.P.R.		12,12	23,67		
	P.S.		22,29	25,76	45,51	50,36
	P.C.F.		17,91	11,44		
26e	U.D.F.		6,20	24,38		48,16
	R.P.R.	LE TAC	37,18	28,59	55,61	
	P.S.		20,98	26,48	44,38	51,83
	P.C.F.		17,52	11,08		
27e	U.D.F.	PIERRE-BLOCH	20,42	22,22	51,06	43,83
	R.P.R.		16,49	20,73		
	P.S.		19,33	26,92		56,16
	P.C.F.		26,84	16,22	48,93	
28e	U.D.F.	FÉRON	28,19	20,05	51,29	42,13
	R.P.R.			22,88		
	M.R.G.		18,58	2,14		
	P.S.			29,51		57,86
	P.C.F.		28,32	14,46	48,70	
29e	U.D.F.			19,93		41,71
	R.P.R.		33,67	21,88	49,07	
	P.S.		20,61	28,08		58,28
	P.C.F.	LAURENT	28,42	16,52	50,92	
30e	U.D.F.	BARIANI	22,56	20,77	51,06	42,70
	R.P.R.		15,82	21,49		
	P.S.		22,93	29,33	48,93	57,29
	P.C.F.		23,22	13,69		
31e	U.D.F.		19,26	21,33		43,39
	R.P.R.		19,63	22,20	49,76	
	P.S.		21,67	27,75		56,60
	P.C.F.	VILLA	24,93	15,16	50,23	
SEINE-ET-MARNE						
1re	U.D.F.		11,81	24,60	48,33	45,96
	R.P.R.		28,06	19,07	51,66	
	P.S.	VIVIEN	29,82	27,66		54,03
	P.C.F.		16,80	13,68		
2e	U.D.F.		16,97	22,05		42,05
	R.P.R.		21,94	18,10	47,45	
	M.R.G.		3,16	2,73		
	P.S.		18,64	26,14		57,94
	P.C.F.	BORDU	30,15	18,95	52,54	
3e	U.D.F.	HERAUD	23,57	28,61	51,78	50,04
	R.P.R.		22,72	19,30		
	P.S.		27,53	24,25	48,21	49,95
	P.C.F.		17,28	14,36		
4e	U.D.F.			28,19		49,50
	R.P.R.	PEYREFITTE	52,23	18,88		
	M.R.G.		17,03	2,20		
	P.S.			22,80		50,49
	P.C.F.		24,37	17,58		
5e	U.D.F.			29,31		53,53
	R.P.R.	JULIA	46,98	21,25	58,57	
	P.S.		20,19	22,79	41,42	46,46
	P.C.F.		15,94	12,06		
ESSONNE						
1re	U.D.F.		25,25	23,33	47,52	43,34
	R.P.R.		13,84	17,48		
	M.R.G.		3,18	2,87		
	P.S.		18,93	26,29	52,47	56,65
	P.C.F.	COMBRISSON	28,96	17,44		
2e	U.D.F.		19,63	23,84		45,17
	R.P.R.	PONS	23,52	19,15	52,00	
	M.R.G.		1,73	2,67		
	P.S.		21,06	25,95		54,82
	P.C.F.		23,91	16,33	47,99	
3e	U.D.F.		15,76	22,00		41,68
	R.P.R.		21,21	17,56	46,80	
	M.R.G.		1,01	2,79		
	P.S.		22,51	27,03		58,31
	P.C.F.	JUQUIN	29,26	18,22	53,19	
4e	U.D.F.		19,05	22,47	49,34	44,08
	R.P.R.		[illegible]	18,22		
	M.R.G.		1,43	3,16		
	P.S.		23,41	27,46		55,91
	P.C.F.	VIZET	24,28	14,57	50,65	
HAUTS-DE-SEINE						
1re	U.D.F.		7,13	16,44		30,31
	R.P.R.		19,84	12,26	32,42	
	P.S.		17,24	22,88		69,68
	P.C.F.	BRUNHES	49,22	36,56	67,57	
2e	U.D.F.		21,42	26,64		51,03
	R.P.R.	TRANCHANT	38,18	22,69	54,93	
	P.S.		20,82	28,56	45,06	48,96
	P.C.F.		19,45	12,63		
3e	U.D.F.		14,16	23,83		46,11
	R.P.R.		27,02	18,38	49,76	
	P.S.		14,60	23,28		53,88
	P.C.F.	FRELAUT	34,24	19,12	50,23	
4e	U.D.F.		23,42	24,41	49,35	45,84
	R.P.R.		16,03	19,33		
	M.R.G.		1,48	2,47		
	P.S.		17,74	24,29		54,15
	P.C.F.	JANS	34,34	18,64	50,44	
5e	U.D.F.	GERARD-DEPREZ	28,46	29,84	57,11	54,11
	R.P.R.			22,07		
	P.S.		19,44	22,78	42,88	45,88
	P.C.F.		17,65	11,51		
6e	Div. maj.	D'HARCOURT	42,69		100,00	
	U.D.F.			34,89		68,10
	R.P.R.			30,46		
	P.S.		13,17	16,79		31,89
	P.C.F.		10,16	6,56		
7e	U.D.F.		15,88	20,07	41,72	38,31
	R.P.R.		17,77	15,55		
	P.S.		19,50	23,93	58,27	61,68
	P.C.F.	FRAYSSE	37,46	26,16		
8e	U.D.F.		13,42	27,57		
	R.P.R.	BAUMEL	41,02	24,54	59,68	56,06
	M.R.G.		1,23	2,86		
	P.S.		18,95	22,16	40,31	
	P.C.F.		15,14	9,64		43,93
9e	U.D.F.			26,31		52,93
	R.P.R.	LABBE	46,57	22,22	56,33	
	P.S.		21,88	24,24	43,66	
	P.C.F.		14,86	10,71		47,06
10e	U.D.F.		13,12	28,68		57,79
	R.P.R.	GORSE	45,06	24,15	62,98	
	P.S.		18,15	21,95	37,01	42,20
	P.C.F.		14,85	9,52		
11e	U.D.F.		9,54	21,94		42,55
	R.P.R.			17,37		
	M.R.G.		1,02	2,47		
	P.S.		16,46	24,26		57,44
	P.C.F.	DUCOLONE	33,46	22,32	52,36	
12e	U.D.F.	FONTENEAU	21,55	23,37	51,92	45,59
	R.P.R.		17,54	18,86		
	P.S.		20,94	26,00		54,40
	P.C.F.		23,32	15,74	48,07	
13e	U.D.F.	GINOUX	22,87	22,31	50,87	43,76
	R.P.R.		19,63	18,09		
	M.R.G.		1,53	2,46		
	P.S.		17,31	25,79		56,23
	P.C.F.		26,33	17,96	49,12	

(19) M. Delprat, non-inscrit favorable à la majorité.
(20) M. Frédéric-Dupont, candidat unique de la majorité, apparenté R.P.R.
(21) Mme Avice, P.S., élue le 1er octobre 1978.

Dans les DOM-TOM

« Il ne doit pas y avoir une démocratie en métropole et une sous-démocratie outre-mer »

déclare, à la Réunion, M. Emmanuelli, secrétaire d'État

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — C'est en agitant des drapeaux tricolores et en scandant des « *Mitterrand ! Mitterrand !* » que quelques centaines de militants socialistes, massés sur les balcons de l'aéroport de Saint-Denis-Gillot, ont accueilli, vendredi 29 mai, le nouveau secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Henri Emmanuelli, qui effectuait son premier voyage officiel depuis sa nomination.

Le protocole fut respecté à la lettre, le seul changement étant marqué par la présence, parmi les personnalités civiles, militaires et religieuses du département qui avaient fait le déplacement, de conseillers généraux communistes ou de syndicalistes peu coutumiers de ce genre de cérémonie.

Venu pour affirmer la position du gouvernement sur le statut de l'île et pour s'informer, M. Emmanuelli s'est attaché à éviter de donner un caractère électoral à cette visite. Aux sympathisants venus l'accueillir et qui manifestement attendaient quelques mots, il s'est contenté de déclarer : « *Il m'est difficile, dans le cadre d'un voyage officiel, de tenir un discours de nature purement politique et partisane. Je représente ici le gouvernement de la France qui est désormais votre gouvernement.* » De même, le secrétaire d'Etat a refusé de se rendre à la réunion publique du parti socialiste à laquelle sa participation avait été annoncée par la fédération locale, et il s'est borné à envoyer un bref message.

Son seul contact avec la population de l'île a eu lieu dans la petite commune de Saint-Philippe dont le maire est M. Wilfrid Bertile, premier secrétaire de la fédération réunionnaise du parti socialiste.

Comptant sans doute sur un effet démultiplicateur, M. Emmanuelli s'est entretenu, au cours d'audiences, et à l'occasion d'une présentation des corps constitués d'une exceptionnelle durée, avec les élus — de M. Michel Debré à M. Paul Vergès, secrétaire général du parti communiste réunionnais, — avec les secrétaires généraux, les directeurs et les présidents de multiples organismes syndicats, associations ou partis. Un seul homme a ostensiblement boudé le secrétaire d'Etat, M. Jean Fontaine, député (non inscrit) sortant de la deuxième circonscription, maire de Saint-Louis.

Ces contacts furent l'occasion pour le secrétaire d'Etat d'ouvrir quelques-uns des dossiers sur lesquels on « attend » ici le gouvernement : la disparité des rémunérations entre secteur public et privé (avec un SMIC inférieur de 25,5 % à celui de la métropole, et un salaire minimum de la fonction publique supérieur de 31,5 % à celui de l'Hexagone) ; les charges sociales, la migration, les tarifs aériens, etc.

M. Emmanuelli n'a pris aucun engagement mais il a souligné que, jusqu'à présent, le débat politique, avec ses « nationaux » et ses « séparatistes », sur le caractère français de l'île, avait contribué à escamoter les problèmes de fond concernant le développement économique et social. Il a invité ses interlocuteurs à garder leur calme et leur sérénité en indiquant, d'une part, que le dialogue est ouvert et, d'autre part, que la politique qui sera menée aura un caractère beaucoup plus « volontariste » que les précédentes en s'inscrivant dans le cadre d'un plan.

S'il a tenu des propos apaisants quant aux intentions du gouvernement concernant le statut de l'île, M. Emmanuelli s'est montré beaucoup plus ferme sur la qualité de la démocratie. « *Il ne doit pas y avoir une démocratie en métropole et une sous-démocratie outre-mer* », a-t-il dit. Dans le domaine de l'information radiotélévisée, il a refusé de se comporter en procureur tout en souhaitant une amélioration. Il a suggéré, par exemple, que la visite du secrétaire d'Etat se traduise à l'écran par « *un peu moins de motards et un peu plus de commentaires et de réactions* ».

L'arrivée au pouvoir de M. Mitterrand s'est déjà traduite par quelques changements spontanés. C'est ainsi que, dans le cadre d'émissions sur les prochaines législatives dans l'île, on a pu voir et entendre à la télévision M. Vergès. Le secrétaire général du parti communiste réunionnais s'exprimait en tant que tel sur les ondes de FR 3 pour la troisième fois... depuis 1959.

A propos des élections locales, le secrétaire d'Etat a affirmé qu'il ne transigera pas sur la moralisation de la vie politique : « *Je souhaiterais que ceux qui ont si souvent parlé de légitimité commencent tout simplement par appliquer la légitimité de la loi française*, a-t-il déclaré. *Je sais qu'on ne modifie pas les mœurs en vingt-quatre heures mais on est en droit d'exiger que la loi soit respectée. Si elle ne l'est pas, j'engagerai des poursuites.* »

La plupart de ses interlocuteurs ont été réservés dans leurs réactions, prenant acte de ses déclarations, ou le qualifiant d'homme ouvert. Ses affirmations sur la non-modification des statuts de l'île ont été accueillies avec satisfaction, mais du côté de la majorité locale on reste malgré tout sur ses gardes. Il est vrai que la campagne électorale qui s'ouvre n'est guère propice à l'introduction de nuances dans les discours.

HUBERT BRUYÈRE.

● *M. Aimé Césaire*, député apparenté socialiste de la Martinique, maire de Fort-de-France, a confirmé, vendredi soir 29 mai, au cours d'un meeting tenu dans cette ville, ses orientations autonomistes en affirmant son opposition aux options indépendantistes desquelles il s'était rapproché en 1980. S'adressant à près de quatre mille personnes massées devant la mairie, il a déclaré que l'« *ordre du jour est l'autonomie pour la nation martiniquaise* » et souhaité « *un programme de survie pour le peuple martiniquais* ».

POLYNÉSIE : éclatement de la majorité

De notre correspondant

Papeete. — La séance d'ouverture de la session de l'assemblée territoriale, vendredi 29 mai, a mis en évidence les divergences qui opposent, désormais, de plus en plus vivement, les deux formations autonomistes qui constituaient, jusqu'à présent, la majorité locale, le E'A Api de M. Francis Sanford et le Here Ai'A de M. John Teariki, président sortant de l'assemblée. M. Frantz Vanizette, ancien président de celle-ci, n'a été élu à la succession de M. Teariki que d'extrême justesse, en recueillant quinze voix sur trente.

Six conseillers territoriaux, du E'A Api, qui se sont abstenus, ont quitté la salle en compagnie des neufs représentants du R.P.R. dont le leader, M. Gaston Flosse, député, s'oppose aux formations majoritaires.

A la suite de cet éclatement de la majorité, M. Emile Vernaudon (E'A Api) a fait savoir qu'il affrontera M. Jean Juventin (Here Ai'A), député apparenté U.D.F., de la première circonscription. Ce dernier a refusé l'investiture de l'U.N.M., « *la situation locale l'opposant fondamentalement au candidat R.P.R.* ».

Ces rivalités pourraient avoir d'autres conséquences : on parle beaucoup, ces jours-ci, à Papeete, d'une éventuelle dissolution de l'assemblée locale ou du moins de nouvelles alliances pour les élections territoriales, en 1982.

En début de séance, M. Paul Cousseran, haut-commissaire, avait donné lecture d'un message de M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, indiquant notamment : « *Rien de ce qui sera fait ici ne pourra l'être sans la volonté des Polynésiens eux-mêmes s'exprimant au travers de leurs élus.* » — P.G.

LA DIXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE DES ALGÉRIENS EN EUROPE

Les travailleurs immigrés fondent de grands espoirs sur le gouvernement

La dixième assemblée générale de l'Amicale des Algériens en Europe s'est tenue, les samedi 30 et dimanche 31 mai au Palais des congrès de Versailles, avec la participation de mille délégués venus des différentes régions de France, et aussi de Suisse, de R.F.A. et de Belgique.

Pour bien souligner l'importance accordée à l'émigration — huit cent mille personnes, dont quatre cent mille travailleurs — et saluer l'élection d'un président socialiste en France, le F.L.N. et le gouvernement algérien avaient, pour la première fois, envoyé une délégation particulièrement importante en nombre et en qualité: le numéro deux du parti, M. Cherif Messaadia, secrétaire permanent du comité central, et plusieurs membres du C.C., ainsi que trois ministres, MM. Bessaieh (information et culture), Hadj Yalla (finances), et Oumeziane (travail et formation professionnelle), et plusieurs membres du comité central.

Le président de l'Amicale, M. Abdelkrim Souissi, a souligné que la communauté algérienne voit dans le changement survenu en France « *la promesse d'une ère nouvelle* » ; il a salué comme « *un élément positif l'arrêt provisoire des expulsions* » et exprimé l'espoir de « *voir s'instaurer enfin un dialogue constructif, une coopération véritable entre l'Algérie et la France, dans un esprit de solidarité* ». Il a en effet précisé, comme l'ambassadeur d'Algérie, M. Sahnoun, que les autorités françaises ont donné l'impression de tarder à appliquer les accords signés en septembre 1980.

C'est ainsi, en particulier, que deux comités mixtes auxquels les Algériens accordent une « *extrême importance* » ne sont pas encore opérationnels: le premier concerne la formation professionnelle, dont le programme prévoit de former 12 000 personnes par an, le second vise à permettre à des immigrés de créer en Algérie des entreprises à caractère industriel, commercial ou artisanal, en bénéficiant de prêts, consentis à égalité par la France et par l'Algérie, à des taux préférentiels et remboursables en quinze ou vingt ans.

Faisant le point sur la communauté algérienne en France, M. Souissi a précisé qu'elle compte 780 000 personnes, dont 350 000 travailleurs. Après avoir doublé son volume entre 1962 et 1973, date à laquelle l'émigration a été suspendue, elle a légèrement diminué, malgré la naissance de quelque 20 000 enfants. Sa physionomie s'est considérablement modifiée en raison de l'accroissement du nombre des familles — 115 000 environ — dont 20 % résultent de mariages mixtes, et un rajeunissement de la population, puisque 270 000 enfants sur 350 000 vont à l'école. En outre, le nombre des femmes atteint un tiers de la population totale et les travailleurs célibataires adultes un quart seulement.

L'Amicale avait inscrit quatre thèmes principaux à l'ordre du jour : la jeunesse, l'information, la culture, le retour et la réinsertion. M. Souissi n'a pas cherché à masquer le problème du déracinement des enfants de la deuxième génération et du « *fossé qui se creuse de plus en plus entre les parents et les enfants, qui arrivent parfois à ne plus parler la même langue* ». C'est la raison pour laquelle, en plus des 10 000 enfants qui bénéficient d'un enseignement intégré de l'arabe dans le primaire, 30 000 autres apprennent leur langue grâce à 469 vacataires dépendants de l'Amicale.

L'accent a donc été mis sur la jeunesse et sur les travailleurs — les chômeurs algériens représentent 30 % du nombre total des demandeur d'emploi — l'objectif étant de favoriser la réinsertion de ces derniers. L'effort du côté algérien devra porter sur le logement et l'enseignement pour les enfants, du côté français sur la formation professionnelle.

PAUL BALTA.

● *M. Hedi Mabrouk, ambassadeur de Tunisie à Paris*, a exprimé, vendredi 29 mai, dans un message adressé à M. Defferre, « *la grande satisfaction et la profonde gratitude* » de la colonie tunisienne et des missions consulaires et diplomatiques en la France, à la suite de la suspension des mesures d'expulsion. « *Vous illustrez*, écrit-il, *la pérennité des traditions d'hospitalité communes à la France et à la Tunisie. Votre décision raffermit la constante volonté de nos concitoyens de demeurer des hôtes respectés et respectueux des règles de vie du peuple français, avec lequel ils coopèrent avec cœur et fraternité en faveur de l'épanouissement de l'économie de ce pays.* »

Le taux des pensions

M. LAURAIN CONFIRME QU'UN PREMIER RATTRAPAGE SERA INSCRIT DANS LE COLLECTIF BUDGÉTAIRE

Une délégation de l'Union française des associations de combattants, conduite par le président René Peyre, a été reçue lundi matin 1er juin par M. Laurain, ministre des anciens combattants. L'UFAC, dans un communiqué, « *se félicite de la cordialité de cette prise de contact ; elle enregistre avec satisfaction les assurances prioritaires données par le ministre : dépôt au Parlement d'un projet de loi rétablissant le jour férié du 8 mai ; inscription dans le collectif budgétaire de juillet prochain de crédits nécessaires pour rattraper le tiers du décalage, évalué à 14,26 % par la commission tripartite chargée d'étudier l'application du rapport constant.* » Toutes les autres mesures feront l'objet d'une prochaine concertation avec le ministre.

Le Monde

société

AU CONSEIL DE PARIS

Les élus communistes et socialistes s'inquiètent des progrès du trafic de la drogue à Belleville et place de la République

Les élus communistes de la capitale viennent de demander au préfet de police « quelle mesure il comptait prendre pour enrayer le trafic de drogue » dans certains quartiers de Paris, et notamment à Belleville. Ce lundi 1er juin, M. Claude Quin (P.C.) devait interroger le préfet de police, au cours de la séance du Conseil de Paris, pour savoir ce qu'il compte faire « pour que cesse le trafic de drogue place de la République ».

A Belleville, on est inquiet. A l'intérieur d'un périmètre délimité par les rues Ramponeau, Julien-Lacroix, de Tourtille, dans le vingtième arrondissement, et les rues de l'Orillon, Jean-Pierre Timbaud, Saint-Maur et Oberkampf, dans le onzième, se développe un trafic de stupéfiants important et une consommation de drogue inquiétante. Les élus communistes du secteur ont alerté le préfet de police. Ils lui demandent, en effet, de « *démanteler les réseaux des petits revendeurs, de mettre fin aux activités de ceux qui alimentent le marché de la drogue dans la capitale et d'aider ceux qui sont victimes de ce commerce* ». La préfecture de police indique « *qu'une section de C.R.S. a été mise à la disposition du commissaire de police du onzième arrondissement* » et que, depuis le 1er janvier 1980, plusieurs actions ont été menées contre les réseaux de revendeurs. « *Les interventions effectuées par la brigade des stupéfiants ont eu pour objectif principal d'enrayer l'extension du marché de l'héroïne* », affirme-t-on toujours à la préfecture.

Les chiffres officiels prouvent en tout cas l'ampleur du mal. Vingt et un débits de boisson ont fait l'objet, en 1980, de mesures de fermeture administrative. Depuis le début de cette année deux autres mesures de fermeture administrative ont été prises à l'encontre de deux établissements, l'un situé rue Ramponeau, l'autre rue Moret. Au total, l'activité des services de police s'est traduite à Belleville par l'interpellation, depuis le 1er janvier 1981, de plus de six cents usagers, et de plus de cent trafiquants. Quarante et un kilogrammes de cannabis et plus de 4 kilogrammes d'héroïne ont été saisis. Le quartier est désormais considéré comme « prioritaire » par les spécialistes de la lutte contre les stupéfiants. Depuis quelques semaines, des équipes de la sécurité publique employant des chiens dressés pour la recherche de la drogue patrouillent dans les rues de Belleville.

M. Pierre Le Morvan (P.S.), conseiller de Paris, s'inquiète, lui aussi, du « *trafic de stupéfiants qui se développe place de la République* ». En fait ce « commerce » est surtout actif rue du Faubourg-Montmartre. En 1980, cinquante-deux trafiquants de drogue ont été interpellés dans ce quartier et déférés devant les tribunaux. Près de 8 kilogrammes de cannabis et 75 grammes de cocaïne ont été saisis. La police multiplie les rondes avec des chiens dressés et déclare avoir ainsi arrêté, depuis le début de l'année, quatre-vingt-onze personnes.

En fait, pour M. Le Morvan, comme pour tous les élus parisiens, les moyens dont dispose la police sont insuffisants. Va-t-on, enfin, les renforcer ? demanderont-ils encore ce lundi matin au cours de la séance du Conseil de Paris.

JEAN PERRIN.



ÉDUCATION

DANS UNE « LETTRE AUX PARENTS »

Les responsables de l'enseignement privé continuent à affirmer que les « écoles catholiques » sont en danger

La note sur l'avenir de l'enseignement privé diffusée le mercredi 27 mai (« le Monde » du 29 mai) par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale — malgré son intention d'« établir la paix scolaire » et de ne pas « rallumer les conflits inutiles ». — n'a pas rassuré les responsables des établissements catholiques, qui représentent l'essentiel de ce secteur scolaire.

Une « Lettre aux parents », datée du jeudi 28 mai, signée de M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) et de treize autres responsables d'associations ou de syndicats de l'enseignement privé, affirme que « les écoles catholiques sont en danger ». « Non, il n'y a pas de négociation sérieuse possible, écrivent ses auteurs, quand l'objectif de l'intégration est imposé d'avance. » Distribuée actuellement dans les écoles confessionnelles, cette lettre appelle à la « cohésion de tous les membres de l'enseignement catholique » et invite les parents d'élèves à exiger de chaque candidat aux élections législatives « qu'il s'engage formellement à maintenir les lois actuelles qui assurent l'exercice effectif de la liberté d'enseignement ».

Selon ce texte, ces responsables craignent particulièrement cinq évolutions, sur lesquelles ils refusent d'avance de transiger : « effacement total du caractère chrétien de notre éducation » ; « nomination par l'Etat des directeurs d'établissement » ; « choix des enseignants par l'Etat et non plus par les directeurs d'établissement » ; « formation exclusive des enseignants par l'Etat » ; « application stricte de la carte scolaire ».

D'autre part, les membres des seize conseils d'administration des comités diocésains de l'enseignement catholique des dix-sept départements du « Grand-Ouest » se sont réunis, samedi 30 mai, à Angers. Dans cette région, où ils représentent, avec sept cent mille élèves, un tiers de la population scolaire, ils réclament le « droit à l'existence » et les moyens — financiers et institutionnels — de maintenir et de promouvoir leur enseignement.

Cette « mobilisation » n'exclut pas les rencontres courtoises entre les différents partenaires. Ainsi, vendredi 29 mai, à Évry (Essonne), où Mme Nicole Fontaine, secrétaire générale adjointe de l'enseignement catholique, a participé à un débat organisé, à l'occasion du centenaire des lois scolaires de Jules Ferry, par la section départementale de la Fédération de l'éducation nationale (FEN). Son contradicteur était un des secrétaires nationaux de la FEN, M. Louis Astre.

UN DÉBAT A ÉVRY

Les moyens de la liberté

On aurait pu penser que la nouvelle situation politique embarrasserait Mme Nicole Fontaine. En fait, elle s'est montrée presque apaisante pour l'avenir tout en restant ferme sur ses principes. En revanche, M. Louis Astre, bien que soutenu par le témoignage de Mme Colette Audry, écrivain et membre du parti socialiste, s'est noyé dans un déluge d'explications plus confuses que convaincantes.

Il voudrait que s'ouvre un vaste dialogue « *pour dépasser*, dit-il, *une situation qui nous paraît malsaine* », mais, ajoute-t-il aussitôt, « *l'école catholique n'a pas à revendiquer aujourd'hui plus qu'hier un droit à l'existence que personne ne lui conteste. Ce qui est contesté, c'est l'obligation faite à l'Etat de la financer. Nous n'acceptons pas que l'argent public serve à financer une mission d'Eglise quelle qu'elle soit. Nous sommes contre la pluralité des systèmes scolaires parce qu'elle est incompatible avec la laïcité de l'école publique* ».

Débat ou référendum

« *Une liberté qui n'a pas les moyens de s'exprimer n'est pas une vraie liberté* », réplique Mme Nicole Fontaine. Ainsi, affirme-t-elle, « *si l'Etat n'aide pas l'école privée, celle-ci ne pourra plus s'ouvrir qu'à des familles fortunées, le coût d'éducation étant supérieur à sept mille francs par an pour un élève externe. Elle formerait alors une sorte d'intelligentsia de la richesse, ce qui n'est pas tolérable* ».

« *L'école privée catholique*, estime Mme Nicole Fontaine, *ne se situe pas en termes de concurrence par rapport à l'école publique, mais en termes de différence. Elle tend à une proposition de la foi beaucoup plus qu'à une éducation de la foi grâce à un climat porteur de cette proposition de l'Evangile. Elle n'en respecte pas moins les grands principes que sont l'ouverture à tous et le respect de la liberté de conscience. Elle est aussi contrôlée par l'Etat.* »

L'enseignement privé scolarise aujourd'hui 16 % de la population scolaire et reçoit un peu plus de 12 % du budget de l'éducation nationale. « *Nous serons d'accord avec vous pour revendiquer une augmentation de nos moyens respectifs auprès du nouveau pouvoir* », a ironisé Mme Nicole Fontaine.

Il reste que, au-delà des considérations strictement financières, c'est, selon elle, l'avenir même de l'enseignement libre qui est en jeu. « *L'école chrétienne*, explique Mme Nicole Fontaine, *est une école où l'initiative part d'en bas, de la cellule locale de participation. On y pratique une cogestion permanente.* » « *Ce grand service public dont on nous parle, rénové, décentralisé, c'est très important*, précise-t-elle. *Contruisez-le, nous sommes de tout cœur avec vous. Nous envisagerons ensuite d'y entrer. Mais d'ici là, il serait dommage de compromettre ce potentiel que représente l'école libre, de le noyer dans la masse.* »

« *Nous voulons que s'engage en France un grand débat politique sur ce thème* », a conclu M. Louis Astre. Pourtant, lorsque Mme Nicole Fontaine lui a proposé un référendum constitutionnel sur cette question de l'école, il a répliqué, non sans réserve : « *D'accord, s'il est préparé pendant au moins deux ans.* »

LA FIN DU CONGRÈS DES PEEP

Les brûlots de M. Schleret

Digne. — Le soixante-deuxième congrès de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) a terminé, samedi 30 mai, ses travaux à Digne (Alpes-de-Haute-Provence). Pendant trois jours, neuf cents congressistes, représentant les quatre cent dix mille adhérents que compte la Fédération, ont tenté de dresser l'image de l'école de demain qu'ils veulent construire « cent ans après Jules Ferry » : une école « décentralisée », « rapprochée des usagers ». Dans la motion d'orientation votée par 90,70 % des suffrages exprimés (97,14 % l'an dernier), la PEEP « estime indispensable le développement des communautés éducatives réunissant tous les partenaires de l'éducation ». Elle « exige que la décentralisation garantisse la participation des parents à l'élaboration des décisions concernant l'école ».

Au terme du congrès, M. Jean-Marie Schleret, président de la PEEP depuis l'an dernier, a annoncé qu'une délégation de sa fédération sera reçue par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, au cours de cette première semaine de juin.

De notre envoyé spécial

« *Toursu siou vengu ben dre siou devengu : tordu je suis venu, bien droit je m'en suis allé* », prétend un dicton à la gloire des eaux thermales de Digne-les-Bains. Les congressistes de la P.E.E.P. sont peut-être repartis eux aussi plus différents qu'ils ne le pensent.

Leur assemblée a paru cheminer à une allure de curiste. Certains vous diraient que les temps électoraux y sont pour quelque chose, « *puisque la P.E.E.P. ne fait pas de politique* ». Pourtant, M. Schleret, qui préfère l'expression « *pluralisme* » à celle d'« *apolitique* » pour qualifier la fédération qu'il préside, ne l'a pas caché ; les intentions précises du gouvernement en matière scolaire sont mal connues, la P.E.E.P ne définira donc qu'en septembre prochain sa stratégie.

En attendant, serait-ce la sérénité ? On croit le deviner. Tout juste une mise en garde au ministère : « *Hier, avec MM. Haby et Beullac, les syndicats d'enseignants dictaient leur loi*, s'est écrié M. Jean-Marie Menu, d'Amiens. *Nous ne voulons pas que ces mêmes syndicats, cette fois installés de l'autre côté, imposent ce qui leur convient, sous couvert de servir l'intérêt des élèves.* »

La P.E.E.P. n'oublie pas non plus que désormais sa rivale, la Fédération Andrieu, occupera une place privilégiée comme interlocuteur d'un pouvoir détenu par ses amis politiques.

Pour le reste, après l'élection de François Mitterrand, il semble que le soulagement secret l'emporte sur le trouble. Comment, se demandent les militants de la P.E.E.P., la gauche refusera-t-elle à l'école laïque ce qu'elle réclamait hier. « *Je prends dans la gauche et dans la droite ce qu'il y a de bon* », aime à dire M. Schleret. Eh bien ! dorénavant, c'est la gauche qui donnera, espère-t-on, les moyens indispensables à la survie du système scolaire.

Déjà, les premières indications sont encourageantes. Fixées depuis plusieurs mois, les deux idées force du congrès de la P.E.E.P., la décentralisation et la participation, ont encore gagné en actualité. Le 23 avril, M. Mitterrand répondait par écrit à M. Schleret : « *Vous sommes partisans, comme vous, dans le cadre d'une large décentralisation, d'un accroissement du pouvoir de décision des usagers de l'éducation qui permette à tous les citoyens de construire leur école (...). Il est possible de combiner la tradition française de service public dont les principes et les principaux moyens seraient définis nationalement avec ces pratiques décentralisées déjà expérimentées dans de nombreux pays.* » Le candidat socialiste concluait : « *Nous souhaitons rapprocher l'école de ses interlocuteurs.* » Plus récemment (*le Monde* du 29 mai), M. Alain Savary déclarait : « *On doit aussi insister sur la nécessaire décentralisation de la gestion, la prise en compte de toutes les expressions pédagogiques, la participation des familles aux tâches éducatives, le développement de l'espace éducatif autour de l'école, l'importance accordée à la vie associative.* »

Usant de son « *indépendance* » cent fois proclamée, la P.E.E.P. veut aller plus loin. Pour elle, décentraliser la gestion ne saurait suffire, fût-ce en collaboration avec les enseignants et l'administration. Certes, c'est un début. Les congressistes ont demandé par exemple que l'on « *en finisse avec la standardisation des collèges et des lycées* » puisque, aussi bien, « *les jeunes ne supportent plus l'anonymat et le gigantisme de certains grands ensembles scolaires* », où ils se trouvent « *face à des ombres furtives de fonctionnaires minutés chargés de la vente d'un savoir* ». Un atelier du congrès a estimé que la définition des programmes scolaires incombait à l'Etat, mais que « *les collectivités locales devraient pouvoir organiser des enseignements complémentaires* ».

Le choix de l'établissement

La P.E.E.P. réclame surtout la possibilité pour les parents de s'associer à la définition des objectifs éducatifs et pédagogiques de chaque établissement. Elle n'admet plus que les parents soient cantonnés dans les à-côtés de la pédagogie. « *Nous en avons assez des péri- et des parascolaires* », s'est exclamé M. Schleret. Ils exigent désormais, non pas « *de superviser en contrôleurs illégitimes des enseignants* », mais de pouvoir réfléchir avec eux sur leurs expériences, sur les difficultés scolaires des enfants. En un mot, poser ensemble, sans frontières, « *un regard positif et valorisant sur l'enfant* ». M. Schleret voit, dans cette attitude le fondement de la laïcité. « *Etre laïc dans le monde de demain, c'est refuser de se considérer propriétaire d'un enseignement, d'une pédagogie à laquelle on interdirait aux parents d'avoir accès.* » L'un des corollaires serait la liberté pour les familles de choisir l'établissement, alors qu'aujourd'hui elles sont « *enfermées dans une alternative : subir une école qui ne convient pas à leur enfant ou quitter l'enseignement public* ». Comme l'a relevé un participant de Toulouse, le choix restera toujours limité dans les zones rurales.

Ces idées, pour n'être pas nouvelles au sein de la P.E.E.P., ont nourri les travaux du congrès. Aux adhérents qui lui sont fidèles dans l'ensemble, à ces militants quadragénaires installés dans la vie qui préfèrent les discussions polies aux empoignades, ce Lorrain d'ouverture et d'écoute qu'est M. Schleret a communiqué sans tumulte une dimension offensive. Ces consommateurs d'école pourraient bien finir par ne plus accepter d'avaler n'importe quoi. Avec sa décentralisation assez poussée et cette avidité à vouloir « *désacraliser la pédagogie* », M. Schleret a jeté, l'air de rien, des brûlots dans la citadelle scolaire. C'est bien joué, au moment où, le pouvoir étant devenu celui qu'ils appelaient de leurs vœux, la majorité des enseignants et leurs syndicats se trouvent au pied du mur du changement.

CHARLES VIAL.

CANDIDATURE (S)

Le mandat du président est remis en jeu chaque année. Les soixante-trois membres du comité fédéral élus par les unions régionales peuvent être candidats. Ils choisissent parmi eux le président et les membres du conseil d'administration. Pendant le congrès de Digne, Me Claude-Alain Nataf, avocat parisien de trente-sept ans, n'a pas caché que, « au nom du pluralisme », il briguait le poste de M. Schléret. Soutenu en particulier par les représentants de la capitale, M. Nataf apparaît plus élitiste, plus autoritaire, « chiraquien », disent ses adversaires.

Après l'ovation qui salua le discours de clôture de M. Schléret, il n'était plus là. Le comité fédéral qui suivit le congrès prit acte de son retrait de candidature et M. Schléret, successeur depuis l'an dernier du docteur Lagarde à la tête de la Fédération, fut réélu par 53 voix sur 57.

SCIENCES

● *L'Inde a lancé avec succès, dimanche 31 mai, un satellite technologique de 38 kilogrammes.* Ce satellite, dénommé Rohini, est le second que l'Inde réussit à mettre sur orbite par ses propres moyens. Comme le précédent, en juillet 1980, il a été lancé par une fusée à quatre étages de dix-sept tonnes, dite S.L.V.-3, dont le tir fut retardé le 22 mai dernier à cause de difficultés de circuits électriques. Pour préparer l'avenir et accéder à de nouvelles gammes de satellites, l'Inde développe une nouvele fusée (A.S.V.L.), dérivée du lanceur actuel et capable de mettre sur orbite des charges utiles de 150 kilogrammes.

● *Le prochain lancement de la fusée Ariane*, prévu pour le 19 juin, pourrait être retardé à la suite d'une grève illimitée que les ingénieurs et les agents sous contrat du centre spatial de Kourou (Guyane) projettent de déclencher dès le 3 juin. Ce mouvement concerne environ trois cents personnes, qui entendent protester ainsi contre la réduction de 40 à 25 % de la prime de vie chère dont ils bénéficiaient de la part du Centre national d'études spatiales.

JUSTICE

Le procès de Marcel Barbeault

L'accusation à petits pas

De notre envoyé spécial

Beauvais. — L'étrange procès. Depuis une semaine qu'il est engagé, on en est à se demander si c'est bien celui d'un homme accusé de cinq meurtres. Certes, l'arrêt de renvoi le premier jour a bien énuméré ces crimes et expliqué les raisons qui permettaient de les imputer à Marcel Barbeault. Mais depuis ? Depuis, on discute et l'on dispute sur seize cambriolages eux aussi retenus à charge et sans que puisse apparaître au commun des mortels, du moins, le parti que l'accusation entend en tirer. Assurément, le président, M. Jacques Blin, comme l'avocat général, M. Marc Meinard, ont leur idée. Quant on connaît un peu le dossier on le devine aisément, et Marcel Barbeault le premier qui nie être l'auteur de cette série de vols comme il nie être celui des meurtres.

C'est qu'en effet, lorsqu'il fut arrêté en décembre 1976, on découvrait chez lui ou entre les mains de membres de sa famille ou de camarades de travail à qui il en avait fait cadeau, une foule d'objets et, parmi eux, des armes dont l'enquête devait établir qu'ils avaient tous été dérobés dans des maisons de Nogent-sur-Oise ou des environs. Parmi ce butin figure *notamment* une carabine Gecado 22 long rifle dont les expertises assurent qu'elle fut l'une des armes utilisées lors des meurtres. Voilà pourquoi on s'attarde si longuement. On s'attarde aussi en raison même de la nature singulière des cambriolages, de la façon dont leur auteur pénétrait dans les maisons,

Si ce cambrioleur était Barbeault — et pour l'accusation le conditionnel est déjà superflu — voilà qui contribuerait à brosser de lui un portrait propice à rejoindre celui de l'auteur des crimes, ces crimes qui, eux non plus, ne furent pas commandés par l'intérêt ni même par l'obsession sexuelle, mais peut-être par le simple désir, là encore, de voir des corps de femmes dans leur nudité.

Ainsi se poursuit cet encerclement judiciaire dont nous avons parlé. Marcel Barbeault y fait face sans rien céder ou presque. Tous ces objets qu'on l'accuse d'avoir volé, toutes ces armes, et il y en a une bonne dizaine sur la table des pièces à conviction, il affirme, lui, les avoir achetés ou trouvés. Pourquoi, entre deux pots de gelée de coings, quelques transistors ou paires de jumelles, tant de carabines, tant de poignards et même un silencieux ? *« J'ai toujours eu la passion des armes »*, explique-t-il, sans trouble. De leur provenance, il fournit tous les détails que l'on veut. Ce n'est pas Landru dans son bagout. C'est un grand et gros garçon rougeaud, simple, sorti de l'école à quatorze ans, avec son vocabulaire d'ouvrier P 1, expliquant, débattant jusqu'à l'entêtement, mais sans se départir d'une belle assurance. De même, c'est sans colère, sans indignation, qu'il supporte les assauts conjugués de la partie civile et de l'accusation, sauf si tel ou tel témoin lui paraît malgré tout un peu en rajouter.

Correctionnelle

Est-ce qu'elle en rajoutait, par exemple, la jeune et jolie Françoise Chatelain en le déclarant « soumois », parce qu'il ne disait pas bonjour, et « inquiétant » parce qu'on le voyait trop souvent, au petit matin, du côté de la gare de Creil au point de se demander *« quel travail il pouvait bien faire pour avoir tant de loisir »* ? Et M. Michel Foucault, un camarade de travail, en rajoute-t-il, lui aussi, en assurant qu'il le vit un jour arriver à l'usine porteur d'un vêtement taché de sang et que Barbeault, selon lui, s'efforça de laver ? C'était là de l'inédit dans la mesure où cette information de taille ne figura jamais dans les procès-verbaux d'audition de M. Foucault qui, pourtant, a juré avoir bien dit tout cela au juge d'instruction Mlle Brossy-Patin.

Ainsi se développe le climat. Ainsi viennent ces petites touches redoutables apportées par quelques-uns qui eurent *« le pressentiment qu'il pouvait être le tueur de l'ombre »* parce qu'il lisait beaucoup trop de bandes dessinées d'épouvante ou de vies du docteur Petiot, parce qu'il se promenait avec des armes, parce que lui aussi parlait des crimes de Nogent et n'en paraissait pas choqué.

De tels détails resteront-ils essentiels pour les six hommes et les trois femmes qui composent le jury ? Ou bien l'essentiel sera-t-il ces surprises contraires, comme celle qui intervint, le samedi 30 mai en fin de journée, à propos de la carabine Gecado incriminée par les experts. Cette carabine, Marcel Barbeault affirme l'avoir trouvée en août 1976 derrière une tombe au cimetière de Laigneville. S'il dit vrai, il ne peut donc s'en être servi comme on le pense pour le meurtre de Françoise Jakubowska accompli le 6 janvier précédent. On pensait donc le confondre en démontrant que cette arme, dont il avait scié le canon et la crosse, avait été en réalité volée le 12 juillet 1975 chez un habitant de Rantigny, dans l'Oise, M. Marc Druyer. Or, M. Druyer, le volé, n'a pas reconnu son arme. Il n'a pas retrouvé sur le bois les marques de l'étau dans lequel il l'enserrait pour la nettoyer.

Coup de théâtre ? Il ne faut rien exagérer. Mais, à coup sûr, le signe que l'instruction, en dépit de sa durée, n'a pas été sans faille. Pourquoi, en effet, fallait-il attendre l'audience pour que M. Druyer puisse avoir en main cette arme dont, jusque-là, on ne lui avait montré que des photographies ? De toute façon, le débat sur cette Gecado est loin d'être clos puisque le numéro qu'elle porte serait le même que celui de l'arme que possédait M. Druyer.

Ainsi va l'audience, à petits pas, et dans l'étonnante sérénité d'un maigre public d'autant plus dépourvu de passion qu'il a eu jusqu'à présent plus l'impression d'assister à une audience correctionnelle qu'à un grand procès criminel.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

FAITS ET JUGEMENTS

Le supporter en prison.

Chômeur dans sa ville natale de Liverpool, Richard Kevin, vingt ans, avait réussi, en effectuant quelques corvées, à trouver assez d'argent pour venir à Paris avec un camarade assister à la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions de football.

Les deux jeunes gens passèrent deux nuits dans leur automobile. Dans l'après-midi du 27 mai, ils se rendirent à la tour Eiffel, mais n'avaient même plus en poche de quoi prendre l'ascenseur de l'édifice.

Alors, tandis que son ami détournait l'attention de la tenancière d'un stand de souvenirs, Richard Kevin plongea la main dans le tiroir-caisse et retira six billets de 50 francs.

La commerçante s'en rendit compte et le fit appréhender.

Richard Kevin s'est retrouvé dans le box de la vingt-troisième chambre correctionnelle où il a été condamné à un mois de prison. Sans compter qu'il n'a pu assister à la victoire de Liverpool.

● *M. de Varga restera détenu.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. André Chevalier, a une nouvelle fois rejeté les demandes de mise en liberté de M. Pierre de Varga et de M. Serge Tessèdre, incarcérés tous deux depuis quatre ans et cinq mois pour complicité dans le meurtre de Jean de Broglie. M. de Varga, dont l'état de santé s'est aggravé récemment, avait été transféré, il y a six mois, à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu pour y être soigné dans de meilleures conditions. (*Le Monde* du 14 janvier.)

● *Une « Union des avocats pour une nouvelle majorité »* vient d'être créée sur l'initiative de deux avocats au barreau de Paris, Mes Jean-Michel Baloup et Bernard Prevost. Elle a pour objet de *« regrouper les avocats français attachés à une société de liberté, de solidarité et de responsabilité »*.

★ 50, rue de Lille, 75007 Paris.

Un document de la commission sociale sur la politique pénitentiaire

L'épiscopat engage les chrétiens à lutter contre « la spirale de la peur »

« Je ne suis pas venu pour condamner, mais pour sauver. » C'est à la lumière de cette phrase de l'Evangile que la commission sociale de l'épiscopat, dans un texte élaboré avant l'élection présidentielle, mais qui vient d'être rendu public, demande aux chrétiens de réfléchir au problème des prisons. Cette commission prend nettement parti contre la philosophie pénitentiaire qui a présidé au vote de la loi « sécurité et liberté » et qui a privilégié fortement l'objectif de « sécurité » sur celui du « reclassement ». « Le châtiment que le législateur suppose dissuasif, peut-on lire dans ce texte, est redevenu la fin essentielle de la peine (1). »

La commission dénonce vigoureusement les conditions de vie en prison notamment dans les cent quarante-quatre maisons d'arrêt dont *« la plupart sont vétustes, inadaptées, insalubres, dépourvues d'installations hygiéniques et de terrains de sport »*. Ces conditions matérielles s'ajoutent à la déshumanisation, rappelle la commission, propre à toute incarcération : privation de la liberté dans les moindres détails dépendance radicale d'autrui, vie réduite sur les plans physique, affectif, sexuel. Cette situation est *spécialement* traumatisante, estime l'épiscopat, pour les mineurs incarcérés dont le nombre augmente de façon inquiétante : 6 087 en 1980 contre 3 545 en 1977.

La commission insiste d'autre part sur l'origine des détenus : 19,84 % d'étrangers, 70 % de travailleurs manuels dont près de la moitié sans formation, et 30 % d'enfants d'alcooliques. *« La quasi-totalité des détenus sont des « pauvres », des fragiles (...) des marginaux que la prison ne fait qu'établir dans une exclusion plus totale et plus irréversible. »*

Ce jugement sur la réalité des prisons conduit l'épiscopat à s'élever contre l'augmentation du nombre des incarcérations, la diminution du nombre des sursis, des mises à l'épreuve et des permissions ou enfin de la durée excessive des détentions provisoires (43.78 % des détenus). Les régimes de semi-libertés devraient être, d'après la commission, multipliés, les peines de substitution plus répandues et les effectifs sociaux et éducatifs renforcés. Il faut aller plus généralement, d'après l'épiscopat, dans le sens d'une individualisation des peines

Au-delà, la commission estime indispensable une recherche des causes de la délinquance au premier rang desquelles elle place le manque de structures pour les jeunes, les conditions de vie du sous-prolétariat, l'absence de formation professionnelle, le chômage et l'alcool. 69 % des homicides volontaires, 35 % des violations de domicile, 53 % des incendies volontaires et 37 % des crimes sexuels sont, en effet, commis sous l'influence de l'alcool.

L'action des chrétiens devrait être, d'après la commission, plus vigoureuse et s'orienter dans trois directions : l'aide aux détenus ou anciens détenus et à leurs familles ; le choix par les jeunes des professions de l'administration pénitentiaire ; et la lutte enfin quotidienne chez chacun, contre *« la spirale de la peur »*.

(1) Les aumôniers catholiques et protestants des prisons avaient déjà pris position contre l'inspiration générale du texte *Sécurité et liberté* (*le Monde* du 3 juin 1980).

DÉFENSE

L'extension du camp militaire du Larzac

Les agriculteurs demandent la suspension immédiate des poursuites judiciaires

De notre correspondant

Millau. — L'annonce que le gouvernement allait régler au plus tôt l'affaire du Larzac, en examinant le sort de la déclaration d'utilité publique de l'extension du camp militaire, n'a pas vraiment surpris les agriculteurs du Causse. *D'abord*, parce que M. François Mitterrand avait pris des engagements très nets à leur égard pendant la campagne électorale. Ensuite, parce que ces engagements ont été confirmés au début de la semaine dernière par le premier ministre, lui-même, qui a reçu dans sa mairie de Lille deux d'entre eux : M. José Bové et Mme Alice Monier, agriculteurs venus célébrer le jumelage de leur ferme de Montredon (1) avec la commune de Villeneuve-d'Ascq, M. Pierre Mauroy leur a notamment promis que des conseillers techniques viendraient sur place régler l'affaire.

C'est que le problème est moins simple qu'il n'y paraît à un premier examen. Si l'annulation de la déclaration d'utilité publique devrait rendre la pleine propriété à tous les agriculteurs expropriés, il reste à savoir ce que vont devenir les quelque 6 000 hectares de terres acquis à l'amiable par l'armée. Si les paysans ne doutent pas que celles-ci redeviennent des terres agricoles (M. François Mitterrand avait parlé, lui, de rétrocession), il reste à déterminer les modalités juridiques de l'opération : les offices fonciers préconisés par le parti socialiste pourraient jouer là un rôle de premier plan.

Dès le 10 mai, les paysans se sont mis au travail avec leurs avocats, et un premier mémoire juridique a pu être envoyé au ministre de la défense, au premier ministre, et au cabinet du président de la République. Ils y demandent notamment la suspension immédiate de toutes les poursuites judiciaires encourues à cause du projet d'extension, la prise d'un arrêté venant annuler la déclaration d'utilité publique (celle-ci date du 26 décembre 1972) et la *réunion* d'une commission de règlement.

Mais les paysans du Larzac qui, décidément, ne sont jamais à court d'idées ont décidé d'aller plus loin. Ils mettent la dernière main à un second texte qu'ils vont aussi envoyer au gouvernement. Ils y proposent ni plus ni moins de faire du Larzac reconquis une zone-test de renouveau agricole, en s'appuyant sur tout ce qu'ils ont été amenés à réaliser depuis dix ans dans la plus stricte illégalité : installation de sept jeunes agriculteurs, aménagement d'une série d'équipements collectifs « sauvages » financés par les 3 % du refus de l'impôt et la remise en cause de la propriété agricole traditionnelle par la constitution de groupements fonciers agricoles dont les agriculteurs disposent de la majorité.

« Bref, tout ce que préconise le programme socialiste, revitalisation des régions en passant par les économies d'énergie (éolienne) jusqu'à la création des offices fonciers, c'est appliqué ici depuis longtemps », constatent avec satisfaction les paysans.

(Intérim.)

(1) La parcelle de Montredon, à l'est de la nationale 9, se situe au milieu du réceptacle des tirs prévus et, comme elle n'est pas acquise par l'armée, sa présence gênera considérablement les manœuvres.

Le Monde

sports

CYCLISME

Le triplé de Bernard Hinault

Trois victoires en trois jours Telle est la remarquable performance — une de plus — réalisée par Bernard Hinault dans le cadre du critérium du Dauphiné libéré, *qui se termine lundi 1er juin, à Avignon.*

Après une mise en route laborieuse et prudente, le champion du monde, qui avait été battu contre la montre par le Néerlandais Oosterbosch, est passé résolument à l'offensive sur les routes des Alpes. Vainqueur au sprint à Lyon devant le peloton groupé, il a lâché tous ses adversaires, à l'exception du Belge Schepers, samedi 30 mai, au cours de la première étape de montagne qui franchissait le col du Relais du Chat et le mont Revard. Le lendemain, il a attaqué dès les premiers lacets du Granier pour gagner quatre heures plus tard à Villard-de-Lans et distancer à nouveau ses rivaux directs de façon décisive.

Durant cette longue échappée à travers la Chartreuse et le Vercors, seul Robert Alban, dont on connaît les qualités de grimpeur, a pu accompagner le Breton, ce qui lui a d'ailleurs permis de remonter à la deuxième place du classement général

Hinault, qui avait fait preuve d'une extrême discrétion depuis son Paris-Roubaix victorieux a, semble-t-il, recouvré l'essentiel de ses moyens à l'approche du Tour de France. Non seulement il a repris l'initiative de l'attaque et imposé l'épreuve de force, mais de plus il a remporté ses sprints en appliquant sa tactique préférée, qui consiste à partir en tête de loin. Il faut être sûr de sa supériorité pour manœuvrer de la sorte. Et sa stratégie, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle se révèle efficace, aura sans doute pour effet de complexer une opposition au demeurant très friable. — J. A.

MOTOCYCLISME

Michel Rougerie trouve la mort en Yougoslavie

Le motocyclisme français est à nouveau en deuil. Après les accidents mortels dont ont été victimes Olivier Chevallier, Patrick Pons et Christian Léon, l'année dernière, Michel Rougerie a trouvé la mort dimanche 31 mai, à Rijeka, dans l'épreuve des 350 cm3 du Grand Prix de Yougoslavie. Il venait d'amorcer son troisième tour du circuit lorsque sa moto a dérapé dans un virage. Ejecté de sa machine, il avait été évité par les quatre concurrents qui se trouvaient dans son sillage. C'est au moment où il se relevait pour regagner les bas-côtés qu'il a été percuté à 120 kilomètres à l'heure par le Français Roger Sibille, qui n'avait pas vu l'accident, et vraisemblablement tué sur le coup. Sa mort a été constaté pendant le transfert à l'hôpital de Rijeka. Roger Sibille, qui n'avait pas été blessé, a été pris d'un malaise.

Michel Rougerie, qui était né le 21 avril 1950, à Rosny-sous-Bois, s'était révélé en 1969 en gagnant le Bol d'Or, à Montlhéry. Il avait remporté un premier titre de champion de France des 500 cm3 en 1971, puis deux autres en 1972 en 250 cm3 et en 350 cm3. Quatrième du championnat du monde des 350 cm3 en 1973, il avait gagné en 1975 ses deux premiers Grands Prix en Finlande et en Tchécoslovaquie, terminant alors deuxième du championnat du monde des 250 cm3 avec sa Harley-Davidson. Victime d'une fracture de l'astragale en 1976, il avait renoué avec le succès en 1977 où il avait gagné le Grand Prix d'Espagne des 350 cm3 et pris la quatrième place du championnat du monde. Sans renoncer à la compétition, il avait entamé sa reconversion en ouvrant un commerce de motos.

ATHLÉTISME

Record d'Europe du 10 000 m pour Mamede

Au cours d'une réunion internationale d'athlétisme à Lisbonne, le 30 mai, le Portugais Fernando Mamede a établi un nouveau record d'Europe du 10 000 mètres en 27 min. 27 sec. 7. L'ancien record était détenu depuis 1978 par le Britannique Brendan Foster, en 27 min. 30 sec. 8. La même année, le Kényan Henry Rono avait porté le record du monde à 27 min. 22 sec. 5.

La performance de Mamede est la deuxième de tous les temps. C'est pourtant avec surprise que cet employé de banque, âgé de vingt-neuf ans, l'a accomplie : il fit, à partir du troisième kilomètre, cavalier seul en tête de la course, position habituellement peu favorable pour faire tomber les records. Athlète longiligne (1,75 mètre pour 57 kilos) à la foulée souple et coulée, il est un excellent spécialiste de cross-country : il a terminé troisième du dernier championnat du monde sur les talons de l'Américain Craig Virgin.

AUTOMOBILISME

Après la victoire de Gilles Villeneuve à Monaco

La réussite de Ferrari accentue les difficultés des Renault

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. — Retardé d'une heure à la suite d'un incendie dans un hôtel sous lequel passe le circuit, le Grand Prix de Monaco a été gagné, dimanche 31 mai, par le Québécois Gilles Villeneuve, sur Ferrari turbocompressée. A coup sûr ce n'est pas la voiture la plus performante sur un tracé aussi sinueux que l'est celui du Grand Prix monégasque qui s'est imposée, mais Gilles Villeneuve a su exploiter la sortie de route de Nelson Piquet (Brabham) en tête durant quarante-sept tours des soixante-seize tours de l'épreuve, puis les ennuis d'Alan Jones (Williams) contraint de céder la première place (pour des ennuis mécaniques) à dix tours seulement de l'arrivée. La victoire à Monte-Carlo d'un moteur turbo, même dans des conditions relativement heureuses, est une sorte de pied de nez aux idées reçues.

A bien voir les choses, le grand battu du Grand Prix de l'épreuve monégasque est la régie Renault, et le succès de Ferrari, quelques mois seulement après la mise en service de son *moteur turbo*, est un rappel à la réalité. Car, si la victoire d'une Ferrari suralimentée, en Principauté, est effectivement un pied de nez aux idées admises, c'est qu'il s'agit bel et bien à Monte-Carlo du dernier circuit sur lequel ce type de voiture était censée s'imposer jusqu'à présent, même avec un coup de pouce de la chance. A tort, donc. Depuis quatre ans, c'est-à-dire depuis que Renault s'est lancé en formule 1, beaucoup voulaient accréditer la thèse selon laquelle un moteur turbo ne trouvait toute son efficacité que sur les circuits rapides, là où la puissance supérieure de ces moteurs pouvait être exploitée. *A contrario*, Monte-Carlo, circuit urbain, sinueux en diable, comme, au demeurant Long-Beach (Californie), était cité en exemple pour illustrer le handicap qui, selon la Régie, était lié à l'utilisation de moteurs turbo

Tout porte à croire que Ferrari a frappé un grand coup à Monte-Carlo. Les grands prix à venir, qui devraient encore mieux convenir aux voitures italiennes parce que, précisément, leurs tracés rapides répondent mieux aux caractéristiques des voitures italiennes, portent beaucoup de promesses. De toute évidence, en quelques mois, Ferrari a su faire en sorte que le défaut des turbo, le temps de réponse, soit réduit au minimum et, de toute façon, compensé par d'autres qualités. Renault, qui a quand même gagné quatre grands prix en quatre ans dans des conditions les plus avantageuses pour les turbo — circuits extrêmement rapides ou en situation d'altitude, propices à la suralimentation, — devrait tirer les enseignements de la leçon donnée par Ferrari et ne plus accumuler les excuses pour justifier ses échecs. La preuve est apportée que, bien conçue, bien préparée et bien conduite, la voiture à moteur turbo peut jouer les premiers rôles, quel que soit le type de circuits, y compris les plus défavorables, comme Monte-Carlo. Dès lors, l'époque des faux-fuyants est révolue pour la Régie. Par sa démonstration, Ferrari a mis un terme à la discrétion dans les critiques qui accompagnaient l'expérience technique de Renault. Pourquoi Ferrari ferait-il mieux en quatre mois que Renault en quatre ans, à budget égal, sans qu'on cherche à en connaître les raisons ou, à tout le moins, d'être plus regardants sur les échéances ?

Tout en rebondissements, avec — fait rare en Principauté — trois leaders successifs, Piquet, Jones, Villeneuve, le déroulement du Grand Prix a fait oublier que, encore une fois, la formule 1 avait été, trois jours durant, le temps des essais, en proie à ses démons désormais habituels Querelles de réglementation, suspicion de tricherie, accusations justifiées ou gratuites portant sur tout et sur rien, ont encore aggravé le malaise. Il faut être aveugle et sourd pour ne pas comprendre que, désormais, le *postulat* en formule 1 est de faire assaut d'influence, de débrouillardise, et de considérer que le règlement est un chiffon de papier.

Vivre dans une jungle impose des *réflexes* et il ne sert à rien sans doute de gémir. Dans cette compétition technique supposée être de pointe, et où, en réalité, chacun dépense des millions pour tricher sans être pris sur le fait, les principes sont singulièrement dévalués. De ce point de vue, les « contrôles » qui sont effectués à l'entrée — et à l'aide de rayons laser, mais oui...! — et à la sortie des stands pour ce qui concerne la garde au sol des voitures constituent la pire idiotie qu'ait connue la formule 1 depuis sa création, et touchent même à la déchéance. Il s'agit, en fait, d'installer des vérifications pour que la morale soit sauve. Mais on est arrivé ainsi à une situation aussi burlesque qu'hypocrite : les pilotes, dont les voitures *racient* le sol à chaque tour de circuit, rentrent au ralenti dans les stands manipulant comme ils le peuvent leurs commandes hydropneumatiques pour que les flancs soient comme il est prévu à 6 centimètres du sol au *moment* du contrôle.

La victoire de Gilles Villeneuve et de sa Ferrari turbo ne saurait beaucoup *masquer* la réalité. Ce sont toujours les Brabham et les Williams qui se montrent les plus performantes. En Principauté, seule une « touchette » de Piquet et les problèmes qu'a connus Jones ont permis à Villeneuve de l'emporter. Les autres constructeurs en sont réduits à courir après la *recette*, qui réussit si bien à Brabham et à Williams, y compris Ligier, dont les voitures étaient pourtant, l'année dernière, avec un moteur Cosworth il est vrai (1), tout à fait compétitives. Avec aussi, en 1980, deux pilotes compétitifs. Samedi, le deuxième pilote de l'équipe Talbot-Ligier, Jean-Pierre Jabouille, n'est pas parvenu à se qualifier. Même si on le sait blessé et en rééducation, et quel que soit son mérite, est-ce bien la place d'un garçon provisoirement diminué dans une compétition aussi difficile, qui coûte à Talbot-Ligier 60 millions de francs par an ?

FRANÇOIS JANIN.

(1) L'association que Guy Ligier a conclue avec Talbot à la fin de l'année 1980 l'a contraint de renoncer aux moteurs Cosworth et de choisir les moteurs Matra, firme liée avec P.S.A., dont Talbot est l'une des filiales.

RUGBY

CHALLENGE DU MANOIR

Lourdes bat Béziers (25-13) en force

Pour la deuxième année consécutive, Béziers a échoué en finale du challenge Yves-du-Manoir, après avoir gagné, une semaine auparavant le championnat de France. L'an passé, ce furent les Bayonnais qui firent chuter les Héraultais : samedi soir 30 mai, ce sont les Lourdais qui ont pris leur revanche sur les « rouge et bleu » après leur élimination en demi-finale du championnat sur le score sévère de 35 à 9.

Au Parc des Princes, les Bigourdans ont marqué trois essais, dont deux transformés, et passé trois pénalités, tandis que les Bitterrois ne réussirent qu'un essai et trois pénalités. 25 à 13 pour finir : une victoire qui assure aux Lourdais le record en challenge du-Manoir, avec six succès, mais une victoire qui ne laissera aucun bon souvenir.

Catastrophes...

« *Catastrophique* ». Les deux vendeurs de drapeaux, casquettes, foulards et autres accessoires aux couleurs des deux clubs sont consternés. Ils viennent de faire leurs comptes sur un banc non loin du Parc des Princes. Et ils n'en reviennent pas : tous les machins « rouge et bleu » de Béziers et tous les trucs « bleu et rouge » de Lourdes leur sont restés sur les bras. Le vrai « bide », cette finale du challenge Yves-du-Manoir. Parole de camelot. Une semaine après le neuvième bouclier de Brennus de Béziers, on aurait pu penser que le stade de la porte de Saint-Cloud serait plein à craquer pour voir les ogres languedociens croquer les petits poucets pyrénéens ! Mais non. La horde des supporters biterrois s'est démobilisée et la phalange lourdaise n'a pas pris le risque de monter à Paris. Alors, les tribunes du stade sont restées aux trois quarts vides. Pour une fois, les absents ont eu raison. Parce que, sur la pelouse aussi, cette finale fut « *catastrophique* ».

Catastrophique, l'esprit. Le Racing-Club de France (R.C.F.), organisateur du challenge, ne convie à ce tournoi que des équipes de gentlemen qui pourraient jouer ce jeu de voyous en costume-cravate. Mais les Lourdais, qui ont eu de très bonnes manières dans les années 50, ne pensaient, samedi soir, qu'à se venger de la défaite subie en demi-finale des mains des futurs champions de France. Or, ils avaient perdu en ouvrant, en attaquant. Donc, pour vaincre samedi, ils ont fermé le jeu, pourri la partie. Sournoisement, méchamment. Pieds et poings en avant. Résultat : le pilier biterrois Teyssier est sorti sur une civière à la fin de la première mi-temps, puis les Lourdais Marchal et Schneider prirent le chemin des vestiaires en seconde mi-temps tandis que Lugan apprenait que le punch de Palmié n'était pas une vaine légende.

Catastrophique, l'a r b i t r a g e. M. Yché fut rapidement débordé par l'irrésistible montée de la tension. Au point de courir de tous les côtés à la fois jusqu'à se faire bousculer dans le feu de l'action. Au point de siffler à tort et à travers d'abord, pour ensuite oublier de siffler. Dans cette succession de cafouillages, une seule bonne action : avoir laissé jouer l'avantage aux Lourdais lorsque Lugan a été mis k.o., mais que Paulès a filé à l'essai dans la confusion.

Catastrophique, le jeu lui-même. Lourdement lesté par leur neuvième bouclier de Brennus, les Biterrois n'avaient pas la distance d'une nouvelle finale dans les jambes. Ils firent illusion pendant un quart d'heure. Cela suffit à Fabre pour réaliser un stupéfiant slalom de 20 mètres dans la défense lourdaise et pour marquer l'unique essai de son camp. Après quoi, ni les coups d'accélérateur de l'arrière Fort, ni les coups de gueule du capitaine Lacans, ni les coups de rein de Martin, ne devaient suffire Seuls les coups bas devaient avoir quelque résultat. Car Lourdes a tenté l'épreuve de force. Les Bigourdans ont eu des pertes, mais en dépit d'innombrables maladresses, ils ont par trois fois enfoncé les lignes héraultaises. La première fois, ce fut à l'occasion d'un bras de fer où les Languedociens montrèrent qu'ils étaient vraiment fatigués : un essai en force aplati par le deuxième ligne Lugan à la trentième minute sur une poussée de tout le pack. Les deux autres fois à la soixante-douzième, et à la quatre-vingtième minute, Paulès marqua comme à la parade.

Vingt-cinq à treize pour finir après que les deux buteurs, le Biterrois Fort et le Lourdais Caussade ne se sont pas montrés à leur avantage. Bref, un match de fin de saison que seuls les supporters pyrénéens n'auront pas trouvé catastrophique puisqu'ils y auront malgré tout trouvé de bonnes raisons d'arroser ce sixième challenge — un record — gagné par leur club.

ALAIN GIRAUDO.

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Tulasne, puis Noah

Le premier dimanche des Internationaux de France à Roland-Garros n'a pas failli à la tradition : une première rencontre à suspense a occupé tout l'après-midi sur le central, où la chaleur suffocante, les cris de la foule, recréaient l'ambiance des grands matches.

Ce premier héros des huitièmes de finale, qui éclipsa tous les autres du week-end, fut Thierry Tuslane. Celui-ci, bien que battu par le Hongrois Balasz Taroczy (7-5, 6-3, 5-7, 6-3), y a gagné sans conteste ses éperons de deuxième joueur français derrière Yannick Noah, héros, lui, de la soirée. Le grand intérêt du match consistait dans la confrontation de deux styles : la volée contre la relance, Taroczy, vingt-sept ans, contre Tulasne, dix-sept ans. Au tour précédent, la volée de Taroczy avait eu raison du jeu d'attaque du Tchèque Thomas Smid — et ce n'était pas une mince performance, — mais Tuslane avait su contrer Adriano Panatta, grand volleyeur s'il en fut.

Animé de sa volonté confondante de gagneur, Tuslane entama les débats à ce rythme forcené qui fait sa jeune réputation. Ne doutant de rien, il en arrivait même à terminer des points au filet ou sur des amortis. Et l'on se prenait à penser que ne pas perdre la tête devant une ambition aussi débordante devait être une épreuve peu banale. Mais Taroczy, dix-septième joueur mondial, est un coriace depuis longtemps habitué aux joutes d'Europe centrale. Joli toucher de balle, services placés, interceptions quasi infaillibles à la volée : voilà ses atouts techniques. E q u i l i b r e nerveux, opiniâtreté, voilà ses qualités morales. Ses déficiences viennent de sa faible résistance physique, conséquence de blessures articulaires.

Triomphe des attaquants

Harcelé par les coups de boutoir de Tulasne, il eut toutes les peines du monde à garder ou à r e p r e n d r e le commandement. Alors qu'il menait par deux sets à zéro et un 5-3 au troisième, il se vit souffler cette troisième manche et entama fatigué la quatrième. C'est alors que Tulasne se mit à mal servir et à « sortir » sur des points importants. Il n'en fallait pas plus à un vieux routier comme le Hongrois pour retourner en sa faveur une rencontre où on le voyait très mal parti dans les prolongations.

Yannick Noah fut la vedette de la soirée. On ne donnait pas cher de ses chances, altérées par sa toute récente entorse, alors que Vilas, qui avait éliminé sans perdre un set tour à tour Bertolucci, Portes et Cano, paraissait tenir une forme fracassante. Mais la génération des crocodiles du jeu de fond, rémouleurs de lift à son image, est ébranlée sans ménagements par la nouvelle promotion de l'attaque à outrance sur terre battue. Noah n'est pas seulement un volleyeur, c'est en outre un grand serveur doté d'une puissance athlétique hors du commun.

Dès le début de son match contre Vilas, il fonça. Sans doute était-il émoustillé par les ovations en faveur de Tulasne qui avaient retenti tout l'après-midi à ses oreilles sur ce même central, où les seize mille spectateurs devaient ne quitter leurs sièges qu'à la nuit. Sous cette pression inattendue, l'Argentin perdit d'entrée la main heureuse qui lui avait fait gagner les Internationaux en 1977. Inhibé, dans la défensive, devenant gauche comme tous les gauchers, quand le trac noue leurs muscles, il avait la révélation pénible que Noah n'avait plus aucun rapport avec celui qu'il avait battu en finale des Internationaux d'Italie, l'an dernier. Après avoir perdu les deux premiers sets sur le score incroyable de 6-2, 6-3, il parvenait à accrocher le troisième par 7-5, mais non pas à mener dans le quatrième, à l'heure où l'obscurité interrompait à trois jeux partout un match repris lundi avec la tension nerveuse que l'on devine. Mais Noah était décidé à ne pas faire traîner les choses : en dix-huit minutes il emporta le set et le match sur le score définitif de 6-2, 6-3, 5-7, 6-4, se qualifiant pour les quarts de finale.

OLIVIER MERLIN.

هكذا من الاهل

C'EST LE MOMENT DE RENCONTRER UN AGENT DE CHANGE.

Vous le savez, la Bourse est un marché. Un marché semblable à tous les autres marchés.

Où ce sont les vendeurs et les acheteurs qui établissent les cours par le jeu de l'offre et de la demande.

Où se négocient les valeurs Françaises représentant la vie économique du pays et aussi un grand nombre de valeurs étrangères.

Et où les participants sont aussi bien Français qu'Allemands, Anglais, Arabes ou Américains...

Mais la Bourse, c'est aussi un marché ultra-sensible. Un vrai pur-sang, dont les performances ne ressortent pas uniquement de la raison, des analyses ou de la technique pure, mais également des craintes et des espoirs que suscite périodiquement la conjoncture.

Voilà pourquoi il ne faut ni brader les entreprises Françaises, ni les surestimer. Dans votre intérêt.

Voilà pourquoi il ne faut pas engager ou désengager votre épargne sans connaissances ni conseils éclairés.

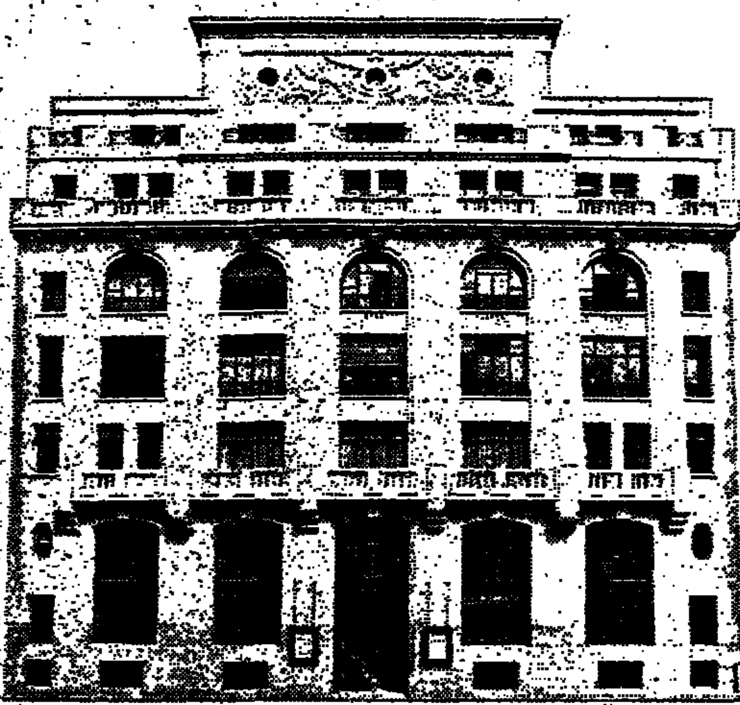
Voilà pourquoi vous devez consulter un Agent de Change. Car lui, il saura vous conseiller.

Officier ministériel, spécialiste de la Bourse, c'est un homme qui garde la tête froide. Quels que soient les événements (la Bourse en a tant vu au cours des siècles).

Un homme qui connaît les techniques permettant de réduire vos risques et d'accroître vos chances de rentabilité.

Un homme qui saura mettre sa compétence et son expérience au service de votre intérêt.

Votre intérêt qui est aussi celui de tous les Français.



LES AGENTS DE CHANGE.

QUESTION PLACEMENT, ILS ONT RÉPONSE A TOUT.

Pour rencontrer un Agent de Change. Bureau d'Accueil des Agents de Change. 4, place de la Bourse, Paris 2e.
Vous pouvez aussi écrire ou téléphoner ; Paris 297.55.55 / Bordeaux (56) 44.70.91 / Lille (20) 55.68.20 / Lyon (7) 842.54.71
Marseille (91) 39.70.32 / Nancy (8) 336.56.97 / Nantes (40) 48.41.96.

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

Le temps du Bœuf

Soixante ans, ce n'est pas une date pour les anniversaires. Mais pourquoi ne pas évoquer ce moment de la vie artistique, parisienne dans tous les sens du mot, et qui est un épisode de l'école de Paris que célèbre actuellement le Centre Georges-Pompidou ? Nous ne sommes plus dans l'univers transi des ateliers du Bateau-Lavoir ou de la Ruche. Les artistes de Montparnasse et de Montmartre étaient là dans ce cabaret de la rive droite, au 28 rue Boissy-d'Anglas.

Le Bœuf sur le toit, c'était l'endroit où se retrouvaient artistes et mécènes et qui, pendant les années 20, était devenu, comme le disait l'un de ses piliers, Jean Hugo (descendant de Victor Hugo), le carrefour des destinées. On y parlait moins d'art que de fête. De celles de l'excentrique comte de Beaumont, de la princesse de Polignac, qui ne manquait jamais, en passant commande d'un morceau de musique, de glisser dans l'enveloppe le chèque qui convenait pour l'artiste impécunieux. Et surtout des spectacles de ballets : ceux de Diaghilev, bientôt suivis des Ballets suédois de Rolf de Maré. Le Bœuf où Stravinsky, lors de ses passages à Paris, venait se mettre au piano de Jean Wiener, était aussi le club du Groupe des Six, ces musiciens français qui voulaient affirmer une matière sonore bien à eux, au moment où éclataient les exotiques coups de cymbales russes.

Picasso, déjà comblé de succès, était un familier de la rue Boissy-d'Anglas, et on l'y voyait avec sa nouvelle femme, Olga Kokhlova rencontrée chez Diaghilev, pour qui il venait de peindre le rideau de *Parade*, de Cocteau. Brancusi, le paysan roumain, n'hésitait pas à quitter l'atmosphère laborieuse de l'impasse Ronsin, où il concevait inlassablement ses marbres à en faire un miroir, pour aller au Bœuf en compagnie de Radiguet. Et Léger laissait la Ruche. Derain, Braque, Laurens, La Fresnaye, ne pouvaient pas manquer de tomber, lors de leurs apparitions, sur Dufy, un habitué, et surtout sur Picabia, qui accrochait volontiers sur les murs du restaurant ses peintures dadaïstes que les Salons lui refusaient. C'est là qu'il réalisa le tableau — happening portant les signatures de tous les « chers snobs » parisiens — intitulé *l'Œil cacodylate* (il venait de se faire soigner les yeux au cacodylate !), œuvre d'humour fétichiste, aujourd'hui dans les collections du Centre Beaubourg après avoir été le tableau-mascotte du Bœuf.

Cocteau avait « lancé » ce cabaret avec un spectacle où « il ne se passe rien », des décors de Dufy et une musique de Darius Milhaud mâtinée de rumba brésilienne. Il croquait joliment en ces années-là, avec un zeste d'expressionnisme à la Grosz, des dessins humoristiques ou le portrait de ses amis : Radiguet, qu'il voulait arracher à son rendez-vous avec la mort, Marie Laurencin, Picasso... Et tout le monde faisait son portrait. Si bien que cette exposition qui évoque une époque fait apparaître la silhouette d'un créateur protée nommé Cocteau, homme de théâtre et bientôt de cinéma, dessinateur, poète et meneur de jeu d'une avant-garde en train de se faire, quelle qu'ait été la suspicion où le tenaient les révolutionnaires surréalistes. Et tout autour parmi les documents, les photographies et divers objets souvenirs, on trouve notamment des compositions cubistes et une belle gouache surréaliste d'où fut tiré *le Train bleu* de Picasso, qui, en ces années, vivait dans les coulisses du théâtre. Il y a encore des projets de décor de Léger pour les Ballets suédois, de Dufy, des tableaux de Derain, Marcoussis, Max Jacob, Serge Férat, charmant cubiste injustement oublié.

Tout ce beau monde dut déserter la rue Boissy-d'Anglas en 1928, après sept années d'existence tumultueuse du Bœuf, les voisins ayant réussi à faire expulser ce cabaret, dont les hôtes faisaient trop de bruit tard dans la nuit. Il s'est transporté un peu plus loin, rue de Penthièvre, mais le charme était désormais rompu et calmée la boulimie de fête des jeunes gens « intelligents et frivoles » de l'après-guerre. Le temps de la crise, déjà là, plaçait l'artiste devant une « problématique nouvelle ». Ainsi le Léger des Ballets suédois n'allait pas tarder à affronter le débat sur le réalisme socialiste et la nécessité de peindre pour les foules de la rue plutôt que pour les salles de spectacles d'avant-garde.

JACQUES MICHEL.

★ Au temps du Bœuf sur le toit, galerie Artcurial, 9, avenue Matignon.

AU GOETHE INSTITUT

Un kaléidoscope pour Heine

« Allemand dans la poésie, Français dans les idées et dans la vie » : ainsi se définissait Heinrich Heine arrivant à Paris, il y a juste cent cinquante ans, porté par la réverbération euphorique des Trois Glorieuses qui avaient chassé Charles X.

Il devait y vivre un quart de siècle et y mourir. Selon son vœu, il repose au cimetière de Montmartre, à deux pas de ces boulevards, de cette rue parisienne, qu'il a tant aimés.

Jusqu'ici, les grandes célébrations lui ont plutôt fait défaut. De son vivant, en 1835, la Diète de Francfort, interdisant ses écrits à travers toute l'Allemagne, transformait le plus grand romantique du pays en poète maudit, ennemi de la Sainte-Alliance, âme damnée des socialistes. En 1933 encore, sur ordre du sinistre Goebbels, on brûla en cérémonie les livres de ce juif qui avait choisi pour patrie la France.

Aujourd'hui, l'université de Düsseldorf, sa ville natale, n'a pas encore pris la décision de prendre le nom de Heinrich Heine. Heureusement, le Heine Institut de cette même ville a pris l'initiative de cette magnifique exposition présentée à Paris par le Goethe Institut (jusqu'au 3 juillet). Quinze mille personnes l'ont déjà visitée en Allemagne.

On y voit des livres, des portraits, des objets, des manuscrits, un tel kaléidoscope d'images et de suggestions que, au-delà du poète, ce sont toutes les contradictions, toute l'ambiguïté du rapport franco-allemand qui s'en trouvent éclairées. On a bien fait d'insister sur le regard politique de Heine sur l'Europe de son temps : il fut un des premiers à écrire qu'il n'y avait plus en Europe de nations, mais seulement des partis.

Il reste toutefois difficile de cerner précisément la pensée profonde de ce Figaro d'outre-Rhin, élève de Hegel, familier des Rothschild, fou de Napoléon, ami de Thiers, toqué des saint-simoniens, proche collaborateur de Marx en 1841-1842. Belle leçon pour les colleurs d'étiquettes. Ce qui est sûr, c'est qu'il fut l'ami des plus grands, Hugo, Sand, Balzac et surtout de Nerval, qui le traduisit. Et de l'Europe musicale à Paris : Chopin, Liszt et Schumann, qui, des poèmes de Heine, tira ses plus beaux lieder. Irréductible frondeur, trop cruel ou trop tendre, Heine reste aujourd'hui un esprit libre qui continue de déranger les conformistes de tous bords.

« Et je songe amèrement qu'il y avait neuf personnes à l'enterrement d'Henri Heine ! O public ! O bourgeois ! O crapules ! Ah, misérables ! », écrivait Flaubert en 1856.

BERNARD RAFFALLI.

★ Le Goethe Institut organise ce lundi 1er juin, à 20 h. 30, un spectacle poétique autour de Heine. France-Culture lui consacre d'autre part une émission quotidienne, à 8 heures, jusqu'au 5 juin.

Dessins à l'École des beaux-arts

(Suite de la première page.)

Prosper Valton hérita des dessins dont sa veuve fit don en 1908 à l'Ecole des beaux-arts : cinq cent vingt-cinq pièces, sans compter de très nombreux documents, quatre feuilles d'antiphonaire et le portrait d'Alfred Armand par Alexandre Cabanel.

Qu'un architecte ait été au siècle dernier amateur de dessins n'a rien d'étonnant : la pratique du dessin était la base de l'enseignement dispensé à l'Ecole des beaux-arts. Le goût de la collection, la « bricabracomanie », comme disait Balzac, était d'ailleurs très répandu en France depuis l'époque romantique et sans doute plus sincère, mieux informé qu'à la fin du siècle, au moment où s'ouvre le marché américain et où l'amour de l'art le cède bien souvent à la pratique ostentatoire et éventuellement patriotique.

Le meilleur représentant de cet amour désintéressé, exclusif, pour le dessin était alors His de la Salle, qui donna en particulier au Louvre les études pour *les Sept Sacrements*, de Poussin, et c'est His de la Salle qui semble avoir orienté les premiers achats d'Alfred Armand. Celui-ci égala presque son maître si l'on en juge par la qualité des dessins présentés à l'Ecole des beaux-arts et par la provenance illustre de certains d'entre eux : Mariette, Vivant-Denon, Sir Thomas Lawrence et Vasari lui-même avec une feuille, *le Martyre de saint Pothus*, que l'auteur des *Vies* monta de ses mains et qu'il attribuait à Cimabue.

Fondée sur le goût, l'occasion heureuse, la collection d'Alfred Armand n'a aucun caractère systématique ou encyclopédique, et les diverses écoles y sont très inégalement représentées. Du côté de l'Allemagne et de l'Espagne, les incursions sont rares. Une feuille de Murillo et un grand Dürer, le portrait de Frédéric le Sage, que l'on pourra comparer à deux chefs-d'œuvre voisins, une *Jeune Fille à l'éventail*, de Cornelis Visscher, et le *Gérard Seghers*, de Van Dyck, représenté encore par un *Martyre de sainte Catherine*, étourdissant de feu et d'intensité dramatique.

La Hollande triomphe avec trois Rembrandt (*Agar et l'ange*, surtout) dont la qualité est presque égalée par les études de Ferdinand Bol et de Philips Koninck. Des arbres, des prairies, des troupeaux, de grands ciels, et, pour les amateurs de « magots », ils n'en verront pas souvent de plus leste et jovial que la *Vieille Femme pelant des pommes*, d'Adriaen Van Ostade.

Mais, au regard d'Alfred Armand comme de la plupart des collectionneurs de l'époque, le grand dessin, c'est, bien sûr, le dessin italien. La moisson est superbe et même lorsqu'un artiste n'est représenté qu'une seule fois, c'est festin de prince et feuilles aussi glorieuses que *l'Etude d'homme nu*, de Michel-Ange, le portrait de Bernin, ou *le Sacrifice d'Abraham*, de Titien. Léonard est présent avec de curieuses fantaisies balistiques et une étude pour *l'Adoration* des Offices. *Les Bergers*, d'Annibal Carrache, montrent bien ce que le maître bolonais apportait de franchise, de romantique fraîcheur à l'art du paysage, et c'est Venise tout entière en ses derniers beaux jours qui nous est restituée entre la vue du *Grand Canal*, de Francesco Guardi, et les mirobolants *Polichinelles faisant la cuisine*, de Tiepolo.

Si attentif qu'ait été Alfred Armand à présenter largement les maîtres, ainsi Parmigianino, il ne négligea pas ceux auxquels les muses et l'histoire ont réservé moins glorieux destin : Cecco Bravo, Pirro Ligorio, Ottavio Leoni, Giulio Campagnola, dont le *Jeune Musicien* est d'une si prenante poésie qu'il justifie presque l'ancienne attribution à Giorgione. Il vit également l'intérêt du maniérisme, comme le montrent les dessins de Primatice, de Niccolo dell'Abbate, de Rosso surtout (*Pandore*) qui évoquent les grandes entreprises de Fontainebleau. Et, pour le maniérisme d'Italie, on n'imagine pas plus « scabreux » chef-d'œuvre (*ita dicit bonus catalogus*) que la *Femme nue entre un vieillard et un jeune homme*, de Francesco Salviati, dont le visage est peut-être féminin mais dont le relief musculaire n'a rien à envier à celui des athlètes de la Sixtine.

Pourtant, et ce n'est pas si fréquent à l'époque, le massif central de la collection est constitué par le dessin français. Alfred Armand l'a recherché aussi bien dans ses aspects de grand style — Sébastien Bourdon, Le Sueur et, bien sûr, Poussin — que dans ces moments de charme et de détente avec Le Prince, Garmontelle, les vues du parc d'Arcueil de J.-B. Oudry et un délicieux paysage du Lyonnais J.-J. de Boissieu. Stella, Boucher, Greuze (*le Fils puni*), sont représentés par des feuilles de premier ordre, et, si Alfred Armand a ignoré (ou manqué) Hubert Robert et Fragonard, il a fort bien acheté Lancret, Gabriel de Saint-Aubin et surtout Watteau.

Etudes de soldats, jeunes gens en tricorne, visages féminins ou composition plus ambitieuse, tel ce *Moïse sauvé des eaux* (acheté 31 F en 1866 !) où passe comme un souvenir de Venise et de Cythère, l'ensemble des Watteau est sans doute le plus fort de la collection avec celui de Claude Lorrain. Sept paysages ici qui vont d'un très amusant croquis exécuté lors des premiers mois du séjour romain à deux visions virgiliennes des années 50. Roux et cuivré comme un grand feu au crépuscule, *le Débarquement d'Enée* nous dit la modestie de Claude et son exquise gaucherie aussi bien que son raffinement et sa familiarité avec le monde légendaire.

Et le dix-neuvième siècle ? Comme Bonnat et Chennevières, Alfred Armand n'est guère allé au-delà des peintres de l'Empire, ignorant son époque, réservant tous ses soins à Girodet, Guérin, Granet, à Géricault, dont il ne rassembla pas moins de quarante-cinq dessins. On pourra comparer les puissantes académies d'Ingres à un nu de Prud'hon admirable de suavité lunaire, et l'on terminera avec deux feuilles de David de grande signification, puisque l'une nous montre David avant David et l'autre (une étude pour *le Serment des Horaces*) le moment où, difficilement encore, le génie se cherche et se met en place. Une grande exposition donc, remarquablement présentée et qui remplit exactement le rôle qu'aujourd'hui peut jouer l'Ecole des beaux-arts.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ *De Michel-Ange à Géricault*, Ecole des beaux-arts, tous les jours, de 12 h. 30 à 17 h. 30, jusqu'au 12 juillet. Commissaire de l'exposition : Emmanuelle Brugerolles.

DANSE

Gigi Caciuleanu au Théâtre de la Ville

Qu'est-ce qui a bien pu se passer dans la tête de Gigi Caciuleanu lorsqu'il a élaboré son programme pour le Théâtre de la Ville ? Qu'a-t-il voulu prouver ? Qu'il est drôle, qu'il est moderne. De toute manière, il en fait trop. Dans les trois ballets, présentés et datés de 1980 et 1981, on ne retrouve absolument pas le danseur spontané, inventif, qui improvisait à l'Espace Cardin dans « Petits pas et crac ! », ni le chorégraphe joyeusement inspiré, applaudi récemment au Centre Georges-Pompidou.

De Nancy, où il a débuté en 1974, à Rennes où il anime aujourd'hui une troupe de neuf danseurs, Gigi Caciuleanu a développé sans souci des modes et des écoles, un langage chorégraphique riche, vivant, axé sur l'exploitation de l'absurde. On ne retrouve ici ni son originalité, ni son authenticité premières. Tourné exclusivement vers le burlesque, il oriente sa troupe vers une gestuelle grimaçante qui tourne au maniérisme et aux tics.

« Jungle », sur une musique indécise de Janine Richer et Philippe Papapietro, est une suite de gesticulations inorganisées hésitant entre des effarements de volatiles et des vibrations de protozoaires. « Equinoxe », beaucoup mieux dessiné, est une démarcation pure et simple du style de Louis Falco, dansée par une troupe dépourvue de la vélocité et de la souplesse requises. Une partition racoleuse de Maurice Jarre accentue encore cet effet. On retrouve le vrai Gigi Caciuleanu pendant cinq minutes trente dans son ballet fétiche, « Mess around ». Il date de 1970.

Le hasard d'une programmation bizarre a placé après chaque prestation du Théâtre chorégraphique de Rennes un solo de Peggy Lyman, qui vient de chez Martha Graham. Le contraste est impitoyable. Avec ses bras expressifs, ses jambes interminables, une ligne et des « dégagés » à couper le souffle, cette danseuse bouleverse par sa maîtrise corporelle et ses enchaînements travaillés. Chez elle tout est harmonie. Sa manière d'interpréter « la Valse » de Strauss, au ralenti, à contre-courant, amène à résipiscence un public d'abord rétif et houleux. Quelle économie dans le mouvement, quelle leçon de calme et de beauté.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30.

MUSIQUE

UNE JOURNÉE A RADIO-FRANCE ET UN SÉMINAIRE DE L'IRCAM

L'avènement des micro-intervalles

L'idée d'utiliser dans la musique occidentale des intervalles plus petits que le demi-ton ne date pas d'hier puisque certains compositeurs de la Renaissance, soucieux sans doute de retrouver les vingt-quatre quarts de ton dont parlait Aristoxène, ont bien failli engager la musique dans une direction fort différente de celle qu'elle a prise. D'autre part, au siècle dernier, Félicien David avait introduit dans son ode-symphonie *le Désert* des intervalles non tempérés dans un passage où il se proposait de faire revivre le chant d'un muezzin.

Mais c'est seulement au début du vingtième siècle que, sous l'impulsion conjuguée de Juan Carrillo (1875-1965), d'Aloïs Haba (1893-1973) et d'Ivan Wyschnegradsky (1893-1979), les quarts, les tiers ou les sixièmes de ton sont pour ainsi dire entrés dans les mœurs, à tel point que rares sont aujourd'hui les compositeurs qui ne les utilisent pas d'une façon ou d'une autre. La raison est double. D'une part, les quarts de ton permettent d'obtenir une gamme plus riche d'intervalles et d'harmonies à notre époque où les dissonances de l'école de Vienne sont devenues classiques (et trop liées à l'expressionnisme), d'autre part, la tendance actuelle de retrouver des consonances acoustiquement justes oblige à rompre avec le tempérament égal inventé au dix-huitième siècle pour élargir le nombre des modulations possibles.

Par hasard ou volontairement, le cycle Perspectives du vingtième siècle a consacré, le 30 mai, à Radio-France, une journée aux micro-intervalles, et l'IRCAM organise un séminaire les 2, 3 et 4 juin sur le même thème. La première partie du concert à Radio-France était réservée aux musiques traditionnelles de Turquie, d'Iran et d'Inde du Nord dans lesquelles l'usage du tempérament inégal constitue le fondement même de l'esthétique et de l'expressivité. Malheureusement, les artistes, qui n'ont pas été élevés dans la tradition occidentale et à qui l'on demande d'improviser, ignorent les impératifs horaires, de sorte que le colloque prévu à 17 heures a dû être supprimé.

On ne saura donc jamais pourquoi ni comment les compositeurs du vingtième siècle ont redécouvert les micro-intervalles, mais la seconde partie du programme permettait de le deviner un peu puisqu'elle offrait une sorte de rétrospective. Les trois pièces pour deux pianos (dont l'un est accordé un quart de ton plus bas) de Charles Ives, tout d'abord, composées vers 1913 et 1924, sont assez représentatives du tempérament investigateur de ce compositeur américain, à défaut de compter parmi ses œuvres les plus remarquables. Si le langage ne s'affranchit pas de l'attraction tonale, l'immixtion des quarts de ton agit comme un miroir déformant, rétrécissant ou agrandissant les intervalles sans remettre en cause la structure harmonique. Avec les *Cinq variations sur thème* pour deux pianos et orchestre, le Wyschnegradsky, c'est peut-être la valeur expressive des micro-intervalles présentés mélodiquement qui frappe le plus. Cette composition écrite en 1952 prolonge, sans être épigonale pour autant, le lyrisme de Scriabine et le renouvelle grâce à cette densité harmonique inédite que permet l'usage des quarts de ton.

Composé en 1968, le *Cinquième imaginaire* de Claude Ballif pour deux pianos et sept instruments, se déroule dans une atmosphère rêveuse, idyllique : c'est de la musique de chambre dans le sens le plus exact, avec cette façon d'aller au bord du silence et de forcer l'oreille à rester toujours attentive, à s'émerveiller de ce qu'on pourrait appeler ici une poétique du quart de ton, avec ces sonorités « mouillées » des deux pianos accordés différemment. La grande aisance des pianistes, Jean Martin et François Bou, ajoutait encore à la fraîcheur paradoxale d'une œuvre qui pourrait paraître seulement rigoureuse.

Avec les *Trajectoires*, pour violon et orchestre, de Gilbert Amy, on retrouvait une page curieusement délaissée, car sa création à Royan, en 1968, et son enregistrement sur disque semblaient présager une vogue durable et justifiée. Curieusement, en dépit de la qualité du soliste, Régis Pasquier — dont le jeu puissant et plein de fougue convertirait aux délices de son instrument un amoureux du violoncelle, — et de la direction, exemplaire comme toujours, de Peter Eötvös, je n'ai pour ma part pas retrouvé l'impression que m'a toujours procurée l'audition du disque. Ce n'était visiblement pas le cas du public, qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

GÉRARD CONDÉ.

★ Concerts de l'IRCAM : le mercredi 3 et le jeudi 4 juin, dans la grande salle du Centre Georges-Pompidou. Au programme : des œuvres de Haba, Johnston, Carillo et Bartok, Marie, Bancquart, Dusapin et Xenakis. Six conférences les accompagneront, du 2 au 4 juin, matin et après-midi (renseignements au 277-12-33, poste 48-44).

A L'OPÉRA

Un « Parsifal » de lumière par Karajan

Une douzaine de faibles projecteurs éclairent d'une lumière brune, sur la scène obscure de l'Opéra, les trois personnages recouverts d'une longue chasuble noire, assis sur des tabourets ; dans l'ombre, on devine les chœurs, également vêtus de noir. Atmosphère sinistre, presque cauchemardesque, qui pourra convenir tout à l'heure aux funérailles de Titurel, scandées par un épouvantable glas, bien peu à l'idéale matinée du vendredi saint.

Mais dans la fosse du palais Garnier il y a l'Orchestre philharmonique de Berlin et Herbert von Karajan ; c'est là que sont concentrées la lumière, la pureté, la tendresse, dans ces sonorités d'un tel raffinement, d'une perfection si sublime qu'on en pleurerait de bonheur. Après deux saisons de ce Parsifal à Salzbourg, une véritable transmutation s'est opérée (cf. le Monde *du 1er avril 1980).*

Trois personnages dans ce dernier acte donné en oratorio, quatre avec les admirables chœurs de l'Opéra dirigés par Jean Laforge, qui rivalisent de richesse avec l'orchestre (malgré quelques défauts de synchronisation dus, sans doute, à une manière différente d'apprécier les gestes de Karajan). Le Gurnemanz de Kurt Moll a prodigieusement grandi, la voix splendide, comme pétrie par la méditation, le silence et la prière, acquiert la souveraineté de l'inoubliable Hotter, et tout en lui fait corps avec la plénitude de la musique.

Peter Hofmann reste un peu en deçà du mysticisme intériorisé de Parsifal, et le beau timbre n'est pas toujours assez soutenu ni ne laisse filtrer comme malgré lui la lumière dans cette scène si difficile où le nouveau messie semble encore très loin, presque absent ; quand Hofmann déploiera son aigu de fer et de flamme dans la scène finale, alors ce sera superbe.

Enfin, José van Dam chante le rôle d'Amfortas avec une grande pureté vocale, mais curieusement dans une sorte de caractère élégiaque proche du lied, sans s'arracher les cris d'humanité déchirée d'un George London ou d'un Fischer-Dieskau.

L'interprétation de Karajan, comme dans son récent enregistrement (1), *rayonne d'une beauté parfaite, élyséenne, atteignant les sommets dans l'enchantement du vendredi saint et la conclusion où planent les chœurs de la coupole. Pourtant, on n'y retrouve pas le formidable élan intérieur, cette émotion existentielle et religieuse qui inondait mystérieusement l'orchestre de Knappertsbusch à Bayreuth, en des temps, il est vrai, autrement portés à un certain mysticisme.*

Karajan est toute lumière, et c'est ainsi qu'il nous apparut à la fin, plus diaphane que jamais, glissant sur la scène pour se mêler à ses chanteurs et s'inclinant difficilement, raidi par ses ennuis de colonne vertébrale — ce chef à qui l'on voudrait dire merci de nous avoir donné tant d'heures merveilleuses comme celles de ce soir-là.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Concert redonné ce lundi 1er juin, à 21 heures.

(1) Cinq disques DG. 2741.002, avec les mêmes interprètes et D. Vejzovic (Kundry), S. Nimsgern (Klingsor) et les Chœurs de l'Opéra de Berlin.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

Lundi 1er juin

théâtres

The Provok'd wife : Odéon, 325-70-32), 20 h. 30.
Avis de rencontre : Fondation Deutsch de la Meurthe (540-62-22), 20 h. 45.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 21 h. : Concert R. Wagner, dir. H. von Karajan.
Centre Georges-Pompidou (277-12-33). Débat, 18 h. 30 : L'orgue contemporain en France ; 19 h. : La revue Poémonde, le cinéma grec ; 20 h. 30 : Nouvel imaginaire de l'espace et du temps.
Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 18 h. 30 : Chorale A cœur joie, dir. B. Lallement ; 20 h. 30 : Festival de France (la Grande Duchesse de Gerolstein, d'Offenbach).
Théâtre de la Ville (274-11-24), 20 h. 30 : Gigi Caciuleanu et Peggy Lyman, danse.

Les autres salles

Comédie-Caumartin (742-43-41). 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comedie de Paris (281-00-11). 20 h. : Boris Supervian ; 21 h. 45 : la Grande Guerre des p'tites étoiles.
Espace Gaîté (327-95-94). 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Fontaine (874-74-40). 20 h 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18). 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h., Tranches de vie.
Huchette (326-38-99) 20 h 15 la Cantatrice chauve ; 21 h 30 la Leçon.
Lucernaire (544-57-34) Théâtre noir, 18 h. 30 : Ecoute Israël ; 20 h. 30 : Les amis ; 22 h. 30 : Shéhérazade. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Marigny (256-04-41). 21 h Domino. — Salle Gabriel (225-20-74). 21 h. : le Garçon d'appartement.
TAI Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02). 20 h. 30 Y'en a marre ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53). 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre de Paris (280-09-30). 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre de Plaisance (320-00-06). 20 h. 30 : la Chasse au Snark.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-15-84). 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II : 21 h. 30 : Sardines grillées ; 22 h. 30 : R. Mattera.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : M. Havet ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 les Suisses.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand Ecart ; 22 h. 30 : Djalma, J. Huet.
Coupe-Chou (272-01-73), 19 h. : le Bel Indifférent ; 20 h. 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 19 h. 30 : J. Berrichon ; 22 h. 30 : Katiouchka.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied Bleu (285-32-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! Si j'avais su monter à bicyclette.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48). 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi ; 22 h. 30 : Il en est... de la police.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69). 20 h 15 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h 30 : les Petites Filles modules.
Tremplin de Paris (281-56-79). 20 h. 15 : Vous avez dit ringard ? 21 h. 30 : D. Rley.

Le music-hall

Casino Saint-Martin (208-21-93). 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Génération Hollywood.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Anne Devorsine.
Espace-Gaîté (325-95-94). 20 h. 15 : Riou-Pouchain.
Lucernaire (544-57-34). 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Palais des congrès (758-27-78). 20 h. 45 : Cirque de Pékin.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : R. Sahri et J.-L. Lahaye.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) 21 h. : Sept ans de bail, bye bye.
Deux-Anes (606-10-26). 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Studio-Théâtre d'en face (238-16-78). 21 h. : Shin Igura et E. Veyron.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Chicha Sundram.

Jazz, pop, rock, folk

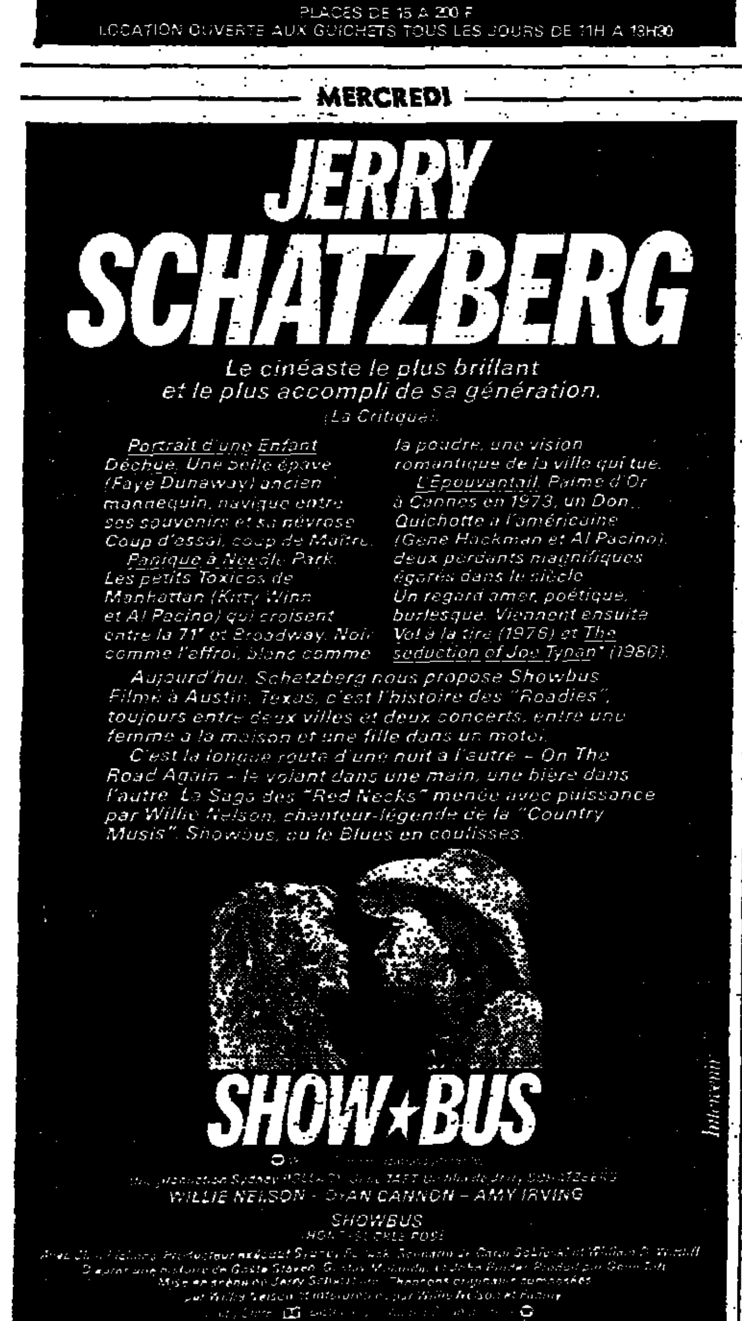
Bobino (322-74-84), 20 h. 30 : Pick-Up, Dkp, Dogs.
Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. : Pre Castelli, M. Michel, Benanou, Pagnini.
Caveau de la Huchette (326-65-05). 22 h. : B. Guerin.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : Ethnic-Duo F. Cahen, V. Seffer.
Cloître des Lombards (233-54-09). 22 h. 30 : Booker T. Laury, blues.
Dreher (233-48-44), 22 h. 30 : E. Louiss.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Lantos, P. Gritz.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h. : Sam Rivers.
Palais des Sports (828-40-10), 21 h. : Stevie Wonder.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : G. Arvanitas, J. Samson, C. Saudrais.
Cité Universitaire (589-38-69), 21 h. : Hurria.

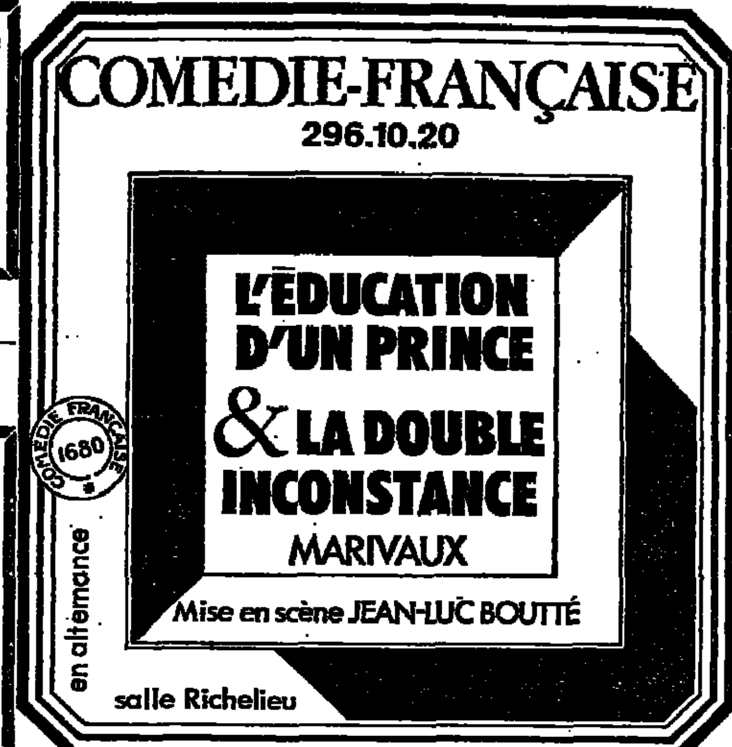
Les concerts

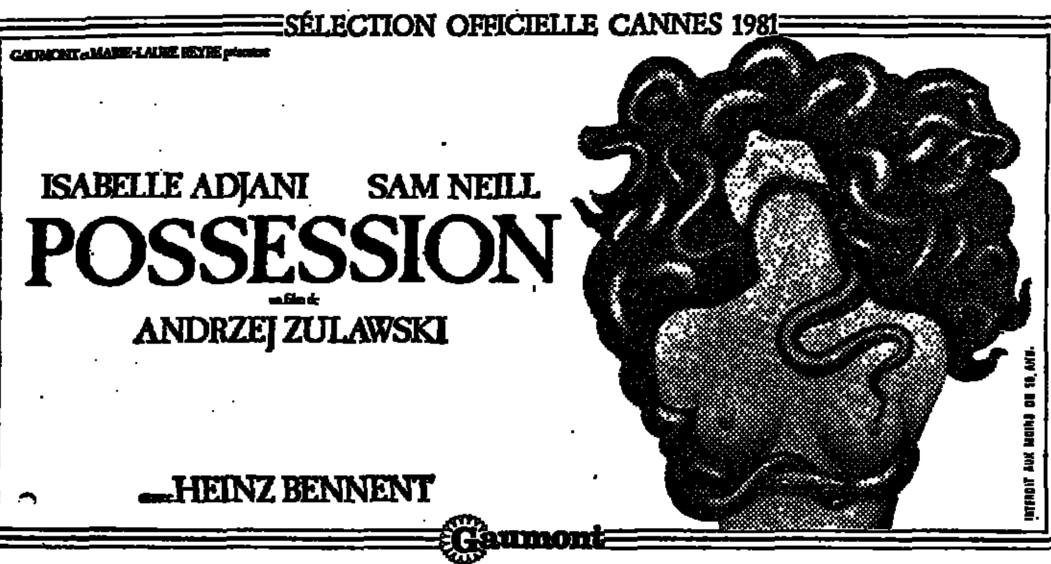
Athénée, 21 h. : R. Yakar, C. Lavoix (Mozart, Mendelssohn, Hahn, Debussy, Massenet).
Radio-France, Studio 105, 20 h. 30 : Trio Deslogères ; Quatuor de Saxophones Deffayet (Hugon, Andrea, Alexander, Hoslteln).
Salle Gaveau, 21 h. : Duo Doubiler (Liszt).
Hôtel de Saint-Aignan, 21 h. : Octuor de Paris (Vercken, Spohr, Mozart).
F.I.A.P., 21 h. : B. Rey (Schumann, Liszt, Chopin, Prokofiev).
Lucernaire, 21 h. : M. Houlier, J. de Aguiar (Veracini, de Murcia, Bartolotti).
Eglise Saint-Laurent, 21 h. : Chorale F. Herr (Haendel).

En région parisienne

Le Blanc-Mesnil, Conservatoire (865-44-58), 20 h. 30 : Groupe de Percussions (Alsina, Drouet, Cage, Harrisson, Vandenbogaerde).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : Un billet pour Broadway.







SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : le Banni des îles, de C. Reed ; 17 h. : l'Amiral Canaris, de A. Weidemann ; 19 h. : la Grande Ville, de C. Diegues.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-90) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42)
L'AMOUR HANDICAPE (All. - Suiss., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
LES ANNEES LUMIERE (Suis., v. angl.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
LA BOUM (Fr), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
BRIGADE ANTI-VIOL (A., v.f.) (**), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), mer. J. ; (v.fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67).
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LE CONCOURS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
DIVA (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) (v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Concorde, 8e (359-92-82 ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01)
L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70)
L'ETUVE (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.
EUGENIO (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
FAME (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29)
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
LA FLAMBEUSE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23)
FONDU AU NOIR (A., v.o.) (**) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; St-Germain-Village, 5e (633-63-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
LA FUREUR DU JUSTE (A., v.f.) (*) : Mazéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37)
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40)
L'HOMME FRAGILE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).
JACKY CHAN LE MAGNIFIQUE (H.-Kong, v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
KASSBACH (Aut., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
MAC VICAR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MALEVIL (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98)
NEIGE (Fr.) (*) : Rio, 2e (742-32-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ON M'APPELLE MALABAR (I., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
OUT OF THE BLUE (A.) (**), v.o. : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
PLEIN SUD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA PORTE DU PARADIS (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01)
LA PUCE ET LE GRINCHEUX (A.), v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) — v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
PULSIONS (A.), (**), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24) ; Mazeville, 9e (770-72-86).
QUARTET (Ang.-Franç.), v. angl. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16) — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
RESURRECTION (A.), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04)
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25)
SAN ANTONIO NE PENSE QU'A ÇA (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
SI C'EST ÇA LE DESTIN (All.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
SIGNE FURAX (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LE SOLITAIRE (A., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Elysées, 8e (359-12-15) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). dim.
VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)
LES YEUX DE LA TERREUR (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

> **LES FILMS NOUVEAUX**
>
> EXCALIBUR, film américain de John Boorman — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
>
> LES UNS ET LES AUTRES, film français de Claude Lelouch. En dolby : Forum, 1er (297-53-74), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). — Son classique : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
>
> POSSESSION, film franco-allemand de Andrzej Zulawski (**). — V.o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
>
> UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR, film américain de Russ Mayberry — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46)

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEWSKI (Sov., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66). U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44). Napoléon, 17e (380-41-46).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-07).
CASABLANCA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LES DENTS DE LA MER (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56)
EASY RIDER (A., v.o) (*) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80)
FLESH GORDON (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55)
FURIE (A., v.o.) : Nickel-Odéon, 6e (633-22-13).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-83-78).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
IVAN LE TERRIBLE (Sov., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), dim. à mar.
JULIA (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)
LOLITA (A., v.o.) (*) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60)
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
SOLDAT BLEU (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA STRADA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN ENFANT ATTEND (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les festivals

A. WAJDA (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h. 45 : la Terre de la grande promesse ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : le Bois de bouleaux.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
ALAIN TANNER, Olympic, 14e (542-67-42) : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000.
HISTOIRES ITALIENNES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Une vie difficile.

هكذا من الاصل

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

LA DOSE

C'est effarant ! Il faut le voir pour le croire : le cou, les poignets et les chevilles lourdement bagués, traînant des kilos de chaînes, quatre jeunes Français, quatre petits trafiquants condamnés à des vingt-cinq, à des trente ans de réclusion pour avoir été pris à l'aéroport de Bangkok avec 60, 100 ou 150 grammes de cocaïne, de « blanche » comme ils l'appellent, mal dissimulée dans leur slip ou chaussures, nous racontent leur vie dans la prison de Chaigmai.

Encore un document sensationnel à mettre au crédit des « Mardis de l'information ». Bof ! dira-t-on, la drogue, les drogués, on commence à en avoir par-dessus la tête, on ne parle que de ça à la télé. Peut-être, mais pas dans ces termes, pas de cette façon. Les journalistes de TF 1 ont suivi le périple de ces enfants partis à l'aventure, partis pour l'Inde et la Thaïlande, de ces enfants perdus, pris au piège d'une accoutumance, d'une dépendance à laquelle chacun, partout, vous invite avec une lancinante insistance. Barmen, marchands de beignets, revendeurs à la sauvette, poussent sans se gêner, sans se cacher, à une consommation pourtant sévèrement réprimée par la loi. C'est bien simple, avouera un rescapé, il faut être un saint pour résister.

Après quoi, à l'heure de la fouille, les douaniers puis les magistrats appliquent le règlement avec la souriante courtoisie propre au peuple thaï. Je vous dis, pratiquement la perpétuité, sans sursis, sans réduction de peine, pour des trafics de « fourmi », des doses relativement modestes, destinées, le plus souvent, à l'usage personnel du fraudeur.

Il y a mieux ou pis : l'incroyable numéro de désarroi et de désespoir que font, dans le bureau du consulat de France à Bombay, Bénarès ou New-Dehli, des mômes totalement démunis. Ils ont tout vendu, leur billet de retour, leurs fringues et même leurs passeports, pour se procurer le délicieux venin qui les tue à petit feu. Et ils se vautrent devant le diplomate de service, très décontracté — il en a vu d'autres ! — Ils mendient, la tête pleine de poux, les cheveux collés par la crasse, pieds nus, hâves, en haillons, les yeux agrandis par le manque, ils quémandent 10 ou 20 roupies pour s'acheter à manger ou pour payer leur chambre, prétendent-ils, en réalité pour se lancer, à peine sortis, à la recherche titubante de de la dose sans laquelle ils ne pourraient trouver la force de revenir faire la manche le lendemain à la même heure, au même endroit.

Le titre est merveilleux : « Charter pour l'enfer ». C'est exactement ça. De quoi vous dégoûter, vous dissuader à jamais de mettre le doigt dans l'engrenage.

CLAUDE SARRAUTE.

★ *Les Mardis de l'information*, mardi 2 juin, TF 1, 20 h 35.

Lundi 1er juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.

20 h 30 Grand débat de la presse.
Avec M. Jacques Chirac, président du R.P.R., maire de Paris.

22 h Cinéma : la Meilleure Part.
d'Yves Allégret (1955), avec G. Philipe, M. Cordone, G. Oury, J.-J. Lecot, M. François, O. Hussenot (Rediffusion).
Sur un chantier des Alpes, un ingénieur dirige la construction d'un barrage. Rien ne compte pour lui que l'œuvre à accomplir.

23 h 35 Internationaux de tennis.
A Roland-Garros (résumé).

0 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.

20 h 35 Magazine : Question de temps.
Les réfugiés cambodgiens. A. Wajda tourne *l'Homme de fer*.

21 h 50 Histoires de famille : Actuel.
réal. J.-C. Arie.
Dix ans après la vague des communautés, où en est-on aujourd'hui de ce rêve issu de 68 et de la famille ? Une enquête avec le magazine Actuel.

22 h 50 Jazz : La grande parade.
de J.-C. Averty. Avec S. Grapelli.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma public : Verdict.
Film français d'A. Cayatte (1974), avec S. Loren, J. Gabin, H. Garcin, J. Bertheau, M. Albertini, G. Casadesus (Rediffusion).
Pour sauver son fils, accusé d'assassinat, la veuve d'un truand lyonnais enlève la femme, malade, de l'inflexible président de la cour d'assises. Celui-ci doit céder à son chantage.
Un mélodrame dans lequel, une fois de plus, Cayatte fait passer ses thèses sur les insuffisances et les failles du système judiciaire français. A voir pour le face-à-face Jean Gabin-Sophia Loren.

22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Portrait : Riou et Pouchain.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le voyage visionnaire de Dante Alighieri.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques et turbulences.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert de musique de chambre (en direct de l'Auditorium 105) : « Labyrinthe », de Hugon ; « Trio pour harpe, ondes Martenot et percussions », d'Andres, par le Trio Deslogères ; « Los Disparatos », de L. Alexander, avec B. Andres, harpe, P. Gauthier, clarinette, S. Koulaksezian, alto, G. Lemaire, vibraphone ; « Cinq énigmes », de J.-P. Holstein, par le Quatuor de saxophones Deffayet.
23 h 5, Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui : Jean Boyer, orgue (Boely, Crecquillon) ; 0 h 5, Musique électro-acoustique (J. Schwarz).

Mardi 2 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Internationaux de tennis.
Quarts de finale simples messieurs.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 45 Internationaux de tennis.
Quarts de finale simples messieurs.

18 h 50 Avis de recherche.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les paris de TF 1.

20 h Journal.

20 h 35 Grand débat de la presse.
Avec M. Lionel Jospin, secrétaire national du P.S.

22 h Les mardis de l'information.
de J.-M. Cavada, J.-O. Chattard et M. Thoulouze.
L'histoire d'un jeune Français qui se fait arrêter par les douaniers thaïlandais pour transport d'héroïne. Un reportage sur le Triangle d'or où pousse l'opium, et sur les trafiquants de drogue.

23 h Tennis à Roland-Garros.
(Résumé)

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : La vie des autres.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Face à vous.

14 h Aujourd'hui madame.
(Résumé).

15 h Téléfilm : la Mésaventure.
Les séjours linguistiques.
de P.-P. Hamesse, réal. P. Charles. Avec J.-P. Dermont, I. Stephane, G. Milhaud, R. Colchat...
Un homme est accusé à tort d'être l'auteur d'un viol. Ce film de la R.T.B.F. a concouru en 1980 pour le prix Kammans.

16 h 30 Les Muppets.
Avec Ethel Merman.

17 h Histoires courtes.
« Mémoires d'un chien obscur », de G. Birtschansky.

17 h 20 Fenêtre sur...
Badjaos ou les gitans de la mer.

17 h 50 Récré A 2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.)

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Patton.
Film américain de F. Schaffner (1970), avec G. C. Scott, K. Malden, S. Young, M. Strong, C. Loftin, F. Latimore (Rediffusion).
Deuxième partie : *1944-1945, les victoires de Patton en Normandie, dans les Ardennes et en Allemagne, où il réalise la jonction avec les forces soviétiques. Par-delà la personnalité de Patton, militaire arrogant, toujours en difficultés avec ses supérieurs hiérarchiques, une réflexion sur la guerre et la politique. Les scènes de bataille sont parfaitement reconstituées.*

22 h Débat : Le chef militaire dans la nation.
Avec M. C. Hernu, ministre de la défense, le général J. de Bollardière, M. Blumenson, historien militaire américain ; R. Girardet, professeur à l'I.E.P. et à l'Ecole de guerre.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre.
Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
20 000 lieues sous les mers.

20 h Les jeux.

20 h 35 Cinéma : la Vache et le Prisonnier.
Film français de H. Verneuil (1959), avec Fernandel, R. Havard, A. Rémy, B. Musson, M. Nasil, I. Schoner (N. Rediffusion).
En 1943, en Allemagne. Un prisonnier de guerre français travaillant dans une ferme s'évade en tenant une vache en laisse et parcourt, sans être inquiété, trois cents kilomètres à pied jusqu'à la frontière.
Comédie picaresque inspirée d'une histoire vraie. Un mélange adroit de comique et de réalité historique. Fernandel en grande forme.

22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le Loreley et les grenadiers : Henri Heine, poète allemand de Paris.
9 h 7, La matinée des autres : Les livres des autres.
10 h 45, « Travail d'âme », de Martin Walser.
11 h 2, Treizième Diorama de la musique contemporaine à Genève (7 h 32).
12 h 5, Agora : Cinéma et littérature.
12 h 45, Panorama : Invité : André Lwoff ; actualités de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Faire naître... et le reste.
14 h 5, Un livre, des voix : « Un homme en suspens » et « Les manuscrits de Gonzaga », de Saul Bellow.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : La conservation de la presse.
16 h 50, Départementale : A Honfleur.
18 h 30, Feuilleton : Mastro Don Gesualdo.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Planète en évolution ; Les monuments des océans.
20 h, Dialogues franco-espagnols : Problèmes du christianisme contemporain.
21 h 15, Musiques de notre temps : Portraits de Lutoslawski.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques et turbulences.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique (en direct de Montpellier) : Œuvres de Beethoven, Mendelssohn, Schubert ; 7 h 2, Intégrale de la semaine : les concertos pour piano de Mendelssohn ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Charles Ives.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : les conversations de Bill Evans ; 14 h, Musique légère : œuvres de Walberg et P. Bonneau.
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée (enseignement primaire) ; 15 h, L'éloquence visionnaire : Alfred Cortot (R. Schumann) ; 16 h, L'Opéra de la semaine : « la Pie voleuse », de Rossini, par The Ambrosian Opera Chorus et le Royal Philharmonic Orchestra, dir. A. Zedda ; 18 h 2, Le Club du jazz.
18 h 30, France-Musique à Montpellier (jusqu'à 24 h) : « Trio », de Ravel, par le Clavier Trio français ; « Quintette à vent », de Haydn, par le Quintette à vent de Montpellier ; « Danses roumaines », de Bartok, et « Sicilienne et Rigaudon », de Kreisler, par Armand Guiglion, violon ; « Sonatine pour clarinette et piano », de Martinu, par Paul Apelian, clarinette et Suzan Campbell, piano ; « Trio pour hautbois, clarinette et basson », de J. Ibert, par le Trio d'anches ; 20 h, La musique du Languedoc ; 20 h 30 Concert en direct du Théâtre de Montpellier : « Ouverture de Daphnis et Alcimadure », de Mondonville ; « 2e Concerto pour piano et orchestre », de Beethoven ; « D'un arbre de nuit, pour piano et orchestre », de Lefebvre ; « Concerto pour violoncelle et orchestre en mi mineur », de Tartini ; « Petite Suite pour orchestre », de Roussel, par l'Orchestre de Montpellier, dir. Serge Bertholon, avec P. Amoyal, violon, A. Meunier, violoncelle, P.-Y. Artaud, flûte, M. Levinas, piano ; 23 h, La musique de Langue d'Oc.
0 h 5, Ouvert la nuit : Intermezzo (Liszt, Constant).

CARNET

Naissances

— M. Francis HEUSBOURG et Mme, née Marcelline Langlois-Berthelot, ont la joie d'annoncer la naissance de

François,

Paris, le 9 mai 1981.

— M. Jean-François NOUGAREDE et Mme, née Brantonne, ont la joie d'annoncer la naissance de

Anaïs,

10, rue de Buci,
75006 Paris.
Ambassade de France à Pékin,
République populaire de Chine.

— François et Chantal PROT, née Anfossy, Bénédicte, ont la joie d'annoncer la naissance de

Bertrand,

Thionville, le 27 avril 1981.
23, rue de la Meurthe,
57100 Thionville.

— M. Denis SAMUEL-LAJEUNESSE et Mme, née Béatrice Alizard, Raffaël et Adrien ont la joie d'annoncer la naissance de

Garance et Capucine,

Paris, le 28 mai 1981.

Décès

— Nicole Briquet
a la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de sa maman,

Mme Pierre BRIQUET,
née Solange Mathé,

survenu le 29 mai 1981, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 3 juin 1981, à 9 h. 15, en l'église de Crosnes, sa paroisse.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1 ter, avenue Jean-Jaurès,
91560 Crosnes.

— Mme M. Davoux,
son épouse,
Pierre, Michel, Philip, Monique, Colette, Fany, ses enfants,
Erick, Arnaud, Olivier, Benjamin, Eruan, Erell, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice DAVOUX,
directeur d'école honoraire en Tunisie,
commandeur du Nicham Iftikar,
officier des Palmes académiques,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, à Guéthary (Pyrénées-Atlantiques).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Franck FARUYA,

survenu pieusement le 29 mai 1981, à l'âge de cinquante-neuf ans, à Paris.
Le service religieux sera célébré le mardi 2 juin 1981, en l'église Saint-Pierre (rue Jean-Corringer), à Vigneux 91270.
On se réunira à l'église, à 9 h. 15.
De la part de :
M. et Mme Alain Mercadal,
M. et Mme Antoine Faruya,
ses enfants.
Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.
4, rue Diderot,
91270 Vigneux.

— Voiron - Les Abrets (38), La Rochelle (17), Gaillac (81).
Mme veuve Paul Gau,
Mme veuve Henri Horassius,
Mme Jacques Antoine Gau et ses enfants,
Le docteur et Mme Jean-Paul Gau et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Gau et leur fils,
Mme veuve Josephe Castel, ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Georges Castel, ses enfants et petits-enfants,
Tous les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. J.-Antoine GAU,
maire de Voiron,
député de l'Isère,
vice-président
du conseil régional Rhône-Alpes
et
ancien vice-président
de l'Assemblée nationale,

survenu le 29 mai 1981, dans sa cinquante et unième année.
Les obsèques auront lieu le mardi 2 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Bruno de Voiron.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président du conseil d'administration et la direction de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques-Antoine GAU,
ancien directeur adjoint,
chef du service administratif
et juridique de l'UNEDIC.

[Le Monde *daté 31 mai-1er juin.*]

— Simon Hirsch,
Manfred, Jérôme et Clarisse,
La famille,
Les amis,
font part du décès de

Mme Simon HIRSCH
née Claire Pourteau,

le 24 mai 1981.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
42, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Mme Roger-Angel OLCHANSKI,
née Alice Bollack,

De la part de ses enfants et petits-enfants.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
16, boulevard Flandrin,
75116 Paris.



— Les familles Schweizer, Suinat, Van Vlamertynghe et Leclerc, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques SCHWEIZER,
conseil juridique,

survenu à Paris, le 29 mai 1981, dans sa soixante-dix-septième année.
Le service religieux sera célébré le mercredi 3 juin, à 10 h. 30 très précises, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet (23, rue des Bernardins, Paris-5e), suivi de l'inhumation au cimetière ancien d'Asnières, dans le caveau de famille.
Il est rappelé à votre souvenir celui de son frère

Raymond SCHWEIZER,
décédé le 8 octobre 1981.

31, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.

— Nous apprenons le décès de

M. Jean TROCHERIS,
conseiller à la cour d'appel
de Paris.

[Né le 22 juillet 1922 à Saint-Pol-de-Léon (Finistère), Jean Trocheris avait commencé sa carrière de magistrat comme juge suppléant à Pondichéry en 1952 puis à Abidjan (en 1955). Substitut à Garoua en 1957, il avait été magistrat au Cameroun jusqu'à la fin de 1960. Affecté au ministère de la justice il avait été juge d'instruction à Paris, de février 1970 à juillet 1980, date à laquelle il avait été nommé conseiller à la cour d'appel de Paris. Au cours des dernières années Jean Trocheris s'était spécialisé dans l'instruction des affaires de drogue. Il avait fait preuve à cet égard d'un souci de compréhension à l'égard des toxicomanes, considérés plus comme des malades que comme des coupables.]

— Mme veuve Pierre Rouberti,
sa mère,
M. Guy Veyssade,
son époux,
Mme Catherine Veyssade,
sa belle-fille,
Les familles Veyssade, Hontarrete, Rouberti, Giron,
ont la douleur de faire part du décès de

Monique VEYSSADE,
docteur en droit,
conseil juridique,
commissaire aux comptes,

survenu le 28 mai 1981, à Paris.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 2 juin 1981, à 10 h. 30, en l'église Croix-Saint-Lenfroy.
95, rue de Lille,
75007 Paris.

Anniversaires

— Le 2 juin 1977, notre cher

Roger KURAWKA,

nous a quittés.
Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Une pensée est demandée à ses amis pour le premier anniversaire de la mort de

Philippe MAUSS,
conseiller référendaire
à la Cour des comptes.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du retour à Dieu de

Pierre de MENTHON,

une messe sera célébrée à son intention, le jeudi 4 juin, à 18 h. 30, en la basilique de Notre-Dame-des-Victoires (Paris-2e).

— Ceux qui n'ont pas oublié

Daniel DOMANGE
et
Pascal LEBÉE,

auront une pensée particulière pour eux au dixième anniversaire de leur retour à Dieu, en union avec la messe célébrée le mercredi 3 juin, à 12 heures, à Saint-Séverin.
23, rue des Cordelières,
75013 Paris.
3, square du Roule,
75008 Paris.

Avis de messe

— A la mémoire du

P.A. GIGNAC,

une messe sera célébrée à la chapelle des Dominicains (29, bd Latour-Maubourg, Paris-7e), le 3 juin, à 18 h. 30.

Conférences

— Les clubs Initiatives organisent, le jeudi 4 juin, à l'hôtel Nikko, 61, quai de Grenelle (Paris), une conférence-débat, en présence de M. Ikawa, ambassadeur du Japon en France, sur le thème : « Les Français au Japon, challengers ou kamikazes ? »
Renseignements et inscriptions : M. D. Legros, les clubs Initiatives, 7-11, rue de l'Yvette, 75016 Paris. Tél. : 524-26-13 ou 525-60-51.

RELIGION

Jean-Paul II et la doctrine du Saint-Esprit

Le pape ferait un geste en direction des orthodoxes

On prête à Jean-Paul II l'intention de faire disparaître, ou du moins de clarifier, un grave malentendu doctrinal entre Rome et Constantinople. Il pourrait s'agir de modifier, dans le symbole de Nicée-Constantinople la définition du Saint-Esprit « l'Esprit saint procède du Père et du Fils » (Filioque) que n'ont jamais reconnu les Orientaux au profit d'une formulation plus ancienne. Le pape profiterait de la réunion d'évêques du monde entier prévue à Rome le 7 juin, à la Pentecôte (« le Monde » du 1er avril) pour rendre son intention publique. En ce qui concerne l'Eglise de France, une dizaine d'évêques ont été délégués.

Parler de doctrine aux chrétiens d'aujourd'hui ne suscite pas d'enthousiasme ou même d'attention. Tout se passe comme si les spéculations théologiques qui ont abouti à fixer les dogmes ou le Credo et qui pourtant, dans le passé, ont suscité des querelles politico-religieuses passionnées, et même des schismes, appartenaient à un âge révolu.

Les divisions des Eglises nées pour une part d'interprétations diverses de l'Evangile à partir d'outils philosophiques différents ne sont pas effacées, au moins dans les sphères dirigeantes. Personne ne sait encore au juste, en cette fin du vingtième siècle, comment abaisser les barrières qui séparent les communautés chrétiennes.

Un pas — et qui sait ? un pas important — pourrait être franchi par Jean-Paul II en direction de l'Eglise orthodoxe. Le 7 juin, fête du Saint-Esprit, sera célébré à Rome le mille six cent e anniversaire du premier concile œcuménique de Constantinople (381), qui ne comptait que des évêques orientaux. Celui-ci mit au point la formulation du symbole dit de Nicée-Constantinople (profession de foi). C'est à ce texte que fut ajouté plus tard : [l'Esprit saint] *« procède du Père et du Fils » (Filioque)*, d'abord en Espagne au septième siècle puis vers le neuvième siècle dans les Eglises franques, alors que les Orientaux tenaient à l'expression antérieure *« procède du Père par le Fils »*.

Le pape Léon III, qui sacra Charlemagne en 800, était d'accord sur la doctrine sous-jacente, mais il ne désirait pas insérer la formule dans le symbole. C'est Charlemagne qui l'a imposée ; Léon III, comme le note le Père Yves Congar, en fut réduit à faire graver le texte du symbole — sans cet ajout — sur deux cartouches d'argent pendus de part et d'autre à l'entrée de l'autel de la confession, en la basilique Saint-Pierre de Rome, avec cette précision : *« Pro amore et cautela orthodoxae fidei »* (pour l'amour et la défense de la foi de l'orthodoxie (1).

Le *Filioque* devint de plus en plus une pomme de discorde entre l'Eglise latine et l'Eglise d'Orient. Il joua un rôle non négligeable dans le schisme d'Orient au onzième siècle. En 1439, le concile de Florence donna sa préférence au *Filioque* sans renier la formule *« par le Fils »*.

Nombre de théologiens s'accordent, aujourd'hui, à reconnaître que la suppression du *Filioque* introduite d'une manière irrégulière dans le symbole de Nicée-Constantinople pourrait se faire sans distorsion doctrinale — explications à la clef — et que ce geste à l'égard de l'Eglise orthodoxe pourrait avoir d'heureuses répercussions œcuméniques.

Théodore Stylianopoulos professeur à l'école de théologie orthodoxe à Brooklyn, s'exprime ainsi : *« Le* Filioque *n'est pas une différence dogmatique décisive, mais c'est une grave différence dans l'interprétation du dogme qui attend une solution. La stratégie du* Filioque, *c'est que, sans vouloir être un défi de la foi catholique et bien que se prêtant à une interprétation orthodoxe, il a pris néanmoins une valeur de controverse. (...) »* Un futur concile œcuménique pourrait alors *« incorporer le* Filioque *dans le symbole en des termes mutuellement acceptables* (1) *»*.

Quant au Conseil œcuménique des Eglises, sa commission permanente Foi et Constitution s'est réunie à Taizé en 1979 sous la présidence du théologien Nikos Nissiotis et a déclaré faire siennes les conclusions de la session de Klingenthal (Bas-Rhin), recommandant de rétablir la forme originelle du Credo de Nicée-Constantinople.

A Klingenthal, se trouvaient notamment le théologien anglican Donald Allchin, des théologiens protestants orthodoxes de renommée internationale. Il y a donc une sorte de consensus tandis que Jean-Paul II lui-même, dans un récent document, a affirmé *« avec force la théologie définie par le concile de 381 et dans les termes mêmes du symbole de Nicée-Constantinople, sans l'adjonction du* Filioque *(2) »*.

Le pape a invité le métropolite Damaskinos, représentant le patriarcat œcuménique de Constantinople à Genève, à se joindre à Rome le 7 juin aux évêques et aux cardinaux du monde entier. Même s'il n'est pas entièrement remis de ses blessures, Jean-Paul II ne semble pas devoir modifier nettement la teneur et les objectifs de cette rencontre exceptionnelle.

HENRI FESQUET.

(1) Voir revue *Irenikon* B 5395 Chevetogne (Belgique).
(2) Voir une interview du Père André Pyrilas dans le bulletin *SOP* de mai 1981 (14, rue Victor-Hugo - 92400 Courbevoie).

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Quelle aide ménagère ?

Il y a en France sept millions cinq cent trente-cinq mille personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, environ trois cent mille, soit 4 % d'entre elles, bénéficient de l'intervention d'une aide ménagère. Est-ce suffisant ? Apparemment non, puisque M. Mitterrand, au cours de sa campagne présidentielle, a promis la création de vingt mille postes d'aide ménagère.

Et lorsque l'intervention existe, est-elle adaptée aux besoins des personnes âgées ? Apparemment non si l'on en croit une toute récente étude de la C.N.A.V.T.S. (Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés) intitulée « Vieillir chez soi » (1), étude qui analyse l'adéquation des prestations offertes à la situation des bénéficiaires à travers une enquête menée auprès de mille cinq cents personnes, dans les régions Rhône-Alpes et Aquitaine, et dont les résultats peuvent sans conteste s'appliquer à l'ensemble du territoire.

« Manque de souplesse », avancent les auteurs dans leurs conclusions. Les tâches effectuées par l'aide ménagère paraissent trop figées, trop prédéterminées. Les organismes gestionnaires semblent manquer d'imagination. Or, au premier abord, les personnes âgées se montrent satisfaites (70 %) des services fournis : *« Elle est comme la famille... je lui raconte mes ennuis... si je ne l'avais pas, je serais très seule... »*, même si parfois on lui reproche d'être un peu jeune ou bavarde. Mais, lorsqu'on compare les travaux réalisés par l'aide ménagère, et ce que souhaiterait le retraité, on constate un certain décalage. Par exemple, les personnes âgées (20 %) regrettent que l'aide ménagère fasse à leur place ce qu'elles sont encore capables d'accomplir : la vaisselle, le petit ménage, le balayage.

Si, dans la grande majorité des cas, l'aide ménagère fait ce que la personne âgée indique ne plus pouvoir réaliser, comme le raccommodage, une personne sur trois affirme ne pas être aidée dans ce qui lui est devenu matériellement impossible d'effectuer et cite le repassage. En règle générale, une aide ménagère refuse, en référence au règlement de l'employeur qui l'interdit, de retourner un matelas, de nettoyer des vitres ou de frotter le plancher.

Ne pourrait-on envisager, comme le suggèrent des responsables de services d'aide ménagère, de bloquer quelques instants chaque mois, sur la masse des heures prévues, pour qu'une équipe de deux ou trois personnes s'attelle à la remise en état complète du logement. Parce que l'enquête le montre, ce sont les personnes les plus âgées (70 % ont soixante-quinze ans et plus), les moins valides et les moins argentées qui bénéficient d'une aide ménagère. Pas question pour elles de rémunérer une femme de ménage pour ce genre de travaux. Et, si l'environnement immédiat, le voisinage ou la proche famille peut se porter volontaire pour les courses ou apporter des plats cuisinés, il n'est pas question de lui demander de se consacrer régulièrement à cette besogne.

Alors, conclut le rapport, il faut redéfinir le contenu de la fonction de l'aide ménagère. Ne pas la cantonner dans des rubriques d'ordre purement ménager, mais l'ouvrir à la dimension des soins personnels, d'hygiène et au maintien des relations sociales de la personne âgée, en l'aidant à sortir de chez elle, en l'accompagnant dans ses démarches, en sollicitant la participation de la famille ou des voisins qui ont, parfois, tendance à se désintéresser de son sort, en arguant *« puisqu'elle a une aide ménagère... »* Or cet environnement immédiat joue un rôle prédominant, supérieur même à celui de la famille, dans le maintien à domicile et le sentiment de solitude que l'on peut éprouver ou non. Sentiment de solitude qui rime avec ennui, anxiété et, pour finir, dépression.

L'isolement, réel ou ressenti, fait d'ailleurs partie des indicateurs d'attribution de l'aide ménagère. Mais, si les auteurs du rapport établissent quatre séries de critères, relatifs au statut physique, psychique, à l'habitat, ils se refusent, en vertu de la diversité de la population concernée, à établir une échelle hiérarchisée des facteurs donnant accès automatiquement aux prestations d'une aide ménagère. Ils préfèrent parler de « fourchettes indicatives quant à la durée et la fréquence » de l'intervention du service rendu.

Augmenter le nombre des aides ménagères ? Sans nul doute. Mais revoir le contenu de leurs tâches, leur répartition, élargir leur fonction à d'autres aspects de soins personnels ou de socialisation s'impose avec les retombées inévitables que cela comporte sur le statut et la formation des personnes chargées de ces tâches.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) *Vieillir chez soi - Enquête sur l'aide ménagère à domicile*, par Claudine Attias-Donfut et Alain Rozenkier. Caisse nationale d'assurance vieillesse. Service études et recherches, 49, rue Mirabeau, 75016 Paris.

ACCOMPAGNATEURS BÉNÉVOLES. — Les Petits Frères des pauvres recherchent des chauffeurs bénévoles (avec voiture) ou des accompagnateurs (frais de taxi remboursés) pour conduire les personnes âgées partant ou revenant de vacances, au départ ou à l'arrivée des trains ou des cars, à Paris et en proche banlieue, pour les mois de juin, juillet, août et septembre.

★ Petits Frères des pauvres, 33, avenue Parmentier, 75011 Paris (tél. 355-39-19).

UNE « SENSIBILITÉ VIEILLESSE » AU GOUVERNEMENT. — Les problèmes des personnes âgées ne devraient pas échapper aux membres du nouveau gouvernement. En effet, on remarque dans sa composition un certain nombre de personnalités qui ont manifesté avant leur accès au pouvoir un intérêt particulier pour les difficultés des retraités...

Par exemple, Mme Nicole Questiaux, ministre d'État pour la solidarité nationale, a été présidente de l'intergroupe Personnes âgées pour l'élaboration du VIe Plan.

Outre sa participation au rapport Laroque « Politique de la vieillesse », Mme Questiaux préside le conseil d'administration de l'Association de gérontologie du treizième arrondissement, dont le rôle pilote est unanimement reconnu.

M. Franceschi, secrétaire d'État, chargé des personnes âgées auprès de Mme Questiaux, a reçu le président de la République, lors de la campagne électorale, dans une résidence pour personnes âgées de la ville d'Alfortville, dont il est le maire. Il est l'auteur de nombreuses propositions de lois concernant la population âgée.

M. Edmond Hervé, ministre de la santé, a soutenu l'initiative, à l'automne dernier, de réunir dans sa ville de Rennes un colloque intitulé « Vivre et vieillir à Rennes ».

Mme Edwige Avice, ministre délégué chargée de la jeunesse et des sports, a été responsable de la « commission personnes âgées » au sein de la Fédération de Paris du parti socialiste.

M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, a créé la commission « Retraite et socialisme » en tant que délégué national pour les retraités et personnes âgées.

Quant à M. Robert Lion, directeur du cabinet de M. Pierre Mauroy, il fut le président du groupe « Prospective » pour le rapport « Vieillir demain » du VIIe Plan.

COLLOQUES

L'ACQUISITION DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES. — L'American College organise, le 16 juin, à Paris, une journée d'études sur l'acquisition de sociétés américaines. Sous la présidence de M. Jean-Claude Ralite, directeur des affaires internationales du groupe Hachette (Matra), la journée comprendra les témoignages de trois industriels qui ont tenté l'« aventure américaine » et des études concrètes de contrats d'achat. Frais d'inscription : 1 500 F.

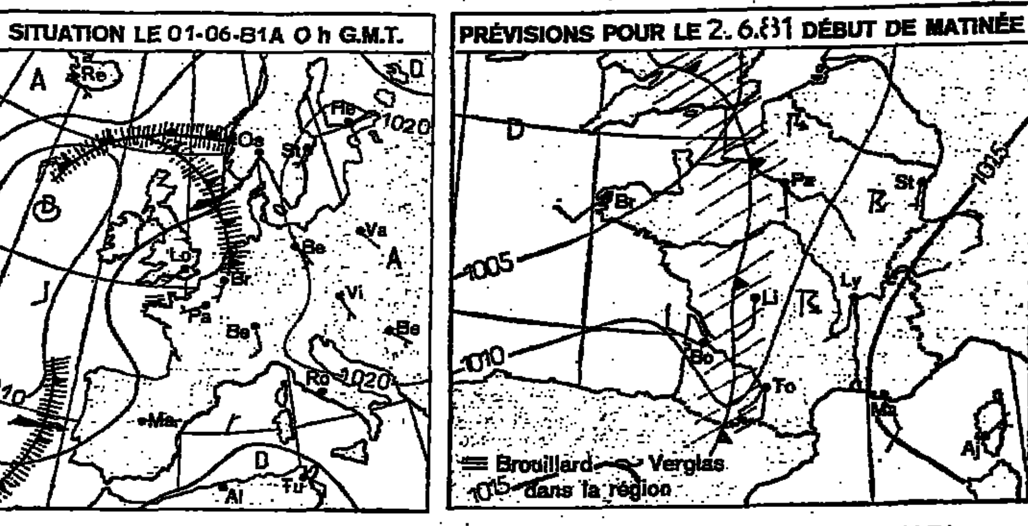
★ Susan Cartwright, A. C. P.-P.S.I., 31, avenue Bosquet, 75007 Paris (tél. 555-91-73, poste 23 ou 30).

VACANCES

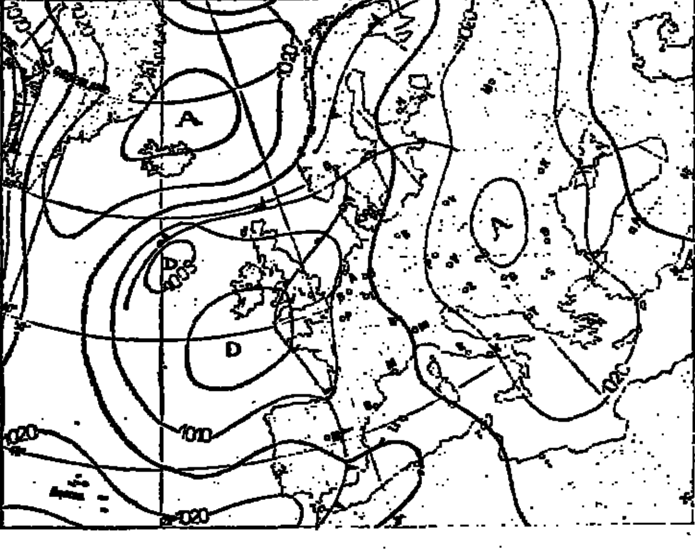
GITES RURAUX EN ILE-DE-FRANCE. — Loués au week-end, à la semaine ou au mois, les premiers gîtes ruraux d'Ile-de-France viennent d'ouvrir en Seine-et-Marne.

★ Maison du tourisme de Melun. Tél. : 437-19-36.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 2 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

Evolution probable du temps en France entre le lundi 1er juin à 0 heure et le mardi 2 juin à 24 heures :

Des masses d'air chaud venant du sud circuleront encore lundi sur la majeure partie de la France, mais de l'air un peu moins chaud, venant de l'Atlantique, pénétrera progressivement sur notre pays.

Mardi 2 juin, le temps restera chaud et très humide en France. Après des orages nocturnes, il y aura de nombreuses brumes et des brouillards dans la matinée, en particulier dans le Centre, le Nord et l'Est. Les pluies orageuses affecteront surtout la moitié est, tandis que quelques éclaircies apparaîtront dans l'Ouest et le Sud-Ouest où les températures maximales s'abaisseront un peu. Les vents, de sud puis de sud-ouest, seront faibles dans l'intérieur, modérés près de l'Atlantique et de la Manche.

Le lundi 1er juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,3 millibars, soit 763,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 mai ; le second, le minimum de la nuit du 31 mai au 1er juin) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 25 et 15 ; Bordeaux, 23 et 16 ; Bourges, 22 et 11 ; Brest, 16 et 12 ; Caen, 22 et 11 ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-Ferrand, 23 et 10 ; Dijon, 25 et 14 ; Grenoble, 26 et 14 ; Lille, 26 et 15 ; Lyon, 27 et 12 ; Marseille, 27 et 17 ; Nancy, 27 et 14 ; Nantes, 22 et 14 ; Nice, 23 et 17 ; Paris-Le Bourget, 26 et 14 ; Pau, 24 et 13 ; Perpignan, 24 et 12 ; Rennes, 23 et 12 ; Strasbourg, 28 et 16 ; Tours, 21 et 12 ; Toulouse 24 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 18 degrés ; Amsterdam, 26 et 12 ; Athènes, 31 et 20 ; Berlin, 26 et 16 ; Bonn, 28 et 15 ; Bruxelles, 26 et 16 ; Le Caire, 35 et 20 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 20 et 12 ; Genève, 26 et 12 ; Jérusalem, 29 et 17 ; Lisbonne, 23 et 16 ; Londres, 22 et 11 ; Madrid, 27 et 14 ; Moscou, 21 et 9 ; Nairobi, 21 et 13 ; New-York, 24 et 16 ; Palma-de-Majorque, 29 et 14 ; Rome, 26 et 13 ; Stockholm, 22 et 10.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 3 JUIN

« Des réalistes aux impressionnistes », 15 h., Petit Palais, Mme Chapuis.

« Appartements royaux du Louvre », 15 h., cour Carrée, Mme Lemarchand.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel.

« Notre-Dame », 15 h., portail central, Mme Pennec.

« Salons de l'Arsenal », 15 h., entrée boulevard Henri-IV, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Nicolas de Staël », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« L'île Saint-Louis », 15 h., 17, quai d'Anjou (Arcus).

« Maison Odoul déménagements », 15 h., 18, rue de l'Atlas (L'Art pour tous).

« Palais de justice », 15 h., métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Mme Ferrand).

« Bourg Saint-Laurent », 14 h. 30, entrée principale hôpital Saint-Louis (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

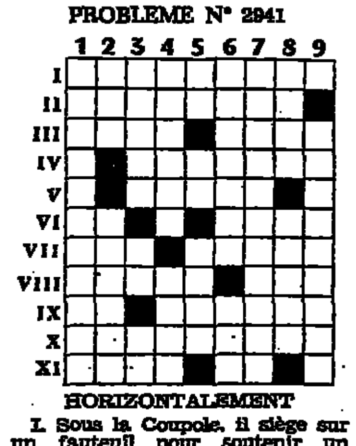
19 h., atelier Kiron, 26, rue des Plantes, docteur D. Paulin : « Présentation du Shiatsu. »

20 h. 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. La schizophrénie » (Psycho-Santé).

20 h. 30, 18, rue de Varennes, Mme J. de Gravelaine : « L'aspect thérapeutique de l'astrologie » (Association française de psychologie humaniste).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2941



HORIZONTALEMENT

I. Sous la Coupole, il siège sur un fauteuil pour soutenir un membre de l'Académie. — II. Nature riche en produit laitier. — III. Traîna la savate en faisant vagabonder son esprit. Problème de physique. — IV. Commis, par nécessité, un acte de pyromane. — V. Il est de la même trempe qu'un vaurien. — VI. Interjection. Le roi d'Ys ne fut pour lui qu'un sujet. — VII. Un parti unique. Offrir une broche à une poule à dorer. — VIII. Manque de sérieux quand il est cadet. Ascension, Pâques ou la Trinité. — IX. Barres parallèles. Passé. — X. Mets pied à terre. — XI. Pôle d'attraction des petits comme des grands. Collectionneur de médailles.

VERTICALEMENT

1. Préludes avant l'ouverture. — 2. Casse les oreilles ou torture les pieds. Perspective d'un cheval de retour avant de se retrouver dans le box. — 3. On ne saurait leur dénier l'esprit de clocher. Partie la plus normande de l'Eure. Participe. — 4. Se rendit à César avant même que la bataille ne commence. Fait doublement défaut chez un chauve manquant d'estomac. — 5. Vieille cité enfermée dans les grilles. Réservoir d'eau. Bretonne huîtrière. — 6. Appareil à décollage vertical. La voie romaine. — 7. Mieux vaut en avoir au-dehors que de les subir chez soi. — 8. Pile prussienne à l'origine d'un pont parisien. Opulente Flamande. — 9. Joua le rôle d'ôter l'eau.

Solution du problème n° 2940

Horizontalement

I. Nonagénaire. Nue. — II. Ovipare. Lambins. — III. Ta. Egout. Moue. — IV. Oter. Strabisme. — V. Relie. Rasa. Tête. — VI. Et. Tac. Reine. — VII. Envie. Adné. Sa. — VIII. Affligée. Reis (anagramme de « sire »). — IX. Est. Fêter. Tes. — X. Télégénique. Nl. — XI. Truite. Ré. Rob. — XII. Rare. Riens. Néon. — XIII. Os. Grès. Nid. Ara. — XIV. Feu. Brésil. Et. — XV. Epi. Etai. Etudes.

Verticalement

1. Notoriété. Trône. — 2. Ovate. Stras. — 3. Nl. Elévateur. Fi. — 4. Apéritif. Liège. — 5. Gag. Effet. Rue. — 6. Eros (anagramme de « rose »). Légère. — 7. Neutralité. Isba. — 8. Trac. Genre. Ri. — 9. Il. As. Aérienne. — 10. Rambarde. Sise. — 11. Emoi. En. Mur. Dit. — 12. Bustier. Eon. Lu. — 13. Niémen. Et. Bée. — 14. Un. Etésien. Orée. — 15. Est. Assignats.

GUY BROUTY.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1980

Commission paritaire n° 57 437.

BREF

CIRCULATION

BORDEAUX-SAINTES PAR L'AUTOROUTE. — La section Saint-André-de-Cubzac - Saintes (90 kilomètres) de l'autoroute A 10 Aquitaine sera ouverte le 3 juin, à 13 heures. Le péage de Bordeaux à Saintes coûtera 22,50 F pour les véhicules légers et 35 F ou 45 F pour les poids lourds selon le nombre d'essieux. Fin juillet, avec l'ouverture du tronçon Saintes-Poitiers, Paris sera relié à Bordeaux par une autoroute continue.

FORMATION PERMANENTE

ANIMATEURS. — L'Institut d'éducation permanente Léo-Lagrange organise les stages suivants dans le cadre de la formation B.A.F.A. (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs) et B.A.F.D. (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) : B.A.F.A. théorique, du 21 au 28 juin, à Anost, dans le Morvan ; B.A.F.A. perfectionnement, du 21 au 26 juin, « Activités de pleine nature, varappe, randonnée cycliste », à Buthiers (Seine-et-Marne) ; B.A.F.D. perfectionnement, du 8 au 13 juin, « Dominante gestion d'économat », à Jailly (Isère).

★ 9, rue Cadet, 75009 Paris (tél. 246-99-46).

ANIMATION DE GROUPES. — La direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs du Val-de-Marne, en collaboration avec la Maison des jeunes et de la culture de Limeil-Brévannes, organise, les 18, 19 et 20 juin, un stage centré sur les « techniques de réunion et d'animation de groupes », pour une participation financière de 210 F pour les trois jours.

★ Direction départementale, au 207-25-00, poste 2306, ou M.J.C. de Limeil-Brévannes, au 569-71-40.

MÉDECINE

RÉUNIS EN CONGRÈS A AIX-EN-PROVENCE

Les médecins de groupe lancent un avertissement à la Confédération des syndicats médicaux

De notre envoyée spéciale

Aix-en-Provence. — Le XXIIe congrès du Syndicat national des médecins de groupe (S.N.M.G.) s'est achevé, samedi 30 mai, à Aix-en-Provence, sur une double tonalité : la conviction exprimée d'avoir trouvé dans la nouvelle équipe gouvernementale une écoute attentive (« le Monde » daté 31 mai-1er juin) ; la volonté de donner un coup de semonce à la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) — dont le Syndicat des médecins de groupe constitue l'aile gauche. La motion finale du congrès, adoptée à une très large majorité, donne à la Confédération six mois pour modifier son attitude et ses structures ; faute de quoi les médecins de groupe pourraient décider de quitter la C.S.M.F.

Les médecins de groupe représentent en France quelque 20 % des praticiens libéraux, soit environ quinze mille médecins, dont la grande majorité sont syndiqués au S.N.M.G. Cette formule a connu depuis deux ans un succès grandissant, malgré un certain tassement, très récent et sans doute provisoire. Plus de 80 % des cabinets de groupe sont de faible dimension (deux à trois praticiens) et sont composés de médecins d'une même discipline. Les spécialistes sont faiblement représentés à l'exception de ceux dont l'exercice exige des équipements lourds, tels que les radiologues par exemple. Un certain nombre de cabinets de groupe comportent, outre les médecins, des auxiliaires médicaux, notamment des kinésithérapeutes, des infirmières et des orthophonistes.

Si cette formule a connu, au cours des années récentes, une faveur certaine dans le corps médical, notamment dans les régions sous-médicalisées, par exemple dans des zones rurales ou à la périphérie des villes en expansion rapide, c'est qu'elle cumule, aux yeux des praticiens, des avantages psychologiques et matériels indéniables. Ainsi l'exercice en groupe autorise-t-il un aménagement du temps, des gardes, des permanences, du secrétariat, des urgences incompatible avec l'exercice isolé. Il permet une mise en commun de certains moyens lourds qui limite les dépenses d'investissement individuelles des membres du groupe. Enfin, il rend possible un échange permanent d'avis et de conseils sur les cas difficiles, sur les conduites diagnostiques et thérapeutiques qui manque souvent aux médecins isolés.

Aussi le développement de la médecine de groupe en France s'est-il réalisé parallèlement à l'élaboration d'une philosophie qui s'exprime de manière de plus en plus affirmée lors des congrès du S.N.M.G.

Cette philosophie, le président du syndicat, le docteur William Junod, en a clairement résumé l'essentiel dans l'un de ses discours d'Aix-en-Provence : *« Si nous proposons de devenir non seulement des techniciens de la maladie mais aussi des conseillers de la santé, c'est parce que dans notre pratique quotidienne nous mesurons l'inanité de certains actes qui auraient pu être évités si l'esprit de prévention dominait. »* La prévention est ainsi devenue le concept-clé du S.N.M.G., de même que ce que le docteur Junod dénomme *« une vraie déhiérarchisation du monde de la santé »*.

Dans le même sens, les membres du S.N.M.G. n'ont pas jugé sacrilège, depuis plusieurs années, de remettre en question le principe du paiement direct à l'acte. Ils n'en demandent pas la suppression, mais, tout en rejetant dans un document doctrinal, *Objectif santé*, *« d'accusation de suppôt du collectivisme »* ou de *« bradeur de la médecine libérale »*, ils estiment que le paiement direct à l'acte n'est pas le seul possible, en médecine libérale, et que le pluralisme des expériences, à cet égard, s'impose.

On conçoit qu'un tel ensemble d'orientations ait situé le S.N.M.G. à gauche du syndicalisme médical et qu'il s'y soit senti ces dernières années quelque peu marginalisé. D'où les rebuffades qu'a dû essuyer le docteur Jacques Monier, président de la C.S.M.F., venu participer aux travaux d'Aix-en-Provence, et les efforts de diplomatie qu'a dû déployer le docteur Junod pour maintenir son syndicat au sein de la Confédération. *« Cette dernière*, ont dit à Aix un certain nombre de congressistes, *ne nous entendait plus, menait avec le gouvernement ses propres et difficiles négociations, et tentait parfois, en raison même de notre encombrante originalité, de nous rejeter dans l'ombre. »* Tel est le sens de l'avertissement donné à Aix à la Confédération.

CLAIRE BRISSET.

● *Peter Scott, le patient britannique* sur qui deux cœurs avaient été greffés le 11 mai (*le Monde* du 15 mai), à l'hôpital de Harefield, près de Londres, par l'équipe du professeur Magdi Yacoub, est mort vendredi 29 mai, de suites de complications rénales.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT

Les frontières n'arrêtent pas l'épidémie de chômage

Trois millions de chômeurs en 1974, six millions en 1978, huit millions en 1981..., la situation ne cesse de se détériorer dans les pays de la Communauté où, depuis 1975, l'emploi global croît 2,4 fois moins vite que celui de la population active. La réalité future pourrait bien dépasser les prévisions les plus sombres d'hier car, au rythme actuel, le cap des douze millions de chômeurs en Europe sera franchi avant 1985.

Michel Godet, dont on lira l'article ci-dessous, estime que le chômage n'est pas une fatalité, mais qu'il s'aggrave du fait d'un certain consensus plus ou moins implicite des acteurs économiques sur des décisions non appropriées. La situation dans les quatre pays d'« Europa » (Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne, Italie) révèle certes des particularités mais les frontières n'arrêtent pas l'épidémie.

Paradoxe, les créations d'emploi n'ont pas cessé d'augmenter selon les derniers chiffres connus (1979). Il est exact que les femmes sont victimes d'une discrimination, mais elles augmentent leur part dans la population active aux dépens des hommes. Enfin, deux phénomènes de société agiront en sens contraire : l'automation supprimera encore des emplois mais la culture et les loisirs en dégageront de nouveaux (lire pages 24 à 27).

Le consensus

par MICHEL GODET (*)

LE chômage ne fait que commencer, une majorité silencieuse et complice se rassemble autour de cette inquiétante prédiction. Et ce, au nom de l'implacable logique des adaptations structurelles commandées par la contrainte extérieure :

● Malgré la pause actuelle, il faut s'attendre à de nouveaux renchérissements du prix du pétrole de 2 % à 5 % en monnaie constante par an : soit une multiplication par 1,5 ou 3,5 des prix réels d'ici à l'an 2000. L'incertitude pesant seulement sur le caractère brusque ou progressif de ces renchérissements.

● La politique énergétique, même la plus vigoureuse, ne suffira pas à lever cette contrainte. Plus que jamais il faudra exporter des produits manufacturés pour payer la facture des importations obligées. Il en résulte une exigence de compétitivité et d'innovation qui, dans l'état actuel des coûts relatifs des facteurs de production, va accélérer la substitution du capital au travail.

En attendant une croissance au contenu énergétique différent, l'équilibre extérieur sous contrainte énergétique impliquera une croissance faible pour la plupart des pays européens (voire nulle ou négative dans le cas de renchérissements trop brusques).

Dans ces conditions, le chômage devrait s'aggraver d'autant qu'il ne faut guère compter sur le tertiaire pour compenser les pertes d'emplois industriels. La révolution micro - électronique conduirait plutôt à des réductions d'effectifs dans les banques, les assurances et les administrations.

Il est illusoire de penser que l'emploi de demain sera à coup sûr sauvé par le chômage d'aujourd'hui, car si rien n'est changé dans l'organisation de nos structures socio-économiques, les mêmes causes (contraintes extérieures) produiront les mêmes effets (récession, inflation, chômage).

Pas une fatalité

Il ne faut pas baisser les bras. Le chômage n'est pas une fatalité. La crise de l'emploi prend surtout racine dans le refus d'adapter nos comportements et nos structures aux règles du jeu d'un contexte nouveau. Accuser ce dernier, c'est se tromper de cible. La crise est plus en nous que dans l'environnement. L'inflation se perpétue car trop d'acteurs puissants (Etat, entreprises, particuliers) y trouvent leur compte et la considèrent comme « un droit acquis ». De même, le chômage s'aggrave, car il compense de multiples rigidités dont profitent précisément ceux qui pourraient les lever (entreprises, syndicats).

Afin d'éviter que le chômage très élevé et l'inflation à deux chiffres ne soient le prix à payer pour retrouver la souplesse nécessaire face au changement, il faut s'attaquer aux scléroses structurelles accumulées au cours des trente années folles qui, à la réflexion, n'étaient pas si glorieuses qu'on l'a dit.

En effet, de multiples rigidités (fiscalité, pratiques patronales et syndicales restrictives, protections sociales) poussent les entreprises à substituer le capital au travail : le capital se met facilement au rebut et ne fait jamais grève. Elles favorisent aussi l'émergence d'un secteur informel, plus flexible, plus autonome où ces contraintes sont moindres (production pour soi mais aussi travail au noir).

Les effets pervers des réglementations sont bien connus : il suffit de citer l'exemple des entreprises qui n'embauchent pas par crainte de ne pouvoir débaucher si besoin est, mais toute rigidité finit par être contournée comme en témoigne, en l'espèce, le développement de l'intérim et du travail temporaire. Dans ce contexte, les primes spéciales pour l'emploi et le recrutement des jeunes doivent en partie être interprétées comme des mesures visant à lever les obstacles en matière de salaire minimum légal.

(Lire la suite page 26.)

(*) Auteur de « Demain les crises : de la résignation à l'antifatalité ». Hachette 1980.

Conduire le déclin ?

par ANDRÉ RESZLER (*)

L'EUROPEEN qui s'inquiète devant la politique d'« indépendance », de « neutralité » que pratiquent nos pays devrait peut-être méditer la leçon d'un autre déclin, plus lointain en ce qui concerne notre sensibilité, celui de Byzance. Là, pendant quatre siècles, une succession impressionnante d'empereurs chrétiens et de leurs ministres ont conduit le déclin, comme si l'exercice du pouvoir contenait celui des abandons et des démissions...

Comment décrire la « grande fatigue » que Nietzsche a diagnostiquée, il y a un siècle déjà, au cœur de la musique wagnérienne, dès lors qu'elle se transforme en acte politique ? Quels sont les traits majeurs d'une politique de déclin (même si cette politique est présentée comme une politique de grande puissance) ? Je relève, pêle-mêle :

● La perversion ou la perte des notions d'équilibre, de dialogue, de compromis ;

● L'adoption d'une sorte de politique de « neutralité » vis-à-vis de sa propre position internationale ; la tentative qui consiste à se comporter en simple « spectateur » face aux conflits qui menacent ses intérêts vitaux ;

● La volonté de négocier à tout prix, en dissociant force et persuasion ;

● L'incapacité ou le refus même d'exploiter les difficultés du camp adverse ;

● L'absence de toute perspective à long terme qui permettrait d'entrevoir la résolution des conflits majeurs du temps ;

● L'abandon des alliances qui pourraient servir de protection en cas de conflit armé, dénoncés par l'adversaire le plus redoutable ;

● La retraite — provisoire — derrière des « lignes Maginot » d'une neutralité dépourvue de reconnaissance internationale, et, d'une manière générale ;

● Une inadéquation croissante entre les défis du monde environnant et les réponses qu'on lui oppose.

Pourquoi se référer à Byzance ? Qu'apprenons-nous de cette lointaine analogie sur nos politiques d'abandon ? L'historien n'a-t-il pas d'autres modèles d'anticipation s'il veut aborder le problème de l'avenir ?

Byzance nous offre l'exemple de quatre siècles de reculs face à l'Empire ottoman. Tout d'abord c'est la perte de l'Anatolie, ce plateau qui avait servi de grenier à l'empire et où les successeurs de Constantin avaient recruté leurs armées. En 1308, c'est la chute d'Ephèse, suivie de celle de Nicomédie (1337) et d'Andrinople (1357). En pénétrant dans les Balkans, les armées du sultan parachèvent l'encerclement de l'Empire, ou ce qui en reste.

Privée de plus en plus des moyens d'une politique de grande puissance, Byzance cherche à adopter, face à l'« Est », mais aussi face à l'Occident, une attitude neutraliste. Mais, comme le remarque Steven Runciman, l'historien de la chute de Constantinople, elle ne fait ainsi que s'aliéner les sympathies, dont elle jouissait en France, sans désarmer pour autant l'adversaire ottoman. « *Les Musulmans ne lui savaient aucun gré de ses ardeurs pour tempérer l'ardeur de la croisade, au lieu que les croisés lui en voulaient de sa tiédeur à l'égard de la guerre sainte.* »

Déchirée par les luttes intestines et les querelles religieuses, et affaiblie par le bien-être, Byzance accepte l'inacceptable. Pendant ces siècles, l'espoir vient, pour les Byzantins, des crises internes de l'Empire ottoman et des guerres que ce dernier est amené à entreprendre sur ses frontières orientales. Le déclin politique et militaire de l'empire ne diminue en rien le prestige intellectuel de Constantinople. Au quatorzième siècle, l'on assiste même à une renaissance artistique et spirituelle particulièrement brillante.

Une longue zone côtière vulnérable

Un Italien, qui, dans sa jeunesse n'aurait pas étudié dans l'université de cette ville, ne saurait se vanter d'une vraie érudition, écrira plus tard Aeneas Sylvius Piccolomini. Ces « romains » *(Romaioi)*, découvrant sur le tard leurs origines hellènes, professent d'ailleurs un « catastrophisme » assez proche du pessimisme romain, qui rappelle étrangement le pessimisme culturel d'un Spengler ou d'un Valéry.

Bon nombre d'intellectuels byzantins se demandent jusqu'au bout si la chute de Byzance n'est pas préférable à l'union avec l'Eglise chrétienne de l'Occident — la condition *sine qua non* d'une aide européenne quelque peu substantielle. « *Plutôt le turban du sultan que le chapeau du cardinal.* » Le dicton tristement célèbre attribué à Lucas Notaras, le dernier grand ministre de Byzance, évoque irrésistiblement la formule bien connue de Bertrand Russell : « *Better Red than dead* », reprise récemment par le physicien atomiste Victor Weisskopf lorsqu'il invitait nos pays à se soumettre aux armées d'occupation soviétiques dans l'espoir de retrouver, dans quelques décennies, leur supériorité morale et matérielle.

La tentative d'encerclement à laquelle fait face l'Europe occidentale depuis la fin de la deuxième guerre mondiale n'est pas sans rappeler la position de l'empire byzantin face aux armées de la Porte. Si la perte de l'Europe centrale et orientale n'a pas pour nous la même signification que l'abandon, par Constantinople, du plateau d'Anatolie à l'occupant musulman, elle n'a pas moins amené les troupes soviétiques dans le voisinage de quelques-uns de nos plus grands centres urbains. (A regarder de près, l'Europe occidentale se réduit à une longue zone côtière aux articulations particulièrement vulnérables en cas de guerre.)

L'implantation soviétique au Moyen-Orient et en Afrique présente pour nous les mêmes dangers que la pénétration turque dans les Balkans. Et la mainmise éventuelle des armées soviétiques sur les champs pétrolifères du golfe Persique aurait la même signification que la construction, sur les rives européennes du Bosphore, en 1453, de Rumeli Hissar, cette forteresse que le promeneur européen ne peut contempler sans un secret serrement de cœur.

(Lire la suite page 23.)

(*) Docteur du Centre européen de la culture. Professeur à l'Institut universitaire d'études européennes de Genève.

Valse de hauts fonctionnaires à la Commission de Bruxelles

Mauvaise année pour les eurocrates. Certes ils demeurent plutôt calfeutrés contre les vents mauvais de la récession économique. On n'en trouvera guère dans les files de chômeurs qui s'allongent en Europe, mais leur petit monde a néanmoins perdu une partie de son réconfortant sentiment de sécurité.

AU début de cette année, il y a eu l'annonce brusquée de la décision du conseil des ministres de la C.E.E., qui, comme représentant des pays membres, tient les cordons de la bourse de la Communauté : il avait décidé d'abolir la procédure convenue, en vigueur depuis 1976, pour le calcul de l'augmentation annuelle des traitements du personnel de la Commission européenne et des autres organismes communautaires.

Plus récemment, il y eut l'émondage des branches supérieures de la hiérarchie de Bruxelles, effectué par la Commission elle-même. Il est de tradition, tous les quatre ans, lorsqu'une nouvelle Commission entre en fonctions, de faire quelque peu valser les principaux postes. Mais cette fois-ci, cela s'est fait avec une vigueur et même une cruauté que beaucoup de gens à Bruxelles ont trouvées choquantes.

Le conflit sur les traitements a été allumé par la soudaine décision des Etats membres de ne plus garantir le financement du système existant, qui relève automatiquement les traitements du personnel, selon l'indice local du coût de la vie, y ajoutant ensuite l'augmentation moyenne du revenu réel des fonctionnaires nationaux pendant les douze mois précédents.

Sous l'impulsion des économes allemands, dont le ministre adjoint des affaires étrangères a déclaré qu'il était « *impossible de justifier une situation où des fonctionnaires de rang moyen gagnent plus que mon chancelier* », les Etats membres ont également dit que les traitements des personnels de la C.E.E. devraient être graduellement alignés sur le niveau de rémunération, généralement inférieur, des fonctionnaires nationaux.

Des postes privilégiés

Il ne fait pas de doute que, selon la plupart des critères nationaux, les salariés de la C.E.E. sont bien payés. A une époque où les gouvernements demandent à leurs électeurs d'accepter des sacrifices économiques, cela ne va pas de soi. Les traitements de base des 8 500 employés multinationaux de la Commission européenne vont de 73 000 F par an pour les huissiers à 440 000 F environ pour les chefs de département et 550 000 F ou plus pour les commissaires.

Un taux de fiscalité propre à la Communauté s'applique, de telle sorte qu'une comparaison des traitements après impôts est généralement plus favorable encore aux fonctionnaires de la C.E.E. Le traitement moyen après impôts d'un célibataire travaillant pour la Commission, par exemple, est d'environ 138 000 F. En outre, tous les fonctionnaires reçoivent une indemnité d'« expatriation » égale à 16 % du traitement de base, ainsi que d'autres allocations selon la taille de leur famille.

Les salariés de la C.E.E. n'ignorent pas qu'ils sont privilégiés, et beaucoup d'entre eux sont prêts à admettre qu'on puisse souhaiter réduire l'écart entre les traitements de la Communauté et ceux des fonctionnaires nationaux. Mais ce qui les a irrités, c'est la décision unilatérale de la Commission de déchirer un accord existant pour le remplacer par quelque chose d'autre, sans avoir au moins la courtoisie de consulter le personnel, pour ne pas parler de négociation.

Le conflit n'est toujours pas réglé, bien que le déclenchement d'une grève ait été suspendu pendant que l'on continue à rechercher un accord. Les Etats membres débattent d'une nouvelle formule pour la révision des traitements, qui les lierait moins étroitement à l'indice du coût de la vie. Toute augmentation serait également réduite de 2 % pendant chacune des cinq années à venir, par mesure spéciale destinée à rapprocher les traitements de la C.E.E. de leurs équivalents nationaux.

Aux yeux des eurocrates, il ne s'agit pas seulement d'argent, bien que beaucoup d'entre eux aient tendance à soutenir que leurs talents linguistiques particuliers et l'acceptation du déracinement de leur famille pour venir à Bruxelles justifient quelque compensation financière supplémentaire. La comparaison avec les échelles nationales de traitements est considérée comme cachant un dessein plus sinistre, celui de réduire le statut supranational de la Communauté européenne.

MICHAEL HORNSBY.

(Lire la suite page 23.)

Soyons sérieux

The New British Commanding Officer

ALL right, smarten up there. Squad ! Squad, atte-e-enSHUN ! Stand a-a-at EASE !

Thank you, Sergeant-Major. Good morning, gentlemen. Stand easy.

As most of you know, it's four years since I was last in charge of this unit. Under the integrated command structure, each country takes its turn. And I want one thing understood, and understood clearly. For the next six months, I'm running the show. Any questions ? What. August leave ? Service permitting, everyone'll get his full entitlement.

In four years, we've all seen some changes. New recruits, from Greece. A new garrison theatre, with 410 seats. A new Naafi voucher, the Ecu. And a new Quartermaster, seconded from the Grand Duchy of Luxembourg. In a word, progress.

But to put you fully in the picture, and to put it bluntly, the whole unit needs smartening up. There's still too much paperwork, and too much larking around after lights out. Some parts of the unit, in fact, are an utter shower.

Take the Home Farm. Costs have gone through the roof, we've more stuff than we can use in the Mess or the cookhouse, and some clot's been selling the rest to the Russkies.

Take Mess bills. Exorbitant, wasteful, and unfair. Junior officers have been paying over the odds, while others make a tidy profit. And we're nearly in the red.

Take energy. I've not seen too much of that about, I can tell you. What I have seen is idleness. You and I are going to sort that out. Work hard, and play hard, and no slacking. And if anyone thinks he can box clever, he'll be for the high jump so fast his feet won't touch.

No questions ? Right. You play ball with me, and I'll play ball with you. Carry on, Sergeant-Major.

PANGLOSS.

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos - Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

LES CLÉS DE LA CONJONCTURE

Confiance et crédibilité internationale

DANS son dernier rapport, M. Jacques de la Rosière, directeur général du Fonds monétaire international, dresse un panorama mondial plutôt pessimiste, qui met en particulier l'accent sur le caractère beaucoup plus permanent des déficits extérieurs. De son côté, le groupe des Trente, composé d'économistes des grands pays, dans un communiqué publié à Londres, a jeté un cri d'alarme sur le danger inflationniste et sur l'urgence de renforcer l'offre et la productivité.

Si la situation est difficile pour tous les pays, il y a cependant un écart de plus en plus net entre les Etats-Unis et le Japon, d'une part, qui renforcent leurs positions, et l'Europe d'autre part, qui voit les siennes s'affaiblir. Les appréhensions internationales concernant les changements à intervenir en France et les flottements observés en Allemagne risquent, à moins d'une réaction rapide de leur part, d'accentuer encore ce clivage. Celui-ci est d'autant plus préoccupant que, désormais, la compétitivité des pays dépendra de leur position de force et de leur crédibilité internationale autant, et sinon même plus, que de leurs efforts internes.

Cette vérité est bien illustrée à l'heure actuelle dans le domaine monétaire, dominé par les décisions américaines. Comme l'a expliqué M. Beryl Sprinkler, sous-secrétaire américain au Trésor, qui semble avoir fait triompher ses idées monétaristes dans l'équipe du président Reagan, les Etats-Unis entendent imposer leur politique de contrôle monétaire, sans égard pour les effets que celle-ci aura sur les taux d'intérêt, sur le dollar, qu'ils laissent flotter librement et, par suite, sur les autres pays.

En réponse aux objections européennes qui lui ont été faites récemment au cours d'une interview à Paris, il a fait observer que les Etats-Unis recherchaient eux aussi une baisse des taux d'intérêt... quand l'inflation aura reculé. Cette politique ne les gêne nullement, du moins pas encore, car leur croissance reste soutenue, et leur balance commerciale s'est rapprochée en mars de l'équilibre grâce à l'offensive de leurs exportateurs.

Elle ne gêne pas trop non plus, du moins jusqu'à présent, le Japon, qui maintient toujours des taux d'intérêt relativement très bas, grâce aux capitaux qu'il attire en jouant sur son prestige mondial. C'est ce que montre l'exemple frappant de la compagnie japonaise Hitachi, qui a réussi à récolter des capitaux à long terme à 5,75 % en proposant des obligations convertibles en excellentes actions.

Un deuxième exemple du contraste entre l'Europe, d'une part, et les Etats-Unis et le Japon, d'autre part, concerne les échanges et, plus spécialement l'automobile où Américains et Japonais viennent de signer un accord d'autolimitation des exportations de voitures vers les Etats-Unis et même de coopération pour réaliser les investissements gigantesques nécessaires pour construire et diffuser à l'échelle mondiale la voiture de demain. Cet accord doit permettre aux constructeurs américains de se redéployer sans être acculés par la concurrence japonaise.

Les Européens n'ont pas réussi à obtenir le même avantage, malgré les appels angoissés de Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée des Dix lancés à Tokyo sur « *la destruction de l'industrie automobile européenne, qui viendrait ajouter six millions de chômeurs aux huit millions actuels* », comme le montre l'échec récent des conversations entre constructeurs japonais et européens.

Un troisième exemple du contraste entre les deux groupes de pays est celui de la confiance, qui a une incidence immédiate sur la crédibilité internationale, les investissements et les mouvements de capitaux. Aux Etats-Unis, le climat d'optimisme qui a été restauré par l'arrivée du président Reagan semble bien se maintenir, en dépit des critiques portées contre son plan, en particulier par le célèbre Henry Kaufmann, de la firme Salomon Brothers, qui juge trop optimistes ses prévisions sur l'inflation et la baisse rapide des taux d'intérêt.

La récente enquête effectuée par le Business Council auprès des cent plus grandes entreprises américaines, montre un patronat confiant : même si le dérapage des prix ne doit pas s'atténuer tellement et les taux d'intérêt rester à 14 % ou à 15 %, l'activité augmenterait de 4 % à 5 % en 1982.

Climat de confiance aussi au Japon, qui a de bonnes chances de maintenir son objectif de croissance élevé de 5 %, comme il ressort d'une étude portant sur mille entreprises, qui pensent développer leurs exportations de 18 %, les risques de mesures protectionnistes pouvant être limités par une nouvelle stratégie d'investissements directs renforçant la pénétration.

Un langage rassurant

Rien de tel dans nos quatre grands pays européens. Prenons le cas de la France, qui connaît maintenant, comme plusieurs autres avant elles, tels les Etats-Unis récemment et la Grande-Bretagne, un changement politique, et vit dans l'attente d'un virage économique, qui, à tort ou à raison, est réputé devoir être pris dans un sens exactement opposé, en particulier en ce qui concerne le rôle accru de l'Etat, le poids des charges publiques et la relance par la demande. D'où un mouvement de défiance qui s'est déclenché au moment le plus défavorable, multipliant la pression du dollar, poussant les taux d'intérêt vers des records absolus dans l'histoire monétaire française, réduisant fortement les réserves de change.

Il est dès lors de la plus haute urgence de rétablir la confiance nationale et aussi la crédibilité internationale, en calmant les appréhensions des milieux étrangers préoccupés par la nouvelle politique, et en particulier les nationalisations, comme l'a déclaré M. William Brock, délégué au commerce extérieur américain. Il faut ensuite accompagner ces déclarations par des mesures crédibles, la relance projetée ne pouvant ignorer les efforts de rigueur des autres pays ni la date et l'intensité d'une reprise internationale qui, pour le moment, reste encore hypothétique.

En Allemagne, le climat, sans être aussi préoccupant qu'en France, n'est pas des meilleurs et contraste avec ce qui se constate aux Etats-Unis et au Japon. Si l'augmentation des commandes étrangères, attribuée par une étude de la Chase Econometrics à la faiblesse du Deutschemark, a fait apparaître quelques lueurs d'espoir, l'atmosphère économique et politique reste dans l'ensemble confuse. Certains observateurs ont même souligné que c'est la première fois depuis la guerre que le climat y est aussi déprimé. A cela s'ajoutent les inquiétudes sur ce qui se passe ou pourrait se passer en France. Déjà, les milieux d'affaires allemands s'interrogent sur les conséquences possibles d'une politique française inflationniste de plein emploi, qui pourrait remettre en cause le fonctionnement du système monétaire européen, et même les échanges. Dans cette atmosphère trouble, seule la Bundesbank reste un point d'appui solide et poursuit sa politique de rigueur.

La Grande-Bretagne, qui avait toujours été un des pays faibles de l'Europe, a vu sa crédibilité internationale renforcée par ses excédents pétroliers et la nouvelle politique de Mme Thatcher. Le problème est ici plutôt de desserrer l'étreinte, ce qui semble bien être en cours, avec une baisse des taux d'intérêt, il est vrai, gênée maintenant par les niveaux élevés américains. Mais le C.B.I. (le patronat) n'est pas encore près de redevenir optimiste, malgré les déclarations gouvernementales sur la prochaine reprise.

En Italie, où il faudrait prendre un chemin inverse de rigueur, le climat reste confus. Les négociations traînent. Elles portent cependant maintenant sur les problèmes de fond, tels l'échelle mobile des salaires ou le déficit du secteur public. A cet égard, on peut noter une récente décision qui va bien dans le sens de ce qui se passe en Grande-Bretagne avec la privatisation de Montedison, qui a été saluée par certains comme une éclaircie apparaissant enfin après une longue période de brouillard.

MAURICE BOMMENSATH.

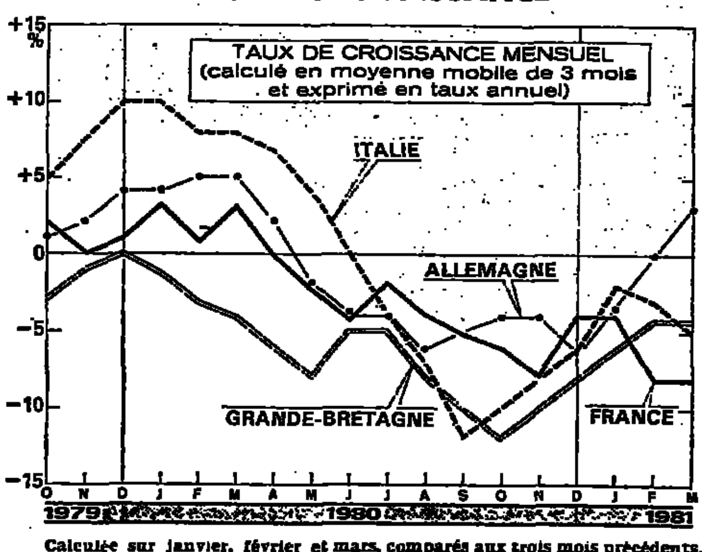
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	+ (–)	– (–)	– (–)	– (–)	+ (+)	+ (+)
FRANCE	– – (–)	– – (– –)	– – (– –)	– – (–)	– (– –)	– – (+)
ITALIE	– (–)	– – – (– – –)	– – (– –)	– – (– –)	– – (– –)	– (–)
GRANDE-BRETAGNE	– (–)	– – (– –)	– – – (– –)	– – – (– –)	+ (+)	+ (+)

+ + + excellent + + bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais + tendance précédente

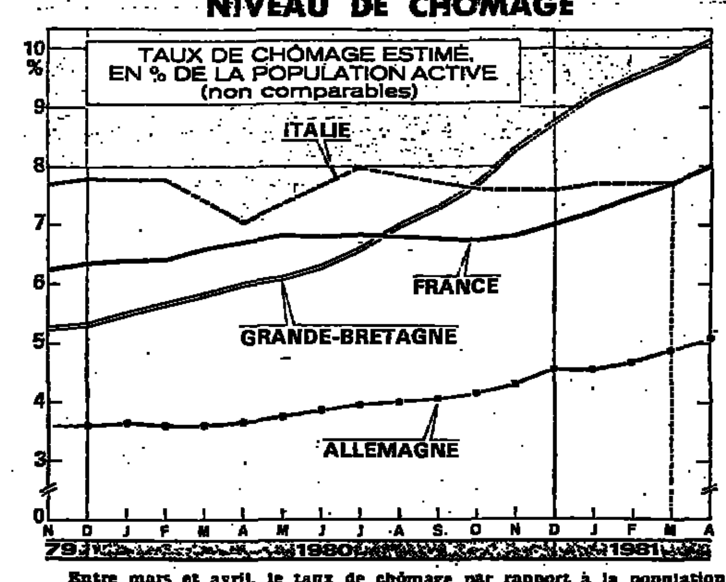
(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

TAUX DE CROISSANCE



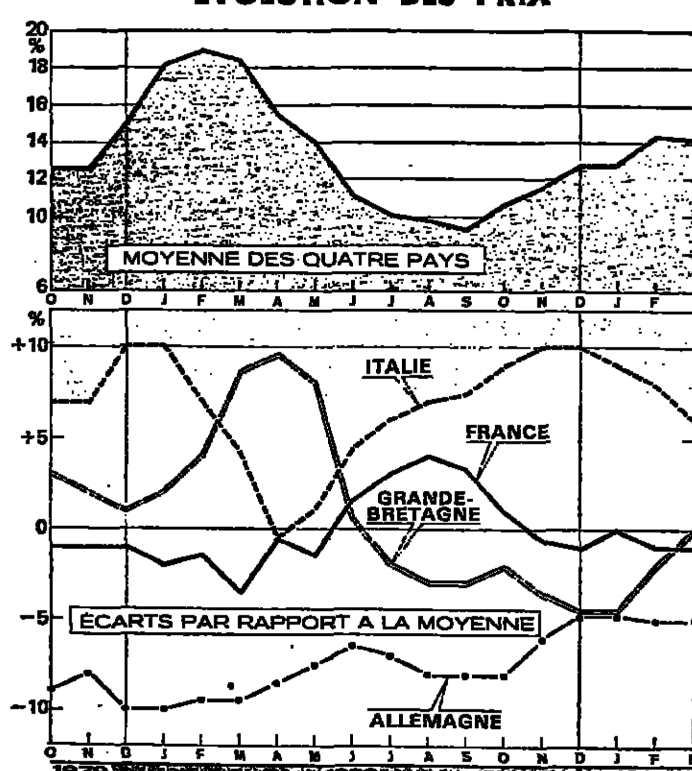
Calculée sur janvier, février et mars, comparés aux trois mois précédents, la production industrielle a à nouveau augmenté en Allemagne (+ 3 %). Elle continue à baisser en Grande-Bretagne (— 4 %). Elle a continué à reculer sensiblement en Italie (— 5 %) et en France (— 8 %).

NIVEAU DE CHOMAGE



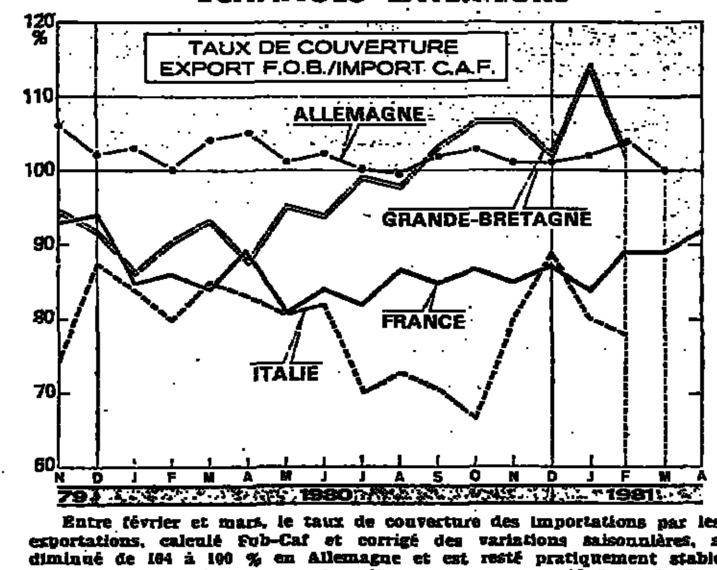
Entre mars et avril, le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a continué à augmenter en Allemagne de 4,90 à 5,05 %, en France de 7,70 à 8 % et en Grande-Bretagne de 9,80 à 10,10 %.

ÉVOLUTION DES PRIX



Entre mars et avril, l'inflation moyenne des quatre pays a nettement augmenté de 14,3 à 16,2 %. Cette accélération est due à la Grande-Bretagne, où le rythme est passé de 12,7 à 23 % sous l'effet des taxes. En revanche, ce rythme a reculé un peu de 9,2 à 8,7 % en Allemagne et de 22 à 20 % en Italie. Il est resté stable à 13 % en France. Rappelons que ces chiffres sont calculés sur les trois derniers mois. Evalués sur douze mois, ils sont de 5,6 % pour l'Allemagne, 12 % pour la Grande-Bretagne, 12,4 % pour la France et 19,1 % pour l'Italie.

ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Entre février et mars, le taux de couverture des importations par les exportations, calculé Fob-Caf et corrigé des variations saisonnières, a diminué de 104 à 100 % en Allemagne et est resté pratiquement stable à 79 % en Italie. Entre mars et avril, ce taux a augmenté de 89 à 92 % en France. Les chiffres anglais ne sont pas disponibles.

(Sources O.C.D.E. et nationales pour ces quatre graphiques.)

SITUATION DES ÉTATS-UNIS...

CROISSANCE + (+)	Loin de s'affaiblir, l'activité semble plutôt se raffermir. Les commandes à l'industrie ont augmenté de 1,3 % en mars et la production industrielle de 0,4 % en avril. Cependant, en sens inverse, les ventes au détail, après dix mois d'augmentation, ont reculé pour la première fois de 1 % en avril.
PRIX — — (— —)	Calculé sur février, mars et avril, le rythme annuel des prix de gros est resté stable à un peu plus de 12 %. Quant à celui des prix de détail, il est revenu sur la même période à 8,3 %.
CHOMAGE — — (— —)	En février et mars, et à nouveau en avril, le taux de chômage par rapport à la population active est resté stable à 7,3 %. Mais l'effectif au travail a continué à augmenter : il est passé de 97,7 millions en janvier à 99 millions en avril.
ECHANGES — (— —)	Le déficit commercial s'est considérablement réduit. Alors qu'en janvier, il était encore de 5,44 milliards de dollars, il n'était plus que 3,15 milliards en février et à peine de 0,45 milliard en mars, mois au cours duquel la facture pétrolière s'est réduite de près de 10 %.
MONETAIRE ET FINANCIER	En hausse continue depuis deux mois, le loyer de l'argent amorce un reflux. La Chase Manhattan, troisième banque des Etats-Unis, a ramené son taux de base de 20,5 % à 20 %. Il est difficile de savoir si ce mouvement sera durable.

... ET AU JAPON

CROISSANCE + (+)	La demande interne, qui avait faibli, devrait repartir sous l'effet des augmentations de salaires. Le recul des ventes mensuelles d'automobiles de près de 10 % en février, comparé à février 1980, s'est atténué à 3 % en mars.
PRIX + (+)	Les prix de gros, qui étaient restés stables en février et mars, ont augmenté de 0,5 % en avril, sous l'effet du fléchissement du yen.
CHOMAGE + (+)	Le taux de chômage par rapport à la population active, qui était de 2,20 % en janvier, est passé à 2,30 % en février et 2,35 % en mars. (Signalons que le mode de calcul sous-estime ce taux par rapport aux taux européens).
ECHANGES + (+)	Depuis janvier, le taux de couverture des importations par les exportations, corrigé des variations saisonnières, est resté continuellement supérieur à 100 % : 104 % en janvier, 102 % en février et mars, 106 % en avril.

هكذا من الأصل

Valse de hauts fonctionnaires à Bruxelles

(Suite de la page 21.)

Cet argument touche à une ambiguïté qui imprègne l'existence tout entière de la Commission européenne. Bien que nominalement, et, dans certaines de ses fonctions d'exécutif, authentiquement indépendante la Commission est à d'autres points de vue le fief des gouvernements nationaux, et les commissaires eux-mêmes sont bien entendu nationaux et souvent nommés pour des motifs hautement politiques.

Une rotation nécessaire

Ce que l'on sait moins, c'est que les hauts fonctionnaires — les directeurs généraux qui sont à la tête des divers départements de la Commission et les directeurs de division au sein de ces départements — sont également, dans la plupart des cas, des gens en détachement temporaire des diverses fonctions publiques nationales. Ils ne sont pas des « eurocrates » de carrière qui auraient voué leur vie au service de l'Europe.

A ce niveau, les postes sont répartis entre les divers Etats membres selon des quotas fondés sur la part de chacun dans la population totale de la C.E.E. Avec le temps, certains des Etats membres les plus anciens ont ajouté à leurs droits purement numérique ce qu'on a fini par accepter comme un droit acquis à certains postes particuliers qu'ils répugnent à céder à d'autres nationalités.

En conséquence, le recrutement aux grades supérieurs du service dépend souvent davantage de la nationalité du candidat que de qualifications apparemment plus pertinentes. Cela ne conduit pas à de bonnes perspectives de carrière et d'avancement, et les jeunes fonctionnaires compétents deviennent impatients et frustrés, puis cyniques et sans illusions. On sent fort peu rayonner à Bruxelles l'esprit de corps qui règne dans les meilleures des fonctions publiques nationales.

La rigidité du système a souvent été critiquée, notamment récemment par le « rapport Spierenburg » sur le fonctionnement de la Commission, qui fut rédigé à la demande de son précédent président, M. Roy Jenkins. C'est en partie à la suite de ce rapport que la nouvelle Commission, présidée par M. Gaston Thorn, a décidé cette année d'user plus vigoureusement de ses pouvoirs afin de mettre des hauts fonctionnaires à la retraite d'office, « dans l'intérêt du service ».

Les fonctionnaires ainsi dégagés des cadres continuent à percevoir les deux tiers de leur traitement de départ pendant un certain nombre d'années (cela dépend en partie de la durée de leurs services), et cela suffit souvent pour les conduire à l'âge où ils peuvent prétendre à une retraite normale. C'est une façon assez indolore et humaine de faire de la place pour permettre des apports de sang neuf aux échelons supérieurs.

Il était nécessaire de toute façon de libérer quelques postes cette année pour de nouveaux fonctionnaires venus de Grèce. Cela ne suffit pas toutefois à expliquer le départ de plus de deux douzaines de hauts fonctionnaires qui est actuellement en cours. Ce fut un prétexte fourni pour éliminer en douceur un certain nombre de gens qu'on estimait avoir épuisé leur contribution utile au service.

Dans la pratique, beaucoup d'entre eux, sentant peut-être le vent, se sont portés d'eux-mêmes volontaires pour une retraite anticipée. D'autres, dont certains ont encore à peine dépassé la cinquantaine, partiront à regret et avec quelque sentiment d'injustice. Le mot de « purge » a été entendu dans les couloirs du Berlaymont pour qualifier cet exode.

Les conseillers de M. Thorn jugent cette critique déraisonnable. Pendant des années, soulignent-ils, la Commission a été critiquée comme une bureaucratie sclérosée et satisfaite d'elle-même, mais dès qu'un geste est fait pour répondre à ce reproche, on la taxe de brutalité.

MICHAEL HORNSBY.

Conduire le déclin ?

(Suite de la page 21.)

Face à cette situation, l'Europe ne semble plus posséder le sens de la longue durée. N'ayant pas d'autre souci que de gagner du temps, elle est incapable de placer ses rapports avec l'Europe de l'Est et le tiers-monde dans la perspective d'une évolution à long terme à maîtriser.

De plus, nos gouvernements semblent remettre en cause, en adoptant face à l'événement une attitude résolument neutraliste, le partnership atlantique qui garantit, quant à l'essentiel, la sécurité du continent. Or la dégradation des relations euro-américaines ne peut exercer sur le monde occidental qu'une influence destructrice.

Quel sera, en effet, notre destin si nous nous engageons dans une politique d'« indépendance » sans avoir préalablement réalisé des progrès suffisants dans la voie de l'union européenne ? Que pouvons-nous attendre d'un tête-à-tête solitaire avec l'Union soviétique au cas où nous tournerions le dos à l'océan Atlantique qui, de trait d'union réel, deviendrait un obstacle infranchissable ? Le modèle byzantin seul nous permet d'en mesurer les conséquences.

Mais, de toute manière, le pessimisme européen, le futurologue du déclin attend de l'événement d'infirmer ses hypothèses de travail et de briser à jamais le pouvoir maléfique de l'analogie historique.

ANDRÉ RESZLER.

EUROPE UURROOPP EUROPA

Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »). Piero de Garzarolli, Vittorio Sabadin (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Hans-Herbert Holzamer (« Die Welt »).

Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.

Publicité : Dante Sacchia (« la Stampa »), Spencer Lee (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt ». Coordonnateur : Yves Morvan (« le Monde »).

LES FRONTIÈRES N'ARRÊTENT PAS

ITALIE :
Un drame surtout dans le Mezzogiorno

EN Italie le chômage tend à augmenter lentement. En mars 1980 les demandeurs d'emploi inscrits représentaient 8,2 % de la population active, en mars de cette année ils en représentaient 8,8 %. Etant donnée la crise de l'économie italienne l'augmentation du chômage n'est pas surprenante. Mais pour certaines raisons complètement contradictoires entre elles, on ne peut considérer le chômage comme un indicateur absolu de l'état de l'économie du pays.

1) Pourrait-il y avoir plus de chômeurs étant donnée l'importance de la crise ? C'est probable. Mais il est difficile de licencier, en Italie, du fait des normes de garantie de l'emploi qui sont en vigueur et de la force des syndicats (pendant la crise de 1975, les syndicalistes se vantaient du fait que l'Italie était le seul pays occidental où on avait empêché des licenciements massifs).

Au lieu de licencier on utilise largement la Cassa Integrazione (caisse de compensation du chômage), c'est-à-dire qu'on suspend des ouvriers et des employés pendant de longues périodes en leur assurant 93 % de leur salaire par l'intermédiaire d'un établissement public auquel participent les employeurs. Certaines entreprises moyennes ont depuis trois ou quatre ans des ouvriers à la Cassa Integrazione. Ce système est sujet à des critiques, et on étudie des plans de réforme.

2) Pourrait-il y avoir moins de chômeurs ? De nombreux experts soutiennent que le nombre de sans-emploi pourrait diminuer à certaines conditions. On affirme, par exemple, que de nombreux patrons de P.M.E., sachant qu'ils ne peuvent licencier, sont très prudents dans les embauches au point de renoncer à des commandes par manque de personnel dans certains cas limites.

Que des dizaines de milliers d'ouvriers soient à la Cassa Integrazione trouble, d'autre part, le marché du travail pour deux raisons : la plupart des inscrits à la Cassa Integrazione ne sont pas poussés à chercher un autre emploi stable et cela crée une « viscosité » dans le passage d'un emploi à un autre.

La tentation du travail marginal

Mais l'ouvrier qui est inscrit à la Cassa, en revanche, est tenté de trouver un travail marginal dans des petits ateliers ou dans des services, travail non déclaré et exempt de charges sociales, ce qui alimente le travail noir et enlève des possibilités de travail à des vrais chômeurs. Une loi est en discussion au Parlement pour rendre plus facile et plus rationnelle la mobilité externe, c'est-à-dire le passage d'une entreprise à une autre dans un rayon de 50 kilomètres autour du lieu d'habitation.

3) Ceux qui sont inscrits dans les bureaux de placement sont-ils tous des vrais chômeurs et sont-ils disponibles pour un emploi ? C'est-à-dire : est-ce qu'ils reflètent vraiment l'état du marché du travail italien ?

C'est là un thème très délicat qui suscite périodiquement diverses polémiques. Les experts sont assez d'accord sur un point : seuls 50 % à 70 % des inscrits sont vraiment disponibles pour un travail. L'ISTAT (Institut statistique national) effectue des relevés périodiques sur le chômage en fonction de trois catégories : les personnes qui ont perdu leur emploi (248 000 en janvier 1980 et 222 000 en janvier 1981) ; les personnes à la recherche d'un premier emploi (903 000 en janvier 1980 et 939 000 en janvier 1981) et les autres (552 000 en janvier 1980 et 556 000 en janvier 1981).

En janvier 1980 le total était de 1 703 000 chômeurs contre 1 717 000 en janvier dernier. Le demi-million des « autres » inscrits sur les listes sont : des retraités (en général quand un travailleur part à la retraite il s'inscrit sur les listes pour bénéficier de l'allocation chômage pendant six mois sur la base de 800 lires par jour, et non pour avoir un emploi), des ménagères (pour bénéficier de certains avantages, la gratuité des transports en commun, par exemple...), etc.

4) Quel genre de travail les chômeurs inscrits sont-ils disposés à accepter ? C'est un autre aspect brûlant de la question. Il y a certes des travaux refusés par la grande majorité d'entre eux : les moins qualifiés et les plus fatigants. En Italie ce refus date de quelques années. C'est ainsi qu'en Sicile il y a des milliers de saisonniers tunisiens pour les travaux des champs, qu'en Sardaigne une cinquantaine d'ouvriers polonais descendent dans les mines, et que les entreprises de construction ont du mal à trouver des maçons. D'après les évaluations approximatives, il y a aujourd'hui en Italie environ un demi-million de travailleurs étrangers.

Cela dit le chômage reste un des problèmes les plus graves. Surtout le Mezzogiorno. Les manifestations violentes des chômeurs napolitains sont une sonnette d'alarme qui préoccupe tout le pays. Le syndicat agit sur deux fronts : il tente d'organiser les chômeurs pour les unir à la masse des syndiqués qui ont un travail et définir une stratégie commune à l'égard du gouvernement. Il a pour objectif des réductions des horaires de travail (obtenir les trente-cinq heures hebdomadaires d'ici à 1985) et pour empêcher que l'automatisation, les nouvelles technologies ne réduisent à l'avenir le nombre des emplois.

SERGIO DEVECCHI.

FRANCE : le coût de l'indemnisation s'élèvera à 44 milliards de francs en 1981

LE chômage a quadruplé en France depuis le début de la crise économique : fin avril 1981, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites atteignait 1 645 700 en données observées et 1 723 700 en données corrigées des variations saisonnières, soit respectivement 270 000 et 284 000 chômeurs de plus en un an.

Représentant respectivement 39,5 % et 51, 3 % du total des candidats à la recherche d'un travail, les jeunes de moins de vingt-cinq ans et les femmes restaient, de loin, les catégories les plus touchées, tandis que l'on enregistrait, dans le même temps, une très forte progression des licenciements pour raisons économiques : +45,5 % en avril 1981, par rapport à avril 1980. Parallèlement, on constatait une aggravation du chômage de longue durée, avec 328 900 personnes inscrites depuis plus d'un an à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), contre 328 900 (soit + 12,25 %) il y a un an.

En mars 1979, l'INSEE avait, dans le cadre des travaux du VIII[e] Plan, établi des projections « pessimistes », prévoyant 1,7 million de chômeurs en 1983 : ce cap est dépassé (en données corrigées) avec deux ans d'avance.

Au début de 1981, le gouvernement de M. Raymond Barre reconnaissait, après quatre ans d'autosatisfaction, que les pactes pour l'emploi, créés en 1977, n'avaient pas une « *ampleur suffisante* », et il lançait un plan quinquennal de formation professionnelle pour les jeunes, qui était dénoncé par M. François Mitterrand parce que « *placé sous la coupe du patronat* ».

Durant sa campagne électorale, le nouveau président de la République avait notamment préconisé, pour lutter contre le chômage, la création de 210 000 emplois par an (dont 150 000 dans le secteur public et 60 000 d'utilité collective), des négociations pour réduire la durée du travail à trente-cinq heures par semaine et pour instituer la cinquième équipe dans le travail continu, la retraite (à taux plein) à soixante ans pour les hommes et à cinquante-cinq ans pour les femmes. Ces mesures pourront-elles être prises rapidement ?

Sombres perspectives

Avant l'élection présidentielle, en tout cas, les nouvelles prévisions faites par l'O.C.D.E. et l'I.N.S.E.E. étaient particulièrement sombres. La première estimait que la crise de l'emploi frapperait, fin 1981, quelque 8 % de la population active française, soit environ 1,9 million de personnes. Le second prévoyait une « *forte accélération des demandeurs d'emploi au premier semestre* », avec une baisse de 0,3 % par trimestre des effectifs totaux. Et les offres d'emploi non satisfaites continuaient de chuter, malgré la réforme de l'A.N.P.E. visant à lui donner plus de moyens dans le placement des chômeurs — 22,4 % d'avril 1980 à avril 1981, en données brutes comme en données « désaisonnalisées ».

Conséquence de cette incessante détérioration du marché du travail : la masse des chômeurs indemnisés s'accroissait de mois en mois. Ils étaient 1 282 912 en avril 1981, contre 1 231 736 en février et 944 168 en mars 1980.

Coût : 35 milliards de francs l'an dernier. Prévision : 44 milliards de francs cette année (dont le quart, environ, financé par l'Etat).

La réforme du système d'indemnisation du chômage, adoptée en mars 1979, a institué quatre grands types d'allocation : l'allocation spéciale, versée pendant un an aux personnes licenciées pour raisons économiques (75 % à 60 % du salaire brut, selon une dégressivité trimestrielle) ; l'allocation de base (42 % du salaire brut plus 26,50 francs par jour) ; l'allocation forfaitaire, allant de 53 francs à 26,50 francs par jour pour des femmes seules, des jeunes, des détenus libérés, etc. ; la garantie de ressources, maintenue à 70 % du salaire brut pour les chômeurs âgés de soixante à soixante-cinq ans.

Ce système « oubliait » les gens qui ont épuisé leurs droits : un nouvel accord, conclu en février dernier, leur attribue désormais une allocation minimale de 26,50 francs par jour. Avec l'accroissement du nombre des chômeurs secourus et la revalorisation des indemnités au 1[er] octobre, l'épineuse question du financement de l'UNEDIC (qui regroupe les caisses d'assurance-chômage) se reposera à la rentrée des vacances d'été. Augmenter les cotisations ? M. Mitterrand a mis à son programme des réductions de charges sociales pour les entreprises de main-d'œuvre. Alors l'Etat, qui a pris, ces dernières années il est vrai, une moindre part dans le secours financier, augmentera-t-il sa contribution à l'aide apportée aux sans-emploi ?

MICHEL CASTAING.

R.F.A. : de plus en plus de sans-emploi jusqu'en 1990

LE plein emploi, ce ne sera pas encore pour cette décennie en Allemagne fédérale. Pour atteindre cet objectif, il faudrait en effet que la croissance économique actuelle atteigne les 6 %, ce que même les plus optimistes considèrent comme utopique. Entre 1974 et 1980, le produit national brut a augmenté de 2,3 %. Pour la première fois, le nombre des chômeurs a dépassé en janvier 1975 le seuil du million, et cela risque de durer. D'après une enquête réalisée sur une longue période par Prognos, un groupe de travail de Bâle, les actifs passeront en 1990 à plus de 27 millions, tandis que les emplois disponibles ne dépasseront pas les 25 millions.

Le marché du travail sera pris en tenaille entre ces deux données. La tendance se manifeste déjà cette année : en même temps que les offres d'emploi diminuent, en raison du calme conjoncturel, les demandes augmentent parce que les jeunes, nés pendant les années à forte natalité, cherchent un emploi.

C'est pour cela que la situation est moins favorable que pendant la récession de 1974-1975. Jusqu'à maintenant, on ne parlait jamais du chômage en Allemagne. Le taux de celui-ci approchait 0,7 % en 1979, et même pendant l'année de l'explosion des prix du pétrole, trois ans plus tard, il ne dépassait pas 1,2 %.

La dernière récession a conduit, c'est vrai, à une baisse du produit national brut et à une diminution du nombre des actifs (760 000). Cependant, le nombre des chômeurs n'a augmenté que de 492 000. Car il y a eu plus de personnes à prendre leur retraite, à cesser de s'inscrire au chômage, à disparaître statistiquement dans les « réserves silencieuses », ou à repartir pour l'étranger, que de demandeurs d'emploi à se presser sur le marché du travail.

Des chiffres contestés

De l'avis de l'institut d'économie de Cologne, ce phénomène d'allégement de la demande n'existe plus aujourd'hui. Si le produit national brut augmente comme prévu de 1 %, ce sont vraisemblablement 150 000 à 170 000 personnes qui perdront leur emploi. Quant aux chômeurs, ils passeraient alors d'une moyenne de 889 000 pour l'année passée à 1,2 million pour 1981. On a atteint ce niveau en mars et avril. Compte tenu des variations saisonnières, le chiffre du mois d'avril était en baisse de 63 700 sur le total de 1,14 million de chômeurs.

L'importance de ces chiffres est contestée. D'une part, il est fait référence aux faux chômeurs. Par exemple, les travailleurs de cinquante-neuf ans, qui s'inscrivent au chômage pour pouvoir toucher leur retraite par anticipation. Ils sont autorisés à le faire actuellement à soixante ans, lorsqu'ils sont enregistrés depuis douze mois à l'Office du travail. Autre exemple : ces jeunes qui, en attendant de poursuivre des études ou une formation, doivent s'inscrire au chômage pour que leurs parents reçoivent des allocations familiales. L'enquête oppose à ces faux chômeurs les « réserves silencieuses », c'est-à-dire tous ceux qui, pour de multiples raisons, ne se déclarent pas comme chômeurs. On les estime tout de même à un demi-million.

Un autre facteur atténue la reprise de l'emploi. Ces dernières années, la productivité a augmenté plus vite que le produit national. Le progrès technique et les changements de structure économique ont contraint à des investissements de rationalisation. Les représentants des salariés n'acceptent pas ce changement technologique inéluctable. Position que le gouvernement fédéral ne partage évidemment pas. Un pays aussi tourné vers l'exportation que l'est l'Allemagne fédérale, argumente-t-il, ne peut rester en deçà du niveau que d'autres pays ont atteint.

C'est seulement à partir de 1990 que la situation du marché du travail allemand changera radicalement de cours. Le faible excédent des naissances des années 70 réduira alors les demandes d'emploi.

HANS-J. MAHNKE.

GRANDE-BRETAGNE :
Encore plus grave que l'inflation

PARTIE depuis un mois des points noirs du chômage dans le nord de l'Angleterre, la Marche du peuple pour l'emploi a culminé bruyamment à Londres à la fin de la semaine dernière, ouvrant une nouvelle offensive politique contre la gestion économique de Mme Thatcher.

Avec plus de deux millions et demi de chômeurs inscrits et beaucoup d'autres qui ne prennent pas la peine de s'inscrire en l'absence de toute perspective d'emploi, l'infortune des sans-travail en Grande-Bretagne éclipse l'inflation comme sujet numéro un à l'ordre du jour de la politique publique.

Les estimations varient quant au nombre réel des gens sans emploi à plein temps, mais, dans sa revue de l'économie récemment publiée, le Trade-Unions Congress a calculé qu'il manque réellement dans le pays 3 373 000 emplois.

Ce chiffre renversant s'explique de la façon suivante. Le nombre des chômeurs inscrits a augmenté de 65 % entre janvier 1980 et janvier 1981, mais une enquête du département de l'environnement a montré que la moitié des femmes sans emploi ne s'inscrivent pas, ce qui représente peut-être un demi-million supplémentaire de personnes à la recherche d'un emploi. Le nombre des emplois à horaire réduit équivaut à 160 000 emplois perdus, et les mesures spéciales du gouvernement pour créer des emplois évitent le chômage à 383 000 personnes.

A travers le pays, il y a 27 personnes inscrites pour chaque emploi vacant signalé. Dans le sud-est de l'Angleterre, plus favorisé, il y a quand même 14 personnes sans emploi pour chaque emploi vacant... Les perspectives sont encore plus sombres pour les gens sans qualification, car pour chaque emploi de manœuvre qui arrive sur le marché, il y a 33 hommes en attente.

On pensait jusqu'ici que le chômage était un problème largement régional, limité aux zones où les industries traditionnelles — mines de charbon, sidérurgie, construction navale, textiles et mécanique lourde connaissent un déclin historique. Maintenant, la récession a frappé les zones jadis prospères des Midlands occidentaux, de Londres, du Kent et des autres comtés centraux, à mesure que sont touchées des industries comme l'automobile, la papeterie et l'imprimerie.

L'« effondrement de l'emploi » frappe les femmes plus durement que les hommes, et les Noirs plus durement que les Blancs. Le chômage dans les minorités ethniques a grimpé jusqu'au double de celui des citoyens autochtones, et la commission royale sur la richesse a estimé que la perte d'emploi des femmes était une cause majeure de misère.

Le coût direct du versement d'indemnités de chômage à 10 % de la population active est colossal. On a estimé que cela s'élève à quelque 82 milliards de francs.

Des prévisions décourageantes

Le coût total, pour l'Etat, d'une famille moyenne inscrite au chômage est calculé comme représentant 71 500 F, se décomposant ainsi : perte d'impôts sur le revenu, 11 650 F ; perte d'impôts indirects, 2 700 F ; perte de cotisations à l'assurance nationale, 11 450 F ; coût des prestations de chômage, 28 150 F ; coût du supplément de revenu familial, 2 550 F ; remises de loyer et d'impôts locaux, 4 850 F ; repas gratuits à l'école, 1 700 F ; frais administratifs, 1 700 F et indemnités de licenciement, 6 750 F.

La prestation chômage à taux fixe est de 363 F par semaine pour un chef de famille et de 220 F pour une personne seule. Les gens les mieux payés bénéficient d'un régime lié aux gains, mais les prestations à ce titre sont actuellement réduites et l'abolition définitive est prévue pour l'année prochaine. L'indemnité de chômage ne va plus augmenter pour suivre les prix.

Le chômage affecte aussi les résultats de l'économie. Chaque travailleur sans emploi représente quelque chose comme 82 500 F de production perdue. La valeur du travail qui aurait pu être fait dépasse largement 110 milliards de francs. Autrement dit, des journées perdues pour l'économie ont été vingt fois supérieures au coût des conflits sociaux en 1979, qui fut une mauvaise année sur le chapitre des grèves.

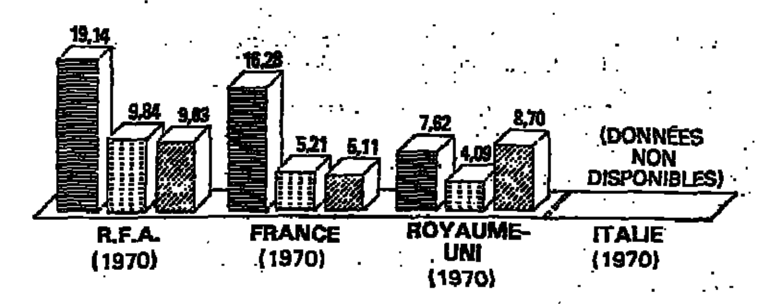
Sur ce sombre arrière-plan, les divers groupes de prospective économique rivalisent entre eux pour les prévisions les plus décourageantes. La plupart des prévisions récemment publiées suggèrent que le chômage continuera à dépasser le niveau de deux millions de personnes pendant les quatre années à venir, tandis que les plus pessimistes calculent qu'il y aura 3,3 millions d'hommes et de femmes au chômage en 1984.

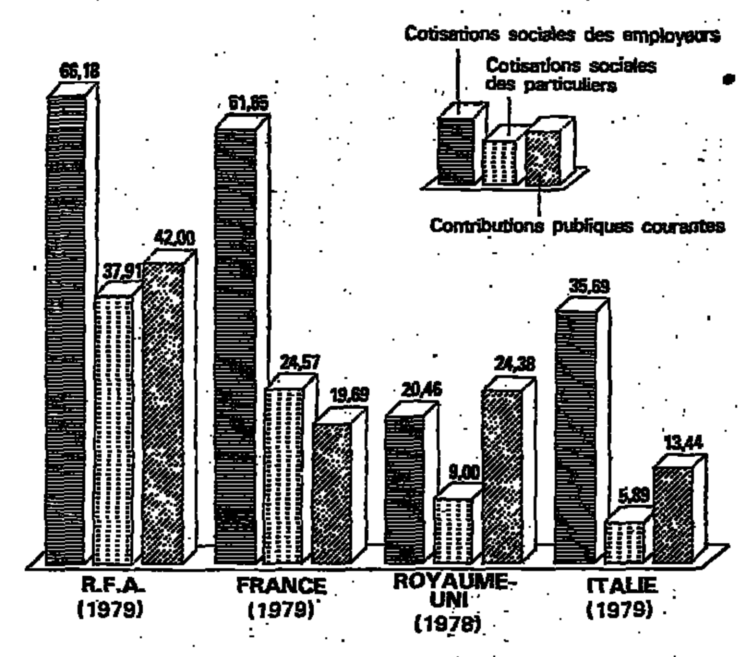
PAUL ROUTLEDGE.



L'ÉPIDÉMIE DU CHOMAGE

LE COÛT DE LA PROTECTION SOCIALE (EN MILLIARDS D'U.C.E.)





On distribue de plus en plus de prestations de protection sociale dans nos économies, mais qui fournit les recettes de l'Etat-providence ? Une étude récente d'Eurostat montre que c'est en France et en Italie que, proportionnellement, les employeurs contribuent le plus au financement de la Sécurité sociale. Les Britanniques préfèrent faire largement porter le poids des dépenses de solidarité sociale sur les contribuables, alors qu'en Allemagne fédérale, les employeurs fournissent 46 % des recettes, les contribuables 29 % et les assurés sociaux 26 %.

Dans les années 70, l'alourdissement des dépenses sociales a été plus important en Allemagne et en France qu'au Royaume-Uni. En République fédérale allemande, les dépenses de protection sociale sont passées de 21,4 % du produit intérieur brut en 1970 à 26,6 % en 1979. La même évolution a eu lieu en France, où les dépenses de Sécurité sociale sont passées, pour la même période, de 19,2 % du produit intérieur brut à 25,2 %. Le Royaume-Uni, lui, maintenait encore en 1978 ses dépenses sociales à 20,2 % de son produit intérieur brut.

Le pays initiateur de la notion d'Etat-providence est-il aujourd'hui, du fait de ses difficultés économiques, à la traîne en matière sociale ?

Un paradoxe : les créations d'emplois n'ont pas cessé d'augmenter

APRES un long dérapage, c'est la collision brutale. Le chômage a presque autant augmenté depuis quinze mois qu'au cours des trois années précédentes ! Pour la seule Communauté européenne, il a bondi de 32 % (en nombre de chômeurs recensés) entre mars 1980 et mars 1981, contre seulement 2 % de mars 1979 à mars 1980. Ainsi une faiblesse lancinante devient-elle maladie aiguë. Et le diagnostic contient deux surprises.

Tout d'abord, l'évolution récente a été plus grave, et de beaucoup, en Allemagne qu'en France, et très faible en Italie. Les taux de variation, pour ces trois pays et pour la même période, sont respectivement de + 38,2 %, de + 17,3 % et de + 6,6 %. Seule la Grande-Bretagne confirme une évolution proprement catastrophique : + 68,1 % d'un printemps à l'autre.

On ne peut que confronter ces chiffres avec ceux du taux de chômage en pourcentage de la population *(voir le tableau ci-dessous)*, qui disent apparemment tout autre chose. Cette fois la France et l'Italie, avec 6,3 % et 7,5 %, selon les dernières données O.C.D.E. harmonisées, apparaissent beaucoup plus atteintes que la République fédérale, avec seulement 3,2 %. La Grande-Bretagne reste à sa place, avec 7,5 %. Dans le contexte européen, c'est l'Espagne qui fait le plus mal (9 %) avec la Belgique et l'Irlande ; et l'Autriche qui fait le mieux (1,9 %) avec la Suède.

L'Allemagne a en effet la chance (et le mérite, disent ses industriels) d'avoir conjuré largement le sous-emploi structurel en rationalisant quand ce n'était pas encore trop douloureux. Par contre elle subit de plein *fouet* l'impact de la récession internationale (actuellement en cours en Europe, déjà dépassée aux Etats-Unis), parce que sa dépendance vis-à-vis de l'industrie d'exportation est très *forte*. En France et en Italie, la part élevée du tertiaire, la grande dimension du marché intérieur, et accessoirement le rôle stabilisateur de l'agriculture, amortissent les chocs conjoncturels, alors que ces deux pays souffrent d'un sous-emploi durable et tenace. La Grande-Bretagne cumule les désavantages des deux situations ; ses embardées à droite ou à gauche, depuis quinze ans, en politique économique n'ont pas facilité le parcours du véhicule, qui était au surplus partiellement démodé.

L'autre paradoxe du chômage européen (et d'ailleurs aussi nord-américain) est que le nombre absolu d'emplois pourvus, jusqu'en 1979 en tout cas, a continué d'augmenter bon an mal an dans la plupart des pays. La capacité globale des économies occidentales à créer du travail n'a donc pas été supprimée, mais camouflée par des poches de chômage non directement résorbables. La difficulté d'admettre sur le marché du travail, puis dans les entreprises elles-mêmes, un nombre croissant de femmes qui ne veulent plus être « en réserve » au foyer (et cela particulièrement en France et en Italie) et un nombre encore croissant de jeunes achevant leur scolarité (il se trouve que ce sont peu ou prou les mêmes pays qui en sont affectés) n'est donc qu'un aspect (la faiblesse lancinante) du problème. L'autre est le coup assené au travail « lourd » par chaque récession cyclique, et en particulier par l'actuelle : celui des hommes en pleine activité dans les branches traditionnelles. Dans le déferlement récent du chômage, ce sont les pères de famille, plus que leurs épouses ou leurs jeunes fils, qui ont été atteints.

Et le coup — structures et conjoncture combinées — pourrait être si dur cette fois que l'O.C.D.E. envisage, pour l'ensemble de sa zone, 25 millions de chômeurs au milieu de 1982 contre 11,5 à la fin de 1980... Les taux actuels pourraient grimper jusqu'à 4,75 en R.F.A., 8 en France, 8,75 en Italie, et même 13,25 en Grande-Bretagne. Le pire n'est pas toujours sûr ; mais, en ce qui nous concerne aujourd'hui, il est encore à venir.

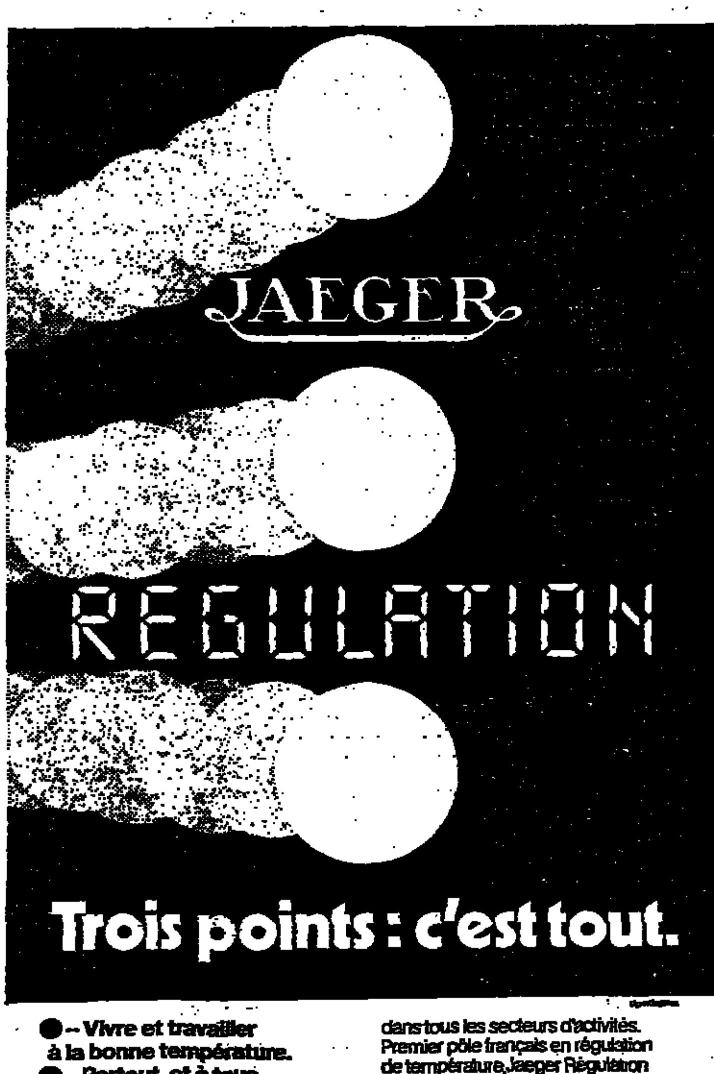
OLIVIER LORSIGNOL.

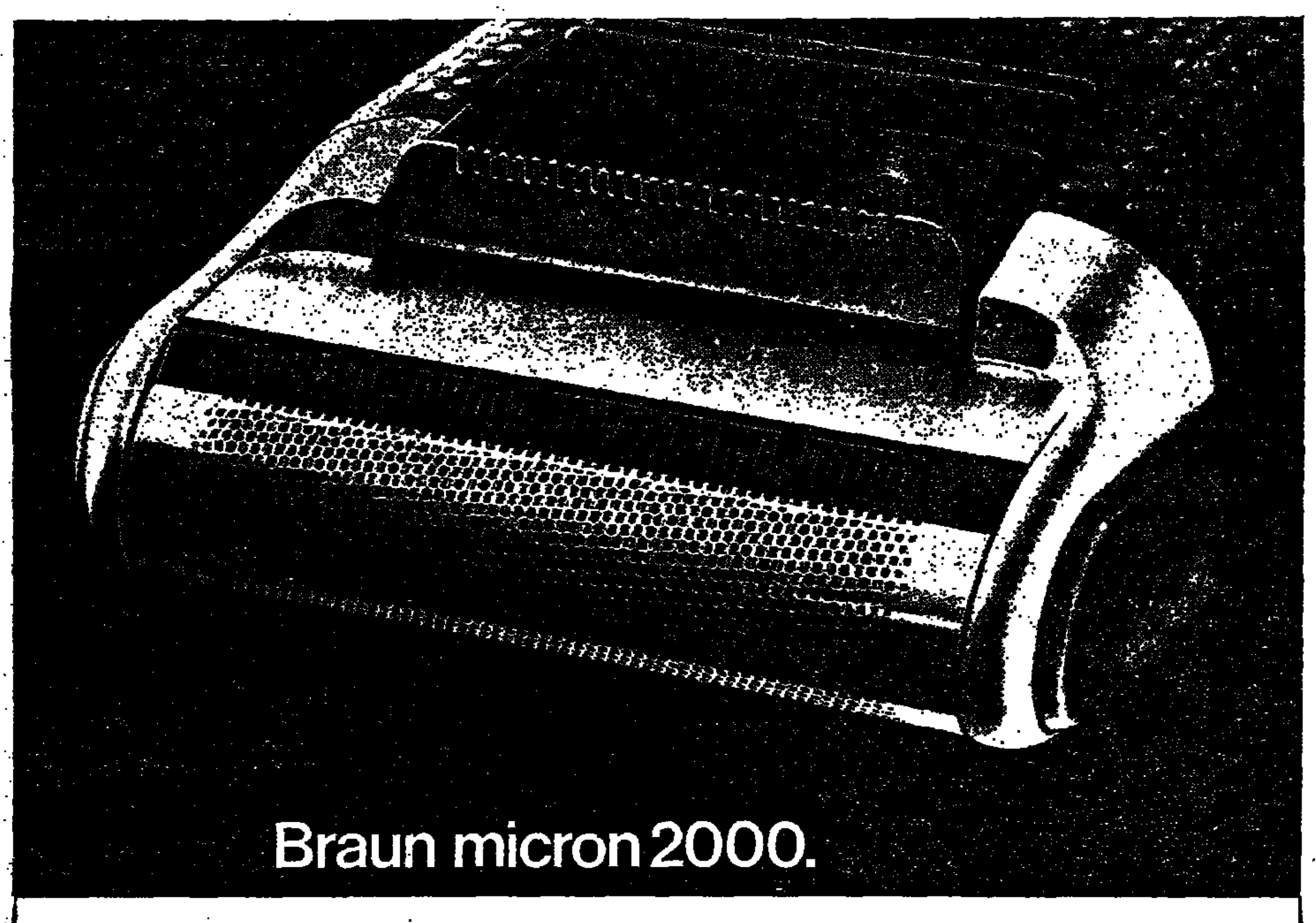
TAUX DE CHOMAGE EN % DE LA POPULATION ACTIVE CIVILE

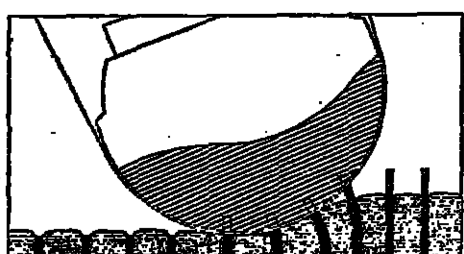
	De 50 à 59	De 60 à 69	En 1974	En 1977	En 1980
AUTRICHE	—	—	2,0	1,8	1,9
ALLEMAGNE	5,0	1,5	1,6	3,7	3,2
FRANCE	1,8	2,0	2,8	4,7	6,3
ROYAUME-UNI	1,2	5,1	2,9	6,1	7,2
ITALIE	7,4	0,8	5,3	7,0	7,5
ESPAGNE	—	—	2,8	5,5	9,0

(Source O.C.D.E.)

● *La deuxième vague du Mouvement européen des consommateurs.* — A la suite de la publication dans le dernier numéro d'« Europa » de l'article de Maggie McComas, se référant à une étude de *Business International*, nous signalons l'adresse de cette organisation à la demande de nombreux lecteurs : 12/14 Chemin Rieu, 1208 Genève, Suisse. Téléphone (022) 475355.









LES FRONTIÈRES N'ARRÊTENT PAS

Les femmes sont plus pénalisées que les hommes mais leur taux d'activité croît plus vite

Les femmes américaines se plaignent depuis longtemps d'être gérées comme des stocks : « dernières entrées, premières sorties » dans les entreprises. En somme, aux premières loges de la crise économique. En Europe, s'il est vrai qu'un plus grand nombre de femmes que d'hommes ont été victimes du chômage ces dernières années, il ne semble pas que les discriminations dont sont victimes les femmes soient aussi mal vécues. Et, en tout cas, l'on sait que la population féminine au travail jouit d'une évolution qui... a pénalisé les hommes. Curieusement, lorsqu'on examine la situation dans les différents pays industrialisés, l'Angleterre et le Japon apparaissent comme les deux pays où la situation faite aux femmes semble le plus égalitaire. Mais c'est peut-être une illusion d'optique statistique.

DANS toute l'Europe des Neuf, les femmes salariées constituent une population d'environ trente millions de personnes. Leur taux de chômage (8,6 %) est en moyenne supérieur à celui des hommes (7,2 %). Mais au cours de l'année 1980, la montée du chômage a plus affecté les hommes (+ 33 %) que les femmes (20 %), sauf en Italie. Bien entendu, la situation varie selon les pays. A un bout de l'échelle se trouvent la France et la Belgique, où les femmes représentent nettement plus de la moitié des chômeurs ; à l'autre la Grande-Bretagne et l'Irlande où elles n'en sont que moins d'un tiers. Entre les deux : l'Allemagne, l'Italie et le Luxembourg avec un peu plus de 40 % (1).

Toutefois, si l'on rapporte ces observations au taux de la population active, on constate que l'évolution entre 1950 et la fin des années 77 s'est globalement faite en faveur des femmes et au détriment des hommes, sauf au Japon où les taux d'activité sont restés à peu près correspondants, mais en diminution pour les deux sexes.

C'est en Grande-Bretagne que le phénomène paraît le plus évident en Europe. Alors que le taux d'activité des femmes est passé de 41 % en 1950 à 57 % en 1977, celui des hommes est tombé de 97 % à 91 %. Aux Etats-Unis, pis, les femmes travaillant sont passées de 37 % à 55 %, alors que les hommes sont tombés de 92 % à 85 %. En Allemagne, le taux est passé de 44 % à 48 % pour les femmes et de 98 % à 83 % pour les hommes. En Italie, de 32 % à 37 % pour les unes et de 99 % à 83 % pour les autres. C'est en France que les femmes ont le moins changé : 49 % travaillaient déjà en 1950 et 50 % travaillent toujours ; mais les hommes occupés sont tombés officiellement de 93 % à 84 % (2).

En revanche, il semble que les écarts de salaires, qui tendaient à se combler entre les femmes et les hommes, recommencent à s'accroître à la faveur de la crise économique. En Grande-Bretagne par exemple, où les salaires féminins étaient de l'ordre de 60 % de ceux des hommes en moyenne à la fin des années 60, ils étaient passés à 75 % fin 1977, et ils sont tombés à 73 % en 1979.

Une main-d'œuvre stable

Une récente étude de la Commission des Communautés européennes a montré que, s'il existe bien encore des discriminations très nettes dans presque tous les pays en défaveur des femmes, tant du point de vue de l'embauche que des salaires, de la promotion et des problèmes de retraite notamment, peu nombreuses sont celles qui se déclarent franchement mécontentes de leur sort et sont décidées à entrer en lutte pour l'améliorer. Une impressionnante proportion des salariés affichent, au contraire, une méconnaissance des actions entreprises par diverses organisations (particulièrement les syndicats) à cet égard, et ignorent presque totalement les actions pourtant nombreuses de la Communauté européenne dans ce domaine...

« On peut estimer à environ 13 % le noyau dur des femmes salariées qui, à la fois ont vécu personnellement des expériences discriminatoires et estiment que, là où elles travaillent, les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes dans la plupart des domaines : salaire, embauche, promotion, formation, etc. Mais il est important de se souvenir que ces 13 % représentent près de quatre millions de personnes. Cette minorité est donc loin d'être négligeable en nombre », souligne cette étude (3).

Les caractéristiques des femmes qui travaillent, dans toute l'Europe, sont trop mal connues. Plus de la moitié d'entre elles ont quitté l'école avant seize ans et 86 % avant dix-neuf ans, pour commencer à travailler. Plus de 60 % de toutes celles qui travaillent n'ont jamais cessé de le faire, volontairement ou non, au cours de leur vie, hors des congés normaux de maternité. 80 % n'ont jamais connu l'expérience du chômage. Les deux tiers sont mariées et mères de plusieurs enfants. Un tiers, seules. Si l'on exclut les célibataires (souvent jeunes), les 12 % veuves et divorcées ayant souvent charge d'enfants sont dans une situation d'autant moins bonne qu'elles se trouvent aussi dans le quartile inférieur de l'échelle des revenus de leur pays.

L'enquête de la C.E.E. donne des résultats qui contredisent clairement *l'idée largement répandue de l'instabilité professionnelle du personnel féminin.* Au contraire, 70 % des femmes de plus de quarante-cinq ans sont depuis plus de cinq ans chez leur employeur, dont 24 % depuis plus de quinze ans. Les femmes ont un homme pour supérieur hiérarchique dans 68 % des cas, et travaillent dans un univers professionnel uniquement féminin dans 24 % des cas. La Grande-Bretagne apparaît comme le pays où le plus grand nombre de femmes exercent une fonction d'encadrement et de direction, mais... c'est aussi celui où le plus grand nombre de femmes travaillent dans un univers exclusivement féminin.

JACQUELINE GRAPIN.

(1) Voir à ce sujet le « dossier du mois » présenté par la revue des Communautés européennes *Trente jours d'Europe*, 61, rue des Bellefeuilles, Paris (16e). Avril 1981.

(2) Voir « Les femmes et l'emploi », O.C.D.E., Paris 1980.

(3) « Les femmes salariées en Europe : comment elles perçoivent les discriminations dans le travail ». Commission de la C.E.E., rue de la Loi, 200 Bruxelles, décembre 1980.

LE CONSENSUS

(Suite de la page 21.)

Si l'on doit reprocher aux entreprises de chercher à n'importe quel prix la souplesse d'utilisation et la rentabilité du facteur travail, il faut aussi reconnaître que certains syndicats se comportent comme des associations de quasi-propriétaires de l'emploi qui défendent les statuts et les privilèges corporatifs de leurs mandants avant toute autre considération.

Dans une société centralisée et à chômage élevé, les mieux placés pour changer la répartition des revenus à leur profit sont ceux qui contrôlent les secteurs-clefs (énergie, transports, télécommunications) et qui bénéficient, par leur statut, de la sécurité de l'emploi. Or le temps n'est plus où ce qui était obtenu par les uns finissait par être accordé aux autres. En période de croissance faible, l'effet d'entraînement disparaît, les avantages acquis se transforment en privilèges abusifs : réclamer pour ceux qui travaillent des augmentations ou une plus grande sécurité d'emploi, c'est signifier pour ceux qui sont à la recherche d'un emploi une chance moindre d'en trouver un.

Dès lors, ce qui est gagné par ceux qui sont dans un rapport de force favorable est perdu par d'autres plus exposés aux lois du marché et par conséquent moins bien placés. La sécurité des uns se nourrit de l'insécurité des autres. Dans ces conditions, plus on accroît les effectifs et les avantages du secteur protégé, plus on augmente l'insécurité et l'inégalité nouvelle qui pèsent sur les travailleurs du secteur exposé et sur les chômeurs.

Les entreprises et les syndicats entendent avant tout ne rien lâcher des positions acquises, et les gouvernements par tradition ou par manque de courage politique se refusent à imposer la négociation ou le changement des règles du jeu social. Bref, à court terme, il est plus facile de se réfugier dans le *statu quo*. Tel est l'accord non écrit, qui équivaut à un consensus implicite sur le chômage.

Ce phénomène est clairement reconnu par la commission qu'a présidée M. J. Lesourne (1) sur l'emploi et les relations du travail dans le cadre de la préparation du VIIIe Plan français : *« Il apparaît souvent que, consciemment ou non, les différents acteurs de la vie économique et sociale contribuent, par le jeu des décisions qu'ils prennent ou des comportements qu'ils adoptent, à l'aggravation du chômage »*.

Bientôt, si le consensus sur le chômage persiste, les inégalités seront aussi sensibles sur le plan du statut professionnel que sur celui des revenus.

La nature du chômage est totalement différente de ce qu'elle était en 1930 : l'indemnisation amortit les effets économiques, mais surtout le chômage joue comme facteur d'accentuation des inégalités. Il touche principalement les femmes, les immigrés, les travailleurs de plus de cinquante ans et les jeunes dans leur ensemble, qui comptent pour un cinquième de la population active, mais pour près de la moitié des chômeurs.

« Déréguler »

Toute règle conduit à des rigidités qui, avec le temps, *finissent par être tournées ou détournées au profit de quelques-uns*. Aussi, lorsque les inconvénients l'emportent sur les avantages, comme c'est bien souvent le cas aujourd'hui, de nouvelles règles, voire une certaine dérégulation, s'imposent.

Déréguler cela signifie, par exemple :

● Eviter que certaines réglementations (assiettes de charges sociales, dégrèvement des investissements...) n'augmentent de façon arbitraire le coût relatif du facteur travail.

● Favoriser l'emploi total en protégeant moins celui du secteur formel. C'est-à-dire ne plus lutter contre l'emploi non protégé du secteur informel mais, au contraire, reconnaître un statut et un droit de cité à celui-ci et, du même coup, mieux le protéger en le contrôlant. Il faut blanchir le « travail noir » car l'insécurité et les abus prolifèrent mieux dans la clandestinité qu'au grand jour.

● Partager et vivre le travail différemment, c'est-à-dire de manière plus souple, et moins contraignante, travail à temps partiel et retraite à la carte, travail chez soi. Vivre le travail différemment, c'est aussi ne plus faire de l'homme encombré l'exemple de la réussite sociale et du chômeur un exclu, c'est encore faire de la productivité une arme pour libérer le temps et pas seulement pour produire plus.

● Réviser les profils de carrière non réversibles, promotion à l'ancienneté, responsabilités croissantes avec l'âge. Naturellement, la souplesse à laquelle nous songeons est incompatible avec le statut relativement rigide et hiérarchique des administrations et des grandes entreprises.

Le consensus sur le chômage alimente la dualité de l'économie avec, d'un côté, les travailleurs nantis d'un emploi salarié stable à plein temps et, de l'autre, ceux qui sont plus ou moins exclus de ce modèle.

La riposte à cette segmentation du marché du travail doit être recherchée dans de nouvelles structures de l'emploi permettant de concilier harmonieusement les aspirations d'autonomie et de sécurité. Il pourrait s'agir, par exemple, d'attribuer plusieurs emplois à temps partiel à un même travailleur ou de jumeler fréquemment plusieurs travailleurs sur un même emploi. Cette pluri-activité pourrait prendre aussi la forme d'un travail à mi-temps dans le secteur « formel » et protégé pour obtenir un minimum de sécurité et un autre mi-temps dans le secteur « informel » pour y exercer librement des activités plus autonomes.

Certaines crises sont porteuses d'espoir. Dans un monde où l'évolution est commandée par les rapports de forces, le consensus sur le chômage ne sera pas brisé par décret, il faudra, sans doute, attendre que certains seuils intolérables et irréversibles soient franchis. A moins que les exclus ne fassent front pour constituer, à leur tour, un syndicat puissant de plusieurs millions d'adhérents et mettre au pouvoir de nouvelles forces politiques. L'exemple français fera-t-il tache d'huile en Europe ?

MICHEL GODET.

(1) Rapport de la commission « Emploi et relations du travail » ; « Documentation française », juillet 1980.

L'ÉPIDÉMIE DU CHOMAGE

Oui, la culture et les loisirs peuvent être créateurs d'emplois

par ALBERT BRIMO (*)

LE chômage culturel n'est pas seulement le chômage de ceux que l'on qualifie d'intellectuels, écrivains, journalistes, enseignants et chercheurs, mais également le chômage des artistes et de tous ceux qui contribuent au développement culturel de l'Europe. L'importance de ce chômage qui atteint toutes les générations frappe très directement les jeunes, car les diplômés sans emploi sont de plus en plus nombreux à mesure que se développe le niveau culturel, et l'Université apparaît trop souvent comme une usine à fabriquer des chômeurs sans que les Etats aient réussi à mettre au point un service vocationnel efficace.

Il est manifeste que l'ère de l'informatique, de la bureautique, va accroître considérablement le nombre des chômeurs du secteur tertiaire. Il est possible qu'à la longue l'informatique soit créatrice d'emplois, mais une période d'adaptation qui risque d'être longue sera nécessaire.

Pour chercher à porter remède au chômage culturel qui exige un traitement spécifique, deux observations doivent être retenues :

1) L'Europe a longtemps dû son avance technique à la suprématie de son équipement culturel, notamment universitaire, avance qu'elle est en train de perdre au profit des Etats-Unis et du Japon : il faut intéresser l'Europe à la défense de sa culture ;

2) La civilisation de l'avenir dans les pays industriels est une civilisation des loisirs. Nous passerons bientôt, les syndicats européens sont d'accord sur ce point, à la semaine de trente-cinq heures et à l'allongement de la période des congés payés. Il faut donc rendre le loisir créateur d'emplois.

La naissance d'une conscience européenne passe par l'avènement d'une nouvelle culture. Il existe une manière de vivre et de sentir commune ; il existe une culture allemande, italienne, française, anglaise, flamande : il n'existe pas à proprement parler de culture européenne, car l'acquis européen s'est en quelque sorte mondialisé.

De vraies universités européennes

L'élaboration d'une telle culture renouvelée, qui rendrait à l'Europe son avance technologique et lui permettrait de réduire le chômage culturel, passe par la création d'universités européennes. Il existe certes des pseudo-universités européennes dont la vocation unique est de produire et de réconforter la technocratie européenne, mais l'Europe continentale ne possède pas de véritables universités, seulement des facultés juxtaposées qui ont cru trouver, dans la pluridisciplinarité, comme en France, une solution à leurs problèmes, facultés trop détachées des réalités concrètes, institutions médiévales greffées sur une société technicienne, inadaptées aux problèmes qui se posent brutalement à nous malgré la qualité exceptionnelle de leurs enseignants.

Il manque à ces universités la dimension et les moyens. Qu'avons-nous à opposer en Europe au niveau de l'enseignement supérieur à Harvard, Stanford ou Columbia ? Qu'avons-nous à opposer au niveau du secondaire à la formation technologique des Japonais ? La suprématie américaine et japonaise ne tient pas seulement à l'équipement de leur université, mais également à la liaison étroite entre l'université et l'industrie. Il n'y a pas de MITI en Europe qui symbolise parfaitement cette liaison et où d'ailleurs vont enseigner nos meilleurs maîtres, temporairement ou définitivement. Paul Valéry soulignait déjà en Europe *« l'étrange et détestable divorce entre la culture des hommes et la conduite de leurs affaires »*.

Les enseignants de ce nouveau type d'université devraient être recrutés par contrat pour des durées déterminées, renouvelables suivant les résultats obtenus, afin d'éviter la formation d'un nouveau mandarinat. Des instituts d'application devraient être conçus comme les prolongements naturels des universités dont ils permettraient le financement par leurs travaux et brevets. Des banques de données scientifiques devraient être élaborées en même temps que ces universités. Ce nouveau type d'université, ayant une finalité propre et correspondant aux problèmes a c t u e l s, travaillerait grâce à ses instituts d'application en liaison étroite avec l'industrie.

En attendant la naissance d'un système c o m p l e t d'enseignement supérieur, il conviendrait de mettre rapidement en place :

1) Une université technologique de haut niveau. L'économie européenne s'est toujours appuyée sur une population active d'exceptionnelle qualification. Pour maintenir son rang, l'Europe a besoin d'une politique commune d'enseignement supérieur technologique. Il manque actuellement 20 000 informaticiens en France, 25 000 en Angleterre et 150.000 en Italie. Comment les former rapidement si nous n'unissons pas nos moyens ?

2) Une université de l'énergie qui s'attachera à trouver les solutions à donner à un problème qui conditionne la reprise de la croissance européenne. L'énergie a besoin d'idées neuves, elle est le problème-clé de notre avenir post-industriel ;

3) Une université biochimique, car les ingénieurs des gènes sont les ingénieurs de l'an 2000. L'Amérique a acquis dans ce domaine une avance que nous ne parviendrons à rattraper que par l'association de nos moyens et de nos chercheurs ;

4) Une université du cancer et des maladies cardio-vasculaires, premier élément d'une université médicale européenne, attachée à l'étude de ces deux grands fléaux modernes qui sont en même temps les plus coûteux pour nos politiques sociales ;

5) Une université juridique européenne qui étudierait les coordinations des législations, l'harmonisation des systèmes fiscaux et des législations sociales. L'Europe a besoin d'une législation commune de droit des sociétés. La disparité des législations dans le domaine commercial est l'un des obstacles essentiels à la création d'entreprises communautaires par l'adoption de la société européenne ;

6) Une université du trilogue (Europe-Afrique-Proche-Orient) est mal partie. Le problème doit être repensé au niveau le plus élevé en liaison avec les Etats de l'OPEP, qui disposent des ressources nécessaires pour faire avancer un problème qui conditionne les perspectives d'un plan Marshall pour le tiers-monde et la « reprise » économique européenne.

Le problème de l'emploi dans l'Europe de l'an 2000, c'est aussi le problème des loisirs.

L'Europe a connu depuis la seconde guerre mondiale une élévation du niveau de vie qui a bouleversé la structure de la consommation des ménages. On peut estimer aujourd'hui, à titre d'exemple, que les ménages français consacrent en moyenne plus d'un mois de leurs revenus aux loisirs et qu'en moyenne les Français bénéficient de cent trente-cinq jours de liberté pour deux cent trente jours de travail par an.

Comment faire en sorte que le loisir soit créateur d'emplois ? En le rendant culturel, en créant une industrie européenne du loisir culturel qui passe par quatre composantes : le cinéma, les arts de la scène et le cirque ; la radio et la télévision ; le tourisme ; le sport.

Leur organisation à l'échelle européenne doit permettre de résoudre le problème du chômage des intellectuels, des journalistes, des artistes et des techniciens et spécialistes qui participent à leur développement. Il est paradoxal, par exemple, que le cinéma européen ne soit pas le principal pourvoyeur de nos salles et de nos télévisions.

Ce paradoxe est le résultat de ce fait très simple que le cinéma moderne exige un financement, un équipement et une diffusion organisée qui ne peuvent être coordonnés qu'à l'échelon européen.

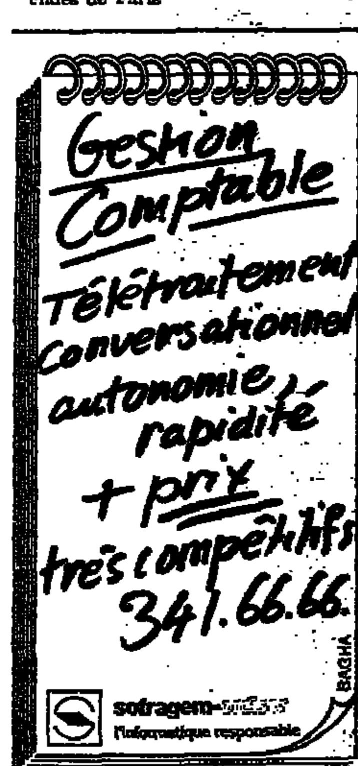
Qu'attendons-nous pour créer un office du cinéma européen et des studios de la dimension de ceux d'Hollywood, un Actor's Studio européen pour former des artistes, un institut du cinéma pour améliorer nos techniques ? Que nous manque-t-il sinon l'imagination, la volonté cohérente ? Songeons aux possibilités d'expansion pour le loisir culturel que nous offre le jumelage entre télévision, cinéma et cassette.

Les potentialités de la télévision comme moyen de développement culturel sont liées au développement et à la coordination des chaînes de télévision européenne. Quelle pauvreté des possibilités d'utilisation face à la multiplication des chaînes américaines ou japonaises ! Songeons au nombre d'emplois ainsi créés par une plus large expression du loisir culturel. L'Europe retrouverait sa créativité perdue ! Où sont ses grands peintres, ses grands écrivains, ses grands architectes ? Où est le temps du Bachaus et de l'impressionnisme, le temps de Giraudoux ou de Pirandello ?

Le tourisme dans son aspect culturel peut être en Europe, pays de vieille civilisation, également créateur d'emplois, notamment en été où le chômage tend à s'accroître. A côté du tourisme des oisifs privilégiés est né un tourisme de masse que les nuisances, le travail en miettes, le développement du niveau d'instruction ont favorisé. L'Europe, qui bénéficie d'une avance culturelle due à son humanisme classique et à l'ancienneté de sa civilisation, doit développer cette forme de tourisme qui rencontre de plus en plus de succès.

Le sport, enfin, si l'on en juge par les résultats obtenus aux Jeux olympiques par les Etats-Unis et les pays de l'Est, faute de formation sélective européenne, reste le parent pauvre du loisir.

(*) Professeur à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris.



FORUM

L'automatisme supprimera encore inévitablement des postes de travail

par GUNTER FRIEDRICHS (*)

EN 1980, la production de l'Allemagne fédérale a progressé de 23 % par rapport à 1970. Le nombre des actifs, lui, a baissé pendant la m ê m e période de 1,2 million, soit de 14 %. C'est un résultat de l'automation : davantage de production, moins d'emplois.

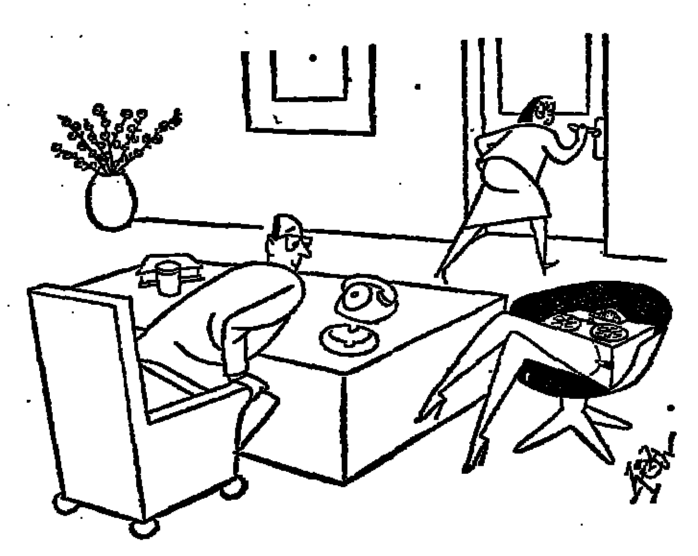
La tendance à la miniaturisation et à la baisse des prix des appareils de mesure, de contrôle et de calcul a ouvert ces dernières années de nouveaux horizons. Jusqu'à maintenant l'automation était limitée à la production de masse. Aujourd'hui on l'applique aussi à la production en petites quantités. Si elle était réservée aux entreprises les plus riches, désormais même les plus petites y ont accès. Alors que l'automation était surtout utilisée dans la production industrielle, elle en vient à s'étendre aux bureaux et aux services.

Le remplacement de pièces mécaniques par la microélectronique contribue à des effets spectaculaires sur l'emploi. Dans l'industrie horlogère par exemple, on est passé de mille pièces nécessaires à la fabrication et au montage d'une montre à cinq seulement. De même pour produire des téléscripteurs, des taximètres ou des machines à coudre, on est arrivé à une économie de 40 % à 50 % de main-d'œuvre. Les entreprises qui ne se sont pas converties à temps ont fait faillite, comme la célèbre Famille Anker, avec ses cinq mille salariés.

Il y a longtemps qu'on utilise la machine-outil à guidage numérique pour la fabrication en petites séries. Mais elle coûtait cher. L'électronique classique comptait pour la moitié dans le prix de revient. Avec la microélectronique, la pièce de guidage ne compte plus que pour 10 %. Une de ces machines fait économiser deux ouvriers.

Les robots industriels, surtout utilisés dans l'industrie automobile, sont un autre exemple, non moins spectaculaire, d'application de la microélectronique. Un robot remplace environ trois ouvriers. La prochaine génération robotique « intelligente » visera toutes les étapes du montage. Il sera alors difficile pour les femmes de trouver encore des emplois manuels dans l'industrie.

Dans les bureaux, le traitement de l'informatique est en grands progrès, puisqu'il existe déjà des ordinateurs pour la fabrication et la construction. Des calculateurs et des terminaux décentralisés complètent les centres de calcul. L'introduction d'appareils de programmation dans le système d'information des entreprises crée de plus en plus d'emplois. Des imprimantes, des photocopieurs, des ordinateurs rationalisent le traitement des données. Des télex, équipés d'accessoires supplémentaires, pourront servir de téléscripteurs ou de télécopieurs. Le papier aura bientôt disparu des bureaux. Le travail administratif, pour environ 43 %, doit être formalisable et 25 % à 30 % automatisable.



Une partie de la technique d'automatisation est particulièrement intéressante en agriculture. Elle permet non seulement de gagner du temps, mais aussi d'épargner du capital. Dans le passé, on notait une augmentation lente mais continue du coût des moyens de production. Cela semble maintenant changer, au moins dans des domaines importants. La baisse du prix des moyens de production signifie déjà pour l'exploitant une économie notable de travail humain.

On prévoyait jusqu'à présent que les emplois libérés dans l'industrie seraient absorbés par le secteur tertiaire. C'était encore vrai récemment, mais les choses sont en train de changer radicalement. D'importants secteurs des services licencient leurs employés à cause de l'automatisation. C'est le cas dans les banques, les assurances, les administrations. Ce sera l'avenir dans les postes et les transports ferroviaires et maritimes, domaines où stagnait déjà l'emploi. Dans le commerce, on supprime des fonctions depuis des années. Les terminaux à caisses enregistreuses, basés sur le principe des ordinateurs, renforceront encore ce mouvement.

Cependant, dans d'autres branches du secteur tertiaire, on peut et on doit encore créer des emplois. Dans la formation, y compris la formation continue, la recherche et le développement, les services sociaux au sens large du terme, c'est-à-dire la santé, l'assistance, les soins, la réhabilitation ; dans l'hôtellerie et la restauration, les transports routiers ou aériens. Il reste que les nouveaux emplois ainsi créés ne suffisent pas et de loin à compenser ceux qui disparaissent.

Ne pas renoncer à participer à la compétition

On soutient souvent que la microélectronique est génératrice d'emplois parce qu'elle donne naissance à de nouveaux produits, comme les jeux télévisés. Il faut, à ce propos, différencier biens d'investissement et biens de consommation. On crée relativement peu d'emplois en produisant des biens d'investissement — qui, en principe, doivent marquer un progrès par rapport à ce qui précède. Au contraire, leur utilisation permet d'en supprimer.

Les pronostics des instituts de recherche sont par conséquent plutôt sombres. « Prognos » prévoit en Allemagne fédérale pour 1985 trois millions de demandeurs d'emploi, dont 1,3 million officiellement enregistrés. Le chancelier Erhard a dû abandonner avec sept cent mille chômeurs, le président Giscard d'Estaing avec un million sept cent mille. Helmut Schmidt supportera-t-il ses deux millions et Margaret Thatcher ses trois millions ?

Tenter d'empêcher ou de ralentir le développement des nouvelles technologies ne saurait être une solution de rechange. Les pays industrialisés se battent depuis longtemps pour les premières places. Ne pas participer à la compétition équivaut à choisir un taux de chômage encore plus élevé. Les pays riches européens sont-ils en mesure de supporter cela ? Ne coûterait-il pas moins cher de transformer les pertes de salaires et les versements de soutien aux chômeurs en programmes générateurs d'emplois ? Les dépenses supplémentaires nécessaires seraient toujours inférieures à celles causées par un taux de chômage en constante progression.

(*) Responsable du département automation au comité directeur d'I.G. Metall, coauteur du rapport du Club de Rome, qui paraîtra à l'automne : « Le meilleur, le pire - Micro-électronique et société ».



«Les Européens doivent jouer un rôle dans le processus de recherche de la paix au Proche-Orient»

nous déclare M. Tehseen Basheer, ancien représentant de l'Égypte à la Ligue arabe

L'ambassadeur Tehseen Basheer était le représentant de l'Egypte à la Ligue arabe avant que celle-ci ne quitte Le Caire après l'accord de Camp David. Il avait servi auparavant comme assistant du secrétaire général de la Ligue, comme conseiller de presse du président Sadate et comme porte-parole officiel de l'Egypte. Ayant pris du recul, invité à l'université Harvard, il reste l'un des Egyptiens les plus écoutés à l'étranger. A l'heure où le Moyen-Orient risque de s'enflammer à nouveau, il exprime ici son point de vue personnel sur les vicissitudes et les chances du processus de paix. C'est Mohammed Anis Salem, journaliste égyptien spécialisé dans les problèmes du Proche-Orient, qui l'a interviewé à Londres.

« Certains observateurs considèrent que les Etats-Unis mettent l'accent sur une approche militaire des problèmes du Proche-Orient, essayant d'imposer une Pax Americana *sans introduire des éléments de stabilité par une pression plus énergique en faveur d'une solution de la question arabo-israélienne, ou par un accord de non-intervention avec les Soviétiques. Qu'en pensez-vous ?*

— L'administration Reagan, tout en ayant quelques priorités, cherche encore les moyens de les traduire en une politique. C'est le point numéro un. Numéro deux : le Proche-Orient a été laissé en l'état de zone d'indétermination entre les deux super-puissances, et cela a permis à l'une ou à l'autre de celles-ci, selon les moments, de jouer un rôle unilatéral. Après l'accord Nixon-Brejnev de 1972 sur la « décrispation militaire » au Proche-Orient, nous avons, nous Egyptiens, fait objection à ce que les deux super-puissances établissent une détente qui ne serait pas fondée sur la solution du problème du Proche-Orient. Ce fut la base de la décision du président Sadate de mettre fin à la présence militaire soviétique en Egypte.

» Il ne s'agit pas de préconiser une politique de non-intervention de la part des deux super-puissances, mais de les amener à coopérer à un système qui ne permette à aucune d'entre elles une occupation unilatérale d'une partie quelconque du Proche-Orient. Cela va encore plus loin, considérant la manière dont la puissance et la responsabilité des super-puissances, associées aux membres permanents du Conseil de sécurité, pourraient encourager, garantir et récompenser le processus de paix.

Des intérêts communs

— Comment envisagez-vous les relations égypto-soviétiques dans cette perspective ?

— L'Egypte estime que l'Union soviétique a un rôle à jouer au Proche-Orient, mais pas un rôle d'occupation comme en Afghanistan. Elle doit soit jouer un rôle actif pour parvenir à une solution mutuellement acceptée, dans le conflit arabo-israélien, soit donner sa garantie à ce sur quoi les parties pourront se mettre d'accord. Les Russes ont réagi de façon négative au processus de paix tel qu'il s'est développé, sans proposer aucune autre manière de résoudre le probleme. Ils font des déclarations, mais, depuis dix ans ou plus, ils n'ont présenté aucune solution qui puisse mettre fin à l'occupation israélienne. C'est ce que nous critiquons.

» Lorsque l'Union soviétique aura agi soit pour garantir le processus de paix tel qu'il se développe, soit pour y participer, pour l'élargir ou pour le cautionner, il y aura un écho favorable en Egypte.

» Mais lorsque l'Union soviétique, *en revanche*, essaie de gêner ou de compliquer le processus de paix, nous adoptons une position très ferme contre cet aspect particulier de la politique soviétique. Nous sommes également contre la politique soviétique qui consiste à introduire une nouvelle variable très dangereuse dans les pays d'Afrique : la dimension cubaine. Nous sommes contre leur tentative de transformer la totalité de l'Afrique en une zone de confrontation.

— La diplomatie égyptienne a insisté récemment sur le rôle de l'Europe, notamment dans le discours du président Sadate au Parlement de Strasbourg. Est-ce la recherche d'une façon de sortir de l'impasse où l'on s'est trouvé après Camp David ou, du moins, d'un soutien supplémentaire pour ce processus ?

— Depuis 1973, les Arabes exhortent les Européens à se rendre compte que les relations historiques traditionnelles entre le monde arabe et l'Europe doivent entrer dans une nouvelle phase. Nous sommes dans une ère postérieure à l'indépendance, où le colonialisme européen a pris fin, après que nous eûmes laissé derrière nous les blessures et les rancœurs de cette période. L'Europe et le Moyen-Orient sont liés géographiquement et historiquement. Nous partageons la Méditerranée, le commerce, des intérêts et des idées depuis l'époque gréco-romaine. Aux dix-huitième et dix-neuvième siècles, ces liens ont conduit à des rapports déséquilibrés dus au colonialisme. Nous désirons maintenant de nouvelles relations dynamiques.

» Le marché arabe est devenu très important pour l'Europe. Le pétrole a une importance cruciale pour la stabilité de l'économie occidentale. Nous avons besoin de sa technologie, nous avons besoin de projets de plus petite taille que ceux, disons, qui intéressent les Américains. Donc, nous avons le même intérêt réel, dans les deux sens. Or les liens avec l'Europe sont extrêmement étroits, culturellement, économiquement, mais ils ne sont pas actifs politiquement.

» Dans le dialogue euro-arabe, qui s'est soldé jusqu'ici par des expressions de bonne volonté, mais par très peu de gestes concrets, le président Sadate *essaie de faire agir* les gouvernements et les peuples des Dix. C'est pourquoi il s'est adressé au Parlement européen, et c'est pourquoi la réaction a été si positive. Le Parlement européen a voté une résolution demandant que le *dialogue euro-arabe inclue* l'Egypte, ce qui revient à dire à certains des Arabes qui rejettent celle-ci : « Renoncez à cette folie qui consiste à vouloir isoler l'Egypte ; elle ne peut être isolée. » Nous essayons donc de forger une structure pour des liens étroits avec l'Europe. C'est un facteur d'importance mondiale.

Lassitude arabe

» Mais il y en a un autre : les pays d'Europe ont joui d'une plus grande liberté que les Etats-Unis dans leurs rapports avec les Palestiniens et l'O.L.P. Des ministres et des sous-secrétaires d'Etat d'Europe occidentale ont rencontré des Palestiniens, des dirigeants de l'O.L.P., et en une période où nous préparons la scène pour que le peuple palestinien puisse exercer graduellement son autodétermination, le rôle des Européens est très important. Il peut tempérer certaines des difficultés, jeter un pont et contribuer à faire progresser le rôle américain vers un processus plus global.

» Enfin, comme nous l'avons déjà dit, ce ne sont pas les seuls Américains, mais aussi les membres permanents du Conseil de sécurité qui devraient jouer un rôle en soutenant le processus de paix, en garantissant celle-ci, en fournissant des observateurs, des forces de maintien de la paix.

— Des Arabes ont critiqué le comportement des Européens au Proche-Orient. Ils ont soutenu, par exemple, que les initiatives européennes « n'ont pas de dents ». Quelle est votre appréciation du rôle des Européens jusqu'ici ?

— La critique est aisée. On peut toujours proposer une solution idéale exigeant davantage de chacun, et puis dire : « Ils n'ont pas été à la hauteur », ou encore « ils ont davantage pris des attitudes que fait des gestes concrets ». L'important est de rendre le terrain plus accueillant pour les rôles que les parties s'estiment obligées de jouer, et cela de l'intérieur, plutôt que sous l'effet de pressions ou de critiques.

— Il existe un sentiment selon lequel les divisions arabes ont augmenté depuis Camp David. Il y a davantage de violence dans la région et une certaine incapacité à mener une politique arabe consistante. Comment jugez-vous le processus qui consiste à chercher une solution de rechange sans l'Egypte ?

— Je ne pense pas que les Etats arabes essaient de trouver une solution de rechange sans l'Egypte. Il y a peut-être des dirigeants arabes qui aimeraient être les seuls leaders du monde arabe, mais toutes les tentatives faites pour qu'un seul homme étende son ombre sur le monde arabe ont échoué dans le passé, et elles échouent maintenant.

» Je pense que la majorité du monde arabe, malgré ce qui se dit en public, est lasse d'un système qui n'a pas fonctionné. C'est pourquoi nous avons vu, au cours des dix dernières années, des gouvernements arabes, chacun de son côté, adopter des politiques plus indépendantes du consensus arabe. Ce qu'il faut, c'est se rendre compte plus franchement de ce qui est fait par chacun, et cela devrait permettre un consensus nouveau, où le gouffre entre les propos et la réalité ne serait pas aussi profond.

» Je ne pense pas qu'il puisse y avoir un système arabe sans l'Egypte. C'est un fait reconnu dans l'ensemble du monde arabe, et en Egypte également. Certains Arabes sont peut-être en désaccord avec les initiatives de l'Egypte, mais ils travaillent avec elle, à divers niveaux.

— Comment voyez-vous la réintroduction du facteur égyptien dans le monde arabe ?

» Je ne pense pas qu'il puisse nécessaire de réintroduire l'Egypte, car cela supposerait qu'elle soit sortie. Ce qu'il faut, c'est que le rôle de l'Egypte auprès des gouvernements arabes ne soit plus indirect mais direct. Il faut briser le fait émotionnel et, maintenant que la paix est une possibilité à notre portée, la question est de savoir comment nos frères arabes peuvent en venir à contribuer eux-mêmes au processus. Nous encourageons les pays arabes à cesser de s'évader dans le verbalisme, en leur disant que c'est là se faire des illusions eux-mêmes. Il leur faut en venir à s'attaquer aux réalités. Il n'y a pas d'autre choix. La paix au Proche-Orient est un problème central destiné à durer, c'est la plus puissante de toutes les forces, le courant principal vers lequel devront revenir toutes les déviations.

Des partisans de la paix dans tous les camps

— Certains estiment qu'une victoire travailliste aux prochaines élections israéliennes conduirait à une position plus souple sur les questions palestiniennes. Que pensez-vous de cette éventualité ?

— La vraie question n'est pas ce qu'une boule de cristal nous montre de l'avenir, mais quels facteurs peuvent galvaniser ceux qui, en Israël, cherchent la paix. Comment encourager, dans chaque camp, la tendance qui peut conduire à la paix ? La paix suppose la création de groupes qui en soient partisans, à la fois parmi les Israéliens et parmi les Palestiniens. Nous encourageons la reconnaissance mutuelle des Palestiniens et des Israéliens.

» *Nous voulons aussi que l'Europe* joue un rôle pour faciliter la solution du problème, de telle sorte que n'importe quel gouvernement israélien, qu'il soit du Likoud ou du parti travailliste, ne puisse éviter de faire face à la nécessité d'ajouter au processus de paix. Je pense qu'il faut suivre les changements en Israël, et y investir pour encourager cela, et pour décourager la politique qui consiste à éviter les Palestiniens.

— Vous avez mentionné les partisans de la paix en Israël. Pensez-vous qu'il y ait une croissance réelle du mouvement de la paix en Israël ? On observe une progression d'autres mouvements qui vont dans le sens opposé, le Goush Emounim, par exemple.

— *Les débuts du Goush* Emounim sont antérieurs au processus de paix. C'est la continuation d'une ancienne tendance qui existait en Israël, et c'est l'une des impulsions qui continueront à y exister. Mais il est certain que le processus de paix est à l'origine du mouvement Paix maintenant.

» Ce qui est important, dans ce mouvement, ce ne sont pas ses dimensions, mais son rôle d'indicateur. Que ceux qui sont en âge de combattre, indépendamment de toutes les lignes de partage idéologiques et politiques, aient choisi d'insister pour la paix, et la paix maintenant, est important. Que des Israéliens soient disposés à accepter une « non-occupation » des Palestiniens pourvu que ceux-ci indiquent clairement qu'ils reconnaîtront Israël, l'est aussi. Naturellement, les Israéliens et les Palestiniens devront échanger des garanties de sécurité. Si cet indicateur israélien pouvait être développé, j'y verrais alors un apport sain et positif, et si les Palestiniens peuvent, sur leur propre parallèle, mettre au point une politique encourageant cela, j'y verrais un accroissement du groupe des partisans de la paix.

— Comment les Palestiniens peuvent-ils répondre à ce processus ?

— Il ne m'appartient pas de prêcher aux Palestiniens ce qu'ils doivent faire. Il leur revient d'exprimer ce qu'ils veulent. Tout ce que je peux dire, c'est que pour parvenir à un profit maximum, les Palestiniens doivent prendre leurs responsabilités en main d'une manière pacifique, rendre leur position publique, *explicite et constante, en s'efforçant* de geler l'option de la guerre qui est contraire à leurs intérêts.

» L'Égypte met l'accent sur le peuple palestinien en tant qu'élément essentiel du processus, elle rappelle le fait que personne ne représente les Palestiniens, sauf eux-mêmes. Cela dans un cadre politique qui soit accepté par les Palestiniens et par le monde. Il s'agit maintenant de vitesse : et si une solution quelconque est obtenue, sous n'importe quels auspices, une période de grâce sera nécessaire avant de parvenir à une autodétermination complète. »

Propos recueillis par
MOHAMMED ANIS SALEM.

هكذا من الاصل

La dynamique de l'ESSEC:

L'ENTHOUSIASME

QU'IL s'agisse de travailler pour une entreprise, une collectivité locale, un hôpital, une grande cause, un journal... ce qui compte, c'est l'enthousiasme.
Notre économie a besoin d'enthousiastes : des gens qui ne soient pas blasés, qui aiment se renouveler, innover, s'adapter rapidement.

OR « l'éducation a le double pouvoir de cultiver ou d'étouffer la créativité » (1). Il arrive que certains diplômés, parvenus très haut, aient trop de certitudes et plus assez de cette ouverture sans laquelle il n'y a plus d'enthousiasme. Comme si trop leur avait été donné; y compris la certitude de l'emploi.

L'ESSEC est la seule Grande Ecole de France qui se soit hissée au rang de la renommée internationale sans aide financière publique. C'est le résultat d'une dynamique : la volonté d'une équipe animée par la passion de la qualité.

Il est bon qu'une école sache communiquer une telle dynamique, qui est le secret de tout succès. Celui d'une entreprise comme celui d'une idée. Faire comprendre que l'opiniâtreté, la volonté, l'ouverture d'esprit sont indispensables dans un monde secoué par les mutations complexes.

Pour l'ESSEC, il est sain qu'une Ecole qui prépare de futurs cadres et dirigeants à affronter des situations de concurrence difficile, de conjoncture serrée donne l'exemple en se soumettant elle-même aux lois du marché; ces lois sont dures. La gestion est parfois plus facile à enseigner qu'à pratiquer. Bien gérer, aujourd'hui, c'est savoir s'adapter rapidement et innover.

VOILA pourquoi les 7000 diplômés de l'ESSEC ont été à bonne Ecole. Ils sont appréciés dans la gestion parce qu'ils sont efficaces, concrets et entreprenants sans être prétentieux. Car ils ont appris en vivant le développement de leur Ecole que l'esprit d'entreprise est une réputation qui se remet en jeu chaque jour.

L'ESSEC est connue pour l'originalité de sa pédagogie, dont la souplesse permet un constant renouvellement (« pédagogie du choix »), et de ses structures qui se prêtent à la concertation. Elle a construit à Cergy un outil remarquablement adapté au changement; une véritable Ecole pour l'an 2000. Et elle a lancé toute une série de nouveaux programmes de haute qualité, notamment au niveau international, qui rencontrent un vif succès.

CETTE créativité engendre une atmosphère qui marque une Ecole. Faite d'optimisme, de pragmatisme et d'esprit d'ouverture. A l'heure où il faut défendre les emplois et la compétitivité de l'économie française, avoir cet enthousiasme, c'est sans doute rendre un service public!

(1) - Citation extraite de "Apprendre à être" - UNESCO - Fayard.



Il n'est de richesses que d'hommes

Photo Albert David

L'un des campus les plus actifs de France.

Le Groupe ESSEC a créé à Cergy un outil d'enseignement, conçu pour évoluer avec l'innovation pédagogique. C'est l'un des campus les plus actifs de France.

D'abord au sens américain du terme. Ces locaux ne sont pas isolés de la vie comme cela s'est trop vu chez nous. Ils sont ouverts sur les courants de circulation d'un environnement vivant : plus de trois-cents entreprises ont choisi de venir s'installer à Cergy. Gare RER, Autoroute A 15, centres commerciaux, bibliothèques voisinent avec l'ESSEC qui est en Centre Ville.

L'autre facteur d'animation vient de la créativité propre au Groupe ESSEC.

Trente-cinq professeurs font fonctionner, avec le concours de plus de 200 experts extérieurs, 9 départements d'enseignement qui proposent plus de 200 titres de cours.

C'est l'un des plus vastes choix de cours de gestion offerts par une institution de ce type en Europe. En 1980, ces professeurs ont publié plus de 80 articles dans la presse spécialisée. Ils sont les auteurs de plus de 40 livres (notamment dans la Collection ESSEC aux Editions d'Organisation).

Trois programmes internationaux ont été créés depuis 1978 : **Industrial Marketing Seminar**, avec le M.I.T., **Executive Program for European Managers**, avec COLUMBIA, qui ouvre cette année pour la troisième fois avec 35 participants de 14 pays différents, et l'**International Program for Hotel Administration**, un troisième cycle en gestion hôtelière organisé avec l'Université de CORNELL, pour lequel 800 demandes d'information ont été reçues cette année.

L'Ecole a des programmes d'échanges d'étudiants avec les grandes business schools américaines : **Northwestern, Chicago, Urbana, Ucla, Wharton,** et avec les Universités de **Bocconi** en Italie, de **Mannheim** en Allemagne, de **Keio** au Japon, d'**Itesm** au Mexique. En 1981, on comptait 24 nationalités différentes sur le campus, dont 18 Américains de **Ucla, Northwestern** et **Chicago** venus poursuivre leurs études à l'ESSEC. Des missions économiques ont été réalisées en Finlande, Moyen-Orient, Japon, Taïwan, Indonésie, Ouzbekistan, Thaïlande, Amérique du Sud; Afrique du Sud. 110 élèves partent faire leur stage aux USA.



Groupe
ESSEC
Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur

Enfin, 27 associations et groupements, gérés par les élèves, animent l'Ecole et participent à son rayonnement en France et à l'étranger.

LES ENTHOUSIASTES PRÉFÈRENT L'ESSEC

ESSEC
École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales

EPSCI
École des Praticiens du Commerce International
Trois années d'Études

ISSEC
Institut Supérieur des Sciences Économiques et Commerciales
Formation continue des cadres
(2 500 participants en 1980)

IGIA
Institut de Gestion Internationale Agro-alimentaire
Troisième cycle organisé avec l'ENSIA

CERESSEC
Centre d'Études et de Recherche de l'ESSEC

CORNELL ESSEC
International Program for Hotel administration

ESSEC Avenue de la Grande École - BP 105 - 95021 CERGY-PONTOISE Cedex - Tél. (3) 030.40.57

GÉNÉRATION

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43.52
DEMANDES D'EMPLOI	10.00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32.93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32.93



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Le département clé en mains
de la société SEITHA (siège à Lyon)
recherche

INGENIEUR DIRECTEUR DE TRAVAUX

pour lui confier la responsabilité du contrôle général d'un IMPORTANT CHANTIER de BATIMENT INDUSTRIEL en AFRIQUE du NORD, de formation

CENTRALE, ETP, ENSAIS...

Il devra posséder une bonne connaissance de la gestion, avoir l'expérience de la direction de travaux importants à l'export (de préférence en pays arabes) et bien maîtriser la langue anglaise

En tant qu'ingénieur résidant, il sera responsable du contrôle du chantier, assurera les liaisons avec le client et avec les administrations concernées.

Adresser CV, sous réf. 050 à
Cabinet Gatier, 32 rue Barrême 69006 Lyon

média-system

Cabinet Gatier



GROUPE INTERNATIONAL DE RESTAURATION
recherche pour L'EGYPTE

DIRECTEUR DE FILIALE

Responsable de l'implantation, du développement et de la gestion d'unités d'exploitation.

Le titulaire du poste, diplômé d'études supérieures ou d'une grande école hôtelière devra avoir une solide expérience du marketing et de l'organisation et avoir exercé un rôle complet de gestionnaire pendant plusieurs années.

Une excellente pratique de l'anglais est indispensable. Evolution de carrière certaine au sein d'un groupe pour un candidat de valeur.

Résidence LE CAIRE.

Avantages liés à l'expatriation, appartement meublé + voiture de fonction.

Ecrire 1ère lettre manuscrite avec C.V., copie des diplômes et certificats professionnels, photographie, sous référence 5393 à :



qui transmettra.

My client is a long-established manufacturer of tobacco products, headquartered in a *very pleasant region in the French speaking part of Switzerland.* The well-known brands enjoy a substantial and constant market share.
In the framework of ambitious policies for the years to come, the newly created position of

PRODUCT DEVELOPMENT MANAGER

is to be filled. The responsibilities comprise the development of new tobacco products for the markets covered by the company, from product-concept through to commercialization, *in close collaboration with the marketing management.*

THE IDEAL CANDIDATE

Through many years of experience in the tobacco industry, the new executive will be completely familiar with all its aspects such as:
- knowledge of types, qualities and blending of tobacco
- application of casing and flavour substances to mixtures, the influence of aromatic substances to taste
- knowledge of the elements which influence quality, taste and analytical results, such as paper, filters, condensate and nicotine
- *familiarity with tobacco treatments such as toasting, puffing etc.*
- he should have the human qualities to work smoothly with people of different mentalities, on all levels.

Education: technical, University level, f.i. chemistry or agriculture, with a strong affinity for the commercial requirements of the market.

Experience: product development of **BRANDED, FAST-MOVING CONSUMER PRODUCTS** in the tobacco industry.

Age: 30/40 approximately. **Nationality:** open.

Languages: fluent French and English are indispensable, another European language would be an asset.

This is an outstanding opportunity for a young executive, who is now possibly Assistant-Manager in this particular field. The remuneration is commensurate with the responsibilities, secondary conditions and perks are excellent. If this genuine challenge appeals to you, if you are attracted by the opportunity to live in a very pleasant area of French speaking Switzerland with the option to reside either in the countryside or in a city and you match the requirements of this vacancy, I look forward to hear from you. Please join to your brief, handwritten letter a complete c.v. and a recent photograph. **Do not send copies of certificates, etc. yet.**

You may be assured of complete discretion: Your application will not be submitted to my client without your prior approval.



jo. a. jacobsthal
International Marketing Consultancy

*5, avenue beaumont
ch 1700 fribourg/suisse
037 24 32 80
télex 36152*

Compagnie Générale de Géophysique

Une des premières sociétés mondiales de Géophysique appliquée à la recherche minière et pétrolière
recherche pour ses missions de prospection (terrestre, marine, aérienne) dans le monde entier

INGENIEURS GRANDES ECOLES DEBUTANTS

(X, MINES, ECP, SUPELEC, A.M.)
- Dégagés des obligations militaires
- Avec permis V.L.
- *Célibataires de préférence*
- Anglais courant
- Excellente santé.

Envoyer C.V. à C.G.G., 6, rue Galvani 91301 MASSY.

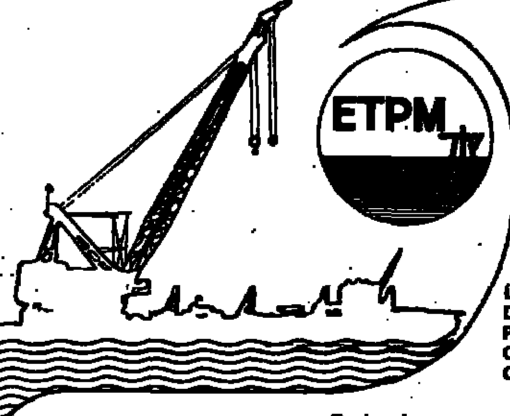


IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'IMPORT EXPORT AU NIGER
CHERCHE

CHEF COMPTABLE

- Diplômé d'une Grande École avec au moins 5 années d'expérience.
- Toutes nationalités admises.
- S'occupera de la comptabilité de trois Sociétés et aura sous ses ordres plusieurs Comptables.
- Salaire de 300.000 FF à 400.000 FF selon compétence.
- AVANTAGES :
  - Congé annuel 2 mois/an.
  - Billets avion pour toute famille.
  - Logement assuré.
  - Plus autres avantages.

ENVOYER CURRICULUM VITAE ET PHOTO A :
S.A.T.N.
B.P. 11 739 – NIAMEY (NIGER).



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A. : 1,7 milliard de FF
Oscar à l'exportation.

Recherche

comptables expérimentés

LE POSTE A POURVOIR :

Après une brève période de formation au Siège Social à Paris, vous serez affecté dans une de nos régions d'activité (Moyen-Orient, Afrique, Extrême-Orient). Vous prendrez en charge, sous l'autorité du Responsable Administratif de la Région, l'ensemble des questions ayant trait à la comptabilité et à la trésorerie en rapport avec la réalisation d'importants chantiers (nombreux avantages liés à l'expatriation).

VOTRE PROFIL :

Vous avez environ 30 ans, vous possédez une bonne formation comptable, niveau DECS, et vous avez acquis une expérience solide en comptabilité, de préférence dans une entreprise possédant des chantiers ou des succursales situés à l'étranger.

La pratique courante de l'anglais est impérative.

Envoyez C.V., photo et prétentions sous la référence 6206 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



recherche

DIRECTEUR EXPORTATION

pour animer et gérer son bureau d'exportation à ALGER.

Rattaché à la maison mère (Düsseldorf), il assure la vente de produits chimiques (produits minéraux, colles, produits organiques) et l'assistance technique aux industries.

Le candidat, diplômé de l'enseignement supérieur, a une expérience d'environ 5 ans dans la vente de produits chimiques ou le marketing. Il a, de préférence, déjà travaillé avec les pays du Maghreb et particulièrement l'Algérie.

Il parle allemand et/ou anglais.

Écrire à HENKEL FRANCE - Direction des Relations Humaines, BP 111 - 94250 GENTILLY, sous réf. 2066.

HAVAS CONTACT



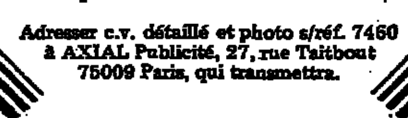
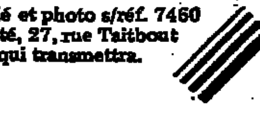
ORGANISME FRANÇAIS DE COOPERATION - recherche

FORMATEURS pour l'Algérie

- PROFIL : ingénieur, universitaire ou technicien supérieur.
- SPECIALITES :
  - GENIE MECANIQUE
  - ELECTROMECANIQUE
  - CONSTRUCTION METALLIQUE
  - ENERGETIQUE.
- STATUT : coopérant technique.

Logement fourni et possibilité de détachement pour les fonctionnaires titulaires.

Adresser c.v. détaillé et photo s/réf. 7460 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE
recrute

UN ATTACHÉ D'AMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

DE PRÉFÉRENCE AYANT EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Salaire de base pour débutant :
- Si Bac + 2 .... indice 250 = 3.480 F.
- Si Bac + 4 .... indice 425 = 5.960 F.

Bonifications d'échelon pour diplômes et années d'études supplémentaires et pour ancienneté de services.

Autres avantages : logement meublé, avantages familiaux, voyages de vacances (2 mois chaque année).

Adresser dossier de candidature à Service Culturel, Ambassade du Gabon, 26 bis, avenue Raphaël, 75016 PARIS (comprenant lettre manuscrite, 2 photos, copie certifiée des diplômes, curriculum vitae, état des services, extrait de casier judiciaire, fiche familiale d'état civil).

DIRECTEUR ADJOINT CATERING Moyen Orient
210.000 F. AN

Rattaché au Directeur de projet, vous couvrirez les structures administratives, gestion, contrôle personnel et approvisionnement. Avec un effectif de 400 personnes, la société assure une prestation pour 7000 clients/jour. Nous demandons une formation supérieure EH, BTS, SUP de Co ou équivalent. Une première expérience à l'étranger et si possible dans un secteur proche de notre activité seront vos atouts. Une parfaite maîtrise de l'anglais est demandée. Nous offrons un contrat d'expatrié en famille, une rémunération exonérée d'impôts, 2 mois de congés payés et voyage payé, un logement, voiture de fonction et de réelles possibilités d'évolution au sein d'un groupe international. Poste à pourvoir rapidement. Merci d'adresser C.V. et photo sous référence TE 06 81 à :

NORAY CONSULTANTS
28, rue de l'Echiquier 75010 Paris - T. 246 12.28
réponse et discrétion garanties
Membre de la CSNCR

bleu

S.C.I.C. - Test Consultant

Société SAOUDIENNE d' INGENIERIE
à participation C.E.B.T.P.
(Centre Expérimental du Bâtiment et des Travaux Publics)
recherche pour l'ARABIE SAOUDITE

JEUNES INGENIEURS

(E.T.P. ou I.N.S.A. de formation MECASOL)
Anglais exigé - Logement et véhicule de fonction
Salaire mensuel : 12.000 F français et +
Adresser candidature au C.E.B.T.P. 12, rue Brancion 75737 PARIS CEDEX 15

ASSOCIATION AIDE AU DÉVELOPPEMENT
recherche pour *HAITI*
TECHNICIEN ou INGÉNIEUR
pour programme rural à dominante génie civil. En raison nature association, salaire modeste. Poste à pourvoir automne 81. Présence minimum requise sur place : 2 ans. *Env.* C.V. + photo s/nº 8.526 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

POUR ALGÉRIE
(120 kms d'Alger)
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche

UN (UNE) DACTYLO FACTURIER EXPÉRIMENTÉ (E)

Connaissance anglais souhaitée.

Env. C.V. + lettre manusc. + photo et prétentions à
F.L. SMIDTH et CIE FRANCE
55, rue Ampère, 75017 Paris.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour AFRIQUE FRANCOPHONE

JEUNES DIPLOMÉS E.S.C.

Débutants - Célibataires
Langue anglaise souhaitée
Situation intéressante
Perspective d'avenir après formation
Libre rapidement

Adr. C.V., photo et prétentions, nº 88.613 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Melun — création de poste

Jeune contrôleur de gestion

HEC, ESSEC, Sup. de Co. options : finances-comptabilité

Important groupe sablier, filiale des Ciments Français, qui possède lui-même plusieurs filiales réparties sur l'ensemble du territoire, C.A. 160 millions de Francs, effectifs 350 personnes, offre une opportunité de carrière à un Jeune Contrôleur de gestion, 30 ans mini.

Missions : Directement rattaché au Directeur Administratif et Financier, il exercera ses fonctions dans un premier temps au sein d'une filiale du Groupe afin de se familiariser avec les activités des sables et granulats. Il devra :
— améliorer et développer les éléments de gestion déjà disponibles,
— participer à l'élaboration d'un système de gestion applicable à toutes les sociétés du Groupe,
— assurer ultérieurement la mise en place et la gestion du système de gestion au niveau du Groupe.

Lieu de travail : Melun (Seine-et-Marne). Déplacements de courte durée à prévoir.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73563/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres - 92516 BOULOGNE CEDEX.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis, Turin

Membre de SYNTEC

Directeur d'usine

200 000 F

Un groupe industriel français, installé en pays de Loire, proche d'une grande ville universitaire, spécialisé dans la conception, la fabrication et la distribution d'articles en cuir ou en synthétique destinés à l'habillement (effectif 2000 personnes, CA HT 400 millions de F), recherche le directeur de l'une de ses usines.

Dépendant de la direction industrielle du groupe et en liaison étroite avec les responsables de la conception des produits et de la mode, il sera le patron de cette unité de fabrication de 400 personnes dont une majorité de l'effectif est féminin. Il dirigera l'ensemble des services : mise au point, méthodes, fabrication et contrôle, et assurera la gestion courante des activités tant au niveau de la production que des effectifs.

Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur diplômé d'une Ecole Supérieure type AM, justifiant déjà non seulement de plusieurs années d'expérience en production industrielle mais également de la direction effective d'ateliers ou d'usine et si possible dans un domaine proche du cuir ou de l'habillement.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé + photo sous référence 6150/M à F. ROUSSEAU Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux 204, rond point du Pont de sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

Proximité Grenoble

Ingénieur désirant assumer la responsabilité d'un service Achats

Groupe industriel français, de taille européenne, 1 milliard C.A., occupant de fortes positions sur ses marchés européens et mondiaux, 3600 personnes, recherche pour sa filiale d'exploitation (métallurgie fine) le Responsable du service Achats-Transports, 35 ans mini.

Directement rattaché au Président, il fera partie de l'équipe de direction et devra s'intégrer dans une structure jeune et évolutive. La réussite dans ce poste nécessite d'avoir une formation d'ingénieur - complément de formation en gestion apprécié - et une expérience industrielle d'exploitation acquise de préférence dans la métallurgie, l'électro-métallurgie, les industries de process : caoutchouc, verre.

Missions : Dans le cadre d'un budget d'achats de 200 millions de F., il est principalement chargé des achats de matières premières et de la négociation des contrats de transport.
— Il participe à l'élaboration de la politique des approvisionnements,
— Il négocie, élabore les contrats et suit leur réalisation,
— Il est directement responsable, auprès de la D.G., des prix, délais, conditions de règlement et crédits fournisseurs,
— il anime une équipe de 10 personnes,
— il dispose d'outils évolués de gestion.

Formation complémentaire assurée. Evolution de carrière dans le Groupe.
Déplacements à prévoir.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V.détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous référence 73560/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux 204, rond-point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis

Membre de SYNTEC



La Société des Ciments Français, C.A. 2,3 milliards, 3.900 personnes, 17 unités de production à taille humaine décentralisées, 20 filiales en France et à l'étranger, 300 millions de F. d'investissement/an, recherche pour renforcer ses équipes d'exploitation en usine

Jeunes ingénieurs grandes écoles

X, Centrale, Mines, A.M.,...

Les Ciments Français appartiennent à un des secteurs industriels ayant su traverser la crise économique en s'adaptant sans à coup. Ses cadres ont su particulièrement faire la preuve de leur dynamisme.
Vous apprendrez avec eux un métier exigeant, mais enrichissant pour lequel vous ne pourrez que vous passionner. Vous mettrez en oeuvre des techniques avancées, souvent sophistiquées, dans des domaines très variés : extraction et transformation des matières premières, énergétique, automation, environnement, maintenance et conception d'équipements industriels...
Votre responsabilité sera, non seulement technique, mais humaine. Vous aurez à animer, former et faire évoluer les hommes et les femmes qui travailleront avec vous.
Les nombreuses possibilités d'évolution de carrière qui vous seront offertes, tant en France, dans nos usines ou au siège social, qu'à l'étranger à l'occasion des missions que vous pourrez y effectuer, exigent de votre part la mobilité géographique. La connaissance d'une ou deux langues sera appréciée.
Vous êtes débutants ou avez un à deux ans d'expérience.
Nous attachons beaucoup d'importance à votre personnalité et à vos qualités d'autonomie, de sens des responsabilités, d'ouverture et de curiosité d'esprit...
Lieux de travail décentralisés en province. Logement assuré.

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre man.,C.V. détaillé, photo et rémunération sous réf.73559/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rd-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

JEUNE DIPLOMÉ

Notre Société ? Une des premières mutuelles d'assurances, 1 million de sociétaires, 1,8 milliard de C.A., des investissements à l'échelon mondial dans tous les domaines de l'assurance. Un cadre de vie exceptionnel, des bureaux dans un parc de 200 hectares de verdure en province à 1 heure de Paris.

Ce que nous recherchons ? **Un jeune diplômé INGENIEUR ou DIPLOME ETUDES SUPERIEURES SCIENTIFIQUES ou E.S.C...,** débutant ou ayant 2 à 3 années d'expérience.

Ce que nous proposons ? Une **FORMATION** à l'informatique et à la gestion ; l'étude, la conception et la mise en place de nouvelles applications de **GESTION INFORMATIQUE** en liaison directe avec les utilisateurs.

Envoyez C.V. + lettre manuscrite + photo à :

mutuelles unies



Madame S. MAUHOURAT
MUTUELLES UNIES
3037 X
76029 ROUEN Cedex.



recherche
pour sa Division professionnelle

CHEF DE PRODUITS

Basé au siège social près de Lyon et rendant compte au directeur de marketing, il assurera la gestion d'une ligne de produits très performants (outillages professionnels), destinés à une clientèle de distributeurs industriels divers.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 26 ans environ, de niveau ESC ou équivalent, justifiant d'une première expérience marketing acquise, de préférence, dans un domaine similaire.
La connaissance de l'anglais est nécessaire.
La notoriété de la société, sa dimension internationale sont les garants d'une fonction motivante, évolutive, permettant des contacts de haut niveau.

Ecrire sous réf. 702 avec C.V. et prétentions à :
BLACK ET DECKER
à l'intention de C. NICOLAZZI
B.P.. 417 - 69218 LYON CEDEX 1

Le PRESIDENT d'un Groupe très dynamique recherche pour l'une de ses sociétés située à BORDEAUX et spécialisée dans la fabrication et la vente de matériel sanitaire

directeur général

Dépendant directement du PRESIDENT, ce cadre supérieur aura 35 ans minimum et une formation commerciale ou technique d'un excellent niveau. Il est impératif que son expérience antérieure soit passée par une direction des ventes ou commerciale, ou par la totale responsabilité d'un centre de profit. La connaissance des biens d'équipement est indispensable, de préférence dans l'habitat. Il faut être meneur d'hommes, capable de dynamiser des commerciaux sur le terrain et des équipes de production. L'unité comprenant une centaine de personnes, il sera aidé par 8 collaborateurs directs. Gestionnaire très rigoureux, il travaillera avec un souci majeur de profit. Il traitera les marchés avec certains clients et fournisseurs et développera les ventes à l'EXPORTATION. Il parlera ANGLAIS et ALLEMAND. Avec l'équipe commerciale, il élaborera l'outil publi-promotionnel. Homme de reflexion, il sera capable d'analyser et de concevoir une stratégie à court, moyen et long terme et d'en assurer la réalisation. Ce poste, très bien rémunéré, permettra à un élément de valeur d'évoluer favorablement.

Louis de MARCILLAC, notre Conseil en Recrutement, recevra avec intérêt et discrétion votre C.V. détaillé avec photo sous réf. 101 M à BORDEAUX.



Bordeaux : 91, av. du Général Leclerc. 33200
Paris : 91, rue du Faubourg St-Honoré. 75008



CRÉDIT AGRICOLE
MUTUEL DU SUD-EST

recherche pour LYON

CHARGÉ(E) DE MISSION EN ORGANISATION

Il sera chargé de l'élaboration des traitements administratifs et comptables en liaison avec les « Etudes Informatiques » et les « Utilisateurs ». Evolution vers fonction d'encadrement. Le poste conviendrait à un candidat possédant une formation de type Ingénieur. Expérience dans le domaine de l'organisation souhaitée.
Connaissances informatiques appréciées.
Le candidat devra allier aptitudes à l'analyse et la synthèse, sens de l'initiative et de la créativité et faculté d'abstraction.

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions avec référence du poste à CRCAM du Sud-Est, B.P. 9156 Lyon 09, 69263 Lyon Cedex 01.

Notre homme export idéal

Il parle anglais, allemand, espagnol...
Il a la pratique des négociations commerciales à l'exportation.
Il sait mettre en place un réseau de distributeurs.

Intervenir en Italie, Espagne, Portugal comme aux USA et en RFA, deux approches différentes auxquelles il a plaisir à s'adapter.
Tout ce qui touche à l'agriculture le passionne.
Et malgré ses fréquents déplacements, s'installer avec sa famille en Pays de Loire le séduit.

Ce portrait idéal montre bien que notre entreprise industrielle compte sur un homme encore jeune et enthousiaste. Il nous sera présenté par notre conseil, Claude Egnell, auquel il aura adressé sa candidature sous référence 1814 M.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS.

ADJOINT CHEF COMPTABLE
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

recherché par Etablissements Bonnet (Thompson)

Le candidat aura :
– 32 ans environ.
– Formation supérieure : (Ecole Supérieure de Commerce Option Finance ou Comptabilité ou DECS complet).
– Expérience dans l'Industrie, Comptabilité générale et analytique, Informatique.

IL AURA L'ESPRIT D'ENTREPRISE
ET LE DÉSIR D'ÉVOLUER

RÉMUNÉRATION ANNUELLE : 130.000 F environ



Christiane CHENIVESSE
conseil en recrutement
INCA S.A. vous remercie de lui adresser d'urgence votre candid. (lettre manuscrit., C.V., photo), 3, rue Gaston-Rey, 26 Valence.

TOURS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

recherche

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE GÉRANCE

Ce cadre, ayant l'expérience confirmée des problèmes de gérance locative, sera chargé de mettre en œuvre la politique de la Société, d'assurer les rapports avec les occupants et de diriger l'action du personnel placé sous son autorité.

Envoyer C.V., photo et prétentions
à n° 7935 HAVAS, 37047 TOURS CEDEX.

Importante société de CONSEILS

recherche pour

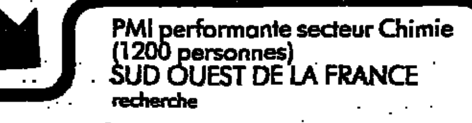
NORMANDIE

JURISTE

Connaissances approfondies en DROIT FISCAL
Expérience professionnelle souhaitée

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 4228 à ORGANISATION et PUBLICITÉ 2, rue Marengo, 75001 Paris qui transmettra

---



PMI performante secteur Chimie
(1200 personnes)
SUD OUEST DE LA FRANCE
recherche

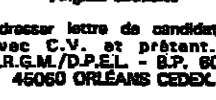
CHEF DU PERSONNEL

Environ 35 ans - Formation universitaire supérieure impérative - 3 à 5 ans d'expérience en milieu usine - Autorité naturelle - Esprit d'initiative - Négociateur - Apte à remplacer le Directeur des Relations Humaines sous 2 ans.

Envoyer C.V. et photo, sous référence BG 813 à :

MAGISTER CSA

3, rue Théodore de Banville - 75017 PARIS
LE RECRUTEMENT EN FONCTIONS PERSONNEL



LE BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES
établissement public
à vocation internationale
recherche
pour son Centre scientifique et technique
d'ORLÉANS-LA-SOURCE

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

Les candidats, de formation universitaire ou école nationale supérieure de chimie, devront avoir une expérience de paillasse de 5 à 10 ans en chimie minérale.
Travail ultérieur à l'étranger possible
Anglais souhaité

Adresser lettre de candidature avec C.V. et prétent. à B.R.G.M./D.P.E.L. - B.P. 6009 45060 ORLÉANS CEDEX.



Un Responsable ORGANISATION

Ingénieur Grandes Écoles.
Formation économique appréciée.
Expérience informatique indispensable.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. + photo + prétentions à :

C.R.C.A.M. DE LA NIÈVRE
Service du Personnel,
Les Cossonailles - R.N. 7 - B.P. 3
58640 VARENNES-VAUZELLES.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPEMENT FRANÇAIS DE CONSEILS

GFC

350, RUE DE VAUGIRARD - 75015 PARIS
TÉL : 828.92.20

chef d'un service engineering clients

180.000 F an±

Nous sommes un très important groupe de mécanique performant dans le domaine des biens d'équipement.
Nous recherchons le Patron de notre service engineering.
Placé à la tête d'un service de 30 personnes, l'homme retenu doit donc être un ingénieur de bon niveau ou un solide autodidacte expérimenté.
Son expérience en usinage est indiscutable; elle lui permet de bien résoudre les problèmes technologiques posés par la clientèle.
Excellent technicien et homme de contacts, il joue un rôle de conseil afin de promouvoir la qualité et la compétitivité de nos produits.
La connaissance de l'anglais et de l'allemand est très vivement souhaitée pour ce poste à pourvoir dans une agréable ville proche de la *frontière suisse.*

réf. M 916 RS

directeur des études et du développement

250.000 F an

Nous sommes un grand groupe industriel (secteur mécanique) et nous recherchons pour l'un de nos principaux départements un Patron des Études et du Développement.
Pour cette création de poste, le candidat retenu est un ingénieur de haut niveau ayant acquis son expérience en bureau d'études au contact des problèmes de mécanique et aussi d'électronique dans un matériel à hautes performances.
Homme de terrain et de conception, il sera le leader incontesté d'une équipe de 100 personnes, présidera à la création de nouveaux matériels.
L'anglais est indispensable pour ce poste situé dans la région Est et qui comporte quel*ques déplacements.*

réf. M 920 RS

chef de produits H/F

Rhône-Alpes
160/190.000 F an

Filiale française d'un très important groupe U.S. de produits Grande Consommation, leader dans son domaine, nous recherchons dans le cadre de notre département « Produits de Toilette », un CHEF de PRODUITS.
Le(la) candidat(e) retenu(e) a au moins 27 ans, une formation supérieure type HEC, ESSEC ou ESCP, et dispose d'une expérience marketing de 3 à 5 ans minimum, acquise dans une société de produits de grande consommation. La connaissance des produits de toilette serait évidemment un atout.
Une grande disponibilité est nécessaire pour ce poste qui demande de fréquents déplacements tant en France qu'à l'étranger et offre de très sérieuses possibilités d'avenir sur un plan international à un(e) *candidat(e) de valeur.*

réf. M 921 DS

patron du service produits

180.000 F an±

Intégrés dans un grand groupe de mécanique, nous sommes leader sur le marché des biens d'équipements.
Nous recherchons l'homme qui animera l'équipe chargée du suivi de nos produits.
Le candidat retenu est un ingénieur ayant acquis son expérience en production et qui maîtrise parfaitement les techniques complexes de la machine-outil.
Excellent technicien et homme de contacts, il sera à même de coordonner avec autonomie les actions entre le bureau d'études, la fabrication et le S.A.V.
La connaissance de l'anglais et de l'allemand est très vivement souhaitée pour ce poste à pourvoir dans une agréable ville de l'est.

réf. M 922 RS

ENVOYEZ VOTRE C.V. EN PRÉCISANT LA RÉFÉRENCE DU POSTE AUX CONSULTANTS DE GFC CHARGÉS DE CETTE RECHERCHE. DISCRÉTION ABSOLUE ET RÉPONSE ASSURÉE.

Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement

---

Résidences & Loisirs
DU GROUPE MAISON FAMILIALE

Secteur en pleine croissance d'un groupe immobilier important, recherche pour son Siège situé à Cambrai (59)

- cadre comptable
- contrôleur de gestion

Ils compléteront une équipe de direction solide en lui apportant rapidement une maîtrise parfaite de la situation *financière du secteur.*

Ces spécialistes (expérience souhaitée 5 ans) auront le profil suivant :
- DECS ou niveau
- connaissance de la promotion immobilière par le biais de SCI construction-vente
- bonnes notions de comptabilité et de fiscalité immobilière.

Adres. candidature manuscrite c.v., photo et prétentions sous réf. 7424 au Groupe Maison Familiale - Direction Relations Humaines - av. du Cateau - 59403 Cambrai. Tél. (27) 83.99.00.

---

analyste financier
banque régionale

125.000 F.

Le développement de notre service «Financement des Entreprises» nous conduit à rechercher un jeune cadre capable d'assumer rapidement :
- Des contacts commerciaux auprès de dirigeants de PME et PMI.
- Des analyses de dossiers de financement avec propositions de décision et suivi des risques.
- L'encadrement d'une petite équipe de rédacteurs.

La réussite dans ces fonctions nécessite de bonnes connaissances comptables (niveau DECS) et financières, acquises lors d'études supérieures (Université ou Écoles). Une première expérience acquise en entreprise serait appréciée, une formation complémentaire est de toute façon assurée.
Le poste est à pourvoir dans une région très agréable (ville universitaire du Centre de la France).
Merci d'adresser votre CV + photo + rémunération actuelle sous la référence 856 M à :

HORACE conseil
97 rue de Richelieu 75002 PARIS
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CHEF de PUBLICITE

REGION SUD-OUEST

Notre entreprise (C.A. 150 MF) fabrique et commercialise des produits de *grande consommation dans le commerce traditionnel* sous des marques connues du grand public. Notre développement nous amène à créer le poste de chef de publicité. Rattaché au Directeur de Marketing, il gère un budget de 4 M. et assure la relation avec notre agence.
En raison de la pluralité de nos marques et de la diversité de nos messages, nous avons besoin d'un publiciste complet, excellent rédacteur-concepteur mais apte à bien concrétiser ses préconisations et à choisir au cas par cas les supports adaptés à notre communication (publicité-consommateurs, publicité-prescripteurs, PLV, relations publiques...).
Ce poste sera confié à un publiciste jeune, justifiant d'une expérience (5 à 10 ans) de généraliste acquise dans une petite agence ou chez un annonceur de produits de marque.

Merci d'adresser votre CV détaillé, photo et dernier salaire sous référence M/6411 à
Jean Paul VELLA CONSEIL
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris
Téléphone : 294.03.58
qui garantit la confidentialité



parf rance

L'égalitarisme menace les entreprises parce qu'il favorise la bureaucratie, et les hommes parce qu'il *étouffe la liberté, paralyse les initiatives et, basé sur le ressentiment, détruit la fraternité.*

Vous l'avez constaté 1000 fois et répété 100 fois dans des conversations professionnelles ou amicales...
Pour le regretter, seulement le regretter mais sans rien faire.
Vous êtes pourtant Directeur des Affaires Sociales ou Directeur d'Exploitation, ayant une bonne connaissance de la gestion du personnel et du droit du travail dans une entreprise importante.
Mais les circonstances vous obligent à expédier les affaires courantes sans pouvoir modifier grand-chose.
Vous êtes prêt à partir, nous sommes l'occasion qui vous manquait, vous êtes l'homme que nous cherchons.

Dirigeants d'un groupe agro-industriel, nous pensons que les conditions de travail et le climat social dans notre entreprise nous permettent de réaliser ce qui souvent est impossible ailleurs : être efficaces et faire des profits, promouvoir et rendre heureux des hommes au travail.

S'il vous intéresse de nous y aider pour réussir, si vous avez 35 ans environ, nous vous offrons un poste de

directeur des relations humaines et sociales

au sein de notre Groupe situé dans la moitié Sud de la France.

Adresser votre CV ainsi que votre photo et prétentions, sous référence 4841 à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

---

hutchinson-mapa

Responsable Relations Sociales
en Touraine

Nous recherchons pour l'une de nos usines à JOUE - LES - TOURS (370 personnes) un Responsable des Relations Sociales confirmé.
Pour assurer la maîtrise de ce poste, le candidat devra intégrer harmonieusement deux aspects de la fonction :
- gestion de la politique sociale : formation, communication, conditions de travail, rémunérations, relations syndicales,...
- prise en compte des données économiques et des prévisions de l'Entreprise.

Homme de terrain mais aussi d'idées, il est indispensable qu'il puisse faire état d'une expérience réussie dans la fonction et dans une entreprise industrielle.
Merci d'adresser votre candidature détaillée (lettre manuscrite, CV et photo) à HUTCHINSON - MAPA - sous référence 10681 - Direction du Personnel - 2, rue Balzac - 75008 PARIS.

resq carrières

HARRIS COMMUNICATION AND INFORMATION PROCESSING

UN FABRICANT FRANÇAIS DE BIENS D'EQUIPEMENTS LOURDS

(machines Rotatives Offset destinées à l'imprimerie commerciale et aux journaux, C.A. 350 millions Francs dont 70 % export, effectif 700)

Filiale du Groupe Américain Harris Corporation
(C.A. $ 1,5 milliard, effectif 25 000)

recherche

pour Montataire, près de Creil, dans l'Oise, à 50 km au Nord de Paris (proximité de l'aéroport de Roissy)

manager customer financing

En liaison avec les clients, les banques et les sociétés de leasing françaises et étrangères, il élabore et négocie le financement des matériels vendus. Le poste implique de nombreux déplacements de courte durée en Europe et aux USA.

Il convient à un candidat diplômé d'une grande école commerciale, ayant une expérience de quelques années dans une banque ou un organisme financier et d'une bonne pratique des problèmes de financement international (marchés financiers nationaux et eurodevises, problèmes légaux, fiscaux et de comptabilité).

Agé de 30 ans minimum, bilingue français-anglais (la connaissance d'autres langues, principalement l'allemand, serait appréciée), le candidat devra faire preuve d'imagination et aimer travailler en équipe. Des possibilités de promotion existent dans la Société et les autres divisions du Groupe. La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu. Le poste est à pourvoir immédiatement.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer CV et lettres de candidature à M. Kunz, Directeur du Personnel, MARINONI, B.P. 22 60160 MONTATAIRE - Discrétion assurée.

---

gestion de production

Cette importante Société - 5 000 personnes - est leader de sa profession.

Son Etablissement Industriel de GIEN (Loiret) - 800 personnes comprend, en production, une unité tôlerie et une unité électrique.

L'unité «Commandes» est chargée, avec 140 personnes, de traiter plus de 4 000 contrats par an et réalise : préparation, ordonnancement, lancement, approvisionnements, gestion des stocks (13 000 références), emballage et expéditions (France et Export). Le Chef de cette unité, placé sous l'autorité du Directeur de l'Etablissement, est entièrement [illegible] de [illegible] de ses services et de la gestion de son budget.

Ce poste sera confié à un Cadre confirmé - 30 ans [illegible] de formation Ingénieur et ayant déjà l'expérience de l'ordonnancement et/ou de la gestion des stocks et des expéditions. [illegible] de l'anglais et de l'informatique nécessaire. Le candidat recruté sera formé par le titulaire actuel avant son départ en retraite.

Envoyer C.V., photo et prétentions à SODERHU Réf. 110M
11, rue La Boétie
75008 PARIS

Réponse et discrétion assurées

Soderhu

SOCIETE D'INGENIERIE, Siège Paris,
filiale d'une société immobilière d'importance nationale,
recherche pour son agence de
MARSEILLE

Ingénieur Bâtiment

Diplômé E.T.P. - A.M. ou équivalent.
Formation complémentaire CHEBAP souhaitée.
Il sera chargé de la mise au point de projets de bâtiments et de la coordination des études T.C.E.
Quelques années d'expérience souhaitées en Entreprise, B.E.T. ou Bureau de Contrôle.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 4150 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

LA CAISSE RÉGIONALE de Crédit Agricole Mutuel du GERS

recherche

pour sa filiale informatique équipée matériel I.B.M. 3031 AP et 158. Système MVS et CICS avec important réseau télétraitement.

ANALYSTES CONFIRMÉS
PUPITREURS
et
OPÉRATEURS

Ecrire avec C.V. à C.R.C.A.M. du GERS
La Rethourie,
32000 AUCH.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
GRENOBLE

recherche

UN ANALYSTE ORGANIQUE

Technicien supérieur en informatique de gestion, type IUT, AFPA.

Minimum 30 ans.

Chargé de la réalisation et de la mise en route d'applications de gestion en télétraitement, avec l'aide de sociétés de services en informatique.

Expérience *minimum* 5 ans en réalisation d'application de gestion en télétraitement et avec bases de données sur système IBM/DOS (CICS, DL1, COBOL) et expérience professionnelle dans une société de service appréciée.

Goût des contacts humains.

Compréhension des brochures techniques informatique en anglais.

Adresser C.V. à n° 98733 CONTESSE PUBLICITÉ 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

هكذا من الأصل

Société prestataire de services pour maintenance et gestion techniques d'immeubles, filiale d'un important groupe français de bâtiment.

PARIS

Directeur administratif et financier

Rattaché au Directeur Général pour

Animer une petite équipe, superviser le fonctionnement de la comptabilité générale, des services administratifs (juridique - paie etc ...) et assurer la préparation des plans et budgets.

Expérience similaire de 3 ans minimum à justifier.

Connaissance impérative des techniques informatiques.
Pratique du secteur bâtiment très appréciée.

Formation supérieure : Sup. de Co - HEC - ESSEC, option finance/comptabilité + DECS.

28 ans minimum - Poste évolutif par la variété des fonctions - Rémunération très motivante liée à l'acquis professionnel du candidat.

Ecrire avec C.V., photo, salaire actuel, téléphone privé sous référence 19824 à

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly

PARIS - GENEVE - LONDRES - MADRID - MILAN



Nous sommes une société d'ingénierie à vocation internationale. Notre activité s'étend à tous les domaines économiques.

Notre DEPARTEMENT CONCEPTION intervient sur tous les projets importants pour incorporer les acquis SERETE et les techniques nouvelles. Il apporte aux équipes de réalisation une base formalisée de travail et dirige la mise en route et l'assistance technique. Dans le cadre de notre expansion, nous souhaitons recruter

ingénieur pétrole-pétrochimie

- *sa mission : mettre en forme schémas de procédé et PCF des unités de pétrochimie, participer à leur mise en route,*
- *son profil : ingénieur diplômé Grande Ecole, ayant 3 à 4 ans d'expérience de procédés en raffinerie ou plate-forme pétrochimique.* *(Réf. 546)*

ingénieur procédé-contrôle-commande

- *sa mission : équiper les schémas en contrôle et asservissement, participer à la mise en route des unités correspondantes*
- *son profil : ingénieur diplômé Grande Ecole (électricité par exemple), ayant 2 à 3 ans d'expérience en contrôle-commande-asservissement sur procédés fluides.* *(Réf. 545)*

Ces postes impliquent de nombreux déplacements et la connaissance de l'Anglais.

Adresser C.V. détaillé et niveau de rémunération souhaité sous référence à :
SERETE - Service Recrutement - 86, rue Regnault - 75640 PARIS CEDEX 13.

Locafrance

Leader du crédit-bail mobilier
recherche
pour ses agences de PARIS et de REIMS

ATTACHES COMMERCIAUX

MISSION :
- Assurer au sein d'une équipe dynamique les relations avec les responsables d'entreprises en matière de financement des équipements industriels.
- Développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospections appropriées.

PROFIL :
- Formation commerciale supérieure, type E.S.C.
- Goût de la prospection et de la négociation commerciale et financière nécessaire.
- Expérience professionnelle de quelques années dans une activité financière appréciée.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
LOCAFRANCE
Département Formation et Recrutement
43-47, avenue de la Grande Armée - 75016 Paris



emplois régionaux emplois régionaux

CONSTRUCTION INDUSTRIALISEE

DIRECTEUR GENERAL

Cette entreprise de construction (C.A. 70 millions) réalise des logements (immeubles collectifs et maisons individuelles) dans le secteur social. Elle met en œuvre de façon industrielle un procédé éprouvé permettant l'alliance de la préfabrication et de la création architecturale. Le Directeur Général qu'elle recherche définit avec son Président les axes de son développement et conduit de façon autonome l'évolution de la Société. Il en dirige tous les domaines : actions commerciales auprès des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre; relations avec les bureaux d'études et les architectes; production d'une unité de fabrication de composants en BA; montage et finition sur chantiers; animation de ses collaborateurs directs et du personnel.
Nous souhaitons rencontrer un cadre dirigeant, ingénieur de formation, dont l'expérience se situe dans le secteur du bâtiment. Il a été confronté aux différents aspects du management : technique, économique, commercial et humain. Les conditions offertes pour ce poste, à pourvoir en province, sont de nature à intéresser un candidat de valeur.
Nous remercions les personnes intéressées auxquelles notre Conseil Guy DESCHAMPS garantit le secret des candidatures, d'adresser sous référence M 5496 A un dossier complet, en précisant leur rémunération actuelle.

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

Responsable Technique

Spécialiste Montage Electromécanicien

Nous sommes une importante SOCIETE FRANCAISE, spécialisée dans la conception, la fabrication et la vente de composants électromécaniques de techniques spécifiques.

Nous sommes en expansion constante depuis de nombreuses années et souhaitons le rester.

Ce dynamisme est soutenu par la volonté d'adapter nos techniques industrielles aux réalisations technologiques nouvelles et performantes, avec le souci permanent de la productivité, et pour ce faire :

Nous recherchons pour une de nos usines de montage, située dans une grande ville du Centre Ouest un RESPONSABLE TECHNIQUE SPECIALISTE MONTAGE ELECTROMECANICIEN CADRE III.

Devant le Directeur de l'usine, il sera l'homme de réflexion et d'action pour introduire et mener à bien les solutions aux problèmes techniques qui se posent dans l'usine (techniques montage, automatisation, collage, marquage, productivité).

Bien entendu, il devra, pour cela, intervenir auprès de nombreux secteurs tant en fabrication que dans les secteurs voisins : recherche, bureaux d'études, qualité,...

L'Ingénieur de HAUT POTENTIEL que nous recherchons, outre une excellente compétence en mécanique électronique, automatisme, devra faire preuve de réelles qualités d'autorité, de contact et de négociation pour «vendre» ses projets aux opérationnels de l'usine.

Réelles perspectives d'évolution pour candidats de valeur.
Envoyer C.V., photo et salaire actuel sous référence 539 à CAPFOR - 11, Boulevard Guist'hau B.P. 846 - 44020 NANTES Cedex, qui transmettra.

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE - BREST

MEDIA PA

Nous sommes un Groupe français
(3.300 personnes) à forte volonté exportatrice (+ 40% du C.A. à l'export)
Leader Européen dans notre spécialité
Nous fabriquons et commercialisons
DES COMPOSANTS DESTINES AUX INDUSTRIES DE POINTE, INTEGRANT L'ELECTRONIQUE.
Nous avons des objectifs ambitieux et des résultats : 20 % d'expansion par an.
Nous recherchons pour l'une de nos divisions le :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Responsable de l'ensemble de la fonction : Marketing, Animation des Ventes (France et Export), Prévision Commerciale, Gestion et Administration, il aura le souci permanent de réaliser ses objectifs de pénétration commerciale. Il dirigera un département d'environ 100 personnes.

Nous souhaitons rencontrer un homme de terrain, capable de transformer des objectifs de réalisations, tout en maintenant les principes d'une gestion rigoureuse.
Il aura une bonne connaissance de l'anglais, une formation supérieure et l'expérience d'une Société ou d'un Secteur d'une Entreprise, réalisant un C.A. d'au moins 300 millions de Francs.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à No 98.852,
CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



1er fabricant français de tubes d'acier

INGENIEURS ou ASSIMILES

pour ASSISTANCE CLIENTELE PETROLE
sur CHANTIER

Assurer la présence de Vallourec sur les chantiers de forage par des visites périodiques pour assister et former techniquement les utilisateurs des produits tubulaires à haute technicité.

Expérience pétrole serait très appréciée.

Anglais parlé indispensable et la connaissance d'autres langues serait un avantage.
Nationalité indifférente.

Résidence en usine, 2 heures de Paris (logement assuré).
Nombreux déplacements, courte durée.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle sous référence 37.81 A à Mme Varène - VALLOUREC
7, Place du Chancelier Adenauer 75116 PARIS.



RESPONSABLE DU PERSONNEL

LA CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL DE MAINE ET LOIRE crée le poste à **ANGERS.**

Par délégation de la direction générale, il assiste les directions et services pour tous les aspects (sociaux - salariaux - juridiques - budgétaires) concernant la gestion et l'administration du personnel (350 personnes).

Il veille à la formation et à l'information et coordonne dans ce domaine, les actions de la Fédération auprès des Caisses locales.

Il est nécessaire d'avoir une formation supérieure, et une expérience d'au moins 5 ans comme responsable de la fonction dans une PME ou d'adjoint dans une grande entreprise.

Écrire avec CV détaillé, en précisant salaire actuel, sous référence 71381 M, à Denis JOUSSET.

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.
Conseil en ressources humaines
depuis 1959.

75 kms NORD-EST de PARIS
SOCIETE MULTINATIONALE

RESPONSABLE du Département Etudes

Réf. 305/M

En liaison avec la Direction Générale et sous l'autorité du Directeur de la Division Informatique, il sera chargé dans le cadre d'un plan informatique en cours et d'un renouvellement des méthodes et matériels :
- de participer à l'élaboration, la mise en place et le suivi de la politique informatique ;
- de réaliser de nouveaux projets en contrôlant leur parfaite coordination avec ceux existants ;
- de diriger une équipe de 35 collaborateurs (chefs de projets et analystes-programmeurs).

Nous avons besoin d'un technicien doublé d'un informaticien gestionnaire, de formation ingénieur, parlant allemand et ayant le sens de l'autorité naturelle.

LE MANS
UN ORGANISME D'ASSURANCES DEVELOPPANT DES PROJETS TEMPS REEL

2 CHEFS de PROJET

Réf. 1628/M

Le premier prendra en charge l'ensemble des applications «gestion de portefeuilles et sinistres», le second les traitements liés à l'aspect gestion et marketing de l'entreprise. Une expérience pratique de la mise en place du télétraitement dans le secteur tertiaire serait appréciée.

INGENIEURS-SYSTEMES

Réf. 1626/M

Adjoint du Directeur de l'Informatique, il lui sera confié :
- la gestion et le développement du système d'un CII/HB/64/DPS4 (45 terminaux IDS/TDS)
- l'information technique auprès des études et de l'exploitation.

ANALYSTE

Réf. 1627/M

En étroite collaboration avec un chef de projet, et les services utilisateurs, ils seront chargés de réaliser les tâches d'analyse fonctionnelle, organique ainsi qu'une partie de la programmation d'applications utilisant les Bases de Données et le télétraitement. L'un de ces postes pourra évoluer vers une fonction de gestionnaire de Base de Données.

PARIS 8ème
ORGANISME DE PREVOYANCE

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

Réf. 1325/M

Diplômé IUT, possédant 2 ans d'expérience COBOL et de l'analyse organique, il participera à la mise en place de traitement temps réel en étroite collaboration avec un chef de projet.

Les informaticiens intéressés voudront bien adresser leur dossier complet en rappelant la référence à Jean PORRACCHIA



IMPORTANTE SOCIETE DE CONSEILS JURIDIQUES
recherche

2 FISCALISTES
1 SPECIALISTE
EN DROIT DES SOCIETES

POUR GRANDES VILLES DE PROVINCE
Expérience professionnelle indispensable.
Situations intéressantes, stables offrant de larges perspectives d'avenir.
Ecrire C.V. avec photo et prétentions s/réf. 8340 à P. LICHAU SA - BP 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

ENTREPRISE DUCLER
ST-MAUR - 32300 MIRANDE
recherche pour son siège de MIRANDE (GERS)

Chef de Bureau d'études
Responsable technique des projets et des calculs de béton armé et précontraint (ouvrages d'art) et de fondation.

Projeteur calculateur
béton armé et précontraint.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à DUCLER, 32300 MIRANDE.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS NANTES cherche pour le 1er-10-1981 LECTEUR (anglais ou américain), langue technique et scientifique souhaitée. Tél. urgent : (40) 74-79-76, poste 258, mardi et jeudi de 15 à 18 h.

Usine chimique lorraine recherche pour temps plein UN MÉDECIN DU TRAVAIL DIPLOMÉ (homme ou femme)
Envoyer candidature au Service des Cadres C.D.F. CHIMIE E.P. B.P. 81 57501 ST-AVOLD

CABINET COMPTAB. SAVOIE rech. COMPTABLE libéré O.M. D.E.C.S. et 2 ans de pratique en Cabinet minimum. Situation d'avenir si capable. Ecrire SUDEM, 17, bd de la Colonne, 73000 CHAMBÉRY, sous n° 537.

Ajaccio, vieille ville, ch. Pizzaiol pour Pizza feu de bois, à l'année. Ecrire s. n° 8127 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Le marketing d'une grande société de
VENTE PAR CORRESPONDANCE...

JEUNES DIPLOMES

Ecole Supérieure Commerciale ou de Gestion

Nous voulons offrir un poste de
CHARGÉ D'ÉTUDES...

- au plus motivé par le secteur livres et loisirs en général,
- à celui le plus fermement décidé à faire ses preuves autant par sa rigueur d'analyse et son bon sens que par la qualité de ses contacts,
- à un inconditionnel du travail d'équipe.

Le poste est à pourvoir impérativement à partir du 1er août, à Évreux ; nous avons un mois pour nous décider. Écrivez-nous vite au Département Relations Sociales de la Guilde Internationale du Disque, B.P. 1000, 27001 ÉVREUX CEDEX.

Nous sommes une Importante Entreprise Régionale de Grande distribution dans le SUD-OUEST
Nous recherchons un CADRE.

GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

SA MISSION :
- Supervision de la paie.
- Elaboration du bilan social et tableaux de bord.
- Conseiller la hiérarchie en matière de législation sociale.

Le candidat retenu aura environ 5 ans d'expérience si possible dans la grande distribution, de bonnes connaissances de la paie informatisée et de la législation sociale.

Env. C.V., photo, prétent. sous n° 98791 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ACQUISITION ET TRAITEMENT DE MESURES GÉOPHYSIQUES

Au sein d'ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER, la Direction des Études et Développement est constituée d'équipes réunissant des ingénieurs de diverses disciplines scientifiques (Physique, Électronique, Mécanique, Informatique,...).

Ils conçoivent et réalisent des unités mobiles comprenant des mini-ordinateurs (deux PDP 11/34, 128 K par unité) pour l'acquisition de mesures géophysiques sur les sites de forages pétroliers (plus de 1000 unités en activité dans 77 pays).

Nous souhaitons renforcer notre potentiel d'innovation et d'études en recrutant un jeune

Ingénieur Informaticien Temps Réel

Ayant de préférence quelques années d'expérience.
Des connaissances en traitement du signal seraient appréciées.

Il prendra la responsabilité des aspects informatiques du projet au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Ces fonctions l'amèneront à se déplacer en France et à l'étranger, notamment pour les essais sur sites. L'Anglais est donc indispensable.

Sa contribution à la réussite des projets lui ouvrira de larges perspectives de carrière dans un groupe aux activités diversifiées, en Europe et aux U.S.A.
La rémunération répondra aux attentes d'ingénieurs de haut niveau.

Les dossiers de candidature sont à adresser, sous référence 8111 M à

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER Schlumberger 26, rue de la Cavée 92142 CLAMART.

HAVAS CONTACT

CHOISISSEZ AUCHAN ET TENTEZ UNE PREMIERE EXPERIENCE

Paradoxal pour une société qui recrute ?
Non, pas du tout : c'est tout simplement une preuve de réalisme.
Quand vous débutez dans la vie active, vous n'avez pas d'idées très arrêtées. Vous voulez faire des expériences, juger, choisir en toute connaissance de cause.
Quant à la grande distribution, vous en avez souvent une image assez négative. Nous le savons aussi. Est-elle justifiée ? Nous ne le croyons pas. Il y a des à-priori qu'il serait bon de remettre en cause, objectivement. Aujourd'hui la grande distribution a les dimensions d'une nouvelle industrie. Elle en a les méthodes et les outils, les exigences et les perspectives.
Mais elle en a aussi les besoins, parmi lesquels il en est un, essentiel, sans lequel on ne progresse pas : des hommes de talent.
Chez Auchan, peut-être plus qu'ailleurs depuis toujours, nous attirons les talents. C'est une des explications de notre développement exceptionnel et de la place que nous occupons aujourd'hui dans ce secteur
Beaucoup de nos cadres sont issus des grandes écoles et des universités. Leur bagage et leur talent personnel, nous avons su en tirer parti, comme ils ont su les valoriser avec Auchan, car c'est là qu'ils ont trouvé un climat favorable à leur épanouissement professionnel : liberté d'initiative et facilité de dialogue. Chez Auchan on sait faire confiance très tôt à ceux qui seront un jour les managers de l'entreprise.
Alors, si l'idée d'une solide formation sur le terrain vous intéresse, si vous voulez vous initier à toutes les techniques de la vente moderne (gestion des stocks, informatique, merchandising), si vous espérez manager rapidement et efficacement, n'hésitez pas : prenez contact avec nous.

Vous pouvez écrire, pour la région parisienne, à A. Fontaine Descambre, sous référence 4767, AUCHAN, Centre Commercial des 4 Temps, 92092 Puteaux Cedex 26.

média-system

AUCHAN

CONTRÔLER LA GESTION DES FILIALES EUROPÉENNES...

250 000 /300 000 F

...d'une société anglo-saxonne (100 M Dollars, 1800 personnes) fabriquant aux U.S.A et distribuant en Europe un matériel de précision.

En relation directe avec le «controller» du groupe et dépendant du Président, le titulaire mettra en place les procédures de reporting, contrôlera leur application, participera au développement de l'affaire.

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieure (Grandes Ecoles, Universités...) âgé d'au moins 35 ans, parlant couramment anglais et ayant assumé des responsabilités analogues dans une Société de préférence multinationale. Une parfaite maîtrise des méthodes de gestion anglo-saxonnes est indispensable.
Poste à pourvoir soit à Paris, soit dans une capitale européenne.

Merci d'adresser votre CV sous réf 2750 M à Ph. VINCHON 65, avenue Kléber 75116 PARIS. qui traitera très confidentiellement votre candidature.



MEMBRE DE SYNTEC



La SOVAC importante BANQUE D'AFFAIRES (2000 collaborateurs, 130 agences) est l'un des tous premiers groupes français de CREDIT. Elle recherche pour renforcer sa Direction Administrative et Comptable (Paris 8ème) un jeune diplômé d'études supérieures en gestion :

ESSEC, ESCP...

Attaché à la Direction Administrative et Comptable, il dirige une petite équipe et assume la responsabilité comptable de plusieurs sociétés du groupe. Il est un élément moteur dans la refonte du plan comptable et a un rôle prépondérant dans l'étude et la conception de nouvelles procédures dont il assure la mise en place avec les différents services de la société.

Il a 2 ou 3 années d'expérience en grande entreprise et il est familiarisé avec les procédures informatiques. Son potentiel doit lui permettre d'accéder rapidement à des responsabilités plus larges.

Merci d'adresser votre candidature aux consultants de CINOREN chargés de cette recherche.

cinoren 104 Rue Lafayette 75010 Paris

SEERRES

SERI RENAULT INGENIERIE

recherche pour diriger
LE GROUPE ETUDES DU SERVICE INFORMATIQUE

INGENIEUR INFORMATICIEN

Le candidat retenu devra :
- être méthodique et précis,
- avoir une formation très fiable : ENSIMAG ou équivalent, ou une spécialisation informatique d'une grande école,
- posséder une expérience des bases de données et de temps réel
- lire parfaitement l'anglais.

Il devra participer à la définition de nouvelles méthodes de *travail pour les utilisateurs, et assurer la mise en œuvre des* systèmes informatiques adaptés.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence M 24.06, à :

Séri Renault Ingénierie Direction du Personnel
Séri Renault Ingénierie
2, Av. du Vieil Etang - BP 19
F-78390 BOIS D'ARCY

Charles of the Ritz
Parfums YVES SAINT LAURENT

recherche pour son usine de LASSIGNY située dans l'Oise (à proximité de Compiègne)

CONTROLEUR DE GESTION

H ou F

Rattaché au Chef du Service Comptabilité/Gestion de l'usine, il sera chargé de :
- calculer les coûts standards des produits et gérer les fichiers correspondants
- analyser les dépenses et les écarts sur coûts standards
- assister les responsables dans l'élaboration des budgets
- *assurer l'analyse financière du stock.*

Préférence sera donnée à candidat :
- de formation supérieure ESC (option finance - comptabilité) ou équivalent.
- ayant si possible une première expérience de 1 à 2 ans acquise à un poste similaire dans une unité de production (débutant non exclu)
- pouvant démontrer un sens réel de la communication.

Anglais lu et écrit souhaitable.

Adresser C.V., photo et prétentions sous no 98497 au Service Développement 28/34, Boulevard du Parc 92521 NEUILLY SUR SEINE.



SYSTEMES INFORMATIQUES

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR DE GESTION

- Formation I.U.T. ou Maîtrise.

Afin de participer :
- à l'élaboration du cahier de charges fonctionnel.
- analyser et programmer les applications informatiques.
- tester les programmes qu'il aura élaborés.

Adresser C.V. manuscrit et photo à :
Direction Technico-Commerciale — MDS France S.A.
197, rue de Bercy - 75582 PARIS Cédex 12

LES P.M.I... NOUS Y CROYONS

... c'est pourquoi, Organisme à vocation régionale, nous les assistons dans leur développement concernant la propriété industrielle, les études technico-économiques, la recherche de produits nouveaux etc...

Nous recherchons le

DIRECTEUR

chargé d'animer et de coordonner cette action.

Ingénieur jeune, resté près de la technique, gestionnaire, bon analyste, autonome, avec le sens du concret, il saura convaincre et promouvoir.

Ce poste d'avenir est à moins de 2 heures de Paris.

Ecrire à rscg carrières - 64, rue La Boëtie - 75008 PARIS qui transmettra - sous référence 8103 M.

un responsable de la comptabilité

Nous sommes une affaire d'études techniques de bonne dimension (mille personnes - dix agences) travaillant pour les grandes industries françaises.

Notre directeur administratif et financier souhaite accueillir au siège (Paris, proche banlieue Ouest) **le responsable de la comptabilité, 32 ans minimum, DECS, 7 à 8 ans d'expérience professionnelle.**

Il gère la comptabilité générale, les clients, les fournisseurs, établit bilans et situations (il est assisté d'une dizaine de personnes), mais surtout il crée une nouvelle organisation comptable (nous nous équipons d'un ordinateur travaillant en télétraitement).

Sa réussite à ce poste conditionne son avenir dans l'entreprise.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4009 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



Recherche

UN SPÉCIALISTE ORDONNANCEMENT

QUALIFICATIONS REQUISES :
- Parfaitement bilingue français-anglais.
- Capable de communiquer avec clarté et précision oralement et par écrit.
- Bonnes connaissances des disciplines d'ordonnancement et d'inventaire.
- Dynamique et efficace.
- Bons contacts humains.
- Bonnes connaissances des méthodes de fabrication.

QUALIFICATIONS SOUHAITÉES :
- Connaissances de la fabrication des turbo-réacteurs.
- Diplôme d'une Ecole Commerciale ou d'ingénieur.
- Connaissance des réglementations douanières françaises.

RÉMUNÉRATION 150.000 F +.

Lieu de travail : Région Parisienne.

Envoyer C.V. et prétentions à
GETSCO Service du Personnel
42, av. Montaigne, 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
à vocation internationale
recherche pour sa **DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE** (au Siège Social à PARIS)

un cadre comptable

Chargé :
- d'établir le bilan et comptes de résultats consolidés du Groupe,
- de participer à l'élaboration des règles et procédures comptables.

Si vous êtes diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (option finance et comptabilité) ou équivalent avec DECS et si vous présentez une première expérience professionnelle en gestion comptable (pratique de l'anglais exigée),

adressez lettre, C.V. avec rémunération actuelle à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra, sous le No 98.762.

هكذا من الاصل

Message à un JURISTE D'ENTREPRISE

Vous souhaitez faire carrière dans l'un des premiers

groupes français

très diversifié au niveau de ses filiales et dont le chiffre d'affaires dépasse les 13 Milliards.

Le Directeur de la division juridique souhaite adjoindre à son équipe, un juriste d'entreprise.

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous avez au moins 30 ans et si vous avez une expérience significative du droit des sociétés, du droit fiscal et du droit des affaires acquise dans un cabinet d'avocats, de conseils juridiques ou au sein d'une société importante.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/216/E à notre conseil

mcp — CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Micro-électronique avancée

L'usine IBM France de micro-électronique avancée, située à Corbeil-Essonnes, est l'une des plus importantes unités de production de semi-conducteurs IBM.

Un laboratoire de développement et des équipements très performants nous permettent de bénéficier des technologies les plus avancées en matière de fabrication de composants. Chaque année, notre production augmente dans de fortes proportions.

Ce développement régulier nous amène à rechercher la collaboration de

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES OU UNIVERSITES

débutants ou possédant déjà quelques années d'expérience dans les spécialités suivantes :
- INSTALLATIONS INDUSTRIELLES (Electricité, Mécanique),
- ELECTRONIQUE,
- ELECTRONIQUE PHYSIQUE,
- PHYSICO-CHIMIE.

Ces postes, d'un grand intérêt professionnel, permettront à des candidats de valeur de réaliser un intéressant développement de carrière. Ils peuvent, de plus, impliquer des séjours enrichissants aux Etats-Unis.



Nous vous remercions d'adresser votre candidature à :
IBM France - Service Recrutement - Usine de Corbeil-Essonnes
224, Boulevard John Kennedy - 91102 CORBEIL-ESSONNES CEDEX

IMPORTANTE FILIALE DU GROUPE



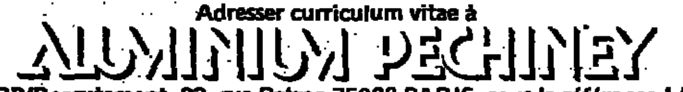
ingénieurs de fabrication

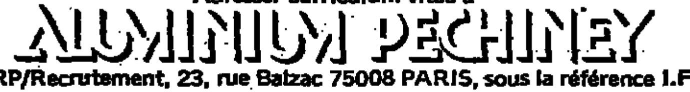
Leader européen de l'affinage de l'aluminium, nous recherchons pour établissement situé en REGION PARISIENNE (au Nord de Paris)

DES RESPONSABLES DE FABRICATION - ATELIER FONDERIE
JEUNES INGENIEURS FORMATION GRANDES ECOLES
(POLYTECHNIQUE, CENTRALE, MINES, ...)

Intéressantes possibilités d'évolution de carrière en France et à l'Etranger.

Adresser curriculum vitae à





DRP/Recrutement, 23, rue Balzac 75008 PARIS, sous la référence I.F.

Mieux gérer notre production

Les équipements de mesure que nous fabriquons en proche banlieue parisienne incorporent un savoir-faire de haut niveau. Nous leur imposons un contrôle technique des plus rigoureux. Pour cette activité tout récemment intégrée à notre groupe, nous sommes, sur un marché à forte croissance, parmi les tout premiers. Nous voulons progresser encore. Il faut pour cela que nous y voyions plus clair dans la gestion de notre production.

Nous venons de nous y atteler et c'est de votre expérience de plusieurs années de comptabilité industrielle dont nous avons besoin. Préparation et suivi d'un budget, établissement de prix de revient standards, analyse des écarts vous sont très familiers et vous êtes habitué(e) à traiter tout cela avec l'aide de l'informatique. C'est la responsabilité que nous vous confierons en collaboration directe avec notre Directeur Financier et en liaison étroite avec les responsables de la production. Une expérience de la comptabilité anglo-saxonne, du reporting et de l'industrie électronique vous sera une aide précieuse.

Que vous soyez assez fraîchement diplômé(e) d'une école supérieure de gestion ou sans un tel parchemin mais déjà plus avancé dans votre carrière, c'est d'abord ce type d'expérience professionnelle qui nous importe. Ajoutez-y une très bonne aisance en anglais vu le caractère international de notre groupe. Votre réussite dans l'optimisation de notre gestion de production doit, avec le développement escompté de notre activité, vous ouvrir la voie à une évolution interne. C'est aux consultants de SIRCA que vous ferez part, sous réf. 812 582M, de votre intérêt pour ce poste de contrôle de gestion.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

Vous avez 32 ans minimum, une formation supérieure de type ESC plus DECS et une bonne expérience comptable acquise en entreprise ou en cabinet.

Nous sommes une importante société de promotion immobilière (1900 personnes), filiale d'un puissant groupe financier.
Nous cherchons pour plusieurs de nos directions régionales

des responsables comptables de haut niveau HF

Evry (91)	(réf. 4003 LM)
Marseille	(réf. 3941 LM)
Nantes	(réf. 4004 LM)
Tours	(réf. 4005 LM)

Sous l'autorité du chef de division financière et assisté d'une équipe, vous gérez la comptabilité de l'ensemble des programmes immobiliers : comptabilité générale et analytique, trésorerie, bilans et comptes d'exploitation mensuels, rapports d'activité, etc. en liaison avec un centre informatique extérieur.

C'est un poste tremplin pour accéder à terme à des responsabilités plus larges au sein du groupe.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Banque Populaire

RÉGION OUEST DE PARIS

OFFRE A JEUNES GRADÉS SOUHAITANT ÉVOLUER DANS LEUR CARRIÈRE DES POSTES DE

CHARGÉS DE CLIENTÈLE

Dont la mission sera de gérer et de développer un fond de clientèle composé de particuliers, commerçants, artisans et P.M.E., en conformité avec le plan d'action commercial.

Les candidats devront être immédiatement opérationnels. Diplômes enseignement professionnel appréciés.

LIEUX DE TRAVAIL :
Versailles et Rambouillet

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à la

BPROP — Direction du Personnel
2, esplanade du Grand-Siècle,
78000 Versailles.



recherche :

JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX

diplômés HEC, ESSEC, SUP de CO ou équivalent

Libérés du Service National.
2 ans d'expérience, problèmes de contacts commerciaux et gestion appréciés
pour postes

Attachés Commerciaux

suivant besoins de la Société en résidence Paris ou Province.

- Nombreux déplacements
- Formation complémentaire assurée
- Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.

Prière d'adresser sous référence 99.048 lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à MOBIL OIL FRANCAISE - Service Central Recrutement - Tour Septentrion
92081 PARIS LA DEFENSE Cedex 9.



SURGELÉS
450 millions de F/an
dans le cadre de sa nouvelle implantation à VITRY s/SEINE
rech. 2 nouveaux collaborateurs

CHEF DE PRODUITS SENIOR

ayant en charge un MARKETING OPERATIONNEL très concret et une large délégation de responsabilités.

POSTE ÉVOLUTIF
- Formation commerciale supérieure (agro-alimentaire apprécié)
- 3 à 4 ans EXPÉRIENCE MARKETING DE PRODUITS DE G.C., préf. ALIMENTAIRES

ASSISTANT CHEF DE PRODUITS

DÉBUTANT
de formation commerciale supérieure
VRAIMENT MOTIVÉ PAR UN MARKETING TRÈS OPÉRATIONNEL

Pour contacts & décisions RAPIDES
Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunération et photo ss réf. 4678 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

SOPAD Nestlé

renforce son équipe d'

INSPECTEURS DE GESTION

Avec de jeunes diplômés :
- HEC, ESSEC, SUP DE CO., ou équivalent (avec si possible DECS).
- INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES, désireux d'obtenir une formation en gestion, avant de revenir à leur première orientation.

Basés à Courbevoie, ils auront à réaliser, à travers un audit complet, des missions fréquentes de contrôle et de conseil dans les nombreux établissements de la société.

Après un stage de quelques mois, ces collaborateurs effectueront ces déplacements, d'une durée de 2 à 5 semaines sur l'ensemble de la France.

Les solides connaissances acquises, durant 2 à 3 années, sur les activités et les structures de l'entreprise, leur permettront des ouvertures sur d'autres fonctions.

Adr. curriculum vit. à SOPAD, Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer, 92411 Courbevoie Cedex.

THOMSON-CSF

Ingénieur Génie Civil

Cet important groupe spécialisé dans l'électronique professionnelle réalise des opérations «clés en main» à l'exportation (Moyen Orient, Afrique...).

Cette formule suppose la prise en charge globale du chantier : l'équipement spécifique mais aussi bâtiments, routes, écoles,...

A cette fin nous recherchons un spécialiste de ces derniers problèmes. Il a pour mission, en relation avec le chef de projet, de préparer les appels d'offre, d'orienter les choix, d'évaluer les risques ; et soumission étant faite d'assurer, assisté de conducteurs de travaux, le suivi du chantier.

L'homme du poste, de formation T.P. ou équivalent, a l'expérience tous corps d'état des chantiers Bâtiments et/ou Routes, effectués par sous-traitance sur des marchés étrangers.

Adaptable et disponible (déplacements de courte durée) il maîtrise bien l'anglais.

La rémunération de départ tiendra compte de l'expérience acquise.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur dossier sous référence IG 689 M. à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

RENAULT Véhicules Industriels

La réussite et les moyens d'un grand groupe

Dans un environnement difficile, Renault Véhicules Industriels a su prendre des risques et lancer un véritable défi sur le marché du Poids Lourd. L'audace d'hier a été payante mais nous voulons aller plus loin. Pour faire face à notre développement, nous devons recruter plusieurs

JEUNES INGENIEURS

qui viendront renforcer nos

DIRECTIONS ETUDES ET RECHERCHE, FABRICATION

Diplômé d'une Grande Ecole : Centrale, Arts et Métiers... vous débutez ou vous avez déjà acquis une première expérience en mécanique, électromécanique, automatisme...

Dans nos Bureaux d'Etudes, nous vous confierons la responsabilité de projets de développement ou d'adaptation de nos produits (région lyonnaise et parisienne).

Dans nos Etablissements Industriels, vous serez responsable d'un secteur d'activité.

Si vous désirez associer votre réussite à la nôtre et évoluer dans un grand Groupe, leader de l'industrie automobile, adressez votre candidature à Mr. Michel LOUYS Service Recrutement Cadres :
SURESNES - B.P. 302 - 92156 SURESNES CEDEX.
LYON - 129, rue Servient 69003 LYON.

rsog carrières

Société d'Etudes et de Gestion Financière
MEESCHAERT S.A. – PARIS (9ème)
Développe son équipe de

CONSEILLERS DE GESTION

(Gestion de valeurs mobilières dans une optique patrimoniale)

Après une formation étalée sur plusieurs mois, ils se verront confier une clientèle de particuliers.

Outre la charge de prospection et de développement commercial, ils assureront l'organisation, la gestion et l'adminsitration de leur fonds de commerce.

Dans le cadre de leurs activités, les missions consisteront à analyser la situation patrimoniale de chaque client, à fournir les informations légales et fiscales sur la gestion des valeurs mobilières, à personnaliser les placements.

Ces postes exigent des candidats à fort potentiel, diplômés de l'enseignement supérieur (HEC, SUP. de CO., IEP ou équivalent), possédant «l'esprit entrepreneur» et le sens aigu du service, et pouvant se prévaloir d'une première expérience réussie.

Les postes offrent de larges perspectives d'avenir et une rémunération motivante pour candidats de valeur.
Envoyer lettre de motivation + CV + photo et prétentions s/réf. BCM à :

B. CEYROLLE CONSULTANT
Ordis 10, rue Auber - 75009 PARIS

Filiale Comité Interprofessionnel du Logement
(1 % LOGEMENT)
RECHERCHE UN

CADRE FONCIER

SA MISSION :
- rechercher terrains à bâtir pour opérations groupées (collectifs ou individuels) ;
- établir le bilan financier prévisionnel.

SES QUALITÉS :
- bonne présentation ;
- sens des contacts - Négociateur ;
- esprit d'équipe ;
- persévérant, organisé.

SES COMPÉTENCES :
- connaissance du marché foncier ;
- droit immobilier et urbanisme ;
- financement 1 %, PLA, PAP, PC.

Expérience précédente réussie indispensable.

Candidat provenant d'un C.I.L. ou d'une Société d'Aménagement apprécié.

Adresser C.V. manuscrit et photo s/n° 8.520, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS, qui transmettra.

Directeur général PMI

Cette entreprise industrielle a un fort potentiel exportateur. Ses atouts : à la fois un savoir-faire reposant sur une longue expérience et une capacité à innover techniquement. Ceci lui permet de mettre sur le marché international des machines répondant à une demande appelée à croître considérablement.

Le P.D.G. actuel, proche des actionnaires, compte à partir de 82 conserver uniquement la présidence de cette société et en laisser la direction générale à un dirigeant expérimenté, ingénieur de formation mais plus homme de marketing et de gestion que nécessairement technicien car il sera entouré d'une équipe solide au plan de la production et de la conduite des hommes.

Vous comprendrez que pour des raisons évidentes de confidentialité il ne soit pas possible d'en dire plus dans cette annonce quant au C.A de l'entreprise, son effectif et la région de France où elle se trouve implantée. Sachez seulement que celle-ci est très agréable. Si vous êtes intéressé par cette direction générale à prendre dès septembre, adressez rapidement, sous référence 1813 M un dossier de candidature à Claude Egnell.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS.

Compagnie Générale de Géophysique

Une des premières sociétés mondiales de Géophysique appliquée à la recherche minière et pétrolière

recherche

INFORMATICIENS

GRANDES ECOLES
(SUPELEC, ENSI, INSA...)

Pour programmation scientifique et microprogrammation.

Envoyer C.V. à C.G.G., 6, rue Galvani 91301 MASSY



UNE GRANDE ENTREPRISE DE DISTRIBUTION
recherche

UN ORGANISATEUR

PARIS

Pour assister le Directeur de l'Organisation et de l'Informatique, ainsi que le Responsable de l'Organisation de cette société, nous recherchons un ORGANISATEUR.

En contact permanent avec les utilisateurs (logistique, études, informatique, formation), il analysera leurs besoins, proposera des solutions et mettra en place les nouvelles méthodes préconisées.

Le candidat, de formation scientifique supérieure, sera débutant ou aura 2 à *3 ans d'expérience soit dans un cabinet d'organisation, soit dans le service de* contrôle de gestion d'une grande entreprise.

Ecrire sous référence 212 M à A.L. CONSEIL,
24, rue Murillo, 75008 PARIS
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

Importante Société française de Parfums
PARIS

180.000 + Contrôleur de gestion confirmé

Rattaché à la Direction Générale pour

Assurer le contrôle budgétaire de l'entreprise (plans et budgets - études de rentabilité des projets d'investissements - prévisions financières mensuelles - analyses et commentaires des résultats, etc...).

Expérience similaire réussie de 5 ans minimum dans une société à vocation internationale à justifier.

Bonnes connaissances des techniques informatiques et de la comptabilité anglo-saxonne.

Formation commerciale supérieure HEC, ESSEC, SUP de Co - option finance/comptabilité exigée.

Rémunération évolutive liée à l'acquis professionnel du candidat.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé sous réf. 20806 à

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly

PARIS - LONDRES - GENEVE - MADRID - MILAN

---

responsable du conditionnement



POMONA

Bien que notre activité soit le négoce, (nous sommes l'un des premiers groupes français de distribution de produits frais alimentaires, 3,5 milliards de CA), notre organisation en matière de distribution est industrielle (40 établissements - 3.500 personnes) ; voici pourquoi nous souhaitons *recruter un ingénieur pour prendre en charge* la fonction conditionnement au sein de la direction de la distribution physique. Ce nouveau collaborateur, en position fonctionnelle par rapport aux Directeurs d'établissement, a pour mission de veiller à la bonne organisation des unités de conditionnement et au maintien d'un niveau de productivité performant, de mettre en œuvre des systèmes d'organisation ou des matériels permettant de répondre à la demande des clients, de gérer le budget d'équipement. Il est étroitement associé à la définition de la politique de distribution physique. Nous souhaitons confier ce poste à un ingénieur ayant 3 ou 4 ans d'expérience soit dans la fonction conditionnement, soit dans la fonction organisation industrielle, acquise dans une entreprise de produits de grande consommation. Ce poste est à pourvoir à PARIS, *mais implique de fréquents déplacements de courte* durée en province.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 66281 M à notre conseil
61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS. Tél. : 742.58.20.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

INGENIERIE FINANCIERE

Ce puissant groupe financier connaît le taux d'accroissement le plus élevé de sa branche d'activité. Au sein de sa direction financière, le service investissements et placements immobiliers est particulièrement actif. Il etoffe son équipe légère et efficace, et recherche un jeune cadre financier de haut niveau.

Sous l'autorité de son Chef de Service, il est responsable d'un certain nombre de missions. Principalement, il assure le suivi financier des filiales et participations. En contact étroit avec leurs responsables financiers, et au delà du contrôle de gestion, il les assiste pour des montages financiers et juridiques... Par ailleurs, il mène toutes études et toutes négociations d'opérations financières concernant le secteur immobilier *industriel, commercial et locatif*.
Enfin, il conseille et suit la politique immobilière des filiales étrangères.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste évolutif un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ECOFI...) justifiant de quelques années d'expérience dans une direction financière traitant de problèmes de holdings, de négociations d'investissements... L'expérience immobilière n'est pas indispensable, mais il doit en avoir le goût.

Merci d'adresser CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 7410 C. à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

media-system

IMPORTANTE INSTITUTION FINANCIERE
recherche pour
son Service ACTION COMMERCIALE

DES ANIMATEURS CONSULTANTS

Diplômés de l'enseignement supérieur.

Possédant une expérience bancaire, financière et/ou d'action commerciale.

Ils devront après formation adaptée :
- animer les séminaires de formation commerciale
- assister les cadres commerciaux dans leurs actions de formation
- entrainer et organiser les équipes commerciales
- participer aux opérations et campagnes promotionnelles
- participer à la mise en place de nouvelles structures de formation.

Adresser C.V., photo, salaire actuel et prétent. à No 98.884, CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ST Médard orfèvres

Nous sommes la filiale française d'un groupe multinational d'origine anglo-saxonne. Nous fabriquons et commercialisons des produits d'orfèvrerie de haut de gamme jouisssant d'une bonne image de marque.

Souhaitant développer notre activité à l'étranger, principalement sur l'Europe et le Moyen-Orient nous recherchons un

JEUNE RESPONSABLE EXPORT

Basé à Paris et voyageant environ 60 % de son temps, il sera chargé de développer l'activité export sur le plan commercial tout en supervisant les problèmes administratifs en découlant (formalités douanières etc...).
Pour ce poste il est exigé une formation supérieure commerciale, une expérience de 3 à 5 ans minimum de la vente de *produits de grande consommation* à l'export et une parfaite maîtrise de la langue anglaise.
Une expérience de la vente de produits de luxe à l'export et la connaissance d'une seconde langue étrangère constitueraient des atouts supplémentaires.

Prière d'adresser un dossier complet de candidature en mentionnant votre niveau actuel de rémunération, sous la référence JRE. à :

SAINT-MEDARD ORFEVRES
Service du personnel 5 rue Froissart
75003 Paris

média-system

Ingénieur Informaticien débutant

La Banque Populaire Région Sud de Paris (BICS) recrute pour renforcer son équipe d'études informatiques un jeune Ingénieur débutant.

Il participera au développement du plan informatique comprenant :
- l'installation d'un équipement BURROUGHS 6900 bi-processeur,
- la création d'une base de données intégrant toutes les informations de la banque,
- la mise en place du réseau de télé-traitement.

Le candidat, débutant, sera diplômé d'une Ecole d'Informatique (ENSEEIHT, ENSIMAG, INSA ou équivalent).

Lieu de travail : Morangis (91).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à



BICS
Direction du Personnel
55, Avenue Aristide Briand
92120 MONTROUGE

MEDIAPA

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

DIRECTEUR COMMERCIAL

Jean Weil — PARIS

avec un effectif de 230 personnes et un C.A. de 60M. dont 50% réalisés à l'exportation est le leader européen dans son créneau (accessoires destinés à la chaussure et à la maroquinerie).

En raison du développement rapide de l'entreprise, notre PDG crée le poste de directeur commercial.

Dans un premier temps, son rôle est de dynamiser le réseau existant et d'animer la structure commerciale — chef des ventes France, — chef des vente administration export, — représentants et agents.

Par son action permanente sur le terrain, il contribue à resserrer les liens entre le siège et le réseau et à développer nos ventes notamment à l'export. Par la suite, il participera à l'élaboration de notre stratégie de développement et influencera l'évolution de nos produits et de nos marchés.

Ce poste convient à un homme plutôt jeune, doté d'une formation supérieure, et justifiant d'une expérience de vente (5 à 10 ans) acquise auprès d'une clientèle d'industriels et de grossistes.

Si vous avez un tempérament d'animateur, des qualités de goût et de pragmatisme ainsi que le désir de compter dans une entreprise à taille humaine, si vous avez une bonne maîtrise de l'anglais et si possible d'une autre langue, si voyager à 50% de votre temps ne vous rebute pas, alors n'hésitez pas à envoyer votre CV détaillé, photo et dernier salaire sous référence M/301/A à

Jean Paul VELLA CONSEIL
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris
Téléphone : 294.03.58
qui garantit la confidentialité



IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Diplômé Gde École (X, ECP, Mines...)

Poste d'avenir pour candidat ayant le sens des relations humaines et des responsabilités.

Env. C.V. Manuscrit sous réf. 26 à :
EUROMEDIA 48, rue de Provence 75009 PARIS.

jeunes cadres financiers HF

Vous avez une formation supérieure (HEC - ESSEC - Sup de Co - Sc. Po - etc.) et de solides motivations pour faire une carrière financière confortées par un ou deux ans d'expérience dans l'immobilier, la banque ou l'audit.

Venez rejoindre la direction financière d'une importante société de promotion et de gestion immobilières (1900 personnes - 16 directions régionales).

Au sein d'une équipe de haut niveau, vous acquérez une formation en analyse et montages financiers, très vite apportez votre assistance aux directions régionales, représentez la direction financière dans les instances de décision (internes, externes) et participez à la réflexion sur la doctrine financière.

Ces postes, basés à Paris, sont « des passages obligés » vous permettant d'accéder à terme à des responsabilités plus opérationnelles en direction régionale.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 3960 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES
MEMBRE DE SYNTEC

responsable "transport"
produits alimentaires

Nous sommes une importante entreprise française de distribution de produits alimentaires ; nous créons le poste de responsable "transport" au sein de notre division distribution physique. Il s'agit pour ce nouveau collaborateur de prendre en charge l'organisation et la gestion de la fonction transport (500.000 tonnes de produits transportés par an) ; ses décisions s'appuient sur l'analyse de la valeur ajoutée par le transport sur toute la chaîne de distribution, tant au niveau international que national ; il définit, à chaque stade, les techniques appropriées, et les met en œuvre ; il conseille la direction du groupe dans les grandes options ; il gère le matériel et les équipements (1.200 véhicules). Ce poste convient à un jeune ingénieur ayant acquis quelques années d'expérience de la fonction transport, au sein d'une entreprise industrielle ou de distribution, ou chez un transporteur international. Le poste est à pourvoir à PARIS, mais implique des déplacements fréquents, de courte durée.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 59081 M à notre conseil
61, boulevard Haussmann 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

développer la clientèle PME d'une banque privée

Banque privée en forte expansion, nous avons le souci de rendre toujours un meilleur service à notre clientèle.

Dans ce contexte, nous recherchons deux collaborateurs qui vont rejoindre notre équipe commerciale et seront chargés de développer nos produits et nos services (aides aux investissements, financements spéciaux, etc...) auprès de PME.

Basés à Paris, leur activité s'exercera à 50 % sur la région parisienne et 50 % en province.

Ce poste est ouvert à des hommes ou des femmes de formation commerciale supérieure, intéressés par la banque et les finances et ayant acquis une première expérience commerciale dans ce domaine.

La rémunération fixe importante s'accompagne de nombreux avantages.
Notre croissance nous amène à avoir des structures particulièrement souples : nos collaborateurs ont de réelles ouvertures pour l'avenir.

Elisabeth Greff vous en parlera plus longuement. Merci de lui envoyer vos candidatures, sous réf. M 617 à Key Men, 23 rue d'Anjou
75008 Paris.
Téléphone : 266-30-47.

KEY MEN — média-system

UNE GRANDE BANQUE NATIONALE
recherche

JURISTE HF

Lieu de travail : PARIS

Le candidat devra :
- Avoir au minimum une licence ou maîtrise de droit privé.
- Être au fait de la pratique des sûretés, de préférence en matière bancaire, par une expérience de quelques années acquise dans une banque, un établissement financier et/ou une étude de notaire.

Une très bonne connaissance de l'anglais sera appréciée.

Il lui sera proposé, au sein d'un service en pleine évolution :
- De participer à la mise au point de dossiers de garanties, variés et complexes.
- De travailler à des études de fond sur la matière des sûretés en liaison avec les différentes Directions de l'Établissement et les organismes professionnels.

*Ecrire avec curriculum vitae et prétentions sous réf. 17998 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES*

Jeune Informaticien HF

Diplômé d'un institut universitaire ou d'une école d'ingénieurs (IDN, ENSI, ENSHEIT), vous avez acquis une première expérience dans une fonction technique ou étude, et vous souhaitez diversifier et étendre celle-ci dans un contexte évolutif.

Leader français de la distribution pharmaceutique, nous vous offrons de venir assister au sein de la Direction exploitation, le système temps réel CICS, sur le plan HARDWARE, SOFTWARE, et applications. Vous aurez également pour tâche, de développer de nouvelles méthodes, d'optimiser les performances des systèmes et la fiabilité des traitements.

L'avenir de cette fonction «support» est ouvert à moyen terme sur des responsabilités au sein d'une des équipes projets ou système et sera préparé dans l'immédiat par une formation soutenue, effectuée dans les services utilisateurs du système temps réel.

Le salaire proposé sera fonction de l'expérience et est susceptible d'attirer les meilleurs éléments.

Si vous êtes intéressé écrivez à notre Conseil en précisant la référence JM6.

Toutes les candidatures seront examinées avec la plus grande attention.



INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, Bd Raspail - 75006 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

UBAF

UNION DE BANQUES ARABES ET FRANCAISES
4, rue Ancelle — 92200 NEUILLY SUR SEINE
recherche pour son département
COMMERCE INTERNATIONAL

CADRE BANCAIRE

- ayant quelques années d'exploitation auprès d'une clientèle exportatrice,
- connaissance souhaitable des techniques de financement export,
- goût de la compétition commereiale,
- anglais indispensable.

Ce cadre se verra confier un portefeuille composé de grandes sociétés françaises exportatrices. Il aura pour mission : la prospection de cette clientèle et la réalisation des financements de ses grands projets.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à
La Direction du Personnel.

SOCIETE DE MAGASINS
recrute

ASSISTANTE D'ACHATS

Confection féminine

Il faut avoir :
- au moins 2 ans d'expérience dans les achats d'articles textiles,
- un sens du stylisme, afin d'adapter à nos besoins les modèles proposés par les fabricants,
- une excellente présentation et aimer travailler en équipe,
- parler au moins une langue étrangère.

ANIMATRICE DES VENTES

Chargée de la direction d'un groupe de plusieurs magasins de confection féminine.

Il faut avoir :
- au moins 4 à 5 ans d'expérience dans l'animation d'un ou plusieurs magasins spécialisés dans la confection féminine,
- un bon sens du recrutement, du commandement et de la formation du personnel de vente,
- du goût pour la présentation d'une collection de confection féminine importante et pour la mise en valeur des articles en promotion,
- la faculté de suggérer aux acheteuses des améliorations constantes dans le choix et la gamme des produits,
- le sens de la gestion des stocks.

Ces deux postes s'adressent à des jeunes femmes ayant au minimum 25 ans, dont la situation pourra se développer en fonction des résultats dans une société en plein développement.
Lieu de travail : PARIS
Déplacements à prévoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 2705
à P. LICHAU S.A. — BP 220 — 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra



Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique, premier constructeur mondial de réseaux de transmissions de données, réalisateur de logiciels dans des domaines d'applications variées, recherche

ingénieurs logiciels

débutants et 2 à 3 ans expérience
Formation Grande Ecole

Ils interviendront suivant leurs affinités ou leur expérience dans des projets faisant appel aux techniques de :
- commutation de message,
- réseaux de transmission de données par paquet,
- applications temps réel,
- gestion transactionnelle,
- bases de données et logiciels de base.

Le développement actuel de l'entreprise offre de réelles opportunités de carrière.

Envoyer C.V. sous référence 040 LM
SESA - Direction du Personnel, 30, quai de Dion-Bouton, 92806 PUTEAUX.

jeune diplômé école de commerce

recherché par le Directeur de la Division Outillage et Métrologie de la Société

STOKVIS

- Dans l'immédiat, ce jeune cadre maîtrisant bien l'anglais et si possible l'allemand prendra en charge la responsabilité de certains produits de la Division.
- Progressivement, il assistera le Directeur dans l'organisation et l'animation de la Division, ainsi que dans les négociations avec les fournisseurs en France et à l'étranger.
- De larges possibilités d'évolution de carrière existent pour un candidat dynamique, motivé par la commercialisation de produits industriels et ayant de réelles aptitudes à la négociation.
- La rémunération sera fonction de la réussite dans le poste.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite sous référence 1010-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Un battant international

Détecter les affaires, les faire sortir en étant sûr qu'elles seront ensuite traitées à la plus grande satisfaction du client, quelle tranquille assurance cela donne à l'ingénieur technico-commercial passionné par son métier.

Vivre dans une structure légère tout en appartenant à un groupe international dont la réputation n'est plus à faire, tant au plan du know how que de la solidité, quel cadre propice pour un homme autonome et dynamique désireux de donner libre cours à son esprit d'initiative.

Rester très proche de la technique, en dialogue constant tant dans la maison que sur le terrain avec les spécialistes, avoir le sentiment de contribuer à l'innovation technologique et le vivre réellement, n'est-ce pas ce à quoi aspire tout ingénieur passé au commercial ?

Et si l'on aime la mer et les bateaux, savoir que tout ce que l'on traitera touchera de plus ou moins près à l'activité portuaire ...

Alors c'est très rapidement que l'on se proposera d'examiner l'opportunité qu'il y aurait à entrer dans cette société internationale qui a l'avantage de fonctionner comme une PME, en écrivant sous réf. 1815 M à Claude Eguell.

CLEAS

6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS.

Responsable des Affaires Internationales



Le Groupe Drouot est un des tout premiers groupes d'assurances français. Son chiffre d'affaires a connu une progression de près de 18 % en 1980 plaçant cette société en tête des entreprises de son secteur.

Le Groupe Drouot recherche aujourd'hui son responsable des Affaires Internationales. Il dépendra du Directeur de la Branche Groupe au sein de la Direction de l'Exploitation. Sa mission principale est d'assurer sur le marché des sociétés multinationales le développement du chiffre d'affaires de la branche groupe (régimes de prévoyance et de retraite) dans le cadre des accords conclus avec le réseau I.G.P., 1er réseau mondial.

La réalisation des Affaires Internationales s'inscrit dans un double contexte international et national sur le marché des sociétés multinationales françaises et des filiales en France de sociétés étrangères.

Le candidat que nous recherchons a 30 ans minimum. Il est de formation supérieure commerciale/gestion ou ingénieur + MBA et parle couramment anglais. Il aura obligatoirement une première expérience de la vente de services aux entreprises et de ce fait de la négociation à haut niveau. Son intégration fera l'objet de soins attentifs. La rémunération sera fonction de l'expérience.

Enfin nous souhaitons trouver en lui un potentiel susceptible d'évoluer au sein de la société.

Jean-Louis Mutte vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous la référence 255/1 LM à

Beckwell
9, rue Beaujon 75008 PARIS
Amsterdam, Francfort, Hambourg, Londres, Los Angeles, New York, Paris

MEDIA PA

THOMSON-CSF

CENTRE ÉLECTRONIQUE DE SARTROUVILLE
situé en banlieue Nord-Ouest,
recherche

■ INGENIEUR ELECTRONICIEN
SUPELEC - ENSEEIHT - ENSERG - ISEP
Il sera chargé de développements sur matériels nouveaux (radars de surveillance, télépointeurs, matériels de maintenance). (Réf.ST)

■ INGENIEUR METHODES CONTROLE ELECTRIQUE
Formation radio-électrique de niveau ESE ou équivalent.
Il sera chargé de la mise au point des moyens de contrôle automatique d'interconnexion et des composants sur cartes imprimées câblées. (Réf.SOC)

■ INGENIEUR GENERALISTE OU MECANICIEN CONFIRME
Il assurera le suivi et la mise en production d'une unité de fabrication à l'étranger, des déplacements de courte durée sont à prévoir. (Réf.SF)

■ INGENIEUR MECANICIEN
Il prendra la responsabilité d'affaires au niveau d'un bureau d'études et aura à résoudre des problèmes ponctuels liés à l'informatisation. (Réf.SIE)

■ INGENIEUR ELECTRONICIEN D'APPROVISIONNEMENT CONFIRME
Il sera chargé de l'assistance et des relations techniques d'achats et devra participer à des négociations. (Réf.SAA)

■ CADRE COORDINATION D'AFFAIRES CONFIRME
Connaissant la production de matériels électroniques, la logique PERT et l'utilisation de l'informatique.
Il devra assurer le suivi des affaires confiées. (Réf.SIL)

Ces postes offrent la possibilité de promotion et une ouverture sur de larges responsabilités humaines. Anglais souhaité.

Adresser C.V. détaillé + photo + prétentions en précisant la référence du poste au :
Service Emploi — 17 Quai Pierre Brunel
78500 SARTROUVILLE.

Chef comptable Société commerciale

La Société en constante progression depuis 1974, filiale française d'un important groupe international leader dans son domaine, recherche son nouveau Chef Comptable.

En relation directe avec la Direction, il assure l'animation et le contrôle de son équipe, s'implique personnellement dans le suivi de la trésorerie, le contrôle des stocks, le règlement des litiges importants, l'élaboration et le suivi des budgets prévisionnels.

Cette fonction peut être confiée à un homme jeune possédant une bonne formation comptable (BP, BTS, DECS) et ayant une expérience probante vécue dans une société à vocation commerciale. Le développement prévu de l'entreprise permet d'envisager une évolution des responsabilités.

La rémunération est de l'ordre de 130 000F l'an.
Lieu de travail : Est de Paris.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser rapidement leur dossier sous réf. CC 690 M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

JOURDAN

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche

L'ADJOINT DU RESPONSABLE LOGISTIQUE

PARIS **135.000 +**

Le Responsable Logistique de cette société, transportant 100 millions de tonnes de produits de grande consommation par an, recherche son Adjoint.

Il devra participer et (ou) prendre la responsabilité des projets de restructuration des dépôts existants.

Le candidat, de formation supérieure (Centrale, Arts et Métiers...) aura obligatoirement de bonnes connaissances en matière de techniques de manutention et de stockage.

Ecrire sous référence 211 M à A.L. CONSEIL,
24, rue Murillo, 75008 PARIS
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

---

ingénieur technico-commercial

Société française filiale du leader mondial dans le domaine des additifs pour lubrifiants cherche dans le cadre de son expansion un Ingénieur Technico-commercial.

Il aura pour mission chez les clients qui lui seront confiés :
- **DE NEGOCIER** à tous les niveaux de décision,
- **D'ANALYSER** leurs besoins en lubrifiants,
- **D'ETABLIR** les programmes à réaliser et de concrétiser la vente.

Pour réussir dans ce poste, il est nécessaire d'avoir au minimum 32 ans, une formation d'ingénieur (chimique, mécanique ou construction navale) et un anglais courant. La connaissance du graissage et de la lubrification et une certaine expérience de la vente sont des atouts supplémentaires.

Ce poste basé à Paris peut évoluer à moyen terme vers une fonction d'animation.

La rémunération : fixe + prime + voiture + frais réels dépend de la valeur du candidat.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + rémunération actuelle sous référence 20-M à I.C.A. qui transmettra. Discrétion totale et réponse assurées.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



Recherche pour son
SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

JURISTE D'ENTREPRISE

LICENCIE EN DROIT

Plus particulièrement, chargé des questions immobilières, droit des Sociétés et Affaires de contentieux.

Agé de 30 ans environ, vous avez acquis une première expérience en Entreprise, vous parlez anglais et êtes disponible immédiatement.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à

Service Recrutement
29, rue de Lisbonne
75008 PARIS

MAZDA

Nous appartenons à l'un des premiers groupes pharmaceutiques français disposant d'un Centre de Recherche très important à Paris pour lequel nous cherchons un

JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN

Intégré à l'équipe de biostatistique, équipée d'un HP1000, vous participerez au développement de nouvelles Bases de Données et de logiciels en FORTRAN pour la gestion et l'analyse scientifique des résultats provenant d'études cliniques.

De préférence diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs ou bénéficiant d'une formation scientifique équivalente, vous avez au moins deux ans d'expérience en Informatique dont un an minimum en Informatique Scientifique.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 4500, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION 49, av. de l'Opera 75002 Paris

G&M

IMPORTANTE SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICES IMMOBILIERS
recherche pour son
DEPARTEMENT JURIDIQUE

UN CADRE EXPERIMENTE

Titulaire d'une licence ou d'une maîtrise de droit privé, il devra avoir une bonne connaissance du droit des sociétés car il aura à assumer des tâches relevant d'un secrétariat général (assemblées, conseils, opérations diverses).

Il sera également appelé à prendre en charge des dossiers contentieux de toute nature, mais le plus généralement liés à des litiges de construction.

Il jouera enfin un rôle de conseil auprès des unités opérationnelles sur des problèmes juridiques variés.

Ancien clerc de notaire ou ancien avocat apprécié.

Contrat à durée déterminée de 6 mois renouvelable, et éventuellement *susceptible de déboucher sur un contrat de travail à durée déterminée.*

Adresser C.V. photo et prétentions sous référence 99027 à
CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE PROMOTION IMMOBILIERE
recherche un

chef de programmes

Le poste conviendrait à un candidat ayant acquis une expérience de plusieurs années *dans le montage et le suivi* d'opérations de promotion justifiant de solides connaissances pratiques en matière de financement aidé et de gestion financière de programmes immobiliers.

Collaborateur direct du responsable de département, il participera également au développement des opérations et à la recherche foncière.

Envoyer C.V. et photo à SEFRI CIME
Tour Maine-Montparnasse
33, avenue du Maine
75755 Paris Cedex 15



E.D.F.

Direction des études et recherches
recrute
pour son centre de CLAMART

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Débutant ou possédant quelques années d'expérience.
- *Diplômé : ESIEE, ENSEA ou équivalent.*
- Connaissances pratiques approfondies en électronique analogique et en électrotechnique exigées.
- Formation possible à la micro-informatique.

Pour études et réalisations dans les domaines suivants :
- Télécommande.
- Transmission de données.
- Micro-informatique.

Travail au sein d'une équipe jeune et dynamique,

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
M. Jean-Louis BERGEROT, département CEG,
E.D.F. - D.E.R.
1, av. du Général-de-Gaulle, 92141 CLAMART CEDEX.

IMPORTANTE
SOCIETE INTERNATIONALE
DE TRAVAUX PUBLICS

Totalement réalisé à l'exportation notre chiffre d'affaires est de 1,7 milliard de francs.

Nous gérons un personnel extrêmement varié dont 750 expatriés de tous niveaux travaillant dans le monde entier.

Pour faire face à la reprise très vive de nos activités, nous souhaitons renforcer notre équipe Personnel et élargir son champ d'action.

Pour cela nous recherchons notre futur

CHEF DU PERSONNEL SIEGE

Vous avez entre 28 et 32 ans, de formation supérieure (D.E.S. Droit ou Sc. Eco., Sciences Po., Sup de Co., C.I.F.F.O.P.). Vous pouvez faire état d'une très solide pratique de la gestion administrative du personnel et de ses applications informatiques (tableau de bord social - outils de gestion prévisionnelle, statistiques...).

Mais surtout vous souhaitez rapidement prendre en main tous les aspects de la gestion du personnel d'un établissement.

C'est ce que nous vous proposons pour notre Siege Social de Paris (350 personnes), pourvu que vous ayez une personnalité affirmée, un esprit ouvert, le goût de l'initiative et un anglais correct.

Des perspectives d'évolution de carrière sont possibles dans le Groupe pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. et photo sous réf. 5394 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



attaché commercial

160.000 F.

BORG WARNER Chemicals recherche, à la suite d'une promotion intervenue dans sa filiale française, un cadre commercial jeune pour renforcer la présence de la Société sur le marché français et assumer quelques missions en Espagne.

La responsabilité d'une ligne de produits spéciaux implique une bonne connaissance des polymères, et surtout des additifs et des compounds PVC, acquise par 3 à 5 ans d'activité commerciale dans ce secteur.

Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire, la connaissance de l'espagnol serait en outre très appréciée.

Les perspectives d'évolution dans notre groupe sont de nature à intéresser une personnalité de valeur.

Le poste basé à Paris comprend 60 % du temps en déplacements. La Société fournit une voiture, la rémunération se compose d'un salaire fixe + frais.

Merci d'adresser votre CV + photo + rémunération actuelle sous la référence 855 M à :

HORACE conseil
97, rue de Richelieu 75002 PARIS
CSNCR

LE CENTRE DE FORMATION
ASTER INFORMATIQUE
recherche

DE FUTURS ANALYSTES PROGRAMMEURS

Qui à l'issue d'une formation privée très complète (Cobol, Basic, télétraitement) de quatre mois, se verront proposer un poste au sein de la société ou d'entreprises clientes.

Bac + 2 minimum.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et disponibilité au responsable de la formation CABINET ASTER INFORMATIQUE, 121, rue de Tocqueville, 75017 Paris.
Tél. 380-36-47.

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
Banlieue Sud de Paris, recherche

ASSISTANT SERVICE DU PERSONNEL

Il sera plus particulièrement chargé du recrutement du personnel (dont scientifiques de haut niveau). Assurera également gestion des stagiaires, suivi des effectifs.

Expérience nécessaire dans fonction analogue et bonne culture scientifique requises.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé précisant expérience, photo et prétentions sous RÉFÉR. 1401 à n° 98.965 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01.

LE PRÉSIDENT
recherche

UN ADJOINT DIRECT

Mission :
- Contrôle de gestion et supervision de techniciens comptables.
- Bonnes connaissances comptables des problèmes sociaux, juridiques et fiscaux des petites entreprises.

Expérience cabinet d'expertise très appréciée.

Envoyer curriculum vitae et prétentions de rémunération au Service du Personnel à :
FICOGEST, 149, avenue de Wagram, 75017 PARIS.

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
(Banlieue Nord)
recherche

ingénieurs et techniciens

Pour installations et maintenance de matériels évolués (systèmes informatisés temps réel utilisant des mini-ordinateurs et des processeurs spécialisés).

Formation :
- soit Ecoles d'Ingénieurs
- soit DUT ou BTS électronique.

Première expérience souhaitée.

Connaissances en mécanique et en électrotechnique nécessaires.

Déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous No 98.853 à CONTESSE Publicité, 20, Av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



Compagnie Générale de Géophysique

Une des premières sociétés mondiales de Géophysique appliquée à la recherche pétrolière et minière

recherche pour sa
DIRECTION JURIDIQUE
à son Siège Social de MASSY

JURISTE

LICENCE EN DROIT OU MAITRISE

qui serait plus spécialement chargé de la gestion juridique des Sociétés du Groupe (Droit des Sociétés) mais participerait également aux autres activités juridiques.

Expérience confirmée dans société importante ou cabinet juridique.

Connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V., photo et prétentions à C.G.G. 6, rue Galvani 91301 MASSY

AMBASSADE des ETATS-UNIS
recherche

ASSISTANT/ PUPITREUR

pour démarrage mini Wang VS, réseau 25 Terminaux.
- niveau Bac ou équivalent
- anglais nécessaire
- 2 ans expérience
- connaissance matériel Wang ou formation assurée
- connaissance TP
- horaires normaux
- libre rapidement.

Adresser C.V., photo et prétentions s/n° 887.890 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Société d'investissement immobilier, filiale d'une Banque nationale recherche

JEUNE COLLABORATEUR

(débutant)
Attaché à la Direction commerciale pour l'étude des dossiers d'investissement.

Poste à pourvoir le 1er septembre 1981.

Licencié en droit ou en sciences économiques ou diplômé d'une Ecole supérieure de commerce. Dégagé des O.M.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à n° 98554 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Parfums

Van Cleef & Arpels

L'homme du marketing

Nous sommes l'un des plus grands noms de la Parfumerie de Luxe, rattachés à un puissant groupe français.

Notre succès international est le témoignage d'une exceptionnelle réussite.

Nous recherchons l'Homme du Marketing qui saura directement auprès de la Direction Générale, et dans une structure réduite d'hommes de qualité, prendre en charge tous les aspects de la fonction.

Il s'agit en effet de conceptualiser une doctrine, de participer à la construction de l'approche stratégique, de bâtir la politique publi-promotionnelle, d'assurer la liaison usine, d'harmoniser la production à la demande des marchés, de construire des outils d'analyse marchés/résultats/concurrence, et de perfectionner les tableaux de bord nécessaires.

Cette fonction peut aller à un homme jeune, de bon niveau, justifiant d'une expérience remarquablement réussie dans le secteur Parfumerie de Luxe. Une forte culture commerciale, une première expérience internationale, une parfaite maîtrise de l'anglais, de bonnes qualités de négociateur, une grande faculté de représentation sont certaines de nos exigences.

Nous porterons une grande attention au potentiel, à l'esprit d'entreprise, en un mot aux qualités d'homme.

Jean Bousser vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature en précisant la rémunération souhaitée, sous référence B2151M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

BANQUE DE 1er PLAN

recherche
pour son Bureau d'études informatique à Paris

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

ayant quelques années d'expérience sur I.B.M.

Le candidat retenu aura une bonne connaissance des langages COBOL et DL1 et sera titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur d'informatique (DUT ou maîtrise d'informatique).

Écrire avec C.V., photo et prétentions s/n° T 027293 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GROUPE BANCAIRE HOLLANDAIS

recherche
pour sa filiale à PARIS

GRADE

Service étranger

- Anglais indispensable
- Expérience des opérations d'import-export, Credocs, contrôle des changes, relations clientèle.

Prendre rendez-vous en téléphonant au 261.69.91.

N.M.B. BANQUE -(FRANCE)

STÉ DISTRIBUTEUR COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
recherche

2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

(niveau BTS — voiture de société)

2 VENDEURS SÉDENTAIRES

Expérience commerciale souhaitée pour ces 2 postes.

Envoyer C.V. + photo à P. LANGLOIS Société P.E.P. 4, rue Barthélemy, 92120 MONTROUGE.

CADRE

BILINGUE ANGLAIS
pour P.M.I. française 60 % export, leader mondial sur marché plein expansion
POSTE : CHEF SERVICE ADMINISTRATIF VENTES
chargé traitement commandes liaison usines. Gestion commerciale et publicité
5 ans expér. poste similaire.
Libre rapidement
Adr. C.V. + photo avec prét. AMP sous réf. 3012/JN 40, rue Olivier-de-Serres PARIS-15e qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'IMPORTATION représentant exclusif matériel de régulation composants pour industrie du froid ou de la climatisation et des pompes à chaleur. Isolants thermiques recherche

INGÉNIEUR

IFFI, TS ou assimilé

ou TECHNICO-CIAL

DE BON NIVEAU
Expérience commerciale
Animat. équipe de vente
Anglais ou Allemand sous.
Paris et courts déplacements province.
Adresser C.V. photo et demande de R.V. M. STEFANNI, Sté C.E.V.M.I., 15, avenue Paul-Doumer, 75016 PARIS.

FILIALE FRANÇAISE D'UNE IMPORTANTE BRASSERIE BELGE
engage

2 DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

Les candidats devraient si possible être déjà introduits en clientèle cafés et entrepositaires de Paris et environs.
Niveau baccalauréat souhaité. Age minimum 25 ans.
Bonne rémunération (fixe, primes, avantages).
Statut V.R.P. - Remboursement des frais. Formation assurée par la firme.

Les candidats adresseront un curriculum vitae sous numéro 6635 de l'agence Havas, 136, avenue G.-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

CARRIÈRE BANCAIRE

Vous avez acquis au cours de 5 à 8 années de carrière dans un important établissement une solide connaissance des différentes formes du risque bancaire.

Nous vous proposons d'intégrer notre équipe d'inspection dont l'une des missions prioritaires est d'apprécier la qualité des engagements des unités de notre groupe, en France et à l'étranger.

Une réussite au sein de cette équipe débouche à moyen terme sur l'octroi d'un poste attrayant dans le réseau international d'un grand groupe.

Adressez lettre + C.V. à : R. CHASSERY ss n° 3036/JN, 110, rue du Colonel-Fabien 92160 ANTONY

ERIN

recherche
pour développement logiciel de base contrôle de processus industriels (sur mini et micro ordinateurs)

- **DES INGÉNIEURS** (Grandes Ecoles option informatique ou universitaires)
- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS** Min. DUT informatique Complément formation assuré.

Ecrire avec C.V. s/réf. 7433 à Axel Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Agence conseil en publicité
recherche son

DIRECTEUR MARKETING

En collaboration avec la direction et les services de création, il établit les stratégies publicitaires et de communication. Il prend directement en charge le media planning et les études. Diplomé HEC, ESSEC, SUP DE CO ou équivalent, il a quatre ans d'expérience dont au moins deux ans en cabinet et études ou dans le service marketing d'un gros annonceur. L'expérience de la publicité n'est pas indispensable. Le candidat retenu devra, en outre, rédiger avec aisance. *Envoyez lettre manuscrite, CV et prétentions à* H. GIBELIN 70, boulevard du Montparnasse - 75014 PARIS.

Chef de Production

Industrie Plastique

Société de fabrication (extrusion) de produits plastiques semi-ouvrés, **Banlieue Nord de Paris**, appartenant à une société allemande recherche son **Chef de Production**, ayant de bonnes connaissances d'allemand, une formation supérieure d'ingénieur ou technicien en mécanique ou électromécanique, et plusieurs années d'expérience en atelier. Connaissances de l'extrusion souhaitées.

Il dirigera et aidera une équipe de 45 personnes sur le plan humain et technique dans une ambiance de dialogue et d'efficacité.

Il assurera le bon fonctionnement de l'appareil de production et des services de maintenance.

Il travaillera en liaison avec la Direction technique de la maison-mère en RFA.

Nous vous remercions d'adresser CV + photo + lettre manuscrite sous référence 2135 à :

Deutsch-französische Unternehmensberatung klaus W. Herterich

44, rue La Boétie 75008 PARIS. Tél. : 563.49.24

interconseil

MEDIA BK

---

assistant du directeur du personnel

130.000 F ± 8 %

Industrie lourde : 1400 personnes, 4 usines dont 3 dans le Sud-Ouest, Siège Social à Bordeaux, recherche pour seconder son Directeur du Personnel dans les tâches de : gestions quotidiennes, études, application de la législation, relations sociales ..., un jeune diplômé d'études supérieures juridiques et/ou économiques (IEP, HEC, ESSEC, SUP de CO, MAITRISE de DROIT) ayant acquis au cours d'une première expérience de la fonction une solide connaissance du milieu de la production. Ce poste offre des perspectives de responsabilité et d'autonomie croissantes.

Ecrire avec C.V. explicite sous réf. O.A/DP à

CETACEP

30, av. Amiral Lemonnier 78160 Marly le Roi

Sté d'Etudes Economiques et Financières recherche

ANALYSTE FINANCIER DÉBUTANT H ou F

pour la réalisat. de produits à caract. Economique et Financier.
Formation supérieure exigée : Ecole de commerce complétée par un diplôme en économie ou ; Sciences Po ou maîtrise Sciences Eco + préparation au DECS.
Une expérience pédagogique dans un cadre universitaire serait appréciée.

ALLEMAND LU SOUHAITÉ

Env. lettre manuscr. et C.V. à :

DAFSA,
Service du Personnel
7, rue Bergère 75009 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recrute

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES
2 à 5 ans d'EXPÉRIENCE
CONNAISSANCE 6800 + EXORCISER.
APTITUDE AU COMMANDEMENT

POUR CRÉATION PROJETS INDUSTRIELS PROCESS. CONTROL-AUTOMATIQUE

FORMATION AUX TECHNIQUES DU GROUPE.
PLAN DE CARRIÈRE ASSURÉ
Avantages sociaux

RÉMUNÉRATION MOTIVANTE

Adresser C.V. détaillé sous n° 4764 à PRAIRIAL 47, rue des Tournelles 75003 PARIS, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE

proximité Saint-Lazare
recherche

COMPTABLE

Il doit posséder une formation du niveau DECS (ou au minimum un BTS Comptable) et pouvoir faire état d'environ 5 ans d'expérience dans un poste de responsabilité et d'autorité.

Après une période de formation aux techniques comptables BANCAIRES, il aura à superviser une équipe de 4 à 6 personnes au sein d'un département Comptable.

Adresser C.V., photo, prétentions, n° 31.121, PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CRICA

Importante Caisse de Retraite de Cadres recherche

assistante sociale

DIPLOMEE D'ETAT

pour développer ses activités sociales en faveur de ses retraités.

Fréquents déplacements en province.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo sous référence 7453 à Mme FACY - CRICA 13, av. Général-de-Gaulle - 92807 Puteaux Cedex.

Nous sommes une entreprise textile suisse de renommée internationale et cherchons pour la diffusion de notre collection de tissus imprimés, tissés teints et unis un

CO-RESPONSABLE POUR LA VENTE

AUPRÈS DE NOTRE CLIENTÈLE PARISIENNE

Sa tâche comprend, outre la prospection de nouveaux clients, l'entière responsabilité du suivi et la création de relations étroites avec la clientèle existante.

Nous pensons que ce poste, étroitement lié à nos produits, convient de préférence à une personne déjà en rapport direct avec notre branche et rompue aux questions touchant l'industrie textile, la confection et le sportswear.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser par écrit à M. Pierre Aubry, C/O METTLER + Cie SA, ROSENBERGSTRASSE 30, 9001 ST GALLEN (Suisse).

Recherchons
TECHNICO COMMERCIAL
- 30 ans environ.
- Formation assurée.
- Activité Nord-Ouest région parisienne.
- Diffusion produits bâtiment.
- A compter du 1er sept.
- Clientèle privée.

Tél. au 821-63-55 (poste 402).

Le Centre d'Informations Financières recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX H. ou F.
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût contact haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Rémunération importante.
Pr R.V. 553-20-00, p. 201.

---

représentation offres

SOUDOTECHNIC

SPÉCIALISTE DU SOUDAGE

vous propose un poste de

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

et un salaire de 110.000 F. + à la hauteur de vos ambitions.

SI VOUS AVEZ :
- un tempérament de vendeur, accrocheur et dynamique,
- une réelle connaissance du soudage et de la métallurgie,
- un véhicule personnel.

NOUS VOUS OFFRONS :
- un secteur exclusif,
- une gamme solide de produits spécialisés (postes à souder, électrodes, brasures, chimie...)
- une rémunération motivante (fixe + commissions + frais + primes),
- une formation continue.

Pour ce poste à pourvoir rapidement, envoyer C.V. + photo à :

SOUDOTECHNIC
11, rue Rottembourg
75012 PARIS

Un soin particulier sera accordé à chaque candidature.

SOCIÉTÉ de SERVICES Département LOGICIEL recrute

6 ANALYSTES PROGRAMMEURS

GROS ENSEMBLES I.B.M. EXPÉRIMENTÉS P.L.I. (COBOL/ASSEMBLEUR-L.C.P./L.P.T. appréciés).

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

EXPÉRIMENTÉS I.B.M.
Compétence R.P.G.
Envoyez C.V. et prétentions s/n° 4772 à PRAIRIAL 47, rue des Tournelles 75003 PARIS, qui transmettra.

Urgent Association recherche pour RÉGION PARISIENNE

ÉDUCATEUR

pour jeunes 18-25 ans et

ÉDUCATEUR-TECHNIQUE

pour jeunes 18-25 ans.
Env. C.V. s/réf. 4.139 à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

Cabinet d'Expertise Comptable et de Révision 8e arrondissement Paris recherche

ASSISTANTS

- débutants ou expérimentés,
- diplômés Etudes Supérieures,
- niveau DECS pour recrutement devant intervenir avant le 1er septembre.

Env. C.V. avec photo et prét. s/n° T 027279 M., R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche pour réalisation de traitements de signal complexes

INGENIEURS ET TECHNICIENS (BTS ou DUT)

ayant plusieurs années d'expérience en circuits numériques. Notions en informatique ou en logique programmée. Travail en équipe.

La nationalité française est exigée. Service de cars gratuit. Restaurant d'entreprise. 13, 1 mois.

Adresser CV et prétentions à LCT, BP 40 - 78141 VELIZY VILLACOUBLAY cedex.

RECHERCHONS

VENDEUSE DE QUALITÉ SPÉCIALISÉE CHAUSSURE

Libre immédiatement,
vacances sont assurées partiellement.
Présentation irréprochable.
Instruction niveau secondaire.
Minimum 5 ans d'expérience prouvée.
Salaire fixe et % élevé en rapport avec rendement.

Se présenter avec C.V., certificats légalisés et photo mercredi 27, jeudi 28 (Ascension), vendredi 29, samedi 30 mai de 14 heures à 19 heures :

François VILLON,
58, rue Bonaparte, 75006 PARIS.

Recherchons pour filiale PARIS
RESPONS. COMPTABILITÉ
niveau DECS ou équivalent ayant expérience d'au moins 3 ans, disponible immédiatement.
Adresser C.V., photos et prétentions à DARGAUD EDITEUR, réf. 1014, 12, rue Blaise-Pascal, NEUILLY 92201.

Société d'INGÉNIERIE recherche

INGÉNIEUR CONCEPTEUR

COMPÉTENCE s/SOLAR (ÉVOLUTION RAPIDE vers CHEF DE PROJETS)
Env. C.V. et prétentions s/n° 4773 à PRAIRIAL 47, rue des Tournelles 75003 PARIS, qui transmettra.

Banque internationale Place de PARIS recherche

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

ayant exercé cette fonction depuis 5 ans au moins
- Titulaire du DECS
- 10 ans d'ancienneté dans la profession bancaire
- Bonnes connaissances en informatique et fiscalité.

COLLÈGE INTERNATIONAL YVELINES
recherche

DIRECTEUR INTERNAT

(possib. couple) conviendrait à Enseignant 35 ans, minimum 5 ans expér. pédagogique, forte personnalité, dynamique, sens responsabilités, avec réf. contrôlables. Env. C.V. à A.M.P., réf. n° 2992/MI 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

SUPPORT NATIONAL

22e année
recherche

DÉLÉGUÉS

Age minimum 27 ans
Pour contacts hts niveaux.
Tél. heures bx 246-18-32.

Evolution de carrière CHEF COMPTABLE

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, salaires actuels s/n° T 027.294 M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

DEMANDES D'EMPLOIS

HEC, 53 ans, spécialiste
COMMERCE INTERNATIONAL
allemand, anglais courants, création et animation réseau export, habitué négociations niveau élevé disponibilité totale pour voyager cherche poste responsabilité, seconder PDG ou D.G. de P.M.E.
ou écrire agence HAVAS Boîte Postale 35, 59005 LILLE Cedex sous référence 29823, qui transm.

H., 38 ans, Doct. ès Sc. Chimie 1974 + 3 a. enseign. en coopé dem. réinsér. rég. Paris de emploi caract. admin. Rémun. à négoc. Ecrire s/nº 3.425 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 30 ans, spec. communication, rel. publique presse, publicité, sérieuses références, étudierait toutes propositions agence, annonceur Paris province. Patrick Barraud, 566-69-65, 28, rue Pierre-Leroux, 75007 Paris.

RÉDACTEUR INDÉPENDANT Expérience Téléphone 435-51-03.

I.G.C. - Informaticien 15 ans d'expérience maîtrisant totalité des tâches : analyse, conception, programmation et tests aussi bien que conseil auprès des utilisateurs, cherche poste RESPONSABLE OU CORRESPONDANT INFORMATIQUE dans P.M.E. disposant ou s'équipant ordinateur temps réel. Jean CAYLA 5 bis, rue Henri-Thirard 94240 L'HAY-LES-ROSES Tél. : 664-31-37 après 19 h.

DIRECTION GÉNÉRALE /DÉVELOPPEMENT

Homme de Direction générale ou d'équipe de Direction, 39 ans, ingénieur, MBA, 4 langues, 15 ans de développements commerciaux, 7 ans de Direction générale avec expérience internationale et diversifiée dans industrie et marchés de biens d'équipements.

Ecr. ss réf. 98.727 Contesse Publ. 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

F., 39 ans, dipl. angl. Sorbonne + Ecole d'interprètes Genève (angl., all.), 5 langues, 14 ans exp. internationale, contacts humains faciles, rech. poste RÉDACTEUR chargé des RELATIONS PUBLIQUES, Paris. Ecrire s/nº 8457, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

vous recherchez débutants ou confirmés HEC - ESCP IEP, SC. ECO, IAE, DECS Rigoureusement sélectionnés

AFIPEC : 281-13-44

INGÉNIEUR MATHÉMATICIEN ET TRAITEMENT DU SIGNAL. 33 ANS. 7 ANS D'EXP. DANS L'AEROSPATIALE.

Ecrire s/nº 3430, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 33 ans, DUT chimie expérien. ciale 2 ans, cherche poste fixe dans transports, connais. anglais géographie économique allemand, notions comptabilité. Dobricourt, 15, rue du Marais, Montreuil. 859-11-89 après 19 h

INVENTEUR MÉCANICIEN étudie ttes propositions région Est Paris. Tél. (1) 880-29-80.

CADRE SUPÉRIEUR

H. 56 ans, format. jurid. 30 ans pratiq. affai. et gest. haut niv. dans même groupe finan. (créd. équipem. et consom.) licencié motif économique, étud. ttes prop. Paris ou Vexin normand. Ecr. s/nº 2.917 M, R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MAQUETTISTE

Secrétaire de Rédaction 15 ans d'expérience dont 8 ans de presse hebdomadaire étudie toutes propositions. Ecr. s/nº 3433, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Allemande, profess. anglais, ch. emploi même branche ou similaire du 1-8-81 au 1-2-82. Offres sous nº 20.851, SOPIC, B.P. 31, 67001 Strasbourg.

Secrétaire de Direction perf. bilingue allemand Cadre 40 a. expér. direction + commercial, dyn., méthod., ord., not. anglais + russe, étudie toutes propositions. Ecrire s/nº 3434, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 36 ans, goût contact humain, aimant commerce, angl. courant, étudie ttes propositions sérieuses d'emploi. Tél. 325-71-23.

J.F. 33 ans, diplômée lettres, 3 ans expérience rédaction + chargée de cours adultes, animation de groupe, cherche emploi temps partiel. Tél. 647-54-39.

J.F. 30 ans, cherche emploi secrétaire. Salaire 4.600 × 13. Mme Leray, 47, av. Marmont, 91170 Viry-Châtillon.

H. 30 ans, rech. emploi de bureau région parisienne. Ecrire s/nº T 027.332 M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., Maîtrise Sc. Eco. cherche poste d'activité commerciale ou administrative, permettant de débuter sérieusement dans service bancaire ou organisme financier. Ecr. s/nº T027352 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 25 a., attaché de presse, relat. publ., communicat. entreprise, 5 a. expér., diplômée EFAP, anglais, espagn., cherche emploi urgent. Ecr. s/nº 6.126 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 26 ans, célib., études sup. (Sc. Po), angl., espagn., not. allem., dactyl., justif. première exp. dans presse et sté d'ingénieurs conseils, rech. tout poste intér. de niveau équival. de tout secteur. Tél. 577-28-47 et à partir de 20 heures, au 575-74-26.

J. F. d'origine polonaise, trilingue, connaissant bien milieux industriels offre ses services durant Foire de Poznan. Ecr. s/nº T027374 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EXPERT COMPTAB. STAG. H., 28 ans, dynamique, D.E.C.S., 4 a. exp. cabin. ch. stage format. Ecr. s/nº 027378 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO niveau chambre de commerce britannique cherche poste similaire, stable, bilingue, intéress. de sociétés angl. ou américaines exclusivem., journée continue, proximité Saint-Lazare ou Maisons-Laffitte. Lib. septembre Ecr. s/nº T027292 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., 35 ans, 12 ans expérience professionnelle : organisation congrès, journées techniques, visites d'entreprises, animation commissions, documentation, rédaction brochures, articles, bilingue anglais, cherche poste à responsabilités Paris ou banlieue. Ecr. s/nº 2.924 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre Sup. 40 ans, 23 ans expér. gestion pers. forage géophysiq., franç., arabe, angl. cherche empl. pays arabes M.-Orient. Ecrire s/nº 3438, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

E.S.C. + D.E.C.S.

H. 35 ans, expér. 7 ans finances, comptabilité, CSJF en cours ch. stage expertise comptable. Ecrire sous nº 3.439 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Docteur en Droit Sc. Po H. 47 ans, spécialiste Droit des affaires + pratique financière et fiscale. Importante expérience redressements rapprochements cessions d'entreprises, étudierait proposition société de conseils, groupe financier ou banque.

Ecrire s/nº 3422, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Recherche poste ASSISTANTE PUBLICITE RELATIONS PUBLIQUES Agence ou annonceur J. F. 24 ans, BTS publicité, 3 ans expér. relations publiques et presse, sponsoring, publicité et promotion, gestion budgets, dactylo. Ecr. s/nº 6133, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 32 ans, parl. angl., allem., ital., esp. + 4 langues, ch. emploi dans la vente libre pr voyages. Expér. textiles mode. Ecrire B.P. 57, 01220 Divonne.

J. H. 33 ans Dipl. Institut Hautes Etudes Cinémato Dr Lettres modernes, biling. arabe, culture générale, expér. prof. étudie toutes propositions. Ecrire s/nº 3426, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DACTYLO, AIDE-COMPTABLE

ch. remplacement min. 3 mois JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE TÉL. : 287-34-32.

ATTACHÉ COMMERCIAL, 34 ans, cherche emploi responsabilité. Allemand, anglais et italien parlé, lu et écrit. Espagnol parlé et lu. Références séjours de plusieurs années dans ces pays. Disponibilité entière pour déplacements à l'étranger. Région France-Sud ou indifférente. Ecrire sous nº 8.514 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. Ep. argt, niveau bac, permis C, cherche s'occuper chevaux chez propriét. Lieu indiffér. Ecr. s/nº 8.497 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉDACTRICE P.A.

33 ans, 8 ans d'expérience dans Agence de publicité, sérieuses références, excellente présentation, recherche poste à responsabilités dans la petite annonce. Ecr. s/nº 6.132 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. femme, 10 ans exp., secrét. réd. et éd., réd., rewriting, corr. épr., mise en p., anglais courant, maîtrise de psychol. soc. (cert. de physiol., éthol.), sens organisation et efficac., cherche emploi t. partiel (20 h. à 30 h hebdo). Event. à domicile. Ecrire FAUDOUAS J.-Cl., 139, rue Nationale, 75013 Paris qui trans. ou 583-02-08, après 18 h.

formation professionnelle

FORMATION GRATUITE ET RÉMUNÉRÉE Pour demandeurs d'emploi

GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE

Pour être formé aux techniques de gestion des entreprises. Durée 800 heures + stage pratique de 2 mois en entreprise. Début du stage : 15 juin 1981. Lieu : PARIS. Nombre de places limité. Pour inscription, adresser C.V. et lettre candidature à I.F.I.P. 37, rue de Châteaudun 75009 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

Proximité PARC ROYAL 354-42-70 DUPLEX 100 m², GRAND STANDING. TERRASSE SUR JARDIN

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS Dans le cadre d'un hôtel du XVIIe siècle, appt exceptionnel, réceptions, 4 chambres, poutres classées, jardin privatif 150 m², cave, parking. Prix en rapport. Téléphone : 261-50-34.

6e arrdt

Prox. ST-PLACIDE - 354-66-10 95 m², LUXE, ASC., BOX, soleil. VUE Tout Paris 2 terrasses.

GUENEGAUD-SEINE - SOLEIL COQUET 2 Pces, ascens., plein soleil, refait neuf - Tél. : 354-96-10.

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 2 P., travaux à prévoir, gde hauteur sous plafond. 329-85-06.

RUE DUFOUR 6e ét. ascens. STUDIO cft loué 1.150 F. 200.000 F - 543-79-23.

7e arrdt

SUR CHAMP-DE-MARS PLEIN SOLEIL EXCEPTIONNEL 2e ÉTAGE - ASCENSEUR 130 m² + MEZZANINE possible. A rénover PRIX : 2.100.000 F 3e ET 4e ÉTAGE EN DUPLEX 128 m² A rénover PRIX : 1.900.000 F POUR VISITER, TÉLÉPHONER HEURES BUREAU : 723-91-53

UNIVERSITÉ BELLECHASSE A vendre, étage noble d'un hôtel particulier du XVIIIe, volume exceptionnel, 3 réceptions, 3 chambres, nombreuses dépendances. Téléphone : 261-16-50.

RUE DE VERNEUIL 5 p. princ., 135 m² + ch., service, calme, confort, 3e étage, ascenseur. HAFFNER 720-15-21 : 8 à 20 heures. Agence s'abstenir.

QUAI D'ORSAY SOMPTUEUX APPART DE RECEPTION 3 chambres, 2 bains, 250 m² studio service, parking GARBI — 567-22-88.

8e arrdt

Près MONTAIGNE ÉLÉGANT 6 P. GD STANDING Prix élevé - 380-26-08.

10e arrdt

EXCEPTIONNEL Duplex 8-9e étage dble récept., 2 ch. + studio indép., jardin suspend. éclairé, 52, q. Jemmapes, mar. 15-18 h.

CANAL SAINT-MARTIN Dans anciens entrepôts rénovés, belles surfaces et volumes, terrasse, calme. Tél. : 272-40-19.

13e arrdt

MAISON-BLANCHE Beau studio, dépend., confort, 4e ét. 98.000 F - 563-83-55.

14e arrdt

Adorable PETITE MAISON 150 m², calme, soleil, verdure. 1.650.000. FAC : 337-69-59.

16e arrdt

URGENT 190 m², étage élevé. VUE, SOLEIL, PARKING PRIX INTERESSANT STÉ AUBRY - 501-88-69.

18e arrdt

SACRÉ-CŒUR BEL IMM. PIERRE DE TAILLE 2e ÉTAGE - ASCENSEUR CALME ET SOLEIL DBLE LIVING + CHBRE CONFORT - A rénover PRIX : 690.000 F Me voir mardi, de 14 à 18 h, 25, rue du MONT-CENIS, ou TÉL. 723-96-05.

CAULAINCOURT Immeuble pierre de taille STUDIO ET GD 2 PIÈCES tt cft, magnifiquement rénovés. PPTAIRE S/PL. mardi 14-19 h. 113, RUE CAULAINCOURT

78 - Yvelines

PARLY 2 175 m², luxe, bon ét., 2 loggias vitr., 1.330.000. 955-00-60.

VERSAILLES Glatigny résidentiel, 4 P., 92 m², cave, gar., séchoir. Près forêt, calme. Bon état. 740.000 F - 954-68-00.

LE CHESNAY Beau 4 pièces 92 m², avec jdin privatif. Living double. Gde cuis. Calme. URGENT. 495.000 F. Tél. : 954-68-00.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE Mº JAURÈS 12e ét. Vue. Récent, très beau 3 P., gd balc. Park. 690.000 F. 577-74-38.

LA GARENNE-COLOMBES 2-3 Pces, 3e ét., 48 m² environ, conft. 165.000 F. - 563-56-89.

Mº CORENTIN-CELTON, Issy 116 m² liv. + 3 chbres, 2e étg. Terrasse, jard. 160 m². Charme immeuble récent. Parking. 32, AV. GÉNÉRAL-DE-GAULLE Samedi 14 h-17 h - 633-29-17.

ST-CLOUD - Beau 75 m² avec jardin. S/place mardi, 3 bis, rue du Mont-Valérien, de 14 à 17 h. Téléphone : 757-13-96.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ - BOIS Imm. bourgeois, tapis, asc., plein soleil, 3e ét. 4 pièces, tout confort. Impeccable. Libre. Téléphone. Notaire. 555-07-64.

Province

DEAUVILLE Quartier calme et résid., dans petite maison rénovée, plein sud appts avec jardins privatifs, studios, 3 p. et 4 p., 5.500 F le m², à partir de 228.000 F. M. Charlus, Palais des Congrès, place de la Cathédrale, 76000 Rouen. Tél. 16 (35) 98-45-92.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Agent Peugeot vend sa 305 SRD 1981, 18.000 km, vert métal. CRÉDIT. GARANTIE. Tél. 16 (67) 71-07-76.

de 8 à 11 C.V.

Part. vd CHRYSLER 2 L Année 1975 - BON ÉTAT 10.000 F - Tél. : 820-14-36

A vendre RENAULT 5 ALPINE, année 79, couleur bleu métal., 30.000 km, état except. Prix : 29.000. T. 020-86-57, 9-19 h.

achats

VENDEZ PLUS CHER Toutes marques même gagées Achat, Echange ou dépôt 40, rue de la Cour des Noues PARIS-20e. 366-15-22.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT PRIX SPÉCIAL ! SUR VÉHICULES D'EXPOSITION 0 km M. Gérard - 821-60-21

capitaux propositions commerciales

Inventeur breveté 15 pays pour un accessoire automobile grande diffusion et disposant moule de fabrication rech. Sté intéressée par exploitation du produit. Tél. 401-32-08.

propositions diverses

RECHERCHONS COLLABORATEURS (trices) couples de préférence, sérieux, très ambitieux, prêts à consacrer deux soirs par semaine pour améliorer appréciablement leurs revenus en construisant leur propre affaire. Envoyer carte de visite avec enveloppe timbrée à votre adresse : E.J.C.T., 17, av. Marie-Louise, La Varenne-St-Hilaire (94210).

travail à domicile

Plume alerte cherche travaux ÉCRITURE - RÉÉCRITURE Articles-Dossiers-Livres-Etudes Tél. (1) 202-31-14.

Opératrice expérimentée cherche tous travaux de composition sur COMPOSPHÈRE IBM 82, livres, journal, brochures, thèses, mémoires. Tél. 360-63-52. Travaux pris et livrés à domicile.

SECRÉTAIRE cherche travail dactylo (mémoires, thèses, courriers). Tél. 606-71-80

gérances libres

Revue artistique mensuelle offre gérance libre. Faut 100.000. Ecrire Pescara, 30210 Saint-Hilaire-Remoulins.

information divers

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois Outre-Mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécial. MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

appartements achats

URGENT - RECHERCHE 5/7 P. Tout cft. 6e, 16e, 17e. Rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL. 265-90-05.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et imm. Paiement comptant.

EMBASSY SERVICE 8, Av. de Messine, Paris (8e) rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPTS, HOTELS PARTIC. et VILLAS Paris ou Ouest résident. 562-02-37

ACHÈTE comptant chez notaire 3-4 pièces. Paris. Bon quartier. Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

ACHÈTE COMPT. PARIS BON QUARTIER. URGENT. STUDIO. Tél. : 873-20-67.

RECHERCHE 1 à 3 pièces. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

BOUCICAUT - Libre 1/9. Séj. dble + ch. 80 m², 2.650 F c.c. Rep. j. Gd balc. Sud. 558-41-54.

PL. VICTOR-HUGO AV. RAYMOND-POINCARÉ Luxueux 8 Pièces, 2 bains, 320 m². Box, possib. professionnel, 8.000 F mensuel + reprise justifiée ou 18.000 F mensuels. TÉL. : 265-90-05

7e EXCEPTIONNEL dans hôtel particulier, 1er étage sur jardin, 155 m², décoration de grand luxe, paru dans revues mode, grande entrée, 2 réceptions, chambre, bains, dressing, gymnase tout équipé, grande cuisine, buanderie tout équipée, toilette, service, cave à vin, parking, libre 15-12, bail 3 ans, loyer 5.800 F + charges, forte reprise justifiée. Téléphone : 548-88-71 le soir.

Adorable PETITE MAISON 150 m², rez + 2, tt cft, 5.500 F par mois. FAC - 337-69-59.

Près MUETTE 6 pièces 3 sanitaires cuis. tte équipée, 9.000 F, HERMÈS - 551-34-62.

Région parisienne

NOGENT-S/MARNE, R.E.R. Face bois, 4 P., standg, tout confort, 106 m² + balc. 5.200 F, charges comprises. 283-92-44.

locations non meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 Pièces LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades - 285-11-08.

LOYERS GARANTIS Meublé ou vide, rech. appts ou maisons pour BANQUES étrangères et DIPLOMATES Paris et Ouest résidentiel. Location ou achat 555-84-23

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

AGENCE DE L'ÉTOILE TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES GÉRANCES-ASSURANCES Garanties des loyers 7, avenue Carnot 764-03-17

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

appartements occupés

GONCOURT. Dans très bel imm. pierre de taille ravalé, asc., concierge, 5e ét., 2 p., entrée, cuis., w.-c. Poss. bains. Occupé dame seule âgée. Px 160.000 F. Voir ppraire mardi 17 h. à 19 h., 151, RUE SAINT-MAUR.

bureaux

RICHELIEU-DROUOT CARREFOUR Emplac. exceptionnel. Part. vend 135 m² + 2 P. archives, 4e ét., asc. - 296-95-10.

SIÈGES DE STÉS av. secrétariat, tél., télex. CRÉATIONS D'ENTREPRISES ACTE S.A. 261-80-88 + CONSTITUTION DE S.A.R.L. TELEX Secrétariat téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales Tous services 355-17-50

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e ASPAC PARIS-8e 293-60-50+ votre SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

locaux commerciaux

Mº Courcelles, boutique ou local cclal à louer ss p.-de-p., 5.000 F. par m. Tél. 227-30-80 le matin.

fonds de commerce

MAGASIN DE SPORTS (affilié important groupement d'achats) situation ville de moyenne importance — Marne — emplacement de 1er choix — pas de concurrence. Surf. de vente 115 m², fac. 10 m., réserve très importante avec possibilité d'agrandissement. CA 1 million de francs, loyer annuel 32.000 F, bail neuf. A céder fonds de commerce, valeur 450.000 F, stock à débat. Ecr. s/nº T 027.319 M R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EXCELLENT PLACEMENT HOTEL MAISON DE VACANCES à CHAMPEX (Valais) Suisse, alt. 1.370 m. 44 ch., 90 lits, 5.806 m² de terr. Construction début du siècle sans confort. Possib. de transform. en appart. Vendu au plus offrant dès FS 300.000. Offre à CLUB RAMBERT, Jean-Claude Berger, Arzillier 7, CH-1020 RENENS.

CANNES, vds alimentation saine « Vie Claire », exclusivité. Cannes, bail neuf faible. Loyer affaire except. (93) 43-12-60, 61-55-82, heures repas.

A VENDRE **PAS-DE-PORTE** A 77400 LAGNY (MARNE-LA-VALLÉE) très bien placée, centre ville, 1 boutique 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pces, cave, grenier, water-closet.

TÉL. : 430-19-00 à partir de 17 heures Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

Banl. Rouen, tenu dep. 28 ans, alimentation générale, café-tabac, journaux, essence, bon chiffre d'aff. T. (35) 74-56-22.

Cède magas. + rem., centre Montpellier, bail décorat. et annex. Prix 140.000 F, loyer global 1.250 F-mois. Ecr. ss nº T 027.350 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

échanges

Cher. studio, sect. Beaubourg, ou échange studio 58 m² + cuisine + douche, centre d'Amsterdam. Tél. 020-289756 Amsterdam, Jacqueline VERHAAGEN.

BEAUBOURG. Cherche studio, secteur, ou éch. studio 58 m² + cuis. + dche, ctre d'Amsterdam. Tél. 020-289756 Amsterdam, à Jacqueline VERHAAGEN.

maisons individuelles

PONTCHARTRAIN 16 maisons de qualité Terrains 400 à 950 m² Prêts conventionnés Tél. : 062-87-81 (semaine) 051-01-09 (week-end).

Côte charentaise, Royan, îles de Ré, Oléron..., à 10 km maximum de l'Océan, maisons 2, 3, 4, 5 pièces sur terrain au choix pour vacances, retraite... Apport minimum 60.000 F. Maisons Cosmos, Parking Carrefour, 17000 LA ROCHELLE. Tél.: (46) 35-25-35.

Corrèze, Dordogne, vous pouvez choisir librement la maison qui vous plaît (2, 3, 4, 5 pièces) sur le terrain qui vous plaît pour vacances et retraite. Apport : 70.000 F. Maisons Cosmos, RN 89, 19360 Brive-Malemort. tél. (55) 23-59-57 et 22, cours Montaigne, 24000 Périgueux, tél. (55) 08-72-18.

immeubles

RECH. DIRECTEMENT ou par intermédiaire, imm. de rapport, Paris ou banl. imm. Paiement comptant. Discrétion assur. CLARIDE, 11, r. Amiral-d'Estaing-16e. Tél. : 720-16-61.

immobilier information

INVESTISSEMENT FONCIER GISEMENT POTENTIEL DE PÉTROLE ET GAZ U.S.A. Magnif. propr. fermière en exploit. (82,6 ha), sect. montagneux, West-Virginia (U.S.A.), prairie, bois, grande maison, grange, annexes, commod., eau cour., prox. routes. Vue magnif. sur forêt nat., pr. pistes ski et centres de loisirs, env. 2 h. Washington D.C. et Baltimore (Mar.). 510.000 $ U.S. Prix et condit. négoc. av. bail de product. minérale et relevé de morcellement. Répondre en anglais à I. HAMBURGER, 7300 Summit Avenue, Chevy Chase (Mar.), 20015 U.S.A, tél. (301) 652-73-33.

domaines

PAYS D'AUGE - Dans village, ferme, bâtiments, colombage, 50 hectares près Ibres. C.I. RAYNAUD, 32, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS - 742-68-34.

châteaux

2 CHATEAUX A VENDRE 1) 60 KM SUD-EST PARIS CLASSÉ, 12 P., 3 avec boiseries. PARC 88.000 m² avec rivière. 2) 90 KM OUEST, STYLE XIIIe 17 pièces. Confort. 742-68-34 - C.I. RAYNAUD 32, av. de l'OPÉRA (2e)

Petit château XVIIIe, 4 ha, Bourgogne, A6, Pouilly-en-Auxois 900.000 F. Tél. (80) 90-06-75.

MARCHÉ DES NOTAIRES CHATEAU 18e-19e siècle sur 53.842 m² à **GRAND-CAMP (27)** 24 pièces, escalier d'honneur, bibliothèque, terrasse, chauffage central. Parc, jardin à la française, verger, herbage, bois, nombreuses dépendances. A 30 km de LISIEUX. Notaire Y. GAUTIER (1) 668-35-36.

terrains

A 30 mn Ouest-Paris, A13, SNCF ST-Lazare, b. terr. plat 1.400 m², fac. 30 m, COSO 0,25 C.U., expo nord-sud, bourg ts comm., CES, 280.000 F TTC. T. 16 (37) 46-66-91 ap. 20 h.

Près VERNEUIL-SUR-AVRE : beau terrain de 10.000 m², permis de construire en cours. 200.000 F. (16-37) 32-02-32.

viagers

Société spécialiste viagers F. CRUZ 8, rue La Boétie T. 266-19-00 Prix indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

Etude Lodel, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

pavillons

ANTONY Part. vend pavillon sur sous-sol, grand séjour + 3 chbres tt cft. Terrain 650 m². Px 550.000 F. Téléphone : 645-22-94.

villas

10 km Versailles Belle villa récente, bordure forêt, 200 m² habit. Séj. 54 m², cheminée, 5 chbres, 3 bns, gar. 2 voitures. Beau jardin 1.500 m². 1.050.000 F. Tél. : 955-00-60.

propriétés

NEAUPHLE-LE-CHATEAU BELLE PROPRIÉTÉ 16.000 m². Vue impren., 10 P. CONFORT. Logt garde, C.I. RAYNAUD, 32, AV. OPÉRA - 75002 PARIS TÉLÉPHONE : 742-68-34

Toulouse-Fonsegrives, 5 km Capitole, belle résidence récente, 220 m² habitables. Enclos. 7 pièces, 3 salles de bains. Dépendances. 1.550.000 F. Tél. : 16 (21) 21-17-51, E.I.T., 43, bd Carnot, 31000 Toulouse.

ALLIER **Belle demeure Louis XVI** + dépend. Parc boisé de 10 ha avec étang. Docum. + photos. Cabinet PÉZET, 03500 Saulcet Téléphone : (70) 45-35-70.

Part. vend dans beau village arrière-pays niçois, avec splendide piscine municipale, maison en pierre ancienne restaurée, compren. : gd living, 4 chbres, salle de bns, cabinet de toil., cuis. équipée, nombr. caves et possib. extensions, le tout sur jardin ombragé en terrasses avec vue panoramique sud et ouest. Prix demandé : 1.100.000 F just. Tél. : 842-04-40 (Paris).

ARRIÈRE-PAYS VAROIS Part. vd, sur 20 ha, 30 kms bord mer, MAS ancien, tt cft. 1.600.000 F dt cr. 200.000 F Tél. 534-67-37 ou 745-61-90.

22 - ETABLES-SUR-MER. Propriété en totalité ou en 3 lots maisons anciennes et 2 terrains à bâtir. Etude Blanchet, notaire. Tél. 16 (96) 70-61-35.

Réf. : 425 Nord Montpellier. Vendons très jolie propriété 128 ha. avec pré, vignes, bois, irrigable en partie, nombreux bâtiments, élevage, 5 appartements. Prix : 3.350.000 F. SOTRAVI, 20, rue Daru, Montpellier (67) 58-83-50 ou 58-90-99.

Réf. : 421 Région Lunel (34). Vendons propriété de rapport 24 ha, tout irrigable, vignes et maraîcher, état neuf, chambre froide de 1.000 m3, bâtiment agricole et petite ferme, possibilité rente viagère. Prix : 2.600.000 F. SOTRAVI - 20, rue Daru. Montpellier (67) 58-83-50 ou 58-90-99.

PROPRIÉTÉ 23 HA EN PÉRIGORD Prairie beaux ombrages, maison de maîtres, dépendances Très belle vue. Prix 980.000 F. Docum. s/dem. PROPINTER S.A. B.P.33 - 24103 BERGERAC. Téléphone (53) 57-53-75.

65 KM PARIS OUEST BELLE MAISON MODERNE 180 m² GD CFT, JARD. 4.000 m². 780.000 F. Semaine 326-28-25. Week-end (37) 48-79-39.

Particulier vend **MAISON TOURANGELLE** 13 km nord Tours, 300 m bourg, site boisé. Rez-de-ch. : plain-pied, 4 P., poutres, cheminée, salle de bains, W.-C., chauff. mazout ; 1er ét. : 2 ch., douche, grenier. Autre bâtiment garage, atelier, serre, 2 caves roc, jardin fruitier et agrément superficie 2.000 m². Prix : 450.000 F. Téléphone (47) 56-64-03.

ARDÈCHE. Ferme pierre rénovée avec goût, 350 m² habit., dépend. sur 6.000 m², 650.000 F. ELGÉ Tél. : 16 (7) 850-08-02.

En lisière FORÊT RAMBOUILLET dans cadre except., chaumière s/9.800 m², urgt 1.200.000 F. LA. 646-67-66.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

Les transports ou le dossier empoisonné

L'AUGMENTATION DU TICKET DE MÉTRO AU 1er JUILLET

Les 2,30 F de la contradiction

En s'installant sous les lambris du pouvoir, le gouvernement de M. Pierre Mauroy va vite découvrir une « chemise » marquée « Ile-de-France-Transports en commun ». Son prédécesseur — faute d'avoir su, pu ou voulu le régler — lui a laissé là un dossier empoisonné. Qu'ils le veuillent ou non, M. Mermaz, le nouveau ministre de tutelle, et M. Delors, qui maintenant tient les cordons de la bourse, vont devoir très vite s'en saisir.

L'HABITUDE est maintenant ancienne : tous les ans, le prix du ticket de métro et du billet de train pour la S.N.C.F.-banlieue augmente au 1er juillet. Or c'est au gouvernement de déterminer le niveau de la hausse. De combien pourrait-elle être cette année ? C'est bien entendu un choix politique puisque ce qui ne sera pas demandé à l'usager devra être pris dans la poche du contribuable. Cette décision ne sera pas facile étant donné l'état actuel des finances de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F.-banlieue.

L'an dernier le ticket de métro, vendu par carnet de dix, ce qui sert d'untié de base, avait été augmenté de 16,67 %. Cette fois, tout laissait présager — avant le 10 mai — que ce pourrait être beaucoup plus. Certes, M. Lucien Lanier, préfet de Paris et de la région, avait annoncé que les prévisions avaient été faites sur la base d'un ticket à 2 F le 1er juillet (soit une augmentation de 14,3 %) mais il n'avait été alors tenu compte que d'une inflation inférieure à 10 % dans l'année ; ce n'est malheureusement pas le cas.

De plus, si l'on rapproche le budget voté par le conseil d'administration de la R.A.T.P. de la somme que le gouvernement a inscrite dans le budget de l'Etat pour 1981 pour sa contribution au déficit de cette entreprise, on s'aperçoit que le prix du ticket devrait augmenter de 24 % le 1er juillet prochain (il passerait alors à 2,30 F). Le gouvernement peut-il proposer une telle hausse, alors même que déjà socialistes et communistes avaient durement critiqué la hausse de l'an dernier ? Mais s'il modère, voire annule cette augmentation, il faudra bien trouver l'argent autre part ; des économies n'étant guère envisageables, il faudra faire appel aux produits de l'impôt, mais là deux difficultés interviennent.

De par la législation, le déficit de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F.-banlieue est comblé à 70 % par l'Etat et à 30 % par les huit départements d'Ile-de-France selon une clef bien précise de répartition. Or le Conseil de Paris, contestant celle-ci, se fait tirer l'oreille pour apporter sa contribution. De plus, les conseils généraux où la gauche est majoritaire la refusent purement et simplement, les préfets étant alors obligés d'inscrire d'autorité les crédits nécessaires. Si la hausse des tarifs est inférieure à 24 %, comment sera acceptée à Paris mais aussi en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne, dans l'Essonne, où le président du conseil général est communiste, et en Seine-et-Marne, où il est socialiste, la rallonge qu'il faudra demander aux contribuables locaux ?

Politique régionale

D'autre part, comme ses prédécesseurs, le gouvernement devra se demander s'il est normal que l'Etat participe aux frais de fonctionnement des transports parisiens alors qu'il ne le fait nulle part en province, pas plus à Marseille, la ville de M. Defferre, qu'à Lyon, où les usagers payent 60 % du coût de leur transport, le reste étant à la charge des collectivités locales et des entreprises, alors qu'à Paris ils en payent moins de 40 %.

Pour résoudre ce dilemme, le gouvernement peut évidemment décider de mettre fin à cette situation juridique créée par une ordonnance de 1958 signée par le général de Gaulle, ordonnance qui avait créé le Syndicat des transports parisiens (S.T.P.). Dans celui-ci, chargé de coordonner l'action de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F.-banlieue, l'Etat est majoritaire. Depuis 1976, il ne souhaite plus l'être, en conformité d'ailleurs avec la loi qui, alors, avait créé la région d'Ile-de-France, puisqu'il était confié à celle-ci la définition et la mise en œuvre de la politique régionale de circulation et des transports.

L'application de cette loi n'a toujours pas été possible, et par trois fois le Parlement a dû prolonger l'existence du S.T.P., qui, actuellement, est légalement en place jusqu'au 31 décembre 1981. Fin 1979, le gouvernement a bien fait une ultime tentative : il a déposé un projet de loi prévoyant que la région remplacerait l'Etat au S.T.P., mais qu'en compensation la participation de celui-ci au déficit des transports parisiens serait gelée, en francs courants, pendant deux ans, puis diminuerait progressivement, pour être égale à zéro dans trente ans. Mais, devant une véritable levée de boucliers des élus parisiens, le gouvernement a renoncé à en demander la discussion au Parlement. Depuis, le dossier est resté en l'état.

Les élus majoritaires ont, en effet, refusé un tel projet. Ils exigeaient, et exigent encore, qu'avant que l'Etat n'abandonne ses responsabilités il épure les comptes en rétablissant l'équilibre financier des entreprises de transport, d'autant que c'est pour des raisons sociales mais aussi parce que le prix du ticket du métro entre dans le calcul de l'indice officiel des prix que, depuis 1960, l'usager ne paye plus la totalité du coût de revient de ses transports. De plus, la position gouvernementale n'était pas parfaitement cohérente puisqu'il entendait conserver la tutelle de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F., et donc conserver la responsabilité suprême de décisions financières dont il n'aurait pas supporté le coût.

La majorité du conseil régional aurait souhaité la création d'une agence régionale des transports associant l'Etat et la région, mais présidée par un élu régional (alors que le S.T.P. est présidé par le préfet de région), et que l'Etat continue à prendre à sa charge au moins 60 % du déficit, même si celui-ci était réduit grâce à une augmentation des tarifs.

Les députés communistes ont, eux, en décembre 1980, déposé une proposition de loi prévoyant la responsabilité directe de la région sur les transports régionaux. La contribution des usagers devant être gelée à son niveau de juin 1980, celle des départements progressivement annulée, il était prévu dans ce texte un accroissement de la dotation de l'Etat et du « versement transport » payé par les entreprises, ainsi que la création d'une taxe sur le chiffre d'affaires des « hypermarchés, supermarchés, grands magasins et magasins populaires ».

Les socialistes avaient eux aussi déposé une proposition de loi en janvier 1980. Elle prévoyait la création d'une agence régionale des transports regroupant la région et les départements. L'Etat transmettant ses compétences aurait aussi transmis des finances en l'occurrence 40 % de la taxe perçue sur les produits pétroliers vendus dans la région. De plus, le taux maximum du « versement transport » des entreprises serait passé de 2 à 3 % de la masse salariale (ce mode de calcul aurait pu être revu dans l'avenir). En compensation, la part des usagers aurait été bloquée, en francs constants, à son niveau de 1978 et les employeurs auraient dû payer à leurs salariés la totalité de leur carte de transport.

Le gouvernement peut-il reprendre tel quel un texte qui fait à ce point appel aux finances des entreprises ? D'autant qu'il ne règle pas la principale difficulté : comment concilier la tutelle de l'Etat sur des entreprises nationales et les pouvoirs accordés à la région. A moins que la volonté décentralisatrice du nouveau pouvoir ne le pousse à confier entièrement la R.A.T.P. à la région Ile-de-France. La position qu'il prendra sera un des tests de ses orientations en la matière. Il peut ainsi attendre pour régler cet épineux dossier d'avoir mis au point la réforme régionale qu'il prépare. Mais il faudra alors demander au Parlement de prolonger — une fois encore — l'existence du Syndicat des transports parisiens.

THIERRY BRÉHIER.

Neuf cents Africains dans les couloirs de la nuit

DEUX heures du matin. A l'ombre de la statue de la République, un camion de chantier délivre son bitume en fusion. Des hommes lourdement chargés de seaux en bois font la navette entre la rue et la salle des billets de la station de métro : il faut refaire le revêtement du sol. Dans les entrailles de République tous les corps de métiers sont au travail : ici les maçons cassent un carrelage de couloir avant d'en poser un autre plus au goût du jour ; là, les électriciens font courir de nouveaux câbles ; ici, les cheminots vérifient les rails ; là, les peintres rafraîchissent une voûte... partout les balayeurs du métro font disparaître papiers, détritus et crasse que les usagers — sans gêne aucune — ont abandonné au long des couloirs et des quais.

La longue grève des nettoyeurs du métro en avril 1980 avait appris aux Parisiens que la propreté de leurs transports en commun était payée au prix fort : pas par eux (politique sociale d'abord, le prix du ticket de métro doit rester faible), mais par les travailleurs immigrés.

Neuf cents Africains, que son statut interdit à la R.A.T.P. d'embaucher directement, sont les salariés d'entreprises sous-traitantes. Mal payés — domestiques qui avaient le droit de laver les douches des agents de la Régie, non de les utiliser, — leurs trente-neuf jours de grève leur ont permis d'améliorer leur condition.

Il leur a fallu pour cela vaincre les pesanteurs administratives de la R.A.T.P., la mauvaise volonté d'un patronat rétrograde, le désintéressement d'un gouvernement plus soucieux d'équilibre financier que des conditions de vie et de travail de ces immigrés. Assistés par la C.F.D.T., soutenus par l'opinion publique, ils ont remporté, l'an dernier, une victoire, mais fondamentalement rien n'a changé.

Les rémunérations ont été augmentées, mais sont encore loin des salaires minimums qui ont cours à la Régie. L'emploi leur a été garanti, malgré la volonté de la R.A.T.P. de limiter la hausse de ses coûts de fonctionnement et donc de réduire le nettoyage de ses installations. Les nouveaux marchés qui ont été signés fin avril 1981 avec les entreprises sous-traitantes permettent d'améliorer les conditions de travail, mais il s'agit toujours d'un « boulot » que bien peu de Français accepteraient de faire.

Moussa, le Mauritanien, ou Amoun, l'Algérien, poussent le « balai trapèze » de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures. Il y a 70 kilomètres de quais et 70 kilomètres de couloirs à nettoyer sous le regard indifférent des voyageurs (on ne voit pas ce qui dérange) et les grognements des clochards. Economie oblige, il n'est maintenant plus question de balayer toutes les stations trois fois par jour ; pourquoi faire subir le même traitement à Saint-Lazare, qui reçoit 35 millions de voyageurs par an, et à Eglise-d'Auteuil, où il y en a cent mille, dit la Régie ? Les stations les moins fréquentées n'ont plus droit au balai qu'une ou deux fois par jour ; pour les autres, il n'a pas été question de dépasser les trois balayages quotidiens traditionnels.

Rentrant dans leur hôtel meublé, leur chambre de bonne ou leur foyer de banlieue, Moussa, Amoun et leurs camarades de jour croisent ceux des équipes de nuit. De 21 heures à 0 h. 30, eux aussi vont pousser le « balai trapèze », passer la serpillière qui ramasse la poussière, vider les corbeilles — bien peu utilisées, — balayer les marches d'escaliers où le dernier voyageur de la nuit laissera choir ticket et mégot.

Châtelet, les 2 hectares de la salle d'échange, comme à Auber, Nation, Etoile, permettent l'aide de la machine. Sur son tracteur, l'Africain serpente au milieu des portiques des expositions mobiles. Cassant la monotonie de la station, elles sont bien agréables pour le voyageur et permettent à la Régie de se donner une image culturelle. Mais elles compliquent un peu plus la tâche du nettoyeur, qui doit, aux endroits difficiles d'accès, abandonner la machine pour le balai. Ce qui est agréable aux yeux de l'un ne l'est pas aux bras de l'autre.

Jet acidulé

La machine frotte, lave le « pirelli », ce tapis caoutchouc que les décorateurs ont jugé plus souple aux pieds des usagers en oubliant qu'il était plus difficile d'entretien que le bitume traditionnel... comme l'inox, qui se glisse partout où il peut à la place de la faïence. Pour lui, un simple jet d'eau ne saurait suffire ; il faut le frotter, l'astiquer ; tant pis s'il s'étale tout au long de ces trottoirs roulants qui évitent aux Parisiens de trop marcher dans les longs couloirs. « Moderne » ne signifie pas toujours « pratique ». D'autant qu'économie obligeant toujours, il n'est plus question de les nettoyer aussi souvent qu'avant ; quand leur tour arrive, crasse, graffiti, autocollants, se sont accumulés. La remise au propre demande une forte dose d'huile de coude.

Les gens de la nuit ne doivent pas en être avares. Dès 1 heure du matin, à peine le dernier voyageur parti, ils se regroupent dans le secteur prévu par l'emploi du temps de la Régie pour un grand nettoyage.

Tout y passe à tour de rôle. Les murs lavés au jet acidulé, attention aux yeux et aux mains, maintenant, heureusement, protégées par des gants. Les caniveaux largement noyés pour enlever les détritus qui s'y accumulent.

Et puis il y a la voie. Entre les stations, la rampe aspirante (il y en aura une seconde en 1983) se glisse, de temps en temps, entre deux trains de chantier. Dans les stations, c'est à l'homme d'intervenir.

Le sac en plastique d'une main, ils vont à la pique ou au gant ramasser tout ce que les voyageurs y ont jeté généreusement. Il faut aussi descendre sur la voie pour s'attaquer aux murs des stations où il n'y a qu'un quai central.

Cinq heures du matin. Les premiers voyageurs peuvent arriver, leur métro est propre. En regagnant leur logement, les balayeurs rêvent peut-être : et si les socialistes maintenant au pouvoir se souvenaient de ce qu'ils proposèrent lors de la grande grève de l'an dernier : la régie directe (soit par la Ville de Paris, soit par la R.A.T.P.) de l'ensemble des services de nettoiement du métro ? Le travail ne changerait pas, mais l'enveloppe de la fin du mois devrait grossir sensiblement. Ce serait toujours ça de gagné. — Th. B.

« Nouveaux » autobus pour les Parisiens

LA R.A.T.P. vient de passer commande à la Société Renault-Véhicules Industriels (R.V.I.) de trois cent vingt-cinq autobus qui seront mis en service entre le mois de septembre prochain et l'été 1982. Ce marché s'élève à 170 millions de francs, hors taxes.

Cette commande de la Régie s'inscrit dans le programme de renouvellement systématique des autobus roulant dans la capitale et en banlieue. Elle permet ainsi de maintenir la moyenne d'âge du parc (près de quatre mille véhicules) à six ans environ. Condition nécessaire si l'on veut offrir quotidiennement aux usagers un matériel en bon état. Cette nouvelle commande se décomposera en soixante autobus « classiques » comportant, comme les modèles les plus récents, trois marches au lieu de deux, afin de faciliter l'accès des voyageurs, et deux cent soixante-cinq véhicules « restylés ».

Dans les années 50, lors de la première phase de modernisation de son matériel roulant, la R.A.T.P. n'avait pu unifier son parc. Aussi a-t-elle mené dès 1958, en collaboration avec l'Union des transports publics urbains et régionaux (U.T.P.U.R.), des études pour aboutir au projet d'un nouvel autobus véritablement « standard » dont le modèle serait suivi pendant plusieurs années.

Après les essais des prototypes, la R.A.T.P. passait, en avril 1964, une commande de six cents autobus standards, pour une moitié à Saviem et l'autre à Berliet. Les premiers véhicules de ce type ont été livrés à la fin de l'année 1965 et mis en service sur des lignes de banlieue. Les caractéristiques principales du matériel « standard » sont restées les mêmes jusqu'à aujourd'hui : véhicule de 11 mètres de long et de 2,50 mètres de large, plancher surbaissé, moteur Diesel à l'avant, direction assistée, chauffage et ventilation par air pulsé.

Au cours des années qui ont suivi, des modifications secondaires furent apportées aux véhicules (répartition des sièges, décoration intérieure améliorée et réduction de la hauteur des marches d'accès). Ainsi les autobus actuels, de marque Saviem et Renault, datent dans leur conception des années 60. Un nouveau type d'autobus, appelé « autobus futur », ne sera mis en service qu'en 1985. Aussi la Régie a-t-elle décidé de moderniser ses véhicules standards : c'est l'autobus dit « restylisé ».

La face avant de ce nouveau modèle va être redessinée : pare-brise moins bombé et feux avant conçus autrement. Les angles de la carrosserie seront moins arrondis, donnant ainsi à l'ensemble une forme plus rectangulaire. De grandes glaces sur les portes latérales permettront de mieux distinguer les marches. Enfin, le poste de conduite sera plus efficacement chauffé et ventilé. Ce véhicule « restylé » n'est, finalement, qu'un « bâtard » permettant d'attendre le modèle de l'an 2000.

JEAN PERRIN.



PRESSE

FACE AU DÉFICIT D'EXPLOITATION

La nouvelle direction du « Dauphiné libéré » prend des mesures de redressement

De notre correspondant

Grenoble. — Un mois et demi après l'arrivée à la tête du groupe de presse le Dauphiné libéré d'une nouvelle équipe chargée notamment par le principal actionnaire de la société, M. Marcel Fournier (ancien P.-D.G. des magasins Carrefour), de rétablir d'urgence l'équilibre financier de l'entreprise, celle-ci s'apprête à prendre un important virage. Les dépenses, jugées par certains excessives, pour réaliser en 1978 dans la banlieue grenobloise l'un des plus modernes centres de presse européens, puis la rupture des accords, en janvier 1980, avec *le Progrès*, enfin la construction d'une imprimerie à Saint-Etienne, ont gravement altéré les finances de ce groupe dont le principal fleuron, *le Dauphiné libéré*, a pourtant vendu quotidiennement l'année dernière 383 356 exemplaires en moyenne (soit une progression de 20 000 numéros par rapport à 1979). Le 7 mai, *le Dauphiné libéré* proclamait avec fierté dans ses colonnes que ces chiffres étaient la preuve que *« la presse française se porte bien »*.

« Pas si bien », rappellent les représentants du personnel du groupe, puisqu'en 1980 le déficit d'exploitation a été d'environ 50 millions de francs et qu'il est resté important au cours des quatre premiers mois de 1981. Ce déficit inquiétant exige que des décisions immédiates soient prises pour sortir d'une situation économique paradoxale qui aboutit à ce que, à un certain moment, plus une entreprise de presse vend au numéro et plus elle perd de l'argent.

Le directeur général de la S.A. le Dauphiné libéré, M. Paul Dini, avait observé que *« tout ce qui contribue à redresser le groupe est à l'étude »* et que celui-ci doit aller *« vers une simplification et un resserrement de ses activités »*.

Le 15 mai, une trentaine de personnes, dont quatorze journalistes chargés de couvrir l'actualité nationale pour *le Dauphiné libéré* et *le Journal Rhône-Alpes*, ont appris que la plupart d'entre elles seraient prochainement licenciées pour raisons économiques, certaines pouvant toutefois bénéficier des dispositions relatives à la préretraite, et quelques autres mutées. Le bureau parisien sera réduit à moins de cinq personnes.

Les économies prévues

La direction du *Dauphiné libéré s'interroge aussi sur le maintien* de son agence de presse AGI (Agence générale d'information, qui a succédé à l'agence AIGLES) dont l'activité principale était, avant la rupture des accords entre *le Dauphiné libéré* et *le Progrès*, de servir les deux titres et qui aujourd'hui alimente en informations le quotidien grenoblois et quelques rares autres clients. La disparition de cette société, qui emploie la quasi-totalité des journalistes réalisant quotidiennement *le Dauphiné libéré*, permettrait le retour de ces derniers au sein du titre, retour réclamé depuis de nombreuses années par le personnel.

MM. Jean Gallois et Paul Dini, respectivement président du directoire du *Dauphiné libéré* et directeur du journal, ont également indiqué, devant le Club de la presse de Grenoble, le 27 mai, que *le Dauphiné libéré* était un *« quotidien multilocal et non un journal d'opinion »* et qu'il devrait être l'expression de la région qu'il couvre. Les nouveaux patrons du *Dauphiné libéré* faisaient allusion indirectement aux éditoriaux de la femme de l'ancien P.-D. G. du journal, Mme Line Reix - Richerot, *« follement »* enthousiaste à la veille de l'élection présidentielle pour la personne de M. Giscard d'Estaing. Le journal se passera très prochainement des services épistolaires de l'ancienne directrice politique du journal, chargée désormais d'une mission de représentation du quotidien à Paris.

Le « resserrement » des activités du groupe devrait également se traduire par la disparition, après les élections législatives, de l'édition en région du *Journal Rhône-Alpes*, qui ne sera plus alors qu'un quotidien essentiellement lyonnais. Quant au retrait du *Dauphiné libéré* dans les zones où il est minoritaire face à son concurrent *le Progrès*, cette question est également à l'étude, comme l'est l'impression à Saint-Etienne du journal *Loire Matin-la Dépêche*, qualifié par M. Dini d'*« archi-coûteux »* et de *« solution extrême, qui ne peut nullement rester en l'état »*. L'imprimerie, qui emploie une centaine de personnes, devra trouver de nouveaux clients ou être vendue.

Quant à la zone de diffusion des deux journaux du groupe imprimés à Saint-Etienne, elle sera rétrécie, ne couvrant plus que la région située dans la « mouvance » stéphanoise. Enfin, les deux titres pourraient être fusionnés.

A Lyon, les dirigeants du *Dauphiné libéré* souhaitent que s'instaure entre les deux titres qu'ils possèdent — *le Journal Rhône Alpes* et *Lyon-Matin* — *« une meilleure synergie »*.

Principale inconnue au sein du groupe : quels sont les rôles respectifs qu'entendent jouer, d'une part, M. Marcel Fournier, devenu, avec 35 % des parts, le principal actionnaire du *Dauphiné* et, d'autre part, le pool bancaire, dont le chef de file est Paribas, à qui ont été remis 51 % du capital en échange de l'octroi urgent de prêts ? L'avenir du groupe de presse est bien difficile à entrevoir.

CLAUDE FRANCILLON.

« L'Express » ne deviendra pas un hebdomadaire de combat partisan

écrit M. Raymond Aron

Dans un long éditorial, intitulé « La nouvelle Ve », M. Raymond Aron, président du comité éditorial de *l'Express* qui fait sa rentrée après un court séjour en clinique, — écrit cette semaine au sujet de la « crise » que traverse ce journal :

« L'Express *ne deviendra pas un hebdomadaire de combat partisan. Il continue de se donner deux objectifs majeurs : informer nos lecteurs aussi objectivement que possible sur l'ensemble de la scène française et mondiale ; par l'intermédiaire de plusieurs éditorialistes, prendre position sur les questions majeures de notre temps.* »

Après avoir jugé « *détestable* » la couverture du dernier numéro avant le 10 mai, cause de la crise, l'éditorialiste écrit : « *Avant le 10 mai*, l'Express *passait pour favorable à l'ancienne majorité et à Giscard d'Estaing. Nous n'avons jamais hésité à critiquer le président ou le premier ministre (...), nous ne condamnerons pas systématiquement le pouvoir d'aujourd'hui, pas plus que nous n'approuvions toujours le pouvoir d'hier.* »

Tirant la leçon de la campagne présidentielle, M. Aron estime que par une « *interversion des rôles* », cette fois, un survivant de la IVe République faisait figure de nouveauté, il incarnait l'avenir sans autre bagage qu'une « *force tranquille* » et « *une dilution du programme commun* » : « *Les commentateurs qui avaient probablement à tort, attribué à la rupture de l'unité de la gauche la responsabilité de la défaite de 1978 comprennent aujourd'hui que Mitterrand a bénéficié de circonstances exceptionnellement favorables : il a recueilli sans rien promettre, le vote des électeurs communistes (...)* ».

En conclusion, M. Aron écrit : « *Puisse le nouveau pouvoir nous donner autant d'occasions de le louer que l'ancien nous en a fait de le blâmer, en toute sincérité, je le souhaite — sans y croire.* »

Le « Financial Times » s'apprête à supprimer deux cents emplois

De notre correspondant

Londres. — La direction du *Financial Times*, le grand quotidien britannique des milieux d'affaires, a annoncé, le jeudi 28 mai, un plan d'économies, qui devrait notamment se traduire, l'an prochain, par la suppression de deux cents emplois (principalement des départs volontaires) sur les mille neuf cents que compte l'entreprise.

Le président du quotidien, M. Allan Hare, a affirmé que les pertes enregistrées l'an passé par le journal — quelque 100 000 livres (1) — justifiaient cette réduction des effectifs, rendue également nécessaire par l'introduction de nouvelles techniques de production (photocomposition). Au cours des derniers mois, le journal, dont une partie des exemplaires est imprimée à Francfort, a connu un certain nombre de conflits, qui se sont traduits par des arrêts de travail des ouvriers imprimeurs en Grande-Bretagne.

La direction a imputé en partie à ces conflits les mauvais résultats enregistrés cette année et indiqué que la progression des salaires devrait être limitée jusqu'en 1983 — ce qui correspond à peu près à la politique que les éditorialistes du *Financial Times* préconisent pour l'ensemble de l'industrie britannique...

Avec l'introduction rapide de nouvelles technologies et son imprimerie à Francfort, le quotidien veut éviter de sombrer dans la « maladie de Fleet Street », sorte de crise financière chronique qui touche tous les grands quotidiens londoniens, victimes de multiples conflits du travail et souvent équipés d'un matériel d'impression vétuste. D'ici à la fin de 1981, le journal, propriété du groupe Pearson Longman, espère augmenter ses ventes quotidiennes de l'ordre de 20 000 exemplaires. Celles-ci tournent aujourd'hui autour de 200 000 exemplaires : 36 000 à l'étranger, 161 000 en Grande-Bretagne. Le *Financial Times* voudrait gagner neuf mille lecteurs à l'étranger et douze mille en Grande-Bretagne. — *(Intérim.)*

(1) Le cours actuel de la livre sterling est d'environ 11,60 francs.

AFFAIRES

UN DOSSIER INDUSTRIEL BRULANT POUR LE GOUVERNEMENT

Boussac-Saint-Frères au bord du gouffre

« J'ai réglé l'affaire Boussac. » L'automne 1978 avait calmé la colère allumée dans les Vosges avant l'été par la spectaculaire faillite de l'« empire Boussac ». Ministre de l'économie, M. Monory triomphait. « Sa » solution n'avait pas coûté un sou au Trésor. Enfin presque : l'abandon de quelques garanties, un redressement fiscal oublié, des délais de paiement échelonnés sur quinze ans sans intérêts, mais pas un centime de subvention. La personnalité et les méthodes des « sauveteurs », les quatre frères Willot, avaient pourtant laissé quelques observateurs sceptiques sur le bien-fondé de cette solution. Ne murmurait-on pas que leur empire textile était aussi lézardé, sinon plus, que celui de Marcel Boussac ? De là à en conclure qu'ils ne lorgnaient que le considérable patrimoine immobilier de l'ex-roi du coton et la réalisation de quelques confortables plus-values afin de boucher les trous de leurs propres affaires... Les pouvoirs publics étaient pourtant passé outre.

Trois ans plus tard, les pires prévisions se sont réalisées. L'affaire Boussac, devenue Boussac-Saint-Frères (B.S.F.), et par là deux fois plus grosse (vingt mille emplois), est de nouveau un dossier brûlant.

Dès le résultat de l'élection présidentielle connu, les rumeurs sont allées bon train. B.S.F. figure parmi quelques autres bombes industrielles à retardement laissées en héritage aux nouveaux arrivants. On parle même pour la première fois d'accident possible et de dépôt de bilan.

C'est sans doute aller un peu vite en besogne. Reste que la situation de B.S.F., principale filiale du groupe Willot, est extrêmement critique. Si critique que le ministère du budget a dû, peu avant l'élection, accorder au groupe une prorogation exceptionnelle de quelques mois du paiement de ses obligations cautionnées de T.V.A. (un « coup de pouce » d'environ 100 millions de francs), reportant ainsi à l'automne les échéances que le groupe ne pouvait assurer. C'est que la trésorerie de B.S.F., endémiquement tendue — comment faire autrement avec 13,2 milliards de dettes à court terme contre 813 millions d'actif réalisable et 1,9 milliard d'actif circulant ? — devient de plus en plus acrobatique.

Le paiement des salaires subit des retards. Dans les usines, le climat s'alourdit, aggravé par l'application imminente de 990 suppressions d'emplois (917) en préretraite à cinquante-cinq ans) alors que les séquelles de la vague précédente (1 834 suppressions d'emploi) sont encore fraîches.

Pour les fournisseurs, c'est encore pire. Selon certaines rumeurs, des billets à ordre n'auraient pu être réglés. Entre les deux tours de l'élection, les compagnies d'assurances-crédit européennes ayant d'importants engagements sur B.S.F. se sont réunies pour demander aux frères Willot des garanties personnelles ou, du moins, des gages assis sur le patrimoine immobilier. En vain... Elles semblent déterminées à faire preuve de la plus extrême prudence et refusent d'augmenter leurs engagements. Il est vrai qu'au bilan du dernier exercice (1779-1980) les postes « fournisseurs » et « effets à payer fournisseurs » ressortaient à 884,8 millions de francs, soit plus de 40 % des dettes à court terme...

Plus lourdement engagés encore, et tous inquiets, les banquiers du groupe se sont réunis une semaine après le second tour de l'élection pour s'interroger sur les capacités du groupe à assurer sa prochaine échéance — 200 millions de francs environ à la fin du mois de juillet (1) — et pour constater douloureusement que l'hémorragie financière s'aggrave avec la crise, le recul des ventes, la baisse de la production, les licenciements et le reclassement provisoire, mais coûteux, d'une partie des effectifs dans des « entreprise relais » créées par d'anciens cadres. Bref, depuis le début de 1981, les pertes de B.S.F. atteindraient près de 20 millions de francs par mois, soit le double de ce que perdait Boussac à sa plus belle époque.

Les difficultés de trésorerie sont au groupe ce que la quinte de toux est au tuberculeux : un symptôme qui traduit une situation profondément dégradée. Certes, B.S.F. a dégagé au cours de l'exercice 1979-1980 un bénéfice net comptable de 14 millions de francs (pour un chiffre d'affaires de 3,7 milliards de francs), mais c'est uniquement grâce aux profits exceptionnels (156,2 millions de francs) réalisés pour l'essentiel à l'occasion de la reprise de Boussac (plus-value sur cession d'actif ou sur les anciennes créances clients, etc.), l'exploitation du groupe reste, elle, gravement déficitaire (68 millions de francs avec 82,8 millions d'amortissement). Pourquoi ?

Rien ou presque n'a été fait pour améliorer la rentabilité des activités traditionnellement déficitaires du groupe : le plus gros du textile, la corderie, l'emballage, l'habillement, les tapis et le linge de maison restent des gouffres en dépit des coupes sombres pratiquées dans leurs effectifs. De fait, il semble que la « stratégie industrielle » des frères Willot, qui dirigent seuls le groupe depuis le départ de M. Jacques Darmon, se résume pour l'essentiel à liquider — aussi vite que les syndicats et l'opinion publique le permettent — les activités en difficulté, en cherchant à isoler de celles-ci les divisions rentables (hygiène, ingénierie, haute couture) sur lesquelles sont, au demeurant, concentrés l'essentiel de leurs investissements.

Couronnement de cette politique : après avoir isolé Dior, filiale indépendante de la B.S.F., les frères Willot s'apprêtent à défilialiser le secteur hygiène (panements, produits Peaudouce) qui, avec 10 % des activités, réalisent près de 20 % du chiffre d'affaires et l'essentiel des bénéfices, au sein d'une société nouvelle, la SICOPHY, qui regroupera dix usines et 2 069 salariés. Cette filialisation fait partie d'une vaste opération de découpage, au terme de laquelle B.S.F., dont les activités auront été « éclatées » des sept sociétés indépendantes (2) ne sera plus qu'une société holding. L'objectif est clair : séparer le bon grain de l'ivraie, afin de ne conserver à terme que le premier, et peut-être aussi, en cas d'« accident », préserver les meilleurs morceaux de l'effondrement global.

Seconde source endémique de difficultés : la mauvaise structure financière du groupe. En dépit de l'insistante pression de leurs banquiers, les frères Willot n'ont jamais consentis à doter B.S.F. d'un fonds de roulement « décent ». Aussi, avec des fonds propres extrêmement limités (388 millions de francs) et un endettement à long et moyen terme relativement faible au regard d'un endettement à court terme énorme de 2,13 milliards de francs (à peine réduit par la consolidation en août 1980 de 350 millions), le groupe supporte-t-il des frais financiers démesurés : 272 millions de francs, soit 7,3 % du chiffre d'affaires pour le dernier exercice.

Là aussi, la stratégie des frères Willot semble à tout le moins hasardeuse. Ne consentant à vendre, le couteau sous la gorge, que ce qu'il faut d'actif pour combler au fur et à mesure les « trous » les plus béants, sans jamais réinvestir en fonds propres une partie des bénéfices dégagés par ailleurs (3), ils sont condamnés à une « fuite en avant » de plus en plus périlleuse, sans espoir de solution à terme autre qu'une nouvelle et fructueuse absorption. A vrai dire, cette stratégie leur a fort bien réussi jusqu'à ce que, l'an passé, l'échec cuisant de l'opération Korvettes aux Etats-Unis ne vienne, en arrêtant le processus, mettre en péril tout l'édifice. Pour la première fois, les frères Willot étaient contraints de rembourser leurs créanciers sans pouvoir se « *payer sur la bête* ». Résultat : les revenus de la holding financière Agache-Willot ont diminué pour la première fois (de 5 à 6 %) au cours du premier trimestre 1981, les excellents résultats de Conforama, du Bon Marché ou de la Belle Jardinière ne suffisant pas à compenser le reste.

L'héritage laissé au gouvernement est, on le voit, fort embarrassant. Le problème posé se résume en trois questions : comment contraindre les Willot à réinjecter dans l'ensemble malade les fonds nécessaires à son redressement — fonds qui ne peuvent être tirés que de la vente d'un des fleurons du groupe : Conforama, Dior ou autre ?

Comment imposer une gestion véritablement industrielle dans ce groupe, alors que les principaux tenants d'une certaine orthodoxie (MM. Darmon, Barbier de la Serre, Mathieu, et plus récemment le directeur de l'usine de velours Cosserat) l'ont quitté, faute de pouvoir convaincre M. Jean-Pierre Willot de déléguer une partie de ses pouvoirs en matière financière ?

Comment, enfin, éviter un effondrement brutal de B.S.F. alors que les banquiers, qui pour la plupart ont provisionné leurs créances sur le groupe (plus d'un milliard de francs au total), semblent cette fois peu disposés — c'est un euphémisme — à faire preuve de nouvelles largesses ? Une solution judiciaire permettrait peut-être de résoudre les deux premiers problèmes, mais elle risquerait cependant, outre de créer un imbroglio inextricable, de condamner définitivement les parties les moins rentables du groupe, celles aussi qui emploient le plus de salariés. A l'inverse, un nouveau soutien public sans contrepartie ne résoudrait rien sur le fond, ne faisant que repousser l'échéance sans offrir à terme aucun espoir de redressement. Une fois de plus, le sort de B.S.F. est entre les mains des pouvoirs publics.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Cette échéance, gagée en partie par la société Christian Dior, correspond à la consolidation sur un an, l'an passé, d'une partie des dettes à court terme du groupe.

(2) Hygiène, lin, linge de maison, tissus et confection, sports et loisirs, ingenierie et mécanique, emballage.

(3) Pis : il apparaît, comme l'a récemment souligné la COB (commission des opérations de bourse), que des ponctions jugées excessives sur les résultats de B.S.F. au profit de la holding financière par le biais notamment de fructueux « contrats de mandats de service ».

Après le désengagement de Fiat, la SEAT espagnole va s'efforcer de trouver un nouveau partenaire

De notre correspondant

Madrid. — L'accord intervenu le 29 mai, entre la Fiat italienne et l'INI espagnol (Institut national des industries), qui regroupe les entreprises industrielles du secteur public, met fin à une longue polémique (« le Monde » des 30 et 31 mai). Lorsqu'il sera ratifié par le gouvernement espagnol, Fiat cessera officiellement d'être actionnaire du constructeur automobile espagnol SEAT, entreprise fondée en 1950. Après le retrait de Fiat, SEAT cherche en vain, apparemment, un nouveau partenaire.

Les termes exacts de l'accord n'ont pas encore été rendus publics, mais ses principales dispositions ont été déjà révélées par le quotidien *El País*. Fiat cède à l'INI les actions qu'elle possède dans le capital de la SEAT au prix symbolique d'une peseta chacune, ce qui représentera pour l'entreprise italienne une perte de 5 milliards de pesetas soit 300 millions de francs. Celle-ci s'est également engagée à permettre, durant quatre ans, la vente à l'étranger, à travers son propre réseau de commercialisation, de cent mille véhicules par an produits par la SEAT, chiffre qui correspond au niveau actuel des exportations de l'entreprise espagnole. En échange, l'INI renonce à toute poursuite judiciaire contre la Fiat auprès d'un tribunal international.

Le litige entre Fiat et l'INI remonte à plusieurs années. En 1978, l'entreprise italienne, qui possédait environ un tiers du capital de la SEAT (l'INI en détenait 48 %), s'était engagée à suivre les augmentations postérieures de capital jusqu'à atteindre la majorité absolue des actions. En mai 1980, toutefois, Fiat avait refusé de s'associer à l'une de ces augmentations, obligeant l'INI à couvrir sa part. Les deux parties avaient alors engagé de longues et difficiles négociations.

Tant l'INI que Fiat étaient désireux d'aboutir à un accord. L'entreprise italienne décidée en cette période de crise à se replier sur son pays d'origine où elle est soumise à de fortes pressions des syndicats pour préserver l'emploi, ne faisait pas mystère de son intention d'abandonner le marché espagnol. La SEAT, de son côté, avait absolument besoin de l'aide de Fiat pour maintenir son niveau actuel d'exportations car elle aura besoin de plusieurs années pour constituer son propre réseau de commercialisation internationale.

Le retrait de Fiat illustre les difficultés du marché automobile en Espagne. Un rapport de la fédération des concessionnaires automobiles, rendu public à Madrid en mars dernier, soulignait que l'« *année 1980 a été la plus mauvaise d'une série déjà longue d'années qui se caractérise par une détérioration continuelle du marché automobile* ». Les ventes en 1980 ont été de 12 % inférieures à celles de 1979, qui avait déjà été une mauvaise année. Les premiers chiffres pour 1981 sont plus préoccupants encore.

De ce fait la concurrence étrangère est devenue de plus en plus redoutable, alors que la crise dans ce secteur revêt un aspect mondial. L'Espagne a importé en 1980 quelque cinquante mille véhicules, deux fois plus qu'en 1979 et quatre fois plus qu'en 1978. Quant aux ventes à l'étranger, qui compensaient partiellement la dépression du marché intérieur, elles pourraient avoir atteint leur plafond. Elles représentaient, en 1980, 46 % des ventes totales contre 22 % en 1978.

Il est significatif que l'INI n'ait pas réussi jusqu'ici à intéresser les constructeurs japonais à une prise de participation dans la SEAT, bien que leur intérêt pour les marchés occidentaux ne soit plus à démontrer. Les deux « grands » pressentis, Nissan et Toyota, ont apparemment préféré d'autres points d'ancrage. Le premier s'est tourné vers la Grande-Bretagne et l'Italie, le second accorde la priorité au marché américain. L'industrie espagnole de l'automobile, apparemment, n'intéresse personne.

THIERRY MALINIAK.

LE GROUPE SIDÉRURGIQUE OUEST-ALLEMAND ESTEL HOESCH RÉCLAME L'AIDE DE L'ÉTAT

Le groupe sidérurgique Estel Hoesch, branche ouest-allemande du complexe germano-néerlandais Estel dont l'autre branche est le groupe Hoogovens, demande au gouvernement de Bonn plusieurs centaines de millions de marks pour financer une partie de son plan de restructuration.

Le plan prévoit la réduction de la production d'acier, déjà ramenée de 7,2 millions de tonnes d'acier par an à 5,5 millions de tonnes depuis 1979, et qui reviendrait à 4 millions de tonnes (*le Monde* du 7 mai). Des trois usines de Dortmund, deux seraient fermées, leur fabrication étant transférée aux Pays-Bas, dans les aciéries d'IJmuiden, plus modernes, ce qui entraînerait la suppression de huit mille emplois sur vingt-quatre mille.

● ERRATUM. — Dans l'article consacré à la session du Conseil national de l'alimentation (*le Monde* daté 31 mai-1er juin), il fallait lire à propos des stratégies alimentaires nationales : « *Certains sont convaincus qu'il s'agit là du seul chemin réaliste. D'autres seraient tentés d'y trouver la justification de leurs désengagements à l'égard des plus pauvres* » (et non pas de leurs « *engagements* » comme imprimé par erreur).

De même, il fallait lire : « *Le revenu des paysans ne peut-il être assuré précisément par une politique nationale des prix (subventions à la production) plutôt que déterminé par le marché mondial ?* » (au lieu de « *une politique nationale des prix déterminée par le marché mondial* »).

M. MICHEL CAPLAIN P.-D. G. DE LA COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ EST DÉCÉDÉ

M. Michel Caplain, P.-D. G. de la Compagnie financière de Suez, est décédé samedi matin 3 mai à l'âge de soixante-sept ans.

[Né le 26 février 1914, M. Michel Caplain était docteur en droit et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Inspecteur des finances en 1939, sous-directeur au ministère de l'économie nationale en 1945, il fut, de 1946 à 1954, secrétaire général du Crédit foncier égyptien.

Entré en 1954 à la Compagnie du canal de Suez comme secrétaire général, il est nommé directeur en 1957. Un an plus tard, la Compagnie du canal de Suez se transforme, à la suite de la nationalisation décidée par le gouvernement égyptien, en Compagnie financière de Suez. M. Michel Caplain en est nommé directeur général adjoint en 1961, puis, en mai 1968, administrateur directeur général.

En 1971, à cinquante-sept ans, il succédait à M. Jacques Georges Picot, comme P.-D. G de la Compagnie.

Considéré alors comme un président de transition, M. Caplan restera à la tête de la seconde banque d'affaires française pendant dix ans.

C'est lui qui a mené à bien, en 1972, l'absorption de la Compagnie financière et minière et, en 1975, la fusion avec la Banque de l'Indochine. Il devient alors président du conseil de surveillance du nouveau groupe rebaptisé Indo-Suez. La banque de dépôts Indo-Suez est le dixième établissement français avec 12 milliards de francs de dépôts.

Le groupe contrôle de nombreuses filiales en France et à l'étranger. En outre, il détient des participations importantes dans des grands groupes industriels : La Hénin, Penhoët, Banque Vernes, Centenaire Blanzy, Lille-Bonnières-Colombes, et... Saint-Gobain-Pont-à-Mousson.

C'est le groupe Suez qui fut l'artisan du rapprochement entre Saint-Gobain et Pont-à-Mousson.

M. Caplain était membre du comité exécutif et président de la commission des finances du Conseil national du patronat français.]

CONJONCTURE

Quand la Rue de Rivoli retrouve sa puissance

Le gouvernement de M. Mauroy comprend — comme celui de M. Barre — deux ministres chargés de l'économie et des finances. Mais, alors que M. Monory avait, depuis avril 1978, le titre de ministre de l'économie, et M. Papon celui de ministre du budget — les deux hommes exerçant leurs fonctions sur un pied d'égalité, — M. Delors est, lui, ministre de l'économie et des finances. M. Fabius n'est que ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances chargé du budget (1). Subtil distinguo qui montre que, hiérarchiquement, M. Fabius dépend de M. Delors.

Ces nuances ont leur importance. Elles montrent que la grande maison de la rue de Rivoli a refait son unité ou plutôt a reconstitué sa puissance. Il y a trois ans, M. Barre l'avait fait éclater en deux morceaux. L'ancien chef du gouvernement se serait mal accommodé d'un ministre capable d'agir de façon relativement autonome. Ce qui arrive même au sein d'équipes solidaires. Pour écarter tout danger de ce côté, pour que les choses soient bien claires, M. Barre s'était, jusqu'en avril 1978, donné — en plus de son titre de premier ministre — celui de ministre de l'économie et des finances.

M. Monory, qui devint ministre de l'économie en avril 1978, ne manquait pas lui non plus de personnalité : il n'en fut pas moins relégué — partageant la Rue de Rivoli avec M. Papon — à un rang qui n'avait plus le même lustre qu'au temps de MM. Giscard d'Estaing, Debré ou même Fourcade. A la vérité, le véritable ministre de l'économie et des finances resta M. Barre, même après les remaniements d'avril 1978.

La situation est maintenant très différente. M. Mauroy n'est pas un économiste et le centre de gravité va, tout au moins dans ce domaine, quitter Matignon pour revenir Rue de Rivoli. C'est M. Delors qui gouvernera. Autoritaire et obstiné, ayant pour lui-même et pour le président de la République défini tout ce qu'il n'était pas possible de faire, l'ancien « meneur » de l'équipe, qui gouverna, il y a dix ans, avec M. Chaban-Delmas, sait ce qu'il veut. Avec un style très différent — plus ecclésiastique que professoral, — Jacques Delors sera, comme M. Barre, l'homme de l'austérité. Une austérité plus justement partagée entre riches et pauvres, mais réelle tout de même. Le déficit budgétaire, son financement, la collecte de l'épargne et celle des impôts, ce sera lui. Aussi longtemps tout au moins qu'il participera au gouvernement...

ALAIN VERNHOLES.

(1) Le *Journal officiel* daté du 29 mai précise que M. Fabius, ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances chargé du budget, a notamment sous son autorité la direction du budget, la direction de la comptabilité publique, celle de la direction des impôts, le service de la législation fiscale, la direction générale des douanes et droits indirects, l'agence nationale pour l'indemnisation des Français rapatriés de la France d'outre-mer.

● *Texas Instruments, le numéro un mondial* des composants électroniques, a annoncé à la fin de la semaine dernière son intention de licencier 3 % de ses effectifs, soit 2 800 personnes. Le marché des composants électroniques est cyclique. Depuis plusieurs mois la tendance est à la surproduction et à la baisse des prix. En outre, le groupe américain pourtant l'un des premiers à se lancer sur le marché de la montre électronique, a perdu beaucoup d'argent dans ce secteur. Les dirigeants de T.I. viennent de décider d'« *arrêter les frais* » et de réorienter leurs investissements vers d'autres marchés, comme les calculatrices, l'enseignement assisté par ordinateur, l'ordinateur individuel, etc.

● *Ashland Oil, une des grandes compagnies pétrolières américaines,* va vraisemblablement céder une partie de ses actifs charbonniers à la compagnie allemande Saarbergwerke.

La compagnie américaine céderait à Saarbergwerke 25 % des actions de sa filiale Ashland Coal, qui exploite des gisements de houille dans le Kentucky et en Virginie occidentale.

M. PIERRE MAUROY ENVISAGE L'ÉLABORATION D'UN PLAN INTÉRIMAIRE DE DEUX ANS

M. Pierre Mauroy, qui a participé, samedi 30 mai, au « Journal inattendu » de R.T.L., a notamment déclaré, à propos de la situation économique : « *Nous allons connaître des difficultés pendant plusieurs mois. Compte tenu des conséquences néfastes de la gestion précédente, nous avons dix-huit mois pour essayer de retrouver les équilibres indispensables avant de mettre en œuvre une gestion qui sera complètement la nôtre. C'est pourquoi je pense qu'il sera indispensable d'établir une sorte de plan intérimaire de deux ans pour ajuster la période de la gestion précédente dans laquelle nous n'avons pas de responsabilité avec le plan quinquennal qui marquera le septennat.* »

ÉTRANGER

GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE

M. Ciampi lance un cri d'alarme sur l'état de l'économie italienne

De notre correspondant

Rome. — Le gouverneur de la Banque d'Italie, M. Carlo Azeglio Ciampi, a lancé, le 30 mai au cours de l'assemblée annuelle de l'Institut d'émission, un cri d'alarme sur l'état de l'économie italienne et, en premier lieu, sur l'inflation.

Aussi prudent qu'ait été le ton employé par M. Ciampi, il s'est bien agi d'un réquisitoire. M. Ciampi a critiqué l'absence d'un véritable « *gouvernement de l'économie* » ces deux dernières années. En témoignent les trois propositions lancées par le gouverneur de la Banque centrale pour assainir la situation et éviter de nouvelles dévaluations. En premier lieu, assurer à la Banque d'Italie une autonomie qui la libère de l'obligation de couvrir automatiquement par un surplus d'émissions l'augmentation des dépenses publiques. « *Il faut,* a affirmé M. Ciampi, *que le pouvoir de création de la monnaie s'exerce en complète autonomie des centres où se décident les dépenses.* » En corollaire, le gouverneur a insisté sur la nécessité de revenir à un rigoureux équilibre budgétaire et a demandé que soient élaborées des règles draconiennes en ce sens. La troisième proposition vise à l'élaboration « *d'un code de négociation collective* » pour les salaires qui serait un moment clé de toute politique économique.

A en croire M. Ciampi, la situation économique implique des choix draconiens. Ces deux dernières années (1979-1980), le P.N.B. a augmenté de 10 %, les investissements de 30 % et la consommation intérieure de 13 %. Ces résultats, supérieurs à ceux des autres pays industrialisés (à l'exception du Japon) ont été payés, affirme M. Ciampi, « *en termes de déficit extérieur et d'inflation* ». Le gouverneur a aussi souligné les conséquences de la politique monétaire américaine et de la hausse du dollar, « *qui obligent les pays européens à une dure alternative : ou accepter une inflation majeure au travers du change avec le dollar ; ou poursuivre des politiques monétaires plus restrictives que ne l'imposeraient les seules situations intérieures.* »

Ces contraintes extérieures rendent, pour M. Ciampi, encore plus nécessaire une politique économique capable de contenir une inflation qui, atteignant 20 %, « *continue de s'accélérer et n'est plus tolérable puisqu'elle nous éloigne des pays auxquels nous sommes unis par l'histoire et la culture* ». M. Ciampi a souligné le fait que les mesures monétaires « *tactiques* » comme la restriction du crédit, l'augmentation du taux d'escompte ou la dévaluation de la lire étaient insuffisantes. « *La dévaluation du 22 mars,* a-t-il précisé, *était un acte nécessaire imposé par la réalité. Mais il s'agit d'une réalité amère, faite d'insuccès, qu'une économie et une société efficaces auraient pu s'épargner.* »

MARC SEMO.

SOCIAL

Un entretien avec Mme Questiaux

(Suite de la première page.)

— Cela veut-il dire que les citoyens doivent participer à la gestion de ces risques ?

— Oui, cela veut dire que les gens se prennent en charge, mais aussi que leurs besoins sont reconnus et qu'ils ont des droits. L'administration est là simplement pour bien gérer, faire appliquer ces droits. Elle n'est pas là pour concéder du « social ».

» D'autre part, certains évoquent l'organisation polonaise Solidarité. Nous n'y avions pas pensé. Pourtant, l'idée d'un mouvement de citoyens qui veulent prendre en main leurs affaires nous a bien guidés dans la création et la dénomination de ce ministère. La solidarité, cela signifie, aussi, que, avec la sécurité sociale et l'action sociale, nous ne voulons pas imposer un modèle de vie. Il faut prendre les gens tels qu'ils sont, les aider à réaliser leur choix personnel. Il faut aider l'enfant tel qu'il est, permettre à la femme de choisir son mode de vie, ne pas imposer aux retraités tel ou tel comportement.

— Solidarité, le mot a-t-il aussi un sens financier ?

— Oui. C'est une vue qui est aussi la mienne. Cela veut dire qu'il faut avoir une vision globale. Il faut avoir une vue d'ensemble des transferts sociaux et éviter qu'il y ait des actions contradictoires. Il faut aussi lier étroitement l'économique et le social. Certains demandent aussitôt combien cela va coûter. Il faut en effet de la rigueur dans l'analyse. Savoir, par exemple, qu'en augmentant les allocations familiales nous voulons d'abord satisfaire des besoins et qu'en même temps tout cela va relancer la consommation populaire. On n'a pas le droit de raisonner uniquement en terme de charges. Il doit aussi être évident que la solidarité ne consiste pas à tenir un langage rassurant quand l'économie va mal. Quand l'économie ne va pas, la solidarité ne va pas. J'admets donc les aspects financiers. Il s'agit d'en avoir une vision complète en s'interrogeant à la fois sur les besoins et aspirations des personnes, sur la manière de les prendre en charge et sur l'impact des transferts dans l'économie. Nous voulons dresser un tableau d'ensemble des prestations et poser des questions. Que veut-on exactement réaliser en matière de solidarité ? Veut-on des revenus directs ou privilégier les revenus indirects ? Quelles sont les priorités ? Quels efforts faut-il faire pour les handicapés qui n'ont pas toute leur place dans le système de sécurité sociale ? On peut imaginer un grand sursaut en faveur des handicapés ; la population y est-elle prête ? Voilà le débat que nous voulons lancer.

— Le ministère de la solidarité est-il avant tout celui de la sécurité sociale ?

— Non, pas seulement. Il couvre tout le domaine de l'action sociale, qui ne sera plus ainsi séparée de la sécurité sociale. Il couvre également les besoins de la population immigrée. Ainsi, volontairement, nous voulons insérer les immigrés dans la solidarité de l'ensemble de la population de ce pays. Il est aussi bien entendu que nous pourrons nous intéresser, si cela est nécessaire, aux services collectifs. Ainsi mettons-nous en chantier un nouveau programme de services à domicile et de participation à la vie sociale pour les personnes âgées.

— N'y a-t-il pas, pourtant, un ministère séparé du vôtre pour la santé ?

— On s'est inquiété de cette coupure, c'est un problème très facilement réglable, car le ministre de la santé est un camarade et un voisin, installé dans le même bâtiment. Lui et moi avons des attributions définies de telle manière que l'un ou l'autre a le droit de regarder les affaires de son collègue, et nous sommes bien décidés à agir d'un commun accord.

— Pour l'immigration, quels sont vos objectifs ?

— Je souligne que j'entends traiter les problèmes des immigrés et de leurs familles, des jeunes, et ne pas les limiter aux problèmes de main-d'œuvre. J'entends que les immigrés soient reconnus dans leurs droits et leur dignité.

» Dans ce domaine comme dans d'autres, les réformes prendront un peu de temps, mais on peut changer rapidement un état d'esprit et une manière d'exécuter. On peut changer beaucoup les relations avec les associations, à qui nous ferons beaucoup plus confiance. Il faut donc éliminer les mesquineries qui viennent d'un excès de bureaucratie. Le gouvernement va agir autrement.

— Comment allez-vous traduire cette solidarité dans votre action ministérielle en liaison avec trois secrétaires d'État ?

— Nous voulons travailler en équipe, collégialement. J'ai un cabinet peu nombreux pour éviter les échelons. Nous avons surtout l'intention d'aborder de façon nouvelle les problèmes qui se posent. Nous voulons agir avec le concours du personnel qui travaille sur le terrain du social.

» Tout le monde doit être convaincu de la nécessité de faire autrement, mais il ne peut pas y avoir de solidarité sans moyens. Je ne veux pas du tout être une Mme Solidarité qui déverse de belles paroles. La première priorité sera de créer des emplois dans toute la mouvance des administrations sociales.

— Par exemple ?

L'administration sociale manque de moyens

— L'ensemble des administrations sociales ont été, dans le passé, systématiquement appauvries. Elles ont toujours fonctionné par de petits moyens. L'administration sociale manque de secrétaires, d'employés, d'inspecteurs, de travailleurs sociaux. Au niveau de l'action sociale, tout le monde travaille dans des conditions difficiles. Ma priorité, avant même d'avoir des théories sur la solidarité, est de renforcer les emplois et les moyens.

— Et dans les caisses, le retour à l'élection des administrateurs, c'est pour quand ?

— Il faut annuler toutes les mesures qui ont exclu les assurés de la gestion de leurs affaires ; il faudra aussi inventer d'autres formes de représentations supplémentaires, par exemple les retraités, on ne les voit nulle part, ils doivent être présents. Autre exemple : le secteur de l'activité sociale est extraordinairement encadré. On a voulu, dans le passé, à la fois travailler avec les associations et en même temps les soumettre à une tutelle tatillonne. Je suis absolument sûre qu'il est possible d'introduire avec ces associations un mode de relations beaucoup plus confiant.

— Et les élections ?

— C'est une revendication qui sera satisfaite. Je ne peux pas dire encore quand, cela fait seulement quelques jours que nous sommes dans ce ministère.

— Le gouvernement a décidé de majorer les allocations familiales ; d'autres mesures de simplification sont-elles prévues ?

— Il y a d'abord les mesures urgentes, comme l'accroissement des allocations. Pour être rapide, il ne faut pas s'engager dans des réformes. Mais, bien entendu, cette période passée, il s'agira de s'attaquer à la trop grande complexité des prestations actuelles.

— Comptez-vous réviser les allocations sous condition de ressources ?

— Personnellement, je suis très convaincue que la dérive des prestations familiales vers des allocations sous condition de ressources a été un mauvais choix. Plus on multiplie les conditions cherchant à viser une population de plus en plus étroite, plus on accroît les risques que, par bureaucratie, par ignorance, la population concernée ne touche même pas ce qui a été prévu pour elle. Sans compter toutes les situations paradoxales, par exemple la petite promotion qui fait franchir le plafond et fait perdre le droit à telle ou telle prestation. Le premier choix à faire est d'explorer la manière dont les avantages sont touchés. Il y a déjà des études, comme le rapport de M. Oheix ; il faut continuer dans ce sens. La complication et la multiplication des allocations ont été cause d'inefficacité. Elles sont à l'origine d'une forme de contrôle social.

— Vous devez préparer un projet de loi sur la retraite à soixante ans. Comment voyez-vous ce projet ?

— L'engagement pris pendant la campagne sera tenu. Nous allons immédiatement nous mettre au travail. Les organisations syndicales seront consultées et nous allons mettre au point des procédures si possible légères pour aller vite. À partir de ce qui sera proposé, nous verrons quelles doivent être les modalités d'application progressives. D'ores et déjà, il faut savoir que beaucoup de salariés quittent leurs activités avant soixante-cinq ans, sans toujours le vouloir. Quand nous parlons d'abaissement de l'âge de la retraite, nous n'entendons l'imposer à personne.

— Comment les mesures sociales seront-elles financées ?

— On ne sépare pas le problème du financement de la sécurité sociale de celui de l'activité du pays. Dans l'immédiat, nous donnons un coup de pouce à la relance par les augmentations de prestations. Avec la reprise de la croissance, les bases de financement seront mieux assurées. D'ici là, nous tiendrons compte des difficultés des petites et moyennes entreprises. Des mesures seront prochainement annoncées.

— Et l'augmentation des charges des entreprises de main-d'œuvre ?

— C'est une réforme à plus long terme. Nous nous sommes engagés à réexaminer l'ensemble du financement de la sécurité sociale pour que ces entreprises ne soient pas défavorisées. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT.

● *L'abaissement de l'âge de la retraite et Force ouvrière.* — L'ouverture du droit à la retraite dès soixante ans, à taux plein, est une question qui mérite réflexion, nous a déclaré M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière. Tous les salariés de l'industrie et du commerce peuvent déjà demander leur préretraite à soixante ans. Ils reçoivent alors des prestations plus élevées que celles de la retraite. Environ cent mille personnes ont demandé à bénéficier de ce dispositif, c'est-à-dire le quart de ceux qui remplissent les conditions pour le faire.

● *Accident mortel dans une mine de Merlebach* (Moselle) : M. Jules Dorr, mineur de charbon âgé de trente et un ans, a été tué le 29 mai dans un éboulement survenu au puits Simon des Houillères de Merlebach (Moselle).

● *L'Association Aide à toute détresse — quart-monde a demandé aux candidats aux élections législatives de prendre certains engagements sur la pauvreté.* — Dans un communiqué du 30 mai, A.T.D.-quart-monde demande la reconnaissance des « *sous-prolétaires comme des travailleurs à parti entière* » devant être libérés « *de la tutelle de l'administration et de la dépendance des œuvres charitables* ». A.T.D.-quart-monde souhaite que leur soit garanti « *un habitat décent et l'accès au savoir* » et qu'il n'y ait plus « *de saisies d'expulsions sans relogement compensatoire* », *de tutelles obligatoires et de contraintes par corps* ».

ÉNERGIE

En dépit des réticences de la C.F.D.T.

Le ministre de l'industrie autorise E.D.F. à mettre en service deux nouveaux réacteurs nucléaires

M. Pierre Joxe, ministre de l'industrie, a donné, samedi 30 mai, à E.D.F. l'autorisation de mettre en service deux nouvelles tranches de centrales nucléaires, à Gravelines (Nord) et à Tricastin (Drôme).

Dès dimanche matin, le quatrième réacteur de la centrale de Gravelines, d'une puissance, comme les trois précédents, de 900 MW, a divergé. Les essais de montée en puissance vont continuer jusqu'au 20 juin, date prévue pour le couplage au réseau. Le quatrième réacteur de la centrale de Tricastin a divergé dimanche, et le raccordement au réseau pourrait intervenir dans quelques jours.

Le 20 mai, la fédération C.F.D.T. du gaz et de l'électricité avait demandé de surseoir à la mise en service de Tricastin 4. Cette demande s'appuyait sur la découverte, sur une tubulure du réacteur, de plusieurs centaines de fissures. De tels défauts ont souvent été relevés dans le passé sur divers éléments des centrales mises en service. La C.F.D.T. estimait cependant que, dans le cas de Tricastin 4, les tubulures *« sont plus gravement atteintes »* et que la mise en marche du réacteur représenterait un *« pari dangereux pour l'avenir »*. E.D.F., de son côté, avait répondu que les *« organismes de sécurité nucléaire »* compétents du ministère de l'industrie avaient, après examen de ces *« défauts »*, autorisé la poursuite des essais. Le ministre a donc suivi l'avis de ses experts en sécurité nucléaire.

Dans un autre contexte, ces deux autorisations seraient donc quasiment passées inaperçues. Aujourd'hui, elles prennent une résonance particulière, en raison des remous provoqués par l'affaire de Plogoff. Après les déclarations de M. Le Pensec, ministre de la mer, annonçant l'abandon de cette centrale, M. Joxe avait déjà rectifié le terme : il ne s'agissait pas d'un abandon, mais d'un « gel ». En autorisant Tricastin 4, malgré les réticences de la C.F.D.T., le ministre de l'industrie a sans doute tenu à montrer qu'il n'était pas question de revenir sur la position officielle du candidat François Mitterrand.

UN GRAND DÉBAT NATIONAL

M. Pierre Mauroy a confirmé, samedi 30 mai, au micro de R.T.L., l'abandon du projet de centrale nucléaire à Plogoff. Le premier ministre, qui était interrogé sur le programme énergétique, a déclaré : *« Il est absolument indispensable d'utiliser toutes les sources d'énergie. Nous avons besoin du charbon : par conséquent, nous devons augmenter notre production charbonnière. Nous avons besoin du pétrole. Nous avons besoin aussi de l'énergie nucléaire. Nous sommes pour l'énergie nucléaire, nous ne sommes pas pour sa suppression, mais nous ne sommes pas pour le « tout nucléaire ». Nous avions dit que lorsque nous serions au gouvernement — et nous y sommes — il y aurait un gel des constructions nucléaires. Tout ce qui est entrepris sera réalisé. Tout ce qui est prévu est gelé parce que nous voulons étudier les dossiers et organiser un grand débat à l'Assemblée nationale. Ce grand débat devra tenir compte des discussions qui ne manqueront pas d'intervenir au niveau des communes et des régions.*

» Les Français, qui sont concernés, doivent s'exprimer sur ce sujet. Dès lors que les uns et les autres se seront exprimés, nous arrêterons notre programme nucléaire, avec le souci de reprendre la construction de centrales nucléaires, en tenant compte de l'équilibre que nous établirons entre les différentes sources d'énergie. Il y aura nécessairement des sites prévus qui seront abandonnés, celui de Plogoff par exemple. »

M. JACQUES CHIRAC : une décision électorale qui coûtera cher.

M. Jacques Chirac, dans une interview accordée au *Figaro* du lundi 1er juin, évoque les décisions du gouvernement relatives à l'abandon de la centrale de Plogoff et à la suppression des essais nucléaires dans le Pacifique. Il déclare: *« Tout cela est à la fois déroutant et inquiétant. Déroutant parce qu'aussitôt ces deux décisions annoncées l'on nous indique qu'elles ne sont que provisoires, voire même qu'on n'est plus très sûr de les avoir prises. Fâcheuses prémices de la coordination et de l'autorité au sein de ce nouveau gouvernement, il est vrai, riche en tendances diverses.*

» Inquiétant parce que, et de toute manière, elles reprennent très exactement ce qui est contenu dans le projet socialiste, et ce qu'a annoncé M. Mitterrand sur l'énergie nucléaire.

Si nous arrêtons les projets de centrales électronucléaires actuellement, nous n'atteindrons pas les objectifs que nous avions fixés, et qui devaient nous permettre, en 1990, d'obtenir l'indépendance énergétique pour 75 % de nos besoins en électricité : il en résultera des besoins d'importations de pétrole qui nous coûteront 34 milliards de francs valeur 1981. Indépendance énergétique compromise, mais aussi déficit accru de notre commerce extérieur.

» Je sais bien qu'on nous dit : « Nous n'arrêtons pas tout, nous » étudions. » Mais la durée de construction d'une centrale est telle, et la conduite des études et des chantiers si complexe que toute suspension du programme, c'est plusieurs années de perdues. C'est une décision électorale qui coûtera cher à la nation. »

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

29 mai 1981

%: 0 ; −0,25 ; −0,50 ; −0,75 ; −1 ; −1,25 ; −1,50 ; −1,75 ; −2,00 ; −2,25

MARK ALLEMAND — LIRE — FLORIN NÉERLANDAIS — FRANC FRANÇAIS — COURONNE DANOISE — LIVRE IRLANDAISE — FRANC BELGE

Plafond — Plancher

*Système monétaire européen

Par suite d'une erreur de transmission, nous n'avons pu donner dans notre page « Crédits, changes et grands marchés », publiée dans le numéro daté des 31 mai et 1er juin notre graphique habituel sur la place respective des monnaies participant au mécanisme de change du S.M.E. (Système monétaire européen). Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de faire paraître ce graphique avec retard.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U....	5,5350	5,5400	— 25	+ 20	— 0	+ 80	— 65	+ 205
$ can.....	4,6030	4,6085	— 85	— 20	— 85	+ 10	— 215	+ 50
Yen (100)	2,5055	2,5100	+ 200	+ 255	+ 305	+ 490	+1105	+1260
DM	2,3820	2,3850	+ 105	+ 135	+ 185	+ 235	+ 485	+ 545
Florin ...	2,1430	2,1450	+ 100	+ 135	+ 180	+ 230	+ 485	+ 540
F.B. (100)	14,6080	14,6250	— 75	+ 345	+ 5	+ 485	— 175	+ 905
F.S.	2,6810	2,6840	+ 180	+ 220	+ 340	+ 400	+ 800	+1005
L (1 000) .	4,7900	4,7980	— 250	— 150	— 455	— 300	—1285	— 800
£	11,4860	11,4990	+ 550	+ 700	+1005	+1250	+2060	+2690

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10 3/8	10 7/8	12 1/8	12 1/2	12 3/8	12 3/4	12 1/2	12 7/8
$ E.-U. ..	17 1/2	17 7/8	18 1/2	18 7/8	17 5/16	17 11/16	16 3/8	16 3/4
Florin ...	11 7/8	12 1/4	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/4	11 7/8	12 1/4
F.B. (100)	15	17	16 5/16	17 1/16	16 5/16	17 1/16	16	16 3/4
F.S.	7/8	1 1/4	9 3/8	9 7/8	9 1/2	10	9 7/8	10 3/8
L. (1 000).	17 3/4	19 1/4	21 1/4	22 3/4	21 1/4	22 3/4	20 3/4	22 1/4
£	11 1/4	12	11 3/4	12 1/2	12	12 5/8	12 3/8	13 1/8
F. français	21 1/2	22 1/2	22 1/2	23 1/2	21 1/4	22 1/4	18 1/2	19 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TRANSPORTS

DES BOEING-737 POUR AIR FRANCE

Le refus des pilotes aura coûté trente et un mille heures de vol à la compagnie nationale

Avec quatre ans de retard sur ses prévisions, Air France va donc acheter des Boeing-737, biréacteurs court-courriers, très précisément seize machines (quatorze pour ses besoins propres et deux pour ceux de sa filiale Air Charter International). Le financement de ces avions — qui entreront en service entre juin 1982 et mai 1983, — soit 1,3 milliard de francs, pourrait être assuré à hauteur de 65 % par autofinancement.

L'acceptation par une large majorité de la section d'Air France du Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) de piloter l'appareil en équipage à deux (sans mécanicien navigant) efface ainsi ce que l'organisation elle-même a appelé une « victoire à la Pyrrhus » lorsque, en avril 1978, elle avait amené la direction d'Air France à renoncer à l'achat de dix-huit Boeing-737 par son intransigeance à propos de la composition de l'équipage. Mais, pour la compagnie comme pour la profession de pilote, ce combat d'arrière-garde aura eu des conséquences importantes.

La première d'entre elles aura été de favoriser... la concurrence. L'impossibilité de disposer d'un successeur aux Caravelle vieillissantes a contraint la direction à une contraction drastique de son réseau moyen courrier — important, puisqu'il assure 27 % des recettes de la compagnie. Les lignes les plus chargées ont pu être assurées par des avions plus gros (Airbus, Boeing 727), mais les autres ont dû être, soit supprimées, soi taffrêtées à des compagnies étrangères ou privées françaises : 31 000 heures de vol — 10 % de l'ensemble de l'activité d'Air France — seront ainsi concédées cette année. Air France ne dessert plus que soixante et onze escales européennes sur cent cinquante, et elle n'effectue plus que 25 % des heures de vol entre la province et l'étranger (35 % revenant aux compagnies étrangères et 50 % à celles du « troisième niveau »).

Les pilotes ont assez vite compris qu'en se concentrant sur trois modèles d'avions (Airbus, Boeing 747 et 727), la flotte d'Air France allait se réduire, entraînant de graves répercussions sur l'emploi. Non seulement les élèves-pilotes des quatre dernières promotions de l'Ecole nationale de l'aviation civile se voyaient fermer le marché du travail, mais les copilotes déjà en fonction voyaient leurs perspectives de carrières singulièrement altérées. A terme, le personnel au sol lui-même pouvait se trouver concerné du fait de la réduction de la charge d'entretien des appareils : des rumeurs alarmistes avaient déjà commencé à circuler autour du centre d'entretien d'Orly-Nord.

Enfin, le S.N.P.L. a mené, dans cette affaire, un combat de plus en plus solitaire. Après un vague baroud d'honneur, le puissant syndicat américain des pilotes de ligne (ALPA) a abandonné la lutte sur la composition des équipages de Boeing 737 et de Douglas DC-9. Les pilotes suisses acceptaient dans le même temps de faire voler sans mécanicien navigant le nouveau DC-9-80 (130 passagers), et la direction de Swissair entend bien qu'il en soit de même avec le futur Airbus A-310 (200 places). En France, même les Boeing 737 de la compagnie charter Euralair volaient avec deux pilotes.

L'examen de conscience des navigants d'Air France débouchait peu à peu sur une remise en cause de la décision de 1978, non sans quelques crispations de la part des sept cents syndiqués des autres compagnies (dont seuls ceux d'Air Inter paraissent, au premier abord, concernés), mais aussi parmi certains des mille trois cents adhérents de la section de la compagnie nationale : on dit que plus de cent d'entre eux auraient démissionné à l'annonce de la consultation sur le pilotage des Boeing 737.

En fait, après des années de dialogue de sourds entre la direction et les syndicats de navigants, la situation avait commencé à se débloquer fin novembre dernier.

Un accord avait été signé entre les deux parties, prévoyant que les futurs Airbus A-310 d'Air France (5 commandés ferme, 10 en option) seraient pilotés à trois, dans un modèle de cockpit que la compagnie française sera seule au monde à exploiter. En échange, la direction obtenait que les navigants, renonçant à la « qualification du type », acceptent de piloter indistinctement les trois modèles d'Airbus que la société possèdera dans quelques années : le A-300 actuel, le futur A-300-600 (plus gros) et le A-310. Au moins l'accord offrait-il quelques garanties d'avenir aux mécaniciens navigants de moyens-courriers.

Par la suite, un « sondage » était organisé parmi les pilotes d'Air France : sur 842 réponses, 88 % optaient pour une négociation sur le Boeing 737, 7 % contre. Le résultat du référendum de la semaine dernière, qui porte sur 900 réponses, confirme ce revirement.

Dans un premier temps, les pilotes sortent incontestablement gagnants. L'introduction des biréacteurs sur le réseau d'Air France conduit, certes, à différer ou annuler d'autres investissements : on renoncera à acheter trois Boeing 727 en 1982 ; un Boeing 747-100, qui devait être vendu ne le sera pas ; la commande d'un 747-200 mixte, prévue pour 1982, sera ajournée ; le 747-cargo attendu pour 1983 arrivera seulement un an plus tard. La flotte d'Air France et Air Charter International va néanmoins s'enrichir globalement de 13 avions. Pour les piloter, la compagnie aura besoin, d'ici à 1983, de 85 commandants de bord et 140 pilotes. La compagnie aussi trouve évidemment son compte à cette acceptation puisqu'elle espère reconquérir une part du terrain perdu sur le réseau moyen-courrier. Au total, elle va pouvoir programmer en 1983, 134 000 heures de vol moyen-courrier (dont 32 900 sur Boeing-737), soit 20 350 heures de plus que si elle n'avait pas possédé d'avion de cent places.

En même temps, l'accord de la semaine dernière pose quelques questions pour l'avenir. L'achat, en 1982-1983, d'avions neufs — après qu'elle eut renoncé à recourir au marché de l'occasion ou de la location — signifie-t-il qu'Air France pourrait estimer moins urgent le recours au « petit » Airbus A-320 de cent cinquante places prévu pour entrer en service début 1986 ? Auquel cas, la défection de la compagnie française, qui en a été jusqu'ici un ardent supporteur, pourrait gravement compromettre l'avenir de ce programme. Et même s'il ne devait pas en être ainsi, comment sera piloté ce futur avion et d'une manière générale, tous les moyens courriers dont se dotera Air France ?

Le S.N.P.L. refuse de voir dans son acceptation concernant le Boeing-737 un quelconque précédent, et en donne pour preuve son refus de piloter autrement qu'à trois l'Airbus A-310. Mais que signifie, alors, cette récente déclaration de M. Yves Marchais, président du bureau Air France du S.N.P.L., qui parle de promouvoir, au plan européen, *« une politique qui permette aux avions européens futurs (A-320) d'être proposés aux différentes compagnies du monde entier, dans des conditions qui favorisent leur percée commerciale »*, quand on sait que, précisément, les compagnies étrangères sont toutes acquises à l'idée du pilotage à deux des moyen-courriers.

Dès lors, signer avec la direction, comme le souhaite le syndicat, une clause de garantie prévoyant, pour chaque avion nouveau, une composition d'équipage à trois si une seule autre compagnie européenne accepte cette configuration, n'est-ce pas une clause de style condamnant assez vite l'existence du mécanicien navigant sur moyen-courrier ?

JAMES SARRAZIN.

PÊCHE

● *Contentieux franco-canadien.* — Le Canada considère comme *« totalement inacceptable »* la revendication par la France d'une zone de 200 milles autour de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, *« et cette revendication n'est pas conforme à la loi internationale »*, a déclaré le 29 mai un haut fonctionnaire canadien des affaires extérieures. Le département de Saint-Pierre-et-Miquelon est situé à 24 kilomètres des côtes de l'île de Terre-Neuve. La France et le Canada ont signé en 1972 un accord sur la pêche qui autorise l'accès aux pêcheurs de Saint-Pierre-et-Miquelon à certaines zones de pêche dans le golfe du Saint-Laurent et les eaux canadiennes. — *(A.F.P.)*

ENVIRONNEMENT

Les militants de la protection de la nature rencontrent leurs ministres

La pédagogie avec les moyens du bord

De notre envoyée spéciale

Lons-le-Saunier. — Les écologistes sont choyés : trois ministres étaient présents ou représentés, le samedi 30 mai, à Lons-le-Saunier, au congrès annuel de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, réuni autour du thème de l'eau.

« Je suis le ministre du beau temps. » Débarquant du Mystère 20 gouvernemental à Dole, M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, répondait ainsi à l'accueil aimable du préfet. Quelques instants plus tard, un orage, type Bastille-Panthéon, s'abattait sur le cortège officiel, mais cessait net avant l'arrivée à Lons-le-Saunier.

Au théâtre municipal, dans les dorures et le velours rouge, M. Jean-Claude Lefeuvre, président de la Fédération des sociétés de protection de la nature, prononçait son troisième discours à l'adresse du nouveau gouvernement. Les attributions n'ayant pas encore été officiellement partagées, M. Louis Mermaz, ministre de l'équipement et des transports, avait fait dire par l'un de ses conseillers techniques, combien il était prêt à la *« concertation »* avec les associations. Les militants réunis à Lons-le-Saunier avaient surtout apprécié le langage, et la verve, de l'un des leurs, M. Alain Bombard, secrétaire d'Etat à l'environnement, et qui fut un moment président de l'Union régionale Provence-Côte d'Azur, membre de la fédération.

Ravi d'avoir *« gagné pour Plogoff »*, et *« gagné pour le Larzac »*, l'ancien naufragé volontaire se déclarait prêt à *« se battre contre le canal Rhin-Rhône, contre les centrales nucléaires,* et même *« contre les micro-centrales »*, allant ainsi plus loin que certaines fractions du mouvement tout en se présentant comme un *« écologiste de progrès, et non un écologiste de regret »*.

Difficile, après ce show chaleureux, de ne pas apparaître comme un rabat-joie. Plus respectueux de la solidarité gouvernementale, le maire de la Rochelle n'avait pour lui que sa bonne volonté d'*« écologiste du réel »*. Délaissant le discours technique et policé préparé par les services, l'ancien candidat à la présidence de la République brossa, avec la voix gouailleuse et métallisée d'un Charles Denner, une esquisse de son expérience (*« à la Rochelle, je n'ai pas fait de miracles »*) et de ses projets (*« personne ne doit craindre une démission de l'Etat en matière d'environnement »*) à la tête d'un ministère qui est un peu *« l'armée du Nicaragua, avec des centaines de fonctionnaires à Paris, et pas grand monde au niveau régional et local »*.

Le « réseau d'alerte »

Les défenseurs de la protection de la nature ne veulent pas d'un *« ministère-croupion »* et l'ont écrit au président de la République. Il est vraisemblable toutefois que M. Crépeau n'aura directement sous son autorité que les services de la protection de la nature et de la prévention de la pollution, installés à Neuilly, où le ministre les a rejoints *« provisoirement »* (*le Monde* du 29 mai). Les décrets d'attribution qui seront soumis au prochain conseil des ministres devraient lui donner aussi un droit de regard sur l'urbanisme et la protection des sites, qui dépendent de l'équipement mais sont convoités aussi par le logement.

Si cette solution est retenue (*« on ne peut pas être le contrôleur et le contrôlé »*), M. Crépeau aura grand besoin du *« réseau d'alerte »* que constituent à ses yeux les associations et du relai des collectivités locales, pour mener une politique largement « pédagogique ». Car s' *« il y a eu un changement, il faut,* selon M. Crépeau, *garder les pieds par terre, et savoir qu'il ne pleuvra pas des louis d'or ni dans les caisses de l'environnement, ni nulle part d'ailleurs... »* La gauche réaliste, sur les affiches, cest lui...

Le nouveau ministre avait tout de même quelques promesses en poche : la présence de représentants des associations dans les agences de bassin, une sévérité accrue envers les entreprises qui extraient le sable et les graviers, par exemple. Pour le canal Rhin-Rhône, il se contenta dannoncer un « réexamen du dossier ». A lautomne pourraient se tenir des « Etats généraux de l'environnement » : pas une *« grand-messe mais l'occasion de définir ensemble les axes d'une politique »*.

Si la salle préférait manifestement l'enthousiasme d'un Bombard, les dirigeants du mouvement se déclarent prêts à *« la mésentente cordiale, à tout le moins »* avec cet interlocuteur. Ils le connaissent déjà pour lui avoir décerné, en 1977, leur prix Gentiane, après son action en faveur de l'environnement à La Rochelle. Cette année, c'est le promoteur Merlin qui reçoit le prix Chardon pour... l'ensemble de son œuvre les pieds dans l'eau. Le ton est donné.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

L'ESPOIR DES AMIS DE LA TERRE

Réunis en congrès à Cirey-lès-Bellevaux (Haute-Saône), les Amis de la terre ont estimé que « l'espoir renaissait » pour l'écologie après l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République.

« La victoire de la gauche rend possible, selon les animateurs du mouvement, l'arrêt du programme nucléaire, l'abandon de la force de frappe, la libération de l'information et la reconquête des libertés. » Il ne s'agit pas, toutefois, de « donner un chèque en blanc à la gauche » et le « réseau des Amis de la terre » ne donnera aucune consigne de vote au deuxième tour des élections législatives : « Si la gauche renonce à changer la société, elle verra en nous des opposants déterminés. Nous savons à quel point l'espoir peut devenir orphelin. »

Présent au congrès, à titre personnel, M. Brice Lalonde, a déclaré à propos de l'abandon du projet de Plogoff : « C'est un bon point pour le gouvernement. Nous sommes également confiants pour le Larzac. De toute façon, on ne peut pas dire que ce n'est pas différent du précédent gouvernement. »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

Les assemblées de Jacques Borel International se sont tenues le mardi 26 mai 1981.

L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1980, faisant apparaître un bénéfice net de la maison mère de 15,8 millions de francs contre une perte, en 1979, de 29,2 millions de francs. Le bénéfice consolidé après impôt s'élève à 31,9 millions de francs contre une perte de 37,7 millions de francs en 1979. Ces bénéfices ont été atteints notamment grâce aux plus-values réalisées à l'occasion de la cession du groupe Sofitel à Novotel. Hors plus-values, le groupe Jacques Borel International est revenu, en 1980, à l'équilibre de ses résultats nets en consolidé, et n'a plus qu'une faible perte au niveau de la maison mère.

Au cours de son allocution, le président Trelzenem a souligné que la santé retrouvée par le groupe permettrait de confronter les secteurs où le groupe est déjà leader (restauration collective, restauration d'autoroutes et de centres commerciaux) et d'accélérer les développements en cours, notamment dans le domaine de restauration rapide What and Burger, mais aussi pour les Churrasco et pour l'activité ticket-restaurant. Il a espéré que les nouvelles orientations économiques et sociales en France ne mettraient pas en cause l'équilibre retrouvé par le groupe, ni ses perspectives de développement.

L'assemblée générale mixte a adopté les modifications proposées de statuts, tendant notamment à doter la société d'un conseil de surveillance et d'un directoire. Le conseil de surveillance est constitué comme suit :

— M. Alexander T. Daignault ; M. Paul Dubrule ; Caisse Centrale des Mutuelles Agricoles ; Caisse des Dépôts et Consignations ; Codec Una ; Crédit du Nord ; W.R. Grace ; Omnium de l'Union Européenne ; Opfi Paribas ; Union des Assurances de Paris.

Le conseil de surveillance, dans sa première réunion, a vivement remercié M. Bernard Trelzenem, président du conseil d'administration jusqu'à ce jour, pour le remarquable travail de redressement accompli depuis son entrée en fonctions le 30 juin 1977, grâce auquel le groupe Jacques Borel International a retrouvé son équilibre financier et assuré les bases de son développement futur.

Le conseil de surveillance a nommé son président en la personne de M. Paul Dubrule et son vice-président en la personne de M. Alexander T. Daignault, et procédé à la nomination du directoire, ainsi composé : M. Gérard Pelisson, président ; M. Michel Baillon, directeur général ; M. Bernard Westercamp, directeur général ; M. Robert Zoladz, directeur général. M. Gérard Pelisson a désigné M. Bernard Westercamp comme vice-président du directoire.

L'entrée en fonctions de M. Paul Dubrule et Gérard Pelisson, par ailleurs co-présidents du groupe Novotel, à la tête des organes de direction du groupe Jacques Borel International, traduit la volonté d'étudier et de mettre en œuvre les éventuelles synergies entre ce groupe et le groupe Novotel, et d'utiliser les compétences de professionnels des activités de service ayant à leur actif un considérable développement international réussi en peu d'années.

BANQUE PETROFIGAZ

L'assemblée générale ordinaire réunie le 26 mai 1981 a approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui font apparaître un bénéfice net de 8 089 152,50 F. Sur proposition du conseil d'administration, elle a décidé de porter le dividende de 22 F à 28 F par action, et fixé au 1er juin 1981 la date de mise en paiement contre le coupon n° 29.

L'assemblée générale extraordinaire du même jour a, par ailleurs, décidé la distribution d'actions aux salariés de la Banque Petrofigaz et de sa filiale FIMODI en application de la loi 80-834 du 24 octobre 1980, et porté à 60 000 000 de francs le montant maximal du capital autorisé.

La Banque Petrofigaz, spécialisée dans le financement des équipements thermiques et énergétiques, poursuit en 1981 son développement dans ces domaines, ainsi que dans celui des économies d'énergie et, à ce titre, vient de participer à la création de la Sofergie Bail-Energie.



SICOTEL

L'assemblée générale des actionnaires s'est réunie le 26 mai sous la présidence de M. Serge Houssin et a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Dans une conjoncture économique difficile, où la hausse des prix est restée forte et le coût des ressources à long terme très élevé, SICOTEL a délibérément freiné son activité en s'attaquant à renforcer ses critères de sélectivité pour ses nouveaux investissements.

L'accroissement des engagements bruts s'est donc élevé à 53,2 millions de francs, dont 44,7 millions de francs au titre de sept nouveaux contrats de crédit-bail immobilier signés en 1980, et 8,5 millions de francs au titre de compléments de financement sur quatorze contrats antérieurs.

Sur la base des engagements au 31 décembre, SICOTEL sera propriétaire de cent trois immeubles dès l'achèvement de ceux en cours de construction, représentant un montant d'immobilisations brutes de 810 millions de francs. Dans ce total, les immeubles qui sont définitivement la propriété de SICOTEL représentent un montant d'engagement brut de 258,3 millions et donnent à SICOTEL un caractère foncier de nature à préserver ses fonds propres des effets de la dépréciation monétaire.

En 1980, les recettes locatives en montants consolidés se sont élevés à 85,7 millions (+ 25,9 %) provenant pour 65 % des opérations de crédit-bail et pour 35 % de la location pure.

Après 14,7 millions de francs de dotation aux amortissements, le résultat d'exploitation s'élève à 29,72 millions de francs contre 24,47 millions de francs en 1979.

Le bénéfice net s'établit à 30,16 millions de francs en progression de 21,95 %. Rapporté à une action, le bénéfice net a progressé de 12,37 en 1979 à 15,08 fin 1980.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende unitaire de 12,90 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 0,06 F, soit un revenu global de 12,96 F contre 11,25 F au titre de 1979, en progression de 15,20 %.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er juin 1981 dans tous les guichets de la Société Générale.

INTRODUCTION A LA BOURSE DE PARIS

Midland Bank Limited

Les 164 309 033 actions constituant le capital de la Midland Bank Limited vont être cotées à la bourse de Paris le 2 juin, les établissements introducteurs étant la Société Générale et la Midland Bank France S.A. C'est la première cotation de la Midland Bank Limited à l'étranger.

ACTIVITÉS

Le Groupe Midland Bank offre une gamme très large de services bancaires, financiers et annexes par l'intermédiaire de la Banque elle-même ou d'un certain nombre de filiales et sociétés affiliées. Il emploie au total près de 80.000 personnes.

Le Groupe exerce une activité de banque de dépôts dans les îles britanniques où il dispose d'un réseau de près de 3.000 agences. Parmi les autres activités, figurent celles de banque d'affaires (Samuel Montagu), de ventes à tempérament, leasing et affacturage (Forward Trust Group), agences de voyage et émission de chèques de voyage (Thomas Cook). Le Groupe est décidé à poursuivre l'effort d'internationalisation entamé il y a quelques années. En 1980, la Midland Bank a pris une participation de 64 % de la banque allemande Trinkaus & Burkhardt. Elle est par ailleurs en voie d'acquérir aux Etats-Unis une participation majoritaire dans Crocker National Corp. dont la principale filiale, la Crocker National Bank est la quatrième banque de Californie.

Les investissements en France du Groupe Midland Bank sont parmi les plus élevés des banques étrangères. Ils comprennent, entre autres, la Midland Bank France S.A., banque d'affaires constituée en 1978 et la BCT Midland Bank, banque de dépôts spécialisée dans le financement de l'immobilier.

RÉSULTATS

Le bénéfice net consolidé revenant aux actionnaires de la Midland Bank est passé de £ 93,4 millions en 1976 à £ 168,9 millions en 1980 (+ 84 %) et le total du bilan consolidé de £ 11,8 milliards à £ 26,3 milliards (+ 114 %).

Sur le plan de la distribution, le dividende s'est accru régulièrement progressant de 12,5 pence en 1976 à 21,5 pence en 1980 (+ 72 %), il représente en 1980, 21 % du bénéfice par action.

Au cours récent de 320 pence, le titre Midland Bank capitalise 3,2 fois le bénéfice net 1980 et offre un rendement de 9,6 %.

Une note d'information visée par la C.O.B. (n° 81.68 en date du 5 mai 1981) est disponible aux guichets des banques.

CESSATION DE GARANTIE RÉSILIATION

Par suite de résiliation, l'ASCOBATT (Association pour la caution par les Banques et les Assurances des Entreprises de Travail Temporaire, 26, rue Vernet, 75008 Paris) fait savoir que la garantie conférée depuis le 31 janvier 1981 par la compagnie les Assurances du crédit, pour le compte de la Société Ouest-Service Intérim, 48, boulevard de la Liberté, 35100 Rennes, et au profit d'une part de la Sécurité sociale et des institutions sociales et, d'autre part, au profit des salariés temporaires, prendra fin dans un délai de deux jours suivant la présente publication.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 26 mai 1981 sous la présidence de M. Roland Haas, a approuvé les comptes de l'exercice 1980 ainsi que les résolutions qui lui étaient présentées.

Le bénéfice d'exploitation ressort à 3 713 807 F contre 2 463 549 F pour l'exercice précédent. Le bénéfice net, après provisions et impôts, s'élève à 1 905 107 F contre 1 193 003 F.

L'assemblée générale a approuvé la proposition du conseil de mettre en distribution un dividende de 12 F par action, soit, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 18 F par action contre respectivement 10 F et 15 F pour l'exercice précédent. Le paiement de ce dividende sera effectué à compter du 1er juillet 1981 aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas et de la Banque nationale de Paris contre remise du coupon n° 11.

Dans son allocution, le président a souligné le fait que, malgré un environnement défavorable, la société avait poursuivi en 1980 l'expansion de ses activités et le renforcement de sa structure financière.

L'assemblée générale extraordinaire, convoquée à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a approuvé l'augmentation du capital de la société portant celui-ci de 8 443 600 F à 9 145 400 F par apport d'actions de la Société des Ateliers de Glos (A.T.G.). Elle a également décidé de procéder, dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980, à une distribution d'actions en faveur des salariés de l'entreprise et de ses filiales dont elle détenait, à la date du 19 février 1980, plus de 50 % du capital. Elle a donné tous pouvoirs au conseil d'administration pour fixer le montant définitif et les modalités de cette distribution et de l'augmentation de capital correspondante.

COFIMEG

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 26 mai 1981 sous la présidence de M. Jean Weil.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980, qui font ressortir un bénéfice net de 81 028 000 F, contre 74 422 000 F en 1979.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 12,30 F par action, dont 2,77 F non déclarables à l'impôt sur le revenu, sur présentation du coupon n° 42 A et B. Le dividende afférent à l'exercice précédent s'était élevé à 11,30 F par action, dont 2,58 F non déclarables à l'impôt sur le revenu.

La date du détachement du coupon a été fixée par le conseil d'administration au 30 juin 1981.

Dans son allocution, et en réponse aux questions posées par les actionnaires au cours de l'assemblée, le président a notamment indiqué que la société développe sa politique d'arbitrage et de renouvellement du patrimoine. Il a souligné que les ventes ainsi réalisées font bien ressortir les plus-values acquises par les immeubles et dont le cours de bourse du titre COFIMEG ne rend pas compte.

COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL

Assemblées du 22 mai 1981

Après approbation du bilan et des comptes de l'exercice écoulé, les assemblées annuelles de la Compagnie du crédit universel et de ses cinq filiales, qu'elle contrôle à plus de 99 %, ont arrêté comme suit leurs bénéfices nets après impôts de 1980, compte tenu de leur quote-part dans le résultat de la société en participation qui les réunit et, pour la société mère, des revenus des titres de ses filiales :

Compagnie du crédit universel : 44 258 950,95 F ; Crédit universel : 19 259 257,84 F ; Universal Factoring : 900 917,82 F ; Locunivers : 6 millions 334 751,02 F ; Unifimo : 1 137 174,13 F ; Locationfor : 22 237,46 F.

Intérêts des tiers exclus, le bénéfice net consolidé de la Compagnie du Crédit universel ressort à 44,3 millions de francs, ses fonds propres consolidés s'élevant à 330,4 millions de francs après affectation des résultats de 1980.

La Compagnie du crédit universel mettra en paiement, à compter du 8 juin 1981, un dividende global de 45 F par action (coupon n° 32 de 30 F net, plus avoir fiscal de 15 F), contre 40,50 F pour l'exercice précédent.

Les dividendes de ses filiales seront également payables à compter du 8 juin prochain, à savoir : 26 F net pour Crédit universel (coupon n° 34), 20 F net pour Universal Factoring (coupon n° 14 des 50 000 actions anciennes), 70 F net pour Locunivers (coupon n° 11), 10 F net pour Unifimo (coupon n° 8). Locationfor reportant à nouveau son bénéfice après dotations aux réserves réglementées. La Compagnie du crédit universel va recevoir ainsi de ses filiales des revenus de l'ordre de 26 millions de francs.

L'A.G.E. de la Compagnie du crédit universel a approuvé le projet de distribution gratuite d'actions de la société au personnel de son groupe, dans les conditions prévues par la loi du 24 octobre 1980. Les modalités définitives de l'opération seront prochainement arrêtées par le conseil d'administration.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. obligations 10,20 % 1976

Les intérêts courus du 3 juin 1980 au 2 juin 1981 seront payables à partir du 3 juin 1981 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 5, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,29 F, soit un net de 76,51 F.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste et au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.



SOCIÉTÉ LYONNAISE DES EAUX ET DE L'ÉCLAIRAGE

Domaine d'activités du groupe SLEE :

— **Services** : distribution d'eau, assainissement, ingénierie, collecte et traitement des déchets, exploitation de chauffage urbain, sécurité...

— **Entreprises de travaux** : travaux routiers, fondations spéciales, forages, installations électriques...

Le Conseil d'administration de la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage vient de prendre connaissance des comptes consolidés de l'exercice 1980.

En 1980, le périmètre de consolidation est passé de 54 à 64 sociétés et englobe, pour la première fois, le Groupe des pompes funèbres générales.

Le résultat d'exploitation a atteint 450,8 millions de F et le bénéfice net s'établit à 209,2 millions de F (dont part du groupe : 139,3 millions de F, soit 54,76 F par action).

La situation nette du groupe, hors intérêts minoritaires, s'établit à 1 333 millions de F, soit 234 F par action.

société nationale elf aquitaine

Société Anonyme au capital de 906.173.300 F – Siège social : Tour Aquitaine - COURBEVOIE - Direction Générale : 7, rue Nélaton - 75015 PARIS
N° SIREN : RCS NANTERRE B 552 120 784

EXERCICE 1980

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 21 MAI 1981

Au cours de l'année 1980, la physionomie du marché mondial du pétrole brut s'est trouvée sensiblement modifiée du fait de la diminution de consommation observée aux États-Unis et en Europe Occidentale notamment en France.
Les résultats du raffinage et de la distribution sont redevenus déficitaires ; en effet, les hausses du brut et du cours du dollar monnaie de compte n'ont pu être répercutées que partiellement et avec retard dans les prix des principaux produits finis fixés par les Pouvoirs Publics français.
Le secteur industriel d'ELF AQUITAINE s'est accru de certains actifs pétrochimiques de RHÔNE-POULENC, acquis conjointement avec le Groupe TOTAL, en vue de fournir de nouveaux débouchés au raffinage.
Dans le domaine de l'hygiène et de la santé enfin, il convient de rappeler l'apport fusion de C.M. Industries à SANOFI qui accède maintenant à une dimension internationale.

Principales activités en 1980.

■ Exploration.

Une partie du domaine minier a été renouvelée et les découvertes de 1980 représentent, en tonnages, environ le double de la production annuelle.
Ces découvertes (60 % gaz, 40 % huile) se situent essentiellement dans les pays du Golfe de Guinée et en mer Adriatique.
L'effort total d'exploration du Groupe ELF AQUITAINE s'est élevé en 1980 à 3,3 milliards de F dont 0,1 consacré à la recherche minière. Les dépenses de développement ont porté sur 4 milliards de F dont 0,5 en France.

■ Production.

Pour les hydrocarbures liquides, la production (redevances incluses) opérée par le Groupe a atteint 24,6 millions de tonnes en 1980, soit le même niveau qu'en 1979.
La part de production du Groupe a été de 18,1 millions de tonnes en 1980 contre 18,8 en 1979.
Pour le gaz naturel, la production (redevances incluses également) opérée par le Groupe a été de 28,8 milliards de mètres cubes contre 26 en 1979 ; sa part de production atteignant 20,3 milliards de mètres cubes en 1980 contre 18,9 en 1979.
Globalement, en France et au Canada, ELF AQUITAINE a produit 2.857.000 tonnes de soufre et en a commercialisé 3.050.000 tonnes.
Les ventes de charbon ont progressé de 15 % et ont atteint 1,4 million de tonnes.
En ce qui concerne le nickel, la Société LE NICKEL est en redressement sensible mais elle accuse encore une perte de 80 millions de F en 1980.

■ Approvisionnement en pétrole brut, Raffinage, Distribution.

Les ressources du Groupe en brut comprennent ses productions propres non commercialisées localement, soit environ 11,5 millions de tonnes et des achats résultant de contrats passés avec des sociétés nationales de pays exportateurs ou d'autres compagnies productrices.
Les tonnages de brut transportés en 1980 pour le compte d'ELF AQUITAINE représentent un peu moins de 32 millions de tonnes soit sensiblement autant qu'en 1979.
Bien que les résultats du raffinage soient déficitaires, la situation d'ELF FRANCE s'est améliorée par rapport à celle de ses confrères. Ce progrès est dû à la modernisation de son outil industriel et à des aménagements en matière de gestion et de politique commerciale qui lui confèrent une productivité supérieure à la moyenne de la profession.
Les ventes de produits finis ont porté en France sur 18,8 millions de tonnes, soit 23,5 % du marché intérieur, contre 23,3 % en 1979.
Les autres filiales européennes de raffinage et distribution ont enregistré en 1980 des résultats positifs ou équilibrés, sauf en Allemagne où les marges se sont dégradées. Leurs ventes de produits finis ont atteint 7 millions de tonnes.

■ Pétrochimie et matières plastiques.

L'acquisition, conjointement avec le Groupe TOTAL, d'actifs industriels comprenant la pétrochimie et la plus grande partie de la chimie lourde de RHÔNE-POULENC a permis de constituer un ensemble très compétitif au niveau européen. Cet ensemble fournit au raffinage du Groupe un débouché plus en rapport avec sa taille à une époque où les utilisations énergétiques traditionnelles du pétrole vont aller en diminuant.
La chimie lourde européenne a connu dès la fin du premier trimestre 1980 un retournement brutal de conjoncture dû aux surcapacités de production. Ainsi la nouvelle filiale CHLOE-CHIMIE (ELF AQUITAINE et TOTAL 40,25 % chacun et RHÔNE-POULENC 19,50 %) enregistre de médiocres résultats pour son premier exercice.

■ Bio-Industries.

La création d'une filiale à 100 %, ELF BIO-INDUSTRIES marque la volonté du Groupe de faire de ce secteur d'activité un axe de développement privilégié.

■ Hygiène et santé.

A la suite de l'apport fusion de la branche pharmaceutique du Groupe CLIN-MIDY à SANOFI, en date du 21 octobre 1980, le capital de cette dernière s'est trouvé porté de 515 à 772 millions de F, la participation de la SNEA étant ramenée de 83 à environ 60 %.
En 1980, le chiffre d'affaires consolidé de SANOFI s'est élevé à plus de 5 milliards de F, en progression de 21 % par rapport à 1979. Dans ce montant, la part des sociétés anciennement intégrées dans SANOFI représente 3,5 milliards de F et celle de CLIN-MIDY, pour l'année entière, 1,6 milliard de F.

■ Recherche scientifique et technique.

En 1980, dans le Groupe, 750 millions de F ont été consacrés à la recherche scientifique et technique dont 470 dans les secteurs pétroliers et chimiques et 280 dans les activités hygiène et santé.

Situation financière.

■ La marge brute d'autofinancement consolidée du Groupe ELF AQUITAINE ressort, hors effets stocks, à 13.911 millions de F en 1980 contre 11.955 en 1979. La dotation au fonds de renouvellement des stocks s'est élevée à 3.345 millions de F contre 2.223 en 1979.
La part de la SNEA dans le résultat net consolidé de 1980 atteint 5.817 millions de F contre 5.571 millions de F en 1979.
Le résultat net consolidé marque une certaine stabilité d'une année sur l'autre malgré une profonde dégradation des résultats du secteur du raffinage et de la distribution qui accuse une perte de 605 millions de F en 1980 contre un bénéfice de 982 en 1979.
Les impôts supportés par les Sociétés du Groupe au titre de l'exercice 1980 ont atteint 8.917 millions de F contre 4.408 au titre de l'exercice 1979.
Les investissements ont fortement augmenté en 1980 par rapport à 1979 : 11.687 millions de F au total contre 7.185 : tous les secteurs d'activité ont concouru à cet accroissement et en premier lieu celui de l'exploration pétrolière et du développement des gisements qui intervient pour 7.367 millions de F en 1980 contre 5.016 en 1979.
Pour la SNEA, société mère, le résultat net de 1980 atteint 2.527 millions de F contre 2.296 en 1979.
Malgré un accroissement des dividendes et intérêts reçus de ses filiales, la progression du résultat net de la société mère est atténuée par les provisions qu'elle doit constituer pour couvrir les risques économiques ou politiques qu'elle encourt dans ses divers engagements. Le dividende net global a été fixé à 952 millions de F (+ 50 % par rapport à 1979), soit 52,50 F par action de 50 F de nominal, montant auquel s'ajoute un avoir fiscal de 26,25 F par action. Le dividende sera payé contre remise du coupon n° 26 à partir du 3 juin 1981.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de faire profiter des dispositions de la loi du 24 octobre 1980 le personnel de la Société et celui des filiales qui n'ont pas elles-mêmes décidé de procéder à une distribution d'actions gratuites en faveur de leurs salariés. Elle a également décidé que le capital social serait désormais représenté par des actions d'une valeur nominale de 100 F au lieu de 50 F.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er JUIN

La baisse reprend et s'amplifie

La première semaine du mois de juin a très mal commencé à la Bourse de Paris. Réamorcée dès l'ouverture, la baisse des cours s'est brutalement amplifiée et en clôture l'indicateur instantané s'inscrivait à près de 3,4 % en dessous de son niveau précédent.

Aucun compartiment n'a été épargné. Avant le début de séance, retardé d'un quart d'heure pour raisons techniques (voir ci-dessous), les professionnels affirmaient avoir beaucoup à vendre. Autour de la corbeille, les mines étaient sévères. Beaucoup désormais redoutent le pire, bien qu'à leur avis les résultats desdits sondages soient discutables.

Prudents, certains ne jugeaient pas cette rechute très significative encore. La Bourse n'a pas débordé d'activité et c'est surtout la très forte diminution des ordres d'achats qui, à leur avis, a favorisé ce sévère repli. De fait, les SICAV, qui avaient jusqu'au 29 mai pour relever leurs quotas de valeurs françaises ne sont pratiquement pas intervenues.

Parmi les titres les plus éprouvés citons : Bis (– 12,3), Schneider (– 9 %), Saulnes (– 8 %), Creusot (– 6,9 %), Moulinex (– 6,7 %), Facom (– 6,4 %) et Guyenne (– 6,3 %). Les cotations de C.S.F. et des Avions M. Dassault durent même être différées en raison du déséquilibre entre l'offre et la demande.

L'or est remonté sur les indications de Londres où l'once de métal précieux a valu 481,25 dollars contre 479,25 dollars. Le lingot a regagné 980 F à 979,75 F et le napoléon 9,90 F à 949,90 F.

A partir du 1er juin, toutes les valeurs françaises cotées au comptant sont classées par ordre alphabétique.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

POULAIN INDUSTRIES S.A. – Emission à 90 francs de 905 217 actions de 25 francs, jouissance 1er juillet 1981 (3 pour 10). Le capital passe de 75 434 800 francs à 98 065 225 francs.

ING. C. OLIVETTI ET CIE. – Émission à 2 500 lires de 24 080 000 actions d'Épargne de 1 000 lires, jouissance 1er juillet 1981, devant porter le capital de 266 928 987 000 lires à 291 008 987 000 lires (2 pour 25 actions ou obligations convertibles Mediobanca 12 % 1979-1989 série spéciale Olivetti). Émission d'un emprunt convertible de 120 384 millions de lires, représenté par 120 384 000 obligations de 1 000 lires (2 pour 5 actions ou obligations). Ces obligations porteront intérêt de 13 % et la base de conversion est de 2 actions pour 9 obligations. Enfin, cotation des 58 188 987 actions provenant de conversion d'obligations.

PACIFIQUE SAINT-HONORÉ. – Insertion en vue de l'ouverture de l'appel publié à l'Épargne de cette SICAV.

OLYMPUS OPTICAL CO. LTD. – Insertion en vue de l'introduction à la Bourse de Paris des 119 096 804 actions de 50 yens composant le capital au 31 mars 1981.

DUFFOUR-ET IGON. – Bénéfice net pour 1980 : 7,97 millions de francs contre 4,97 millions. Rappelons que le résultat de l'exercice précédent avait été affecté par la constitution d'une importante provision. Le dividende global est porté de 31,50 F à 40,50 F. Une augmentation du capital par tous moyens est envisagée.

VALLOUREC. – Erratum : Les comptes consolidés de l'exercice 1980 se soldent par une perte de 63,37 millions de francs (contre un déficit également de 187,28 millions) et non pas de 188 millions comme indiqué par erreur dans notre édition des 24-25 mai.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	27 mai	29 mai
Valeurs françaises	82	80,8
Valeurs étrangères	128,9	130,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	88	86,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1er juin .... 20 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/5	1/6
1 dollar (en yens)	223,50	223,30

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	22 mai	29 mai
Valeurs franç. à revenu variable	741,5	740,8
Valeurs étrangères	1716,2	1676,3
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	107	106,9
Assurances	192,5	193,4
Banques et soc. fin.	73,8	75,3
Sociétés foncières	120,6	123,3
Soc. investissem. portef.	97,9	97,7
Agriculture	153	153,6
Aliment., brasser., distill.	147	143,7
Automob., cycles et leurs équipem.	48,7	47,8
Bâtim., mat. constr., trav. publics	174	176,2
Caoutchouc (industr. et comm.)	49,8	50,3
Carrièr. salin., charb.	108,8	112,8
Construct. mécan. et naval.	88,8	87,8
Hôtels, casinos, thermal.	163,3	161,9
Imprimeries, papiers, cartons	107	107
Magasins, comptoirs d'exportation	95,1	94,8
Matériel électrique	100,7	98,9
Métallurgie com. des prod. métal.	30,2	29,4
Mines métalliques	118,3	108,2
Pétroles et carburants	105,1	105,1
Produits chim. et électro-métall.	118	117,1
Services publics et transp.	96,9	98
Textiles	88,1	87
Divers	129,4	129,7
Valeurs étrangères	232,2	226,8
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	79,2	80
Sociétés	85,5	85,8
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	89	89,6
Emprunts d'État	89,5	89,8
Emprunts garantis et assimilés	88,9	89,8
Sociétés	88,7	89
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	86,7	86,3
Produits de base	66,6	66,3
Construction	158,1	153,7
Biens d'équipement	76,1	74,5
Biens de consomm. durables	80,8	69,7
Biens de consomm. non durables	74,5	73,9
Biens de consomm. alimentaires	106	107,2
Services	180,8	180,2
Sociétés financières	90,1	90,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	205,4	207,2
Valeurs industrielles	74,8	74,3
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	121,9	120,8

BOURSE DE PARIS — 1er JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	....	2 005	Agr. Inc. Madag.	31	31	Bongrain S.A.	743	696 c	C.G.V.	162	....
			Air-Industrie	14 55	....	Bon-Marché	108	108	Chambon (M.)	190	195

Étrangères

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 543	5 638	5 370	5 630
Allemagne (100 DM)	237 950	238 230	232	244
Belgique (100 F)	14 623	14 601	13 950	14 650
Pays-Bas (100 fl.)	214 320	214 320	208	219
Danemark (100 krd)	75 830	75 700	73 500	78 500
Norvège (100 k)	96 650	96 570	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	11 493	11 431	11 200	11 800
Grèce (100 drachmes)	9 787	9 780	....	....
Italie (1 000 lires)	4 797	4 783	4 650	5 500
Suisse (100 fr.)	267 350	267 600	260	273
Suède (100 krs)	112 430	111 930	108	114 500
Autriche (100 sch)	33 750	33 720	33	34 600
Espagne (100 pes.)	6 017	6 012	5 800	6
Portugal (100 esc.)	9 005	8 985	8 800	9 700
Canada ($ can 1)	4 611	4 605	4 500	4 730
Japon (100 yens)	2 477	2 501	2 380	2 490

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/6
Or fin (kilo en barre)	94200	96000
Or fin (en lingot)	96995	97975
Pièce française (20 fr)	940	949 90
Pièce française (10 fr)	499 90	511
Pièce suisse (20 fr)	779 50	772
Pièce latine (20 fr)	769 90	781
Souverain	882	870
Pièce de 20 dollars	4000	4150
Pièce de 10 dollars	1960	1980
Pièce de 5 dollars	835	.....
Pièce de 50 pesos	4200	4210
Pièce de 10 florins	742	759 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 31 mai-1er juin a été tiré à 605 226 exemplaires.



A B C D E F G

Deux recommandations à l'ONU en faveur du supplément « Un seul monde »

Répondant, à la fin de la semaine dernière, à New-York, au siège de l'ONU, aux journalistes qui l'interrogeaient au sujet des subventions qu'ont accordées les Nations unies à plusieurs grands journaux, dont *le Monde* et *Asahi Shimbun*, pour la fabrication de suppléments trimestriels consacrés au dialogue Nord-Sud, M. Yashudi Akashi, sous-secrétaire général de l'ONU pour l'information les a défendues *« comme faisant partie de la tâche, parfaitement légitime, de l'organisation de promouvoir la diffusion de ses activités dans ce domaine »*.

Parmi les propos tenus à cette occasion, et que rapporte une dépêche de l'A.F.P., M. Akashi a précisé que la donation faite dans ce but à l'ONU par un industriel japonais, M. Sasakawa, *« était parfaitement recevable, étant donné que l'ONU a le droit d'accepter des contributions volontaires de sources extérieures aux gouvernements si celles-ci sont versées sans conditions et sont conformes aux objectifs et à la politique de l'organisation »*.

D'autre part, M. Akashi a rendu hommage à M. Jean Schwoebel, ancien journaliste du *Monde*, à qui revient l'initiative de ce projet. Ce dernier a demandé récemment au comité des Nations unies pour l'information une contribution de 200 000 dollars, le fonds japonais étant épuisé.

Aux Nations unies : un intérêt croissant pour cette initiative

Précisons que samedi dernier, deux jours donc après la parution de l'article de M. Nossiter dans le *New York Times*, ce Comité, clôturant sa première session de l'année, a retenu, en annexe du rapport qu'il présentera à la prochaine assemblée générale, deux projets de recommandations, l'un du groupe des « 77 » (réunissant 120 pays du tiers-monde) appuyé par celui des pays de l'Europe de l'Est, l'autre du groupe des pays de l'Ouest. L'un et l'aute manifestent l'intérêt exceptionnel qu'accordent tous les membres de l'ONU à l'initiative des journaux de l'Ouest, de l'Est et du Sud — dont *le Monde* — qui ont établi entre eux et avec les organisations du système de l'ONU un dialogue sur le nouvel ordre économique international.

Ce groupe des « 77 » recommande, au paragraphe 23 de son projet *« qu'un soutien financier soit apporté au Fonds spécial des Nations volontaires d'Etats membres, mondial de presse »*, soit par différentes organisations du système de l'ONU, soit par des contributions volontaires d'Etats membres, dans le but d'assurer la diffusion continue et efficace de l'information sur le nouvel ordre économique international ».

Le groupe des Etats de l'Ouest, qui comprend les Etats-Unis, se contente, dans le dernier paragraphe de son projet, de recommander qu' *« un soutien financier supplémentaire soit immédiatement recherché pour le supplément mondial de presse dans le but d'assurer la diffusion continue et efficace sur les problèmes relatifs au développement et pour un nouvel ordre économique international »*.

Signalons que plusieurs journaux participant ou ayant participé à la fabrication du supplément « Un seul monde », sont intervenus en fin de semaine pour préciser leur point de vue, comme M. Shibata de l'*Ashahi Shimbun*, M. Holzer de la *Frankfurter Rundschau* et M. de Garzarolli de *la Stampa*. Ils soulignent que les articles étaient l'œuvre de journalistes des quotidiens, signés par leurs auteurs et que parfois, comme l'indique M. de Garzarolli, ils adoptaient un ton critique à l'égard du système des Nations unies. (Dans l'analyse du rapport McBride par exemple.) Le seul espace réservé aux représentants du système de l'ONU était indiqué très clairement dans *le Monde* sous le titre Tribune des Nations unies.

Précisons enfin que si des journaux comme *le Monde* et l'*Ashahi Shimbun*, en raison de l'importance de leur tirage, avaient perçu chacun en 1979-80 la somme de 48 000 dollars, en revanche les autres publications recevaient des sommes moins importantes. contrairement à ce que nous avions écrit dans *le Monde* du 30 mai 1981.



APRÈS SON ENTRETIEN AVEC M. MAUROY

Une réunion tripartite sur la durée du travail aura lieu dès la semaine prochaine

annonce M. Edmond Maire

La C.G.T., qui a inauguré, ce 1er juin, la série de consultations que M. Pierre Mauroy doit avoir, lundi et mardi, avec l'ensemble des partenaires sociaux, a qualifié de *« positive »* son entrevue avc le premier ministre. M. Georges Séguy a annoncé que la généralisation de la cinquième semaine de congés payés serait vraisemblablement effective avant la fin de l'année.

Le relèvement substantiel du SMIC, la création de la cinquième équipe en travail continu, la politique industrielle, la réduction de la durée hebdomadaire du travail et le problème des libertés syndicales ont figuré parmi les principaux sujets traités au cours de cet entretien. *« Une ère de négociation s'ouvre »*, a observé M. Séguy, qui s'est déclaré convaincu que les syndicats peuvent désormais *« jouer leur rôle de manière constructive »*.

Un certain nombre de *« propositions concrètes »* ont été avancées, mais le leader de la C.G.T. n'a donné aucun chiffre avant la réunion de la commission supérieure des conventions collectives, qui doit se tenir mardi 2 juin, avant le conseil des ministres de mercredi et la convocation du conseil supérieur de la fonction publique.

De toute évidence, selon la C.G.T., le gouvernement *« impulsera »* les prochaines négociations et ne se contentera pas, comme son prédécesseur, de *« convoquer et arbitrer »*.

Une réunion tripartite (gouvernement, patronat, syndicats) portant sur le problème de la réduction de la durée du travail, aura lieu la semaine prochaine pour *« préparer le terrain »* des négociations entre le C.N.P.F. et les organisations ouvrières : c'est ce que M. Edmond Maire a notamment indiqué au sortir de l'entretien de la délégation cédétiste avec M. Pierre Mauroy. Au cours de cette réunion, qui aura lieu vers le 10 juin, la création de la cinquième équipe en travail continu et la généralisation de la cinquième semaine de congés payés seront également évoquées.

Dans les prochaines semaines, a annoncé M. Maire, des discussions tripartites auront lieu également sur le droit à la retraite à soixante ans, sur la pérennisation de la garantie de ressources et sur l'emploi des jeunes, pour lesquels, selon le ministre de l'économie et des finances, *« un effort financier particulier »* sera fait.

A l'issue de cette rencontre, jugée *« très positive »* par M. Maire, le secrétaire général de la C.F.D.T. a notamment déclaré : *« Ce gouvernement a bien démarré. Les premières indications ou mesures sont bonnes : suspension des expulsions d'immigrés, infléchissement de la politique nucléaire, décision présidentielle relative à la peine de mort, circulaire sur le strict respect des droits syndicaux, examen des entreprises en difficulté. »*

Au nom de la délégation de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.), reçue à son tour par M. Mauroy, M. René Bernasconi a indiqué que le premier ministre avait enregistré les doléances des P.M.E. et s'était engagé à rencontrer la C.G.P.M.E. autour d'une table ronde rassemblant les partenaires sociaux « une à trois fois par an ».

M. Laurent Fabius, ministre du budget, a indiqué ce lundi 1er juin devant la presse que le financement des mesures sociales serait assuré par des économies sur le train de vie de l'Etat, dans celui de certaines sociétés et par une contribution touchant les personnes les plus fortunées. M. Fabius a refusé de préciser quelle forme prendrait cette contribution.

BAISSE DU DOLLAR STABILITÉ DU FRANC

Sur des marchés des changes très calmes en ce début de semaine, les cours du dollar ont fléchi, revenant, à Francfort, de 2,33 DM à 2,22 DM, et, à Paris, de 5,56 F à 5,53 F. Ce fléchissement est dû à la baisse des taux d'intérêt qui semble s'amorcer aux Etats-Unis, et s'étendre au marché des eurodollars.

Le franc est resté stable au sein du système monétaire européen, notamment par rapport au mark dont le cours s'est maintenu à 2,3850 F environ.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once n'a guère varié (480 dollars environ).

Les accusations lancées en 1977 par le ministère de l'intérieur contre Henri Curiel l'étaient sans « aucune preuve »

Le dossier qui a conduit, en 1977, le ministère de l'intérieur à assigner à résidence Henri Curiel à Digne (Alpes-de-Haute-Provence) était vide. Non seulement les accusations lancées par M. Bonnet contre le militant tiers-mondiste n'étaient assorties d'aucun « commencement de preuve », mais l'aide qu'aurait apportée Henri Curiel aux terroristes pro-Arabes était démentie, à l'époque, par le témoignage de personnalités israéliennes.

Ce jugement émane de la commission de recours des réfugiés et des apatrides, qui avait été saisie, en octobre 1977 par Henri Curiel. Celui-ci souhaitait que le ministère de l'intérieur rapporte la décision de l'assigner à résidence. Après l'assassinat du militant tiers-mondiste, sa veuve avait demandé la communication de l'avis de la commission des réfugiés défavorable à cette assignation. Malgré le feu vert de la commission d'accès aux documents administratifs et un jugement dans le même sens du tribunal administratif de Paris, M. Bonnet s'était toujours refusé à communiquer ce document. Celui-ci a été transmis à l'avocat de Mme Rosette Curiel, Me Philippe Waquet, par M. Maurice Grimaud, directeur de cabinet de M. Defferre.

Voici l'essentiel de l'avis de la commission de recours des réfugiés et des apatrides rendu le 15 décembre 1977.

« Considérant que pour justifier les arrêtés attaqués, le ministre de l'intérieur soutient que l'intéressé constitue une menace pour l'ordre public ; qu'il a été emprisonné pendant deux ans pendant la guerre d'Algérie pour des activités subversives ; que depuis lors il a participé à l'animation d'un réseau qui est à l'origine de nombreux actes de terrorisme, enfin qu'il a fait l'objet d'une condamnation en date du 22 avril 1977 pour tentative de corruption de fonctionnaire (1) ;

» Considérant en premier lieu que le sactivités du sieur Curiel pendant la guerre d'Algérie remontent à plus de quinze années et, sans se justifier, s'expliquent par des événements politiques qui appartiennent à un passé révolu ; que ces activités n'ont d'ailleurs été sanctionnées à l'époque par aucune décision judiciaire permettant de les regarder comme établies d'une manière incontestable ;

» Considérant en second lieu que si l'administration fait état du rôle joué par le sieur Curiel à la tête d'une organisation clandestine, engagée dans l'aide à des actions terroristes et notamment pro-arabes et dans la fabrication de faux documents administratifs, ces accusations particulière-graves ne sont assorties d'aucune preuve, ni même d'un commencement de preuve ; qu'aucune pièce du dossier ne vient confirmer l'existence de liens personnels entre le requérant et ladite organisation et à plus forte raison le rôle que le sieur Curiel y aurait joué ; que les attestations émanant d'un certain nombre de personnalités israéliennes, produites à l'appui du recours, rendent d'ailleurs l'hypothèse d'une complicité avec des terroristes pro-arabes assez invraisemblable ;

» Considérant, en outre, que si le sieur Curiel a été l'objet le 22 avril 1977 d'une condamnation pour corruption de fonctionnaires, cette condamnation unique a été assortie des sursis ; qu'elle a d'ailleurs été frappée d'appel ; qu'ainsi en l'état la condamnation n'est pas définitive ;

» Considérant enfin qu'il résulte des attestations nombreuses et concordantes qui figurent au dossier et dont l'une émane d'un ancien président du Conseil (2), que le sieur Curiel a, tout au long de sa vie, manifesté sa réprobation à l'égard des actes de terrorisme.

» Considérant qu'il résulte de ce qui précède que la commission n'a pas trouvé dans le dossier la confirmation du danger que l'intéressé présenterait pour l'ordre public et encore moins de la nécessité de la procédure d'urgence qui a été suivie ;

» Estime qu'elle ne peut donner avis favorable au maintien des arrêts attaqués. »

(1) N.D.L.R. — A propos de cette condamnation, Jean-Marie Domenach, ancien directeur d'*Esprit*, écrivait dans *le Monde* daté 17-18 mai : *« Tout ce qu'on a pu prouver contre Henri Curiel, c'est qu'il avait, en 1973, « glissé » 30 francs à un inspecteur de police pour le remercier d'être venu jusqu'à son domicile lui porter le renouvellement de son permis de séjour. Maladresse, certes, souvenir du pays du bakchich peut-être. »*

(2) N.D.L.R. — Il s'agit de M. Pierre Mendès France.



هكذا من الأصل